LE DEVOIR

fais ce que dois

LUNDI, MARDI, MERCREDI: de 9H. à 5H.30
JEUDI, VENDREDI: DE 9H. à 9H.
SAMEDI: DE 9H. à 5H.

DUSSAULT
8955, BOUL. ST LAURENT
MONTREAL TÉL.: 384-8760

57 ½ heures par semaine pour bouquiner

Vol. LXIX - No 97 | Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 18. | Montréal, jeudi 27 avril 1978 | Férie | 25 CENTS

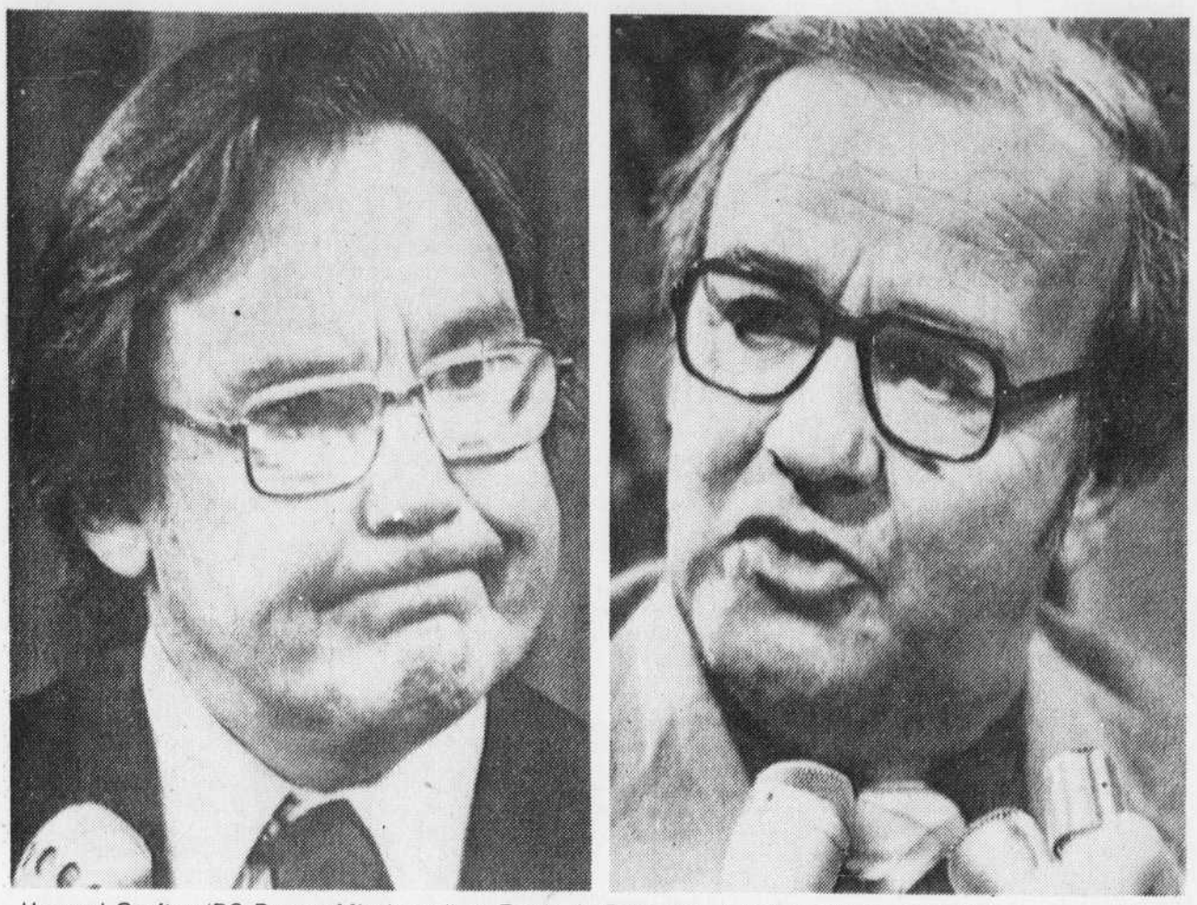

Heward Grafftey (PC-Brome:Missisquoi) et Roch LaSalle (PC-Joliette) ont annoncé hier au cours d'une conférence de presee à Ottawa que le Parti conservateur s'engagera, s'il est porté au pouvoir, à accepter la formule québécoise de réduction sélective de la taxe de vente. (Téléphoto CP)

Le G&M attache le grelot

Une surveillance des candidats confiée à la GRC?

OTTAWA (CP) — Le solliciteur général du Canada, M. Jean-Jacques Blais, a refusé de répondre aux Communes hier aux questions que lui posait M. Robert Stanfield au sujet de la surveillance qu'exerçait la GRC sur les candidats aux élections fédérales, provinciales et municipales dans les années 70.

L'ex-leader conservateur a fait remarquer à M. Blais que les députés avaient le droit de savoir si la GRC avait été chargée de cette surveillance politique, et si elle l'avait mise en oeuvre. En refusant d'éclairer ses collègues sur le sujet, le solliciteur général les prive de l'un de leurs privilèges, a fait remarquer M. Stanfield.

C'est un quotidien de Toronto, The Globe and Mail, qui a attaché le grelot hier en faisant état d'un document qui est parvenu anonymement lundi au bureau de l'un des partis politiques fédéraux.

Dans ce document, provenant présumément d'un des manuels de travail de la GRC, les membres de ce corps policier étaient informés de la surveillance politique qu'ils devaient exercer sur les candidats aux élections fédérales, provinciales et municipales.

Des directives différentes s'appliquaient à la surveillance de ces candidats dans les provinces anglophones et au Québec. Le document demandait entre autres des renseignements statistiques sur les candidats à des élections fédérales (profession, adresse, nombres de votes reçus, etc.).

La GRC voulait surtout recueillir des renseignements sur ces candidats qui représentaient à ses yeux un "intérêt en matière de sécurité", ce qui au Québec signifiait que tout candidat affichant les couleurs d'un groupe dit subversif, indépendantiste, ou un candidat connu pour ses idées subversives ou indépendantistes était fiché.

Le refus de M. Blais de répondre aux questions de M. Stanfield a soulevé la colère des députés de l'opposition. Le solliciteur général a d'autre part précisé qu'il ne pouvait nier que la GRC ait pratiqué cette surveillance, puisqu'elle s'étendait à plusieurs personnes autres que des députés.

Je ne peux nier ou confirmer le contenu de ce document, a ajouté M. Blais, puisqu'il s'agit d'une question de sécurité nationale. Un porte-parole de la GRC à Ottawa a indiqué de son côté qu'il n'était pas dans les politiques du corps policier de discuter de choses internes. De toute façon, a-t-il déclaré, nous n'avons pas vu le document dont il est question.

M. Blais a été soumis à d'autres questions sur la GRC, cette fois au sujet de rapports d'opérations de surveillance électronique qui sont disparus et qui ont probablement été détruits, bien que le Solliciteur général ne peut pas l'affirmer.

Ces documents ont été réclamés par la commission McDonald sur les agissements de la GRC, et c'est à ce moment qu'on s'est aperçu qu'ils étaient introuvables. Aux Communes, M. Blais a donné plusieurs versions de ce qui aurait pu arriver à ces documents, portant sur des opérations d'écoute électronique en 1971 et 1972, avant de reconnaître qu'ils avaient probablement été détruits.

L'opposition a accusé le gouvernement de cacher des documents potentiellement dangereux, qui pourraient révéler la mesure des connaissances qu'avait M. Jean-Pierre Goyer, alors solliciteur général, des agissements de la GRC.

M. Goyer a affirmé aux Communes que les documents de la GRC qui lui avaient été remis à cette époque avaient été remis à la GRC et qu'il n'avait jamais ordonné que ces documents soient détruits.

Le critique de l'opposition en ces matières, le député conservateur de Perth-Wilmot, M. Bill Jarvis, a déclaré aux journalistes qu'il ne croyait pas un traître mot des affirmations de M. Blais, qu'il a qualifié d'incompétent et de mal informé.

M. Blais a tenté d'expliquer la disparition de ces documents en rappelant qu'il était de pratique courante à la GRC de détruire des dossiers qui avaient été en sa possession trois ans ou plus. Mais il n'existe pas de document permettant d'affirmer sans crainte d'erreur que ces dossiers ont été détruits, a-t-il poursuivi, et on ne peut que présumer qu'ils ont été brûlés.

À sa sortie de la Chambre, M. Blais, interrogé par des journalistes, a déclaré qu'il ne pouvait affirmer qu'aucun candidat ait fait l'objet de surveillance de la part de la GRC.

Voir page 6 : La GRC

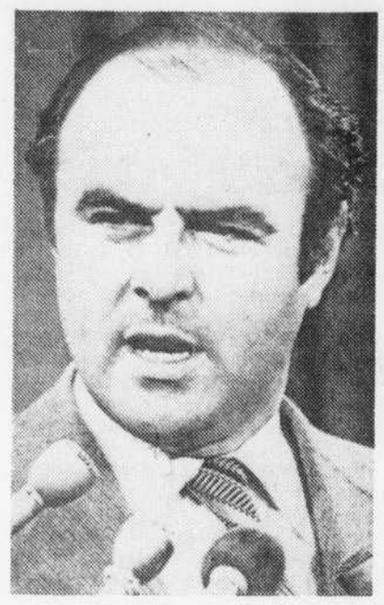

Jean-Jacques Blais

La taxe de vente sélective

Le PC s'engage à accepter la formule prônée par Québec

OTTAWA (PC) — Le Parti conservateur s'engage, s'il est porté au pouvoir, à accepter sans réserve la formule québécoise de suppression sélective de la taxe de vente et à verser en totalité la compensation fédérale à laquelle a droit le Québec.

C'est ce qu'a fait savoir hier à Ottawa le député conservateur de Joliette, M. Roch La Salle, en compagnie de son collègue de Brome-Missisquoi, M. Heward Grafftey.

"Le gouvernement du Québec peut être assuré que sous un gouvernement central dirigé par Joe Clark, il recevra l'équivalent de somme représentée par la suppression de la taxe de huit pour cent jusqu'à concurrence de $226 millions, montant auquel il avait droit en vertu de la formule initiale proposée dans le budget Chrétien", a déclaré à la presse M. La Salle.

De même, ajoute-t-il, les autres provinces se verront offrir le privilège de reconsidérer la compensation fédérale à la lumière de leurs besoins particuliers.

M. La Salle a par ailleurs affirmé que l'attitude d'Ottawa vis-à-vis la proposition québécoise "frise le ridicule et pue l'entêtement".

"J'accuse le gouvernement Trudeau de chercher délibérément un prétexte de guerre avec le gouvernement du Québec à la veille du scrutin qui s'amène; ça lui donnera peut-être une bonne contenance vis-à-vis des provinces anglophones, mais pour sa part, je crois que c'est de l'hypocrisie, du mensonge et de la fraude électorale."

Les gouvernements fédéral et québécois s'opposent sur la question de la taxe de vente depuis que M. Chrétien, le 10 avril dernier, a offert aux provinces de défrayer aux deux tiers une réduction de trois pour cent de leur taxe de vente pour

Voir page 6 : Taxe de vente

L'injonction

• *Une arme périmée qu'il faut remplacer*

par

Gérard Picard

Éminent syndicaliste, Gérard Picard, aujourd'hui âgé de 71 ans, fut secrétaire-général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada de 1934 à 1946, puis président de cette centrale (dont le nom fut modifié en celui de CSN) jusqu'en 1958. Dans les années soixante, il continua d'y jouer un rôle important en qualité de conseiller spécial. Il fut plus tard nommé au Conseil canadien des relations du travail dont il s'est retiré récemment. Dans cet article, écrit pour Le Devoir, M. Picard estime que le moment est venu de retirer l'injonction du domaine des relations du travail et de lui substituer une autre formule, celle de l'ordonnance.

A la Commonwealth Plywood, les travailleurs syndiqués de la CSN et leur syndicat régulièrement accrédité sont victimes, à mon avis, d'une grave injustice sociale. Un conflit majeur s'annonce dont la cause profonde est reliée au droit d'association et à son exercice.

Un employeur de bonne foi ne se plonge pas quotidiennement dans le fouillis de la législation du travail du Québec et ne se laisse pas farcir l'esprit de procédures dilatoires lorsqu'il négocie une convention collective de travail avec un syndicat accrédité, mandataire légal des travailleurs à son emploi. Il sait, comme tout syndicat de bonne foi, que la négociation est l'art du compromis. Même laborieusement les parties, en règle générale, au Québec comme ailleurs- aboutissent à un compromis entériné dans la convention collective.

L'employeur de mauvaise foi, au Québec, (c'est intolérable), est particulièrement choyé; il peut défendre ses intérêts et ses privilèges un code sous chaque bras: le Code de procédure civile et le Code du travail. Il jouit d'un préjugé favorable légalisé.

Le Code de procédure civile offre sur un plateau d'argent, à tout employeur antisyndical, les injonctions classiques qui répugnent au droit du travail, l'outrage au tribunal et un arsenal de procédures dilatoires. L'injonction est une mesure provisionnelle qui a sa source et sa raison d'être ailleurs que dans les rapports collectifs du travail. D'autres mesures, des solutions de rechange ont été trouvées et appliquées depuis plusieurs années à travers le Canada et leur constitutionnalité a été confirmée par la Cour suprême du Canada. Des références exactes seront données plus loin.

Auparavant, il importe d'attirer l'attention sur une proposition récente chargée d'équivoque, visant à refiler les injonc-

Voir page 6 : L'injonction

Formant une chaîne humaine de 20km

12,000 Israéliens demandent à Begin "la paix maintenant"

JERUSALEM (d'après Reuter et AFP) — Le mouvement israélien "pour la Paix maintenant" a organisé hier une chaîne humaine longue de 20 kilomètres pour transmettre au président du conseil, M. Menahem Begin, une pétition lui demandant d'assouplir sa politique.

Brandissant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire: "La paix maintenant n'est pas un rêve", une longue file d'hommes, de femmes et d'enfants s'étendait sur la route qui traverse les collines de Judée, à travers la ville de Jérusalem jusqu'aux portes du bureau de M. Begin. Signée par 12.000 personnes, la pétition se transmettait de la main à la main.

M. Sali Reshef, un des responsables du mouvement, créé il y a quatre semaines par un groupe de jeunes officiers de réserve, a expliqué à l'agence Reuter: "Cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'une série d'actions que nous entreprenons pour que le gouvernement modifie ses priorités et opte pour la paix plutôt que pour un Grand Israël".

Les organisateurs ont ajouté avoir recueilli 60.000 autres signatures adressées à M. Begin sur des cartes postales lui demandant de ne pas compromettre la paix par de nouvelles colonies et de ne pas prendre de décisions irréversibles. Les signatures ont été recueillies pendant une campagne intensive de porte à porte ce mois-ci.

Ce mouvement "Pour la paix maintenant" a provoqué de vives oppositions en Israël. Un groupe rival appelé le mouvement "Pour assurer la paix" et regroupant de nombreuses factions nationalistes, a organisé des manifestations pour appeler à la résistance contre ce qu'ils estiment être des concessions dangereuses.

Pendant que se formait hier cette chaîne pour la paix, la police guettait l'intervention d'éventuels contre-manifestants, notamment du Gouch Emounim (Bloc de la Foi) mouvement ultra-nationaliste. Selon les organisateurs, entre 3.500 et 4.000 personnes ont participé à la manifestation.

Celle-ci a lieu à un moment où, avec la visite à Washington du ministre des Affaires étrangères, M. Moshe Dayan, les perspectives de paix au Proche-Orient sont à nouveau dans une phase critique.

Mercredi, le Jerusalem Post a publié une lettre d'un sympathisant du mouvement "Pour la paix maintenant", M. Harold Sgan Cohen.

"En ce 30e anniversaire de notre pays," écrit-il, "nous avons l'occasion de réaliser l'objectif sioniste d'un État juif démocratique, prospère, qui vit en paix avec ses voisins, M. Menahem Begin pourrait être le premier président du conseil qui ferait de cet objectif une réalité".

Par ailleurs, le ministre israélien des Finances, M. Simha Erlich, a déploré hier soir les récentes déclarations à propos de nouvelles implantations juives dans les territoires occupés. Sans nommer explicitement le ministre de l'Agriculture, M. Ariel Sharon, M. Erlich, lors d'un débat télévisé, a affirmé: "Ceux qui, il y a quelques semaines à peine, se référaient à la prochaine installation de 20 nouveaux points de peuplement qui n'existaient que

Voir page 6 : 12,000 Israéliens

Trois ans de socialisation au Vietnam

3) 1978, année-charnière

par R.-P. Paringaux
envoyé spécial du MONDE

HANOÏ — "Pour évaluer correctement nos réalisations et nos progrès depuis deux ans il est essentiel de tenir compte de la situation particulièrement difficile d'un économie qui émerge d'une guerre prolongée et féroce et qui vient d'être gravement endommagée par des calamités naturelles", déclarait en décembre dernier, devant l'Assemblée nationale du Vietnam, M. Le Thang Nghi, vice-premier ministre, chargé de la planification.

La population et l'économie vietnamiennes n'ont pas fini de pâtir des ravages de la guerre. Cela étant, le vice-premier ministre a brossé le tableau d'une économie sous-développée qui souffre aujourd'hui de bien d'autres maux. "En termes généraux, a-t-il précisé, notre potentiel économique est relativement abondant, la demande s'accroit et la démographie est en hausse, alors que la production des biens sociaux progresse lentement. L'une des plus graves préoccupations est que notre main-d'oeuvre nombreuse n'a été utilisée ni complètement ni de manière satisfaisante, que nos terres, forêts, mers et autres ressources naturelles ne sont pas bien exploités, que notre potentiel matériel et technique n'est pas efficacement utilisé".

Outre l'héritage de la guerre et les catastrophes climatiques, le responsable du plan a imputé essentiellement ces revers au fait que le chômage reste considérable (on l'estime à plus d'un million et demi de travailleurs, ce qui fait, avec les familles, quelque sept millions de personnes qui n'ont pas de moyens de subsistance connus).

Cependant, pour M. Le Thanh Nghi, "la cause la plus grave du ralentissement des transformations économiques et sociales découle de l'organisation, de la gestion et de l'encadrement". L'ancien ministre de l'agriculture, M. Vo Thuc Dong, avait été "démissionné" l'an dernier pour ces carences. Mais, alors que l'on paraît vouloir réaliser les changements à marches forcées, y a-t-il une panacée à ce fléau dont on entend de plus en plus souvent parler au Vietnam: l'arrogance, l'incompétence et la corruption de certains cadres et bureaucrates? Les dirigeants espèrent cependant beaucoup des résultats de l'année 1978, une année-charnière, qui devrait permettre d'effacer bien des erreurs et des retards et d'atteindre, au moins dans le domaine de l'autosuffisance alimentaire, les objectifs du plan quinquennal.

Ce plan, il a bien fallu, avec pragmatisme, l'adapter à la réalité la plus pressante de l'après-guerre: donner à cinquante millions de bouches leur riz quotidien. La priorité des priorités, et l'essentiel des crédits d'investissements — quelque 9,5 milliards de francs sur un total de 34,5 milliards — ont été destinés au secteur agricole au détriment de la sacro-sainte primauté de l'industrie lourde. En fait, une bonne portion des investissements affectés au secteur industriel doit aller, dans une première phase, aux entreprises travaillant pour le secteur agricole.

Le plan prévoit pour 1980 une production alimentaire de 21 millions de tonnes. Elle avait été, en 1976, de 12 millions (soit 10% d'augmentation par rapport à 1975). En 1977, la surface cultivée avait seulement augmenté de 9% et les conditions atmosphériques défavorables qui ont affecté le Nord et le Centre, ajoutées à l'indolence des paysans du delta du Mékong et au réseau parallèle chinois, avaient provoqué un déficit de la production rizicole voisin de 2 millions de tonnes, soit près d'un sixième du total: une catastrophe.

Il a fallu rationner sévèrement, trouver des fournisseurs et des donateurs étrangers, débloquer des crédits. Au mois de mars, on estimait, de source occidentale à Hanoï, que le Vietnam avait obtenu de quoi lui permettre d'attendre la soudure avec la prochaine récolte avec 1,6 million de tonnes de céréales: blé (580,000 tonnes), farine de blé (700,000 tonnes), riz (200,000 tonnes) et maïs (135,000 tonnes). Les principaux fournisseurs sont l'Union soviétique (450,000 tonnes), l'Inde (400,000 tonnes), le Canada (120,000 ton-

Voir page 2 : Trois ans

au sommaire

- Le gouvernement du Cameroun prend la relève de l'oeuvre du cardinal Léger —page 2
- Les journalistes du Soleil rejettent la proposition de règlement du médiateur —page 3
- Un Robin des Bois inexistant: un éditorial de Lise Bissonnette — page 4
- L'inadéquation de la balle au camp: un commentaire de Georges Vigny —page 4
- La Corporation des fêtes de la Saint-Jean se ravise et décide de jouer le jeu —page 11
- Le comité exécutif de Montréal approuve le principe d'un Grand Prix dans l'île Notre-Dame —page 13

Festival d'Avril au Portugal
Solmar
HAUTE CUISINE CLASSIQUE PORTUGAISE
Souvenir aux dames à l'heure du dîner
Rui De Mascarenas
et autres artistes portugais
3699, boul Saint Laurent 844-7748 285-9151
stationnement gratuit

Tout le charme du vieux continent
LANTERNA VERDE
Menu spécial tous les dimanches
Rés. 631-6434
1560, CHEMIN HERRON, DORVAL

Trois ans de socialisation au Vietnam

Suite de la première page

nes) et des organisations internationales. La C.E.E. a fait un don de 35,000 tonnes de blé, la France de 16,000 tonnes, la Suède de 20,000 tonnes de blé et 60,000 tonnes de riz.

Par contre, la Chine, qui avait régulièrement comblé le déficit de la production rizicole du Vietnam du Nord pendant la guerre, n'apparaît plus parmi les fournisseurs. Les Vietnamiens s'en plaignent amèrement. On estime cependant, de source occidentale, que la Chine a livré à Hanoï plusieurs dizaines de milliers de tonnes de riz en 1977.

Les conditions climatiques ont été, cette année, bien meilleures. On espère récolter 13,5 millions de tonnes de riz et 3 millions de tonnes de clutures subsidiaires, que l'on s'efforce de promouvoir afin de modifier les habitudes alimentaires, ce qui ferait une augmentation de production de 30%.

Pour atteindre l'autosuffisance, le plan envisage de porter les surfaces cultivées de 5,5 millions d'hectares à 8,3. Ce chiffre imposant tient compte des zones de double récolte, essentiellement localisées dans le Nord, et qui ne représentent encore que 2,3 millions d'hectares. En 1978, 300,000 hectares de terres nouvelles doivent être défrichées et mises en culture, notamment dans le Sud et sur les Hauts-Plateaux du Centre, ce qui représente une augmentation de 60% par rapport à 1977. Des coopératives et des fermes d'État — gérées soit par des civils, soit par l'armée — seront immédiatement implantées dans ces zones d'économie nouvelle.

L'armée continuera à jouer un rôle essentiel dans la préparation, l'encadrement et la gestion du secteur agricole, à condition toutefois qu'une partie de ses effectifs ne soit pas, comme nous l'avons constaté, occupée à la défense des frontières avec le Cambodge ou avec d'autres voisins.

L'effort de restructuration de l'agriculture est donc considérable. Il est vital, et l'État prévoit cette année d'octroyer jusqu'à 33% de l'ensemble de ses dépenses d'investissements pour développer les bases techniques et matérielles de ce secteur et pour les travaux d'irrigation.

Toutefois, pour réaliser ces bouleversements, il faut plus que des capitaux et des techniques, il faut surtout des bras par millions et la bonne volonté de ceux qui sont appelés à jouer le rôle de pionniers dans des conditions généralement difficiles. "Les nouvelles zones économiques, dit-on avec optimisme à Hanoï, c'est le meilleur moyen de résoudre du même coup le chômage et le parasitisme capitaliste tout en développant la production".

En deux ans, ajoute-t-on de même source, près de 4 millions de personnes ont trouvé de l'embauche. Au Sud notamment, 200,000 ont été employées dans les villes, alors que plus de 1 million en sortaient, qui pour regagner son village natal, qui pour aller construire une nouvelle zone économique. Il est prévu que 500,000 autres suivront cette voie en 1978.

Le programme de redistribution de la population vietnamienne dans tout l'espace national est également ambitieux et il conditionne tout développement équilibré de l'économie. Il prévoit, d'ici à la fin du siècle, le déplacement et la réimplantation de 10 millions d'individus. En l'an 2000, les Vietnamiens, selon qu'ils auront ou non réussi à maîtriser une démographie qui galope à près de 3% par an, seront de 75 à 100 millions.

De 1976 à 1980 le plan prévoyait de déplacer environ 4 millions de personnes, concentrées dans les villes du Sud et dans les districts surpeuplés du delta du Fleuve rouge, jusque dans les provinces des hauts-plateaux du Centre (Darlac, Gia-Lai, Cong-Tum, Lam-Dong, Song-Be) et du delta du Mékong (Tay-Ninh, Kien-Giang, Tien-Giant, Minh-Hai). L'étude de cette atomisation révèle une nette tendance au peuplement des zones frontalières du Cambodge, du Laos et de la Chine, ainsi que des plateaux de l'ancien Annam, réputés riches en minéraux et dont les terres sont propices aux cultures industrielles du café, du thé et de l'hévéa.

Il semble que les ethnies montagnardes (Banhars, Jarai, Rhadés, Sedang), qui vivaient dans une relative indépendance du pouvoir central, continuent de poser "quelques problèmes de sécurité". Mais, comme leurs cousins de la haute région du Nord après 1954, ils devront bientôt rentrer dans le rang socialiste et cesser leurs cultures sur brûlis et leur seminomadisme dans la montagne.

Le grand mouvement de migrations intérieures paraît avoir été temporairement ralenti à cause du manque de moyens, de l'impréparation de certains transferts antérieurs et aussi en raison de l'extension du conflit frontalier avec le Cambodge.

En dépit des revers agricoles, les exportations ont rapidement progressé en 1977; caoutchouc (25,000 tonnes), vannerie (20,000 tonnes), fruits frais (22,000 tonnes), sucre raffiné (10,000 tonnes), produits de la pêche (5,000 tonnes), café et thé (1,000 tonnes chacun), et elles devraient augmenter de 45% en 1978. Principaux clients: l'Union soviétique, Hong Kong et Singapour.

La note des importations reste très élevée, notamment pour les produits pétroliers. L'U.R.S.S. a renforcé sa position de fournisseur privilégié avec près des trois quarts du total. Vient ensuite le Japon avec 4,5%: produits chimiques, et plastiques. La France, septième, a notamment fourni des engrais et des tracteurs. Un grand espoir apparaît à l'horizon des année 80: le pétrole off shore. Cependant, la signature des contrats de service avec Elf-Erap (France), Eni (Italie) et Deminex (R.F.A.) a pris du retard.

Dans le secteur industriel, le Vietnam continue à souffrir d'un manque d'équipements, d'organisation, de matières premières, de capitaux et de personnel qualifié. "Nous devons faire bon usage du contingent existant de travailleurs techniques et scientifiques et utiliser à fond les forces et le talent des Vietnamiens d'outremer", affirme M. Le Thanh Nghi.

Peut-être conviendrait-il aussi d'accélérer la réintégration des milliers de techniciens et de spécialistes en tous genres de l'ancien régime qui croupissent dans les camps de rééducation ou qui, une fois libérés, sont en butte à l'ostracisme officiel.

Parallèlement à l'effort dans le domaine agricole, les dirigeants ont décidé de donner la priorité à la production de biens de consommation pour la population. Elle en a grand besoin, particulièrement au Nord et dans le Centre, où la pauvreté reste grande après trente années de guerre ou de sacrifices, et où des privations sont encore demandées pour la reconstruction et le développement. Il est grand temps, et tous les dirigeants le soulignent, que des millions de foyers, une fois assurés de pouvoir manger à leur faim, puissent aussi jouir de ces modestes richesses que sont une bicyclette, un ventilateur, une machine à coudre, un réveille-matin, des jouets pour les enfants, une radio et même une télévision, des biens restés jusqu'à présent l'apanage d'une minorité.

Au Nord socialiste comme dans ce Sud marqué depuis des décennies par l'influence capitaliste, l'augmentation de la production, le succès des réformes et la sortie du sous-développement dépendent sans doute autant des stimulants matériels que de la transformation des mentalités.

FIN

Bourses d'étude pour le "Commando du pif"

QUÉBEC (PC) — Quatre professeurs du Cégep de Limoilou participeront en juin prochain à un stage d'études en France, dans le cadre d'un programme de l'Office franco-québécois de la Jeunesse (OFQJ).

Le député libéral de L'Acadie, Mme Thérèse Lavoie-Roux, s'est étonnée de la chose hier à l'Assemblée nationale, soulignant que des accusations de manipulation illégale d'explosifs pesaient contre les professeurs en question.

Selon Mme Lavoie-Roux, ces professeurs auraient été impliqués dans le "commando du pif", un groupe de professeurs et d'étudiants qui auraient contribué à fabriquer illégalement des explosifs pendant des cours de chimie l'automne dernier.

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, a dénoncé "le manque de jugement et de prudence" de Mme Lavoie-Roux, lui soulignant que les individus étaient présumés innocents tant que leur culpabilité n'avait pas été prouvée.

Les professeurs en question comparaîtront le 10 mai prochain à la Cour des sessions de la paix.

Quant au ministre responsable de l'OFQJ, M. Claude Charron, il a souligné que c'était un comité indépendant du pouvoir politique et non pas les membres du gouvernement, qui choisissait les stagiaires de l'Office franco-québécois.

Le Cameroun prend la relève de l'oeuvre du cardinal Léger

par Marie Laurier

Le cardinal Paul-Émile Léger a célébré hier son 74e anniversaire de naissance au Cameroun, entouré des dignitaires de ce pays à qui il remettait officiellement le Centre de rééducation des handicapés de Yaoundé.

Fruit en grande partie des dons recueillis par la fondation du Cardinal Léger et ses oeuvres (CLO), par conséquent de la générosité de nombreux Montréalais restés de fidèles admirateurs du prince de l'Église devenu simple missionnaire en 1967, le centre a donc franchi la dernière étape de "camerounisation".

Fondé en 1972 par le cardinal Léger, le centre accueille plus d'une centaine d'enfants de 2 à 12 ans et autant en cliniques externes pour bénéficier des techniques les plus modernes de la réadaptation. Ces enfants sont atteints pour la plupart de poliomyélite, principal cause des handicaps de ces jeunes dans ce pays d'Afrique.

Dès le tout début de ce projet, le cardinal Léger et son principal collaborateur, l'abbé Robert Riendeau, directeur général du CLO, prévoyaient son processus de camerounisation.

Cet objectif est maintenant atteint et la cérémonie d'hier consacrait cet état de fait.

C'est ainsi, nous expliquait l'abbé Riendeau avant son départ pour l'Afrique ces jours derniers, que des mesures ont été prises à différents niveaux pour la formation des cadres et des professionnels camerounais, en vue de permettre à ceux-ci d'assumer eux-mêmes et pleinement les services de "leur" centre. Une association entre Canadiens, d'une part, et Camerounais, d'autre part, allait prévoir l'établissement des politiques de ce centre, l'élaboration de son budget, ainsi que les modalités de direction et d'administration.

Le cardinal Léger

Cette oeuvre que l'on peut considérer comme étant capitale dans l'étonnante carrière de missionnaire qu'entreprenait l'ancien archevêque de Montréal, a pris en six ans une envergure nationale en Afrique. À tel point qu'elle a suscité l'aide du gouvernement canadien, par l'entremise de l'ACDI qui la subventionne depuis deux ans dans une proportion de 50%. Les autres ressources financières émanent en parts égales du CLO et du gouvernement du Cameroun.

Déjà en 1976, le président Amadou Ahidjo affirmait au cardinal Léger au cours d'une entrevue qu'il lui accordait: "Le centre a maintenant fait ses preuves et il est devenu après quatre ans, une institution indispensable à la vie du Cameroun."

Deux ans plus tard, la passation du pouvoir a atteint son échéance finale: le centre appartient donc au Cameroun qui s'engage à le faire vivre et progresser, selon une volonté fermement exprimée par le président et les dirigeants des différents ministères impliqués, notamment ceux de l'Éducation, de la Santé et des Travaux publics. Par un décret présidentiel émis le 25 février 1978, le centre obtenait son existence légale et était rebaptisé ainsi: "Centre national de réhabilitation des handicapés du Cameroun." Les autorités prévoient une importante expansion de cette ressource dans les prochaines années, de façon à desservir encore plus adéquatement une population de huit millions d'habitants.

"Jusqu'à ce jour, souligne l'abbé Riendeau, c'étaient les coopérants canadiens qui s'associaient aux Camerounais, maintenant c'est l'inverse: les Canadiens s'associent aux Camerounais puisque ces derniers forment 90% du personnel." Il ne reste plus que dix coopérants étrangers dont cinq Canadiens, sur un personnel de 115 employés. En six ans, le centre a réédiqué 2,000 enfants handicapés.

Le cardinal Léger, qui prenait le monde entier par surprise au mois de novembre 1967 en annonçant sa démission comme premier directeur spirituel de la métropole, et du même souffle sa décision de consacrer le reste de sa vie aux pays du tiers-monde, a ainsi réalisé un de ses rêves les plus chers. Et l'on peut aisément imaginer l'éloquence des discours prononcés hier par les dignitaires africains qui lui ont sans doute répété dans tous les styles: "Excellence, vous avez fait votre part. Nous allons continuer votre oeuvre".

Infatigable malgré ses presque trois quarts de siècle, le célèbre missionnaire entrevoit déjà d'autres projets à épauler de son prestige et de son dynamisme dans les pays en voie de développement. "Ce ne seront pas des oeuvres aussi considérables que celle du Centre de Yaoundé, nous précise l'abbé Riendeau, car je crois que cette expérience fort réussie et unique en son genre ne peut se répéter. Mais vous pouvez faire confiance au cardinal: déjà il étudie d'autres moyens de rendre service à la communauté africaine et voudrait fonder un collège pour jeunes filles".

Le prélat vit actuellement en banlieue de Yaoundé et il est aumônier d'une communauté de religieuses.

Une copie de la NASA?

WASHINGTON (AFP) — La NASA va ouvrir une enquête pour déterminer si les compagnies françaises Dassault-Bréguet et Airbus-Industries et la société Canadair n'ont pas utilisé la technologie de l'aile super-critique qu'elle a elle-même mise au point, a confirmé hier un porte-parole.

Dans sa dernière parution, l'hebdomadaire Aviation Week and Space Technology avait affirmé que l'enquête de la NASA devait porter sur l'avion d'affaires Falcon-50 de Dassault et sur le projet A-300 B10X d'Airbus-Industries ainsi que sur l'appareil canadien CL-600 Challenger, fabriqué par Canadair.

Ces trois avions sont, ou seront, dotés d'une aile super-critique, dont la forme est estimée très efficace aux vitesses proches de celle du son. La NASA a mis au point cette forme en 1971 et l'a fait breveter dans plusieurs pays, dont la France.

Si cette enquête devait conclure que les trois compagnies ont utilisé à un moment ou à un autre les plans de la NASA, l'Administration aéronautique américaine espère parvenir les convaincre de lui payer des droits sans avoir à intenter une action en justice, avait précisé l'hebdomadaire.

Toujours selon Aviation Week, Dassault et Canadair ont déjà assuré à la NASA qu'ils avaient eux-mêmes mis au point, sans s'aider de ses plans, l'aile super-critique qui équipe ses appareils. De même, la 300 B10X d'Airbus-Industries devrait être dotée d'une aile super-critique réalisée par de Fokker-VFW.

Un risque de mort pour des millions d'ouvriers

WASHINGTON (AFP) — Des millions d'Américains ayant travaillé dans des industries utilisant de l'amiante ont été prévenus officiellement hier par le secrétariat à la Santé, M. Joseph Califano, qu'ils couraient un grand risque de mourir d'un cancer du poumon ou d'autres maladies incurables.

Au cours d'une conférence de presse, M. Califano a révélé qu'une étude sur les ouvriers des chantiers navals de la deuxième guerre mondiale, montra qu'entre un tiers et la moitié de ceux qui avaient été exposés à de fortes concentrations d'amiante, mourront du cancer du poumon, d'autres cancers, ou seront atteints d'une maladie pulmonaire incurable due aux poussières d'amiante.

Le secrétaire à la Santé a envoyé une lettre à 4,000 médecins américains pour les prévenir qu'environ 25% des décès des ouvriers ayant été soumis à de fortes concentrations d'amiante 20 ans ou plus avant leur mort, étaient dus au cancer du poumon, 11 à 14% à d'autres cancers — oesophage, estomac, rectum — et 7% à la maladie pulmonaire particulière liée à l'amiante.

UNE AIDE PRÉCIEUSE DE MAPPINS

Nous réalisons que vos bijoux précieux ont plus qu'une valeur sentimentale et les experts chez Mappins sont des professionnels qualifiés pour vous indiquer exactement leur valeur que vous désirez connaître.

Qu'il s'agisse d'une bague élégante ou d'une collection de bijoux de famille, Mappins pourra confidentiellement et avec précision, vous informer de leur valeur de remplacement.

N'hésitez pas à rendre visite à votre magasin Mappins le plus proche et laissez-nous vous donner les meilleures réponses à vos questions.

Mappins

La bijouterie par excellence

1,000 ouest rue Ste-Catherine - Place Vertu

NOUVEAUTÉS À LA BOUTIQUE

Simpsons

PIÈCES DE MONNAIE ET TIMBRES

Nouvelle édition semi-annuelle 1978-1979 du catalogue "Lyman's" des timbres canadiens 2.50

ÉPREUVE NUMISMATIQUE * DU DOLLAR CANADIEN 1978 EN ARGENT

Cette pièce commémorative souligne l'événement sportif canadien le plus prestigieux de l'année: les XIe jeux du Commonwealth, qui se dérouleront dans la ville d'Edmonton en Alberta $5.50.

Épreuve numismatique:

pièce de monnaie frappée sous pression intense pour échantillonnage et approbation avant la production générale.

Depuis 1971 seulement, la Monnaie Royale du Canada a permis aux collectionneurs de se procurer ces dollars en argent épreuve numismatique. Ainsi, il vous est facile de compléter votre collection.

Commandez les vôtres aujourd'hui
Composez 842-3241, poste 321

Rayon 208, au rez-de-chaussée, centre-ville seulement.

Êtes-vous à l'aise dans votre maison?

Cette douillette petite maison qui fut témoin de votre lune de miel vous tient certainement à coeur, mais est-elle à la hauteur de votre mode de vie actuel?

Puisque vous êtes maintenant plus à votre aise, un foyer, une salle de jeu ne vous semblent plus d'un luxe inabordable. Les enfants grandissent et il leur faut plus d'espace. Songez que la plus-value de votre propriété actuelle pourrait constituer un paiement initial important vers l'achat d'une maison où vous serez plus à l'aise.

Si vous estimez qu'un changement s'impose, pensez au Trust Royal. L'agent immobilier du Trust Royal vous aidera à trouver la propriété qui vous conviendra parfaitement. Puis, si vous le désirez, il établira des modalités de financement qui vous conviendront. Communiquez avec le Trust Royal. Les changements dans la vie, c'est notre métier.

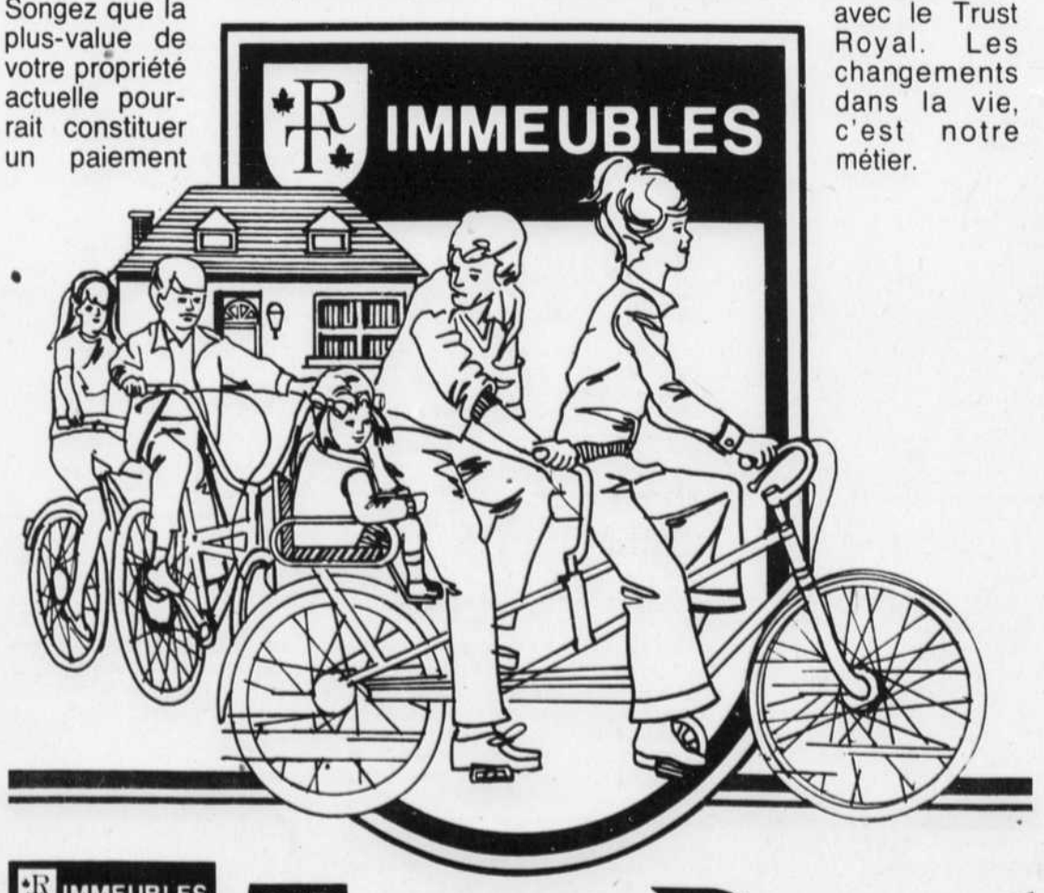

IMMEUBLES
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, jeudi 27 avril 1978

Plus de 500,000 plants de fleurs, actuellement sous serre, serviront bientôt à embellir la métropole. Le maire Jean Drapeau en examine ici quelques-uns, en compagnie du conseiller Paul-Émile Sauvageau (à g.), responsable de la campagne d'embellissement, et de M. Pierre Bourque, directeur du Jardin botanique. (Photo Jacques Grenier)

Devant la commission McDonald

L'avocat de la GRC ne prise pas le ton des questions

par la Presse Canadienne

Le procureur de la Gendarmerie royale du Canada a accusé, hier à Montréal, la commission McDonald "d'embarrasser publiquement" des membres de la police fédérale en leur posant des questions difficiles portant sur la légalité de leurs méthodes de travail et sur l'opération Ham.

Me Pierre Lamontagne a indiqué qu'il n'a pas prisé le ton et la formulation des questions qui ont été adressées à ses clients depuis le début des audiences, lundi.

Depuis le début de la semaine, la commission McDonald se penche sur l'opération Ham, qui a permis à la GRC de faire main basse sur la liste de membres du Parti Québécois en janvier 1973 et ce, en utilisant plusieurs subterfuges. Quelques témoins ont affirmé sans ambages, que selon eux, l'opération est légale parce qu'elle avait été autorisée par les quartiers-généraux de la police à Ottawa.

En soulevant ces objections, Me Lamontagne a fait allusion à cette interprétation des événements disant qu'il s'agit d'un sujet qui n'est pas sans rappeler les fameux procès de Nuremberg. On sait que la défense qui y fut présentée, prétendait que les accusés n'étaient pas coupables parce qu'ils avaient suivi les ordres de leurs supérieurs.

Me Lamontagne a dit qu'il ne savait vraiment pas quel serait le verdict dans le cas de la GRC, mais a prédit que personne ne portera d'accusations contre des membres de la police fédérale qui ont participé à l'opération Ham. Il n'a pas dit pourquoi et comment il en est arrivé à cette conclusion.

Le juge David McDonald a défendu le travail de la commission en rappelant qu'elle a le mandat de faire enquête sur les méthodes de travail de la police afin de recommander des changements, s'il y a lieu. C'est pourquoi, a-t-il indiqué, devons-nous interroger les témoins sur leur compréhension de la loi, et sur leur formation dans divers domaines.

Le procureur de la commission, Me Bruno Pateras, a ajouté que le mandat prévoit aussi la mise au jour de la fréquence et de la portée des méthodes de travail qui peuvent être jugées douteuses.

Le juge McDonald a précisé que la commission avait apprécié les réponses, parfois "candides" des témoins, et a déclaré qu'il osait croire que les membres de la GRC ont assez de force de caractère pour répondre publiquement aux questions.

Les objections soulevées par Me Lamontagne sont survenues alors que Me Guy Gilbert, l'un des commissaires, cherchait à savoir si le sergent Gérard Bpucher avait déjà entendu parler du principe voulant que "la fin ne justifie pas les moyens".

Le sergent Boucher avait expliqué plus tôt qu'il avait aidé ses confrères du service de sécurité à Montréal, à faire sauter les serrures, pour permettre à la police de mettre les pieds aux Messageries dynamiques, où se trouvaient les listes de membres du Parti québécois.

Il a expliqué qu'il croyait que c'était une opération légale puisque ses supérieurs l'avait approuvée.

Il a avoué qu'il s'était posé des questions sur la légalité de ses gestes, mais toujours, ses supérieurs l'avaient rassuré.

Pour sa part, le sergent Dale Boire qui fut l'un des policiers qui ont participé à l'opération Ham, a fait écho aux propos de son collègue. Pour lui, tout comme pour d'autres, déjà entendus devant la commission McDonald, l'opération Ham n'était pas illéglale puisque les quartiers généraux l'avait approuvée.

Il a expliqué que le quartier général a probablement autorisé l'opération en donnant un coup de téléphone à son supérieur, puisque la commission n'a pas encore trouvé un document autorisant l'opération comme telle. Il existe des messages et des approbations pour chaque étape visant la préparation de Ham, et d'autres documents, à la suite de l'opération, mais rien pour le moment qui soit une autorisation officielle.

Le sergent Boire tout en admettant qu'il n'avait pas suivi de cours portant sur le code criminel depuis plusieurs années, a indiqué que selon lui, voler et emprunter quelque chose sans la permission du propriétaire, sont deux choses différentes.

Par ailleurs, Ken Burnett a expliqué sa participation dans l'opération Ham, en ce qui a trait à l'obtention des rubans d'ordinateur sur lesquels étaient emmagasinées les listes de membres du Parti québécois.

M. Burnett était jusqu'à tout récemment directeur des services de données de la Commission de lutte contre l'inflation à Ottawa et en 1973, lors de l'opération Ham, il était employé civil de la GRC.

M. Burnett a agi en tant que conseiller auprès des policiers de la GRC afin de permettre que les rubans soient copiés ailleurs, dans un autre centre d'information, afin de connaître les noms des militants du Parti québécois.

"C'est vous qui êtes responsables d'assurer la confidentialité des renseignements contenus dans les ordinateurs du

Voir page 6 : McDonald

Les journalistes du Soleil rejettent le rapport de médiation

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Après huit mois de grève les journalistes du Soleil, tout en rejetant comme solution globale de règlement de leur conflit les propositions du médiateur, affirment que seule la négociation peut maintenant conduire à une reprise de la publication de ce quotidien de la Vieille capitale.

C'est là la conclusion d'une longue assemblée des journalistes du Soleil qui, hier après-midi, après avoir rejeté dans une proportion de 77% les propositions du médiateur, M. Raymond Leboeuf, ont unanimement décidé de présenter une contre-proposition inspirée à la fois du rapport Leboeuf et des plus récentes propositions patronales et syndicales.

Remis lundi aux parties par le médiateur, le rapport de médiation avait été accepté mardi par la partie patronale qui avait cependant manifesté auparavant les réserves de rigueur en de telles circonstances. Notons qu'au surplus le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, avait déclaré voir dans les propositions Leboeuf la possibilité d'un règlement imminent, et le maire de Québec, M. Jean Pelletier, était également intervenu publiquement pour espérer une reprise de la publication prochaine du Soleil.

Hier c'était au tour des journalistes et des employés de soutien de la rédaction à se prononcer. C'est non sans dénoncer les interventions du ministre du Travail et du maire de Québec perçues comme étant des pressions que les deux groupes de syndiqués ont rejeté le rapport de médiation: 66 voix contre 20 dans le cas des journalistes, et 24 voix contre une seule et une abstention dans le cas des employés de soutien.

Dans le cas des journalistes, le rapport Leboeuf fut jugé insatisfaisant à plusieurs égards. En premier lieu on a fait valoir le fait qu'il devait être pris comme un tout, ce qui obligeait à en rejeter les parties qui faisaient avancer le débat. Implicitement, le comité de négociation comme l'exécutif du syndicat reconnaissent que tout n'est pas à rejeter dans ce rapport.

En fait ce que veulent tenter de réaliser les journalistes, c'est justement ce que ne parmettait pas la formule d'un rapport de médiation qui est à prendre ou à laisser dans sa totalité. Et affirme l'exécutif, le médiateur qui fut rencontré mardi, est d'accord à continuer à exercer son rôle et à transmettre à la partie patronale la contre-proposition que d'ici deux ou trois jours on entend soumettre.

Parmi les aspects jugés insatisfaisants, notons de manière générale certaines concessions faites aux syndicats qui perdent tout sens à la lumière de trop nombreuses exceptions. C'est le cas pour le processus de grief et le plancher d'emploi par exemple, ou encore le fonctionnement du comité paritaire que les journalistes voyaient comme un mécanisme pour solutionner les conflits avant l'étape du grief. Il y a également la question salariale où pour des situations semblables on offre $25 de moins par semaine au Soleil comparativement à la Presse, cela sans compter les primes qui gonflent au quotidien montréalais les salaires des journalistes.

Au chapitre des collaborateurs et des pigistes, de la collaboration et de la propriété des textes, on reproche au médiateur de ne pas avoir tenu compte des "dispositions anticoncentrations" en vigueur dans d'autres quotidiens, lesquelles dispositions visent à mettre en échec l'uniformisation de l'information à travers les quotidiens québécois, souligne le syndicat. Quant aux clauses touchant l'aspect professionnel du travail on juge que le médiateur n'a fait que reprendre le texte patronal.

C'est donc ces points qui sont dénoncés, qui devraient faire l'objet de contre-propositions à la partie patronale. Mais alors que quelques journalistes ont fait valoir la possibilité qu'après avoir accepté le rapport du médiateur la partie patronale refuse de discuter d'une contre-proposition, la majorité des journalistes a plutôt retenu qu'après huit mois de grève qu'il n'était pas question de "rentrer à genoux".

On a souligné qu'il était évident après l'acceptation du rapport par la partie patronale, après les pressions exercées par le ministre du Travail et le maire de Québec, après le règlement des conflits dans les quotidiens de Montréal les journalistes du Soleil passeraient pour "les gros méchants". Cependant l'échec de la médiation n'implique pas l'abandon des autres recours, et croit-on en premier lieu celui de la négociation. Après huit mois de grève, c'est maintenant que l'effet de la grève comme moyen de pression économique sur l'employeur pourra faire effet.

aujourd'hui

À 8 h 30 à l'hôtel Regence Hyatt, journée de sécurité organisée par la Ligue de sécurité du Québec. Conférenciers: MM. Charles Moreau, directeur du Bureau d'assurance du Canada, et Robert de Coster, président de la Régie d'assurance automobile du Québec.

●

À 12 h 30 au Château Champlain, M. Jean-Marie Morin, sous-commissaire aux langues officielles du Canada, est conférencier au déjeuner de la Société des traducteurs du Québec.

●

À 13 h 30 au Vélodrome olympique, ouverture du 9ème Salon de la femme de Montréal. Journée spéciale de l'Âge d'or.

●

À 14 h à l'hôtel Sheraton Le Marquis à Hull, rencontre régionale de la Commission de l'unité canadienne.

●

À 16 h à l'hôtel Regence Hyatt, M. Lucien Lessard, ministre des Transports, est conférencier devant les membres de la Ligue de sécurité du Québec.

●

À 18 h 30 à l'hôtel Colonial de Saint-Félicien, M. Pierre Des Marais II, président du Conseil du patronat du Québec, est conférencier au dîner de la Chambre de commerce de Saint-Félicien.

●

À 18 h 45 au Mount Stephen Club, rue Drummond, M. John D. Houlding, président du projet Polar Gas, est conférencier devant l'Association Pipeline longitude '75.

À 19 h à l'hôtel Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, ministre de la Justice, est conférencier au dîner marquant la Semaine des secrétaires.

●

À 20 h à la succursale Notre-Dame de la Bibliothèque de Montréal, soirée d'informations touristiques sur la Grèce. Invitée: Mme Pierrette Champoux.

●

À 20 h au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, soirée-débat sur l'avortement et la contraception, organisée par le groupe des femmes de NDG.

●

À 20 h à l'Université de Montréal, conférences du Dr Hans Selye, président de l'Institut international du stress, et M. Raymond Malesset, fondateur de l'UCPA-France, dans le cadre du 1er symposium québécois du plein-air.

●

À 20 h 30 à l'École polytechnique, conférence organisée dans le cadre du 5ème colloque Augustin-Frigon "L'innovation technologique et les services de santé" par le professeur Jean-Claude Hirel, directeur du Centre national de traitement de Paris.

●

Cliniques de la Croix-Rouge, à **Boucherville**, à l'hôtel de ville, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30; à **Verdun**, à l'hôpital Douglas, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30; à **Rosemère**, au Centre commercial Place Rosemère, de 14 h 30 à 20 h 45.

BOUCHERIE CHEVALINE "SELECT"

Charcuterie - volaille - épicerie fine -

vente de réouverture

3700 Monselet, Montréal-Nord

(COIN BRUXELLES, 2 RUES SUD HENRI-BOURASSA)

Tél.: 321-6550

Y penser c'est bien Y participer c'est mieux

OXFAM

gaieries CRÉSUS

LE TRADITIONNEL RAFFINÉ

LES GALERIES CRÉSUS VOUS FONT ENTREVOIR A DESSEIN UNE PARTIE DE CETTE MAGNIFIQUE COLLECTION "INSIGNIA" DE HICKORY POUR MIEUX VOUS INVITER À VENIR VISITER ET ADMIRER LE 9e ÉTAGE DES GALERIES CRÉSUS QUI A ÉTÉ COMPLÈTEMENT RÉNOVÉ ET REDÉCORÉ AVEC LES MEUBLES, LES TISSUS ET LES COULEURS QUI ILLUSTRENT LA TOUTE DERNIÈRE TENDANCE DU DÉCOR ACTUEL;

7, 8, 9 et 10e ÉTAGES

N.G. VALIQUETTE LTÉE, 510 est, Ste-Catherine • 842-8811

Chaises empilables

neuves

siège et dossier ¼" en bois

cadre tubulaire, émaillé en métal

$7.50

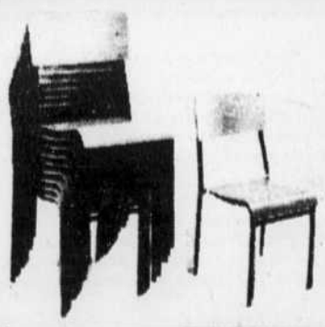

samson

AMEUBLEMENT DE BUREAU

984 boul. Labelle

CHOMEDEY, LAVAL H7V 2B5 334-0600

5867 rue St-Hubert

270-1715-3104

8808 Sherbrooke est 352-0529

PRIX DE L'ENTREPÔT À LAVAL

Chaises empilables

neuves Bras noyer, cadre chromé, dossier et siège cuirette, couleurs assorties.

$12.99 ch.

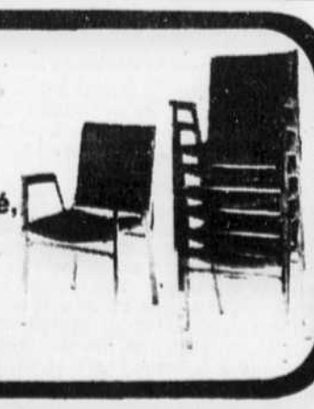

éditorial

Un Robin des Bois inexistant

Pour évaluer les progrès de la "société juste" au cours de la dernière décennie placée sous ce thème, il ne suffit pas de mesurer le nombre de Canadiens qui vivent sous le seuil de pauvreté, d'ailleurs toujours déterminé de façon arbitraire. Tandis que le premier ministre, M. Trudeau, prétendait dernièrement s'en tenir à ce mode de calcul étroit contre l'avis de plusieurs analystes, une nouvelle étude venait rappeler opportunément que sa promesse de 1968 ne visait pas seulement à relever le niveau de vie de l'ensemble de la population, mais explicitement, à assurer une redistribution plus équitable des richesses du pays, au profit des plus pauvres de ses citoyens.

La rhétorique qui a entouré les politiques budgétaires et la révision des législations sociales des années soixante-dix a presque toujours inclus des promesses d'amélioration du statut des plus défavorisés, constate M. Irwin Gillespie, l'un des experts les mieux connus en la matière, qui vient de publier pour le compte de l'Institut de recherche C.D. Howe, une étude sur les effets des politiques fédérales sur la distribution des revenus au Canada. Après de nombreux autres, mais avec des modes de calcul plus précis encore, M. Gillespie conclut de façon tranchante que le gouvernement fédéral n'a su, d'aucune façon, être le Robin des Bois que ses propres discours exaltaient.

Plus encore, il tend lui aussi à établir que plusieurs mesures gouvernementales, présentées sous couvert d'équité, ont en fait contribué à l'élargissement des écarts de revenus, déjà fort considérables, entre les groupes pauvres et riches.

Le cinquième le plus pauvre de la population ne se partageait que 4% du revenu disponible total au Canada en 1975, alors que le cinquième le plus riche se partageait 42.6%, selon Statistique Canada, et la situation du cinquième le plus pauvre est une détérioration par rapport au 4.4% du revenu qu'il avait en 1965. À la lumière des recherches de M. Gillespie, il apparaît donc fort possible que ce soient les mesures gouvernementales elles-mêmes qui aient en partie causé cette détérioration, contrairement à la thèse courante qui veut que l'action gouvernementale ait au moins empêché une détérioration plus grande.

●

Intitulée "En quête de Robin des Bois", l'étude passe en revue les principaux budgets fédéraux depuis 1970, et leurs mesures de réforme fiscale pour établir à l'aide d'un indice précis qu'elles ont surtout profité aux familles à revenu moyen et aux familles à revenus très élevés. Les déductions, exemptions et réductions d'impôt, et même les crédits d'impôt, dit-il avec plusieurs autres économistes, ne sauraient profiter à ceux qui ne paient que très peu ou pas d'impôts à cause de leur grande pauvreté.

Comme on croit généralement que les mesures spéciales d'assistance ont pour leur part des qualités redistributives, là aussi les mythes commencent à tomber en lambeaux. À partir de calculs semblables, M. Gillespie étudie particulièrement le régime révisé d'assurance-chômage pour conclure qu'il a apporté des bénéfices aux familles à revenu moyen ou moyen-faible aux dépens des familles plus riches, mais rien ou presque aux familles les plus pauvres.

Avec des mesures moins savantes, le Conseil national du bien-être social (organisme consultatif du ministère de la Santé et du Bien-être) démontrait lui-même au début de ce mois que les travailleurs à faible revenu sont ceux qui paient le plus pour recevoir le moins de protection du régime d'assurance-chômage. Les primes sont les mêmes, la déduction d'impôt leur rapporte moins et les prestations sont moins élevées, advenant le chômage.

Le Conseil économique du Canada, qui a publié lui aussi à la fin de mars une étude sur les effets redistributifs du régime canadien de sécurité sociale, s'en est pris également au système d'assurance-chômage, le moins équitable de tous dit-il, même après la révision de 1972. Les contributions à ce régime ont tendance à augmenter pour les familles les plus pauvres tandis que leurs bénéfices diminuent, constate-t-on, et il en irait de même pour les allocations familiales.

Il n'y a pas que le gouvernement fédéral qui subisse des critiques dans cette avalanche d'études toutes fortement convergentes, mais aussi bien les provinces. Ainsi les régimes de Pensions du Canada et de Rentes du Québec, en plafonnant les contributions, favorisent les contribuables à revenu moyen ou supérieur. Et la plupart des régimes d'assurance-maladie des provinces, démontre clairement le Conseil national du bien-être social, en plafonnant eux aussi les primes ou cotisations, coûtent proportionnellement plus cher aux pauvres qu'aux riches.

●

Pour un gouvernement, la première conclusion à tirer de ces études est de se donner les instruments pour évaluer les effets redistributifs de ses politiques fiscales et sociales avant de les adopter, suggère M. Gillespie. Encore voudrait-on être certain que la conviction des gouvernements dépasse les beaux discours à ce chapitre.

Car rien n'est plus désespérant que l'histoire des tentatives avortées de réforme fondamentale dans ce secteur. M. Gillespie rappelle avec quelque scepticisme que la seule ombre de Robin des Bois au cours des dernières années fut celle de l'ex-ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde, qui proposait en 1973 dans un livre orange sur la sécurité sociale au Canada un modeste programme de soutien et de supplément de revenu, prélude à un régime plus complet de revenu minimum garanti.

Le débat fédéral-provincial des mois et des années suivantes devait aboutir à un point mort, en 1976. Et si l'on comprend bien les déclarations récentes du ministre qui a succédé à M. Lalonde, Mme Monique Bégin, qui avait tenté de reprendre le projet dès son arrivée au ministère, le dialogue avec les provinces a avorté de nouveau, aussitôt commencé. Le gouvernement fédéral, répète-t-elle maintenant, se prépare à faire cavalier seul.

Il agirait sélectivement auprès des travailleurs à faible revenu, parents seuls et chômeurs ayant atteint l'âge de la pré-retraite, en proposant vraisemblablement un système de crédit d'impôt remboursable. Pour les familles qui ne paient pas d'impôt, ce crédit deviendrait une prestation.

A défaut de véritable système de revenu annuel garanti, cette mesure est jugée progressiste par la plupart des organismes intéressés au problème, même si elle reste partielle. Mais on peut souligner que le ministre en parlait déjà au début de novembre dernier et qu'on n'en trouve pas la moindre trace dans le plus récent budget.

●

Le moins que l'on puisse dire c'est que l'ensemble de ce problème ne semble éveiller de feu sacré ni à Ottawa ni dans les capitales provinciales et qu'il ne risque pas, malgré la tendance à faire le bilan des promesses de 1968, de devenir un grand thème électoral. Il reste à espérer, tout au moins, que le gouvernement ait la décence d'oublier, durant la campagne, les fausses prétentions à la réussite à ce chapitre.

Lise BISSONNETTE

L'inadéquation de la balle au camp

Le cercle vicieux dans lequel se sont engagées les relations américano-soviétiques n'a jamais été aussi flagrant que ces derniers jours et on peut difficilement imaginer que les améliorations d'"atmosphère" ramenées par Cyrus Vance de Moscou soient plus fiables qu'une prévision météorologique.

En fait, ces relations bilatérales, naguère contenues dans le concept de "détente", sont arrivées à un noeud de paradoxe qui fait que pour progresser dans un concept, il faut en sortir. Ces relations sont conditionnées par un ensemble de facteurs tant américains que soviétiques qui, pour le jeu dit d'action-réaction, trouvent une fausse apparence d'évolution alors qu'il s'agit d'une course à pied sur un tapis roulant.

De ces facteurs, il faut retenir en premier lieu ceux qui nous sont le plus proches, c'est-à-dire les éléments d'appréciation proprement américains, la contrepartie soviétique, nécessairement moins bien connue, se limitant pour l'heure aux déclarations officielles. Ce faisant, on court le risque de minimiser la part soviétique assumée dans le blocage; mais ce risque est minime compte tenu du fait que c'est la continuité qui est la règle générale dans l'attitude soviétique vis-à-vis du monde extérieur en général et de Washington en particulier; d'autant plus que l'appareil gouvernant au Kremlin, compte tenu de l'âge moyen des hommes en place et de l'état de santé précaire du numéro un soviétique, n'est pas de nature à favoriser les changements de cap et les remises en question spectaculaires. A ce jour, le monde extérieur ignore tout des mécanismes de changement — si jamais il y en a un bien précis — et on est en droit de supposer que la relève au "sommet" se déclenche par ordre naturel de mortalité.

Ces facteurs américains, donc, tiennent pratiquement tous dans Jimmy Carter, aussi bien dans sa personne que dans la qualité de ses rapports avec le Congrès, dans son équipe de collaborateurs immédiats que dans l'image qu'il projette lui-même sur le monde extérieur, en particulier dans les pays amis et alliés. Ce qui, en schématisant, fait des relations américano-soviétiques une inadéquation, en ce sens que la continuité soviétique elle-même, qui prétend exiger de la partie adverse une égale cohésion, contribue à perpétuer sinon à dramatiser l'impasse. Fonctionnant à la manière d'un robot qui ne peut faire que ce que sa programmation lui impose, le Kremlin risque à terme non pas d'amener l'assouplissement réclamé mais de décourager l'Administration américaine. Ce qui, par le fait même, signifiera la victoire de cette aile qui n'a jamais cessé de préconiser la ligne dure envers Moscou et qui n'a jamais vu rien d'autre qu'une vaste duperie dans ladite détente.

●

La discordance découle ainsi du fait que Washington fonctionne de manière "liée", ce fameux "linkage" qui conditionne un compromis américain éventuel dans un dossier précis à un geste conciliant soviétique dans un autre dossier, alors que Moscou s'en tient à sa problématique du cas-par-cas perçue ici comme une "détente sélective". Il faut croire que M. Vance, négociateur chevronné et moins porté sur la théorie que son collègue Brzezinski aussi redoutable que gênant pour un secrétaire d'État, est entré dans la stratégie soviétique à son récent voyage à Moscou. Peut-être en d'autres temps son optimisme délibérément affiché aurait-il eu meilleur écho aux États-Unis, mais le Congrès est peu sensible aujourd'hui aux mouvements des nuages dans le ciel; au point de pouvoir dire qu'un tel résultat volatil est plus nocif à la cause présidentielle qu'un véritable échec déclaré.

Faut-il aussi remarquer que le discours de M. Brejnev, mardi, devant les Jeunesses communistes réunies en congrès, n'était pas pour aider! Proclamant les bienfaits de la "détente" à un moment où cette seule prétention soviétique accrédite la thèse que cette "détente" est précisément un leurre, le numéro un soviétique s'est répandu en détails sur un thème qui n'est pas au coeur du débat, à savoir le désarmement, alors que sur le thème précis de la limitation il n'a rien apporté de neuf. Qui plus est, il a prétendu répondre à Washington en se contentant de brasser du vent. La réponse du président Carter a été immédiate et des plus sèches: "La déclaration de Brejnev concernant la bombe à neutrons n'a absolument aucune signification."

Dans la courte réponse de M. Carter, on relève d'ailleurs à deux reprises un bout de phrase qui dit assez son degré d'agacement: "Les Soviétiques savent", a-t-il commencé, "et il (Brejnev) le sait", a-t-il fini. Les Soviétiques savent et M. Brejnev sait que la bombe N, qu'elle soit ou non technologiquement dépassée, est conçue pour compenser la supériorité soviétique dans les blindés; de ce fait, quand le numéro un soviétique, comme tournant en dérision la décision de M. Carter de surseoir à la fabrication de la bombe N, s'engage à surseoir lui aussi à la fabrication du même engin, le côté dérisoire de la proposition soviétique apparaît dans toute sa clarté. Si les Soviétiques pensent avoir mis la balle dans le camp américain — on se rappellera que M. Carter avait lié sa décision finale à une éventuelle modération soviétique — ils n'ont réussi qu'à provoquer: non seulement le chef de la Maison-Blanche a-t-il opposé une fin de non-recevoir à la creuse promesse de Léonide Brejnev, mais encore, en ces quelques courtes phrases, il a glissé une menace plutôt inquiétante. Ainsi, confirmation a été donnée que le mois prochain, les alliés de l'OTAN s'engageront dans un vaste programme de renforcement et, faut-il relever, ce renforcement passera par "d'autres moyens" que la bombe N! Comme par hasard, on apprenait au même moment que les alliés atlantiques "travaillaient" sur les fameux missiles dits de "croisière" et qu'Américains et Européens fabriqueraient en commun des batteries de fusées de douze pièces, chaque unité portant une charge de 500 kilos à 40 kilomètres: un raffinement technologique des "orgues de Staline" dont les Soviétiques connaissent bien l'efficacité...

Si le message n'était pas assez clair, à un Brejnev revenant de parader sur la frontière chinoise un autre sujet d'énervement a été fourni dès hier! Parlant de la sécurité sur les lignes sino-soviétiques, M. Brejnev avait lancé mardi: "Camarades, je peux vous affirmer que les frontières de la patrie sont dûment protégées contre toute surprise". Mercredi, il apprenait que M. Brzezinski — et non, par exemple, M. Vance — irait en Chine où, du 20 au 23 mai, il tenterait de faire revivre l'esprit du communiqué de Shanghai...

●

Ce que Moscou n'a apparemment pas compris, et si elle l'a compris elle est incapable de s'y adapter, c'est que le principal danger pour le chef de la Maison-Blanche ne tient pas dans les avatars d'une présumée "détente" mais réside dans le sourd affrontement entre l'Exécutif et le Législatif américains. Et qu'en attendant un changement naturel au Kremlin, grande est la tentation pour l'Administration de remonter la côte en jouant dur avec Moscou. Au cas-par-cas souhaité par Brejnev, ce serait le coup-pour-coup de Brzezinski.

Georges VIGNY

L'ACTUALITÉ

Un syndicalisme sous le vent d'Est

Le congrès de la Fédération syndicale mondiale, qui s'est achevé samedi à Prague a, jour après jour, balayé toute illusion. En dépit de leurs proclamations de foi dans la coexistence pacifique, les pays de l'Est se replient sur eux-mêmes.

Pour eux, le socialisme tel qu'ils l'entendent reste toujours la loi suprême. Il est inattaquable, car, selon le mot de M. Gaspar, président des syndicats hongrois, "on ne peut demander au soleil levant de nous donner la chaleur du midi". Et tous les mouvements syndicaux doivent lutter contre la "bombe à neutrons", ainsi que l'a dit avec force son collègue soviétique, M. Chibaev, appel inlassablement repris par les délégués venus de tous les horizons.

La C.G.T. avait tenté une ouverture sans en marchander le prix: elle se dégage de manière spectaculaire en renonçant au secrétariat général, qu'elle détenait depuis la création de l'Internationale syndicale il y a un tiers de siècle.

Instantanément, la centrale française s'est retrouvée isolée. Elle n'a recueilli pour unique soutien déclaré que celui de la C.G.I.L., sa soeur italienne. Or, celle-ci n'était présente qu'à titre d'observateur, puisqu'elle a rompu ses dernières attaches avec la F.S.M., qu'elle estime incapable de toute transformation interne.

Cette rechute dans les ornières de la politique des blocs a fait apparaître que les Soviétiques ne s'intéressent guère pour le moment à l'Europe occidentale. Seuls leur importent les pays en voie de développement en Afrique et en Amérique du Sud. Vue de Moscou, la restructuration du syndicalisme international n'a guère d'autre sens. Coûte que coûte, la F.S.M. doit s'emparer des dépouilles d'une Confédération internationale des syndicats libres discréditée dans le tiers monde par ses relations avec l'"impérialisme américain" et de celles d'une C.M.T. (ex-Internationale chrétienne), laissée exsangue après son hémorragie européenne.

Pourtant, c'est en Europe occidentale que le mouvement ouvrier international a les meilleures chances de retrouver un second souffle. D'une part, parce que l'efficacité, face à la dépression économique et à l'emprise des transnationales, réside aujourd'hui dans des regroupements syndicaux circonscrits par région, par continent ou demi-continent. C'est la voie qu'ont choisie les pays arabes en créant la CISA et celle qu'a suivie l'Afrique avec l'OUSA. C'est celle que s'efforce de tracer la Confédération européenne des syndicats. Le jour n'est peut-être pas éloigné où celle-ci accueillera la totalité des syndicats italiens, français, espagnols et portugais. Mais l'arrivée de syndicats où les militants communistes sont nombreux ne menacera-t-elle pas sa cohésion? Du courant d'idées à la création d'une "tendance" le pas est aisé à franchir. Un certain affrontement peut survenir entre les conceptions syndicales des Latins et celles des Nordistes, entre les perspectives révolutionnaires des uns et les pratiques social-démocrates des autres.

En attendant, à Prague, le vent d'Est a plus que jamais soufflé.

(Le Monde)

la parole du jour

"Malheur à ceux qui ajoutent maison à maison et joignent champ à champ, au point de prendre toute la place et de rester les seuls habitants du pays" — Isaïe 5,8.

"Si quelqu'un ne commet pas d'écart de langage, c'est un homme parfait: il est capable de refréner tout son corps. Quand nous mettons aux chevaux un mors dans la bouche pour nous en faire obéir, nous dirigeons tout leur corps... Bêtes sauvages et oiseaux, reptiles et animaux marins de tout genre sont domptés et ont été domptés par l'homme. La langue, au contraire, personne ne peut la dompter: c'est un fléau sans repos." — Epître de Jacques 3, 2-8 (entre 50 et 60 après JC)

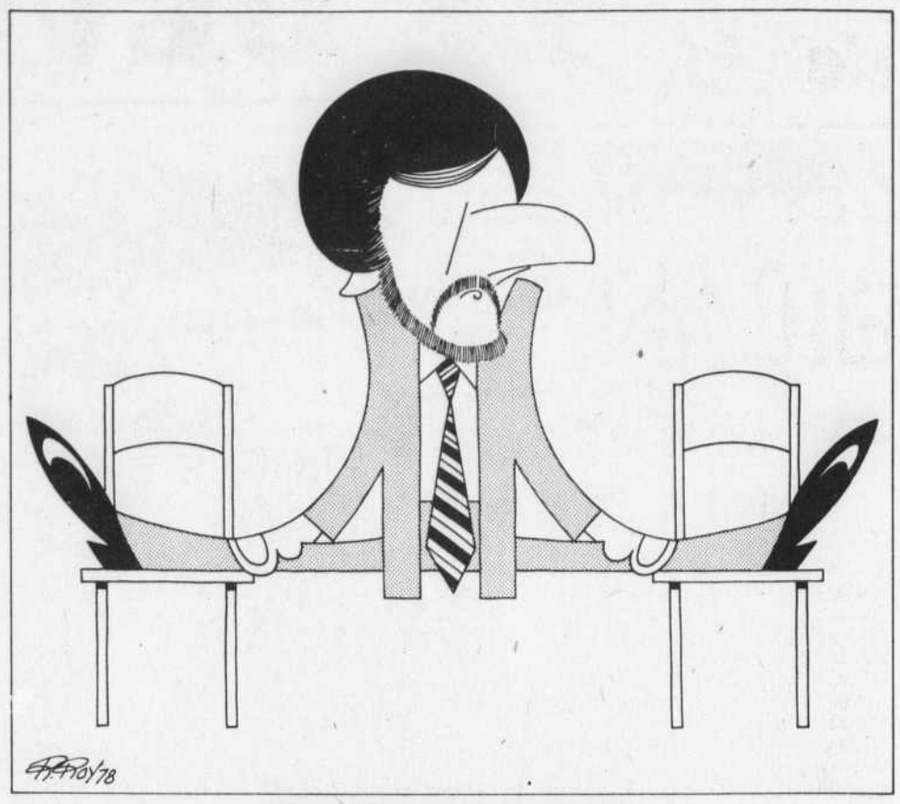

Biron, l'homme du centre...

lettres au DEVOIR

Des pronostics poétiques

C'était quelques jours après l'annonce de la venue de Claude Ryan dans la course au leadership du PLQ. Quelques centaines d'invités avaient été réunis pour célébrer, à la Bibliothèque Nationale, rue St-Denis, le lancement du centenaire de Lionel Groulx, historien.

Comme il se doit, à la fin de cette cérémonie qui réunissait les plus célèbres représentants des cercles nationalistes montréalais, on prit un verre et on discuta politique. Dans un coin, mon attention fut attirée par une voix aiguë qui ne pouvait passer inaperçue: c'était celle du poète Gaston Miron qui proclamait bien haut à son petit cercle de connaisseurs qu'il connaissait lui, très bien les gens de l'establishment libéral de Québec, qu'ils étaient tous derrière Garneau, que Ryan allait manger une claque et qu'on allait s'en débarrasser d'une pichenotte.

Les poètes ont des antennes, me disais-je en revenant vers Québec le lendemain. Miron avait peut-être vu juste. Et je me trouvais bien naïf d'avoir, quelques semaines plus tôt, adhéré au PLQ, délaissant ainsi une neutralité politique somme toute assez confortable. Mais la conjoncture historique aidant, mon opposition de plus en plus nette avec l'essentiel du projet péquiste et surtout la venue de M. Ryan m'ont réconcilié avec mon engagement.

Ayant pris ma modeste part dans la campagne, je dois dire que ce que j'ai vu dément absolument les noirs pronostics de M. Miron.

J'ai vu les locaux vétustes de l'Action catholique de Québec s'animer peu à peu. Des gens discrets, désintéressés s'offrir généreusement pour des tâches souvent ingrates. J'ai vu la sobriété matérielle d'un secrétariat économisant de façon presque exagérée les crayons, le papier, les photocopies. Rien d'autre que la ferveur pouvait expliquer ce déploiement d'énergies. Et au soir de la victoire, j'ai vu des larmes de joie semblables à celles qu'on avait vues un certain soir de novembre 1976. J'ai alors été témoin du bonheur qui vient aux gens contents de se retrouver ensemble après avoir travaillé fidèlement pour quelqu'un en qui ils croyaient.

Ce phénomène s'inscrit peut-être dans un mouvement de réhabilitation de nos institutions politiques et il faut sans doute reconnaître que le PQ l'a accéléré. Mais désormais, il n'en a plus le monopole. "En élisant Claude Ryan à la direction du Parti, les Libéraux ont accompli à leur manière une révolution culturelle" conclut Michel Roy au lendemain de la victoire. Cela fera sans doute tiquer certains péquistes et n'empêchera jamais Gaston Miron et son cercle de continuer à mépriser maladivement tous ceux qui pratiquent autrement qu'eux le culte de la liberté. Cela hélas, relève aussi de l'irréversible "québécitude".

Claude POULIN
Sillery, Comté de Jean-Talon,
le 21 avril 1978.

Robert Bourassa a su garder son sang-froid

M. le directeur,

Dans sa lettre du 22 avril 1978 (Quel a été le comportement de Robert Bourassa en 1970?), Jacques Benjamin rejette de façon cavalière la thèse que nous exposons dans notre livre "De Bourassa à Lévesque" en ce qui concerne le comportement du premier pendant la crise d'octobre 1970. Il prétend qu'elle contredit une autre "thèse", celle de Jacques Lacoursière, présentée dans "Alarme Citoyens". Or, si Benjamin affirme avoir lu notre livre, il n'est pas aussi certain qu'il ait lu avec la même attention l'analyse de Lacoursière. Ce dernier, selon Benjamin, soutient que Bourassa "s'est effondré" pendant la crise. Pourtant, à l'exception d'une conversation, certes bizarre, entre Bourassa et Guy Joron, survenue quelques heures avant que le gouvernement du Québec demande à Ottawa la mise en application de la loi des mesures de guerre — conversation rapportée dans notre livre — rien dans "Alarme Citoyens" ne suggère pareil effondrement de Bourassa. On peut déduire de la lecture du livre de Lacoursière que le comportement de Bourassa a été plutôt curieux.

Là-dessus, nous sommes d'accord. Nous voulions toutefois aller au-delà du mythe pour explorer les mobiles de ce comportement déroutant et en tirer certaines conclusions quant au style de direction de Bourassa.

Benjamin suggère que nous avons cité "trop servilement" des sources appartenant à l'entourage immédiat de Bourassa. Or, nous avons indiqué dans le livre que bien au contraire, nos conclusions se basent sur une série d'interviews avec des personnes dont la plupart échappaient à l'entourage immédiat du premier ministre Bourassa: une demi-douzaine de ministres, des intimes de Pierre Laporte et quelques fonctionnaires en contact régulier avec Bourassa pendant la crise. La plupart d'entre eux ont préféré garder l'anonymat mais quelques-uns ont accepté de s'exprimer publiquement dans le cadre de l'émission "The October Crisis", présentée en 1975 au réseau anglais de Radio-Canada (et à laquelle l'un d'entre nous a participé comme recherchiste). Parmi ceux qui ont raconté leurs souvenirs lors de cette émission, figuraient Me Michel Côté, à l'époque chef du contentieux de la ville de Montréal, René Gagnon, chef de cabinet de Pierre Laporte, et Maurice Saint-Pierre, directeur de la Sûreté du Québec en 1970. L'impression générale qui se dégage de leurs témoignages est que Robert Bourassa a su garder son sang-froid durant la crise, ce qui fut loin d'être le cas de plusieurs de ses ministres. Sur la foi de ces renseignements, nous sommes partis à la recherche d'une explication de sa conduite, et après avoir observé son comportement dans d'autres circonstances, nous sommes arrivés à la conclusion que plus d'une fois pendant la crise, Bourassa avait calculé son "désarroi" pour mieux neutraliser ses adversaires.

Jacques Benjamin est tout à fait libre de rejeter notre thèse, mais avant de clamer que nous nous sommes fait passer un sapin, peut-être serait-il mieux inspiré de "bûcher" davantage un dossier plus complexe qu'il n'y paraît à prime abord.

Don MURRAY,
Vera MURRAY

Montréal, le 24 avril 1978

Un texte mal interprété

M. le directeur,

L'esprit confus et le complexe de persécuté dont sont victimes certaines gens les rendent inaptes à bien écouter, lire et comprendre les propos de leurs interlocuteurs. Pris par une sorte de sentiment de panique, dont la psychanalyse a déjà découvert les mécanismes, ils répondent toujours à côté du sujet de la discussion et avec une agressivité et une attitude émotionnelle qui rendent leurs propos encore plus confus et plus incohérents. Face à ce triste spectacle, leurs interlocuteurs ont tendance à éprouver la même pitié que celle qui nous envahit lorsque nous assistons à une crise d'épilepsie chez une personne.

Et c'est ce même sentiment de pitié que j'ai éprouvé en lisant les répliques à ma lettre du 3 avril dernier.

La lettre de M. Samir Jarjoura publiée le 8 avril a cela d'intéressant qu'elle constitue un très bel exemple de confusion et d'incohérence, bref de cette "épilepsie de l'intellect". Et après lecture de cette prétendue république à ma lettre du 3 avril, l'on se demande toujours si M. Samir Jarjoura a vraiment lu le texte auquel il prétend répondre. Il en est de même en ce qui concerne la deuxième réplique, celle de M. J. Khoury (LE DEVOIR, 12 avril 78).

Je me suis même dit de deux choses l'une: où M. Samir Jarjoura et M. J. Khoury sont victimes d'une "épilepsie de l'intellect" ou ils ne sont pas intellectuellement capables d'analyser et de commenter un texte.

Je leur donnerais ces simples conseils:

1) Lire attentivement le texte et essayer de le comprendre dans l'esprit de son auteur.

2) L'analyse doit se faire en se référant fidèlement à la forme et au fond du texte.

3) Le commentaire ne peut se faire valablement qu'après avoir non seulement cité fidèlement le passage que l'on veut réfuter, contester ou approuver et l'avoir aussi situé dans son véritable contexte.

Ces règles élémentaires indispensables à l'analyse et au commentaire de texte semblent être totalement ignorées de M. Samir Jarjoura. Non seulement il n'a pas lu attentivement mon texte et donc ne l'a pas compris, mais il se réfère, dans son analyse, à des choses que je n'ai ni écrites, ni insinuées. Enfin, son "commentaire" n'est pas fait à partir de mon texte mais plutôt à partir de ses lubies.

Ma lettre du 3 avril, intitulée "Des propos racistes", est pourtant on ne peut plus claire et concise.

Et pourtant M. Samir Jarjoura pense que j'ai traité M. J. Khoury de raciste uniquement parce que ce dernier n'épouse pas "l'arabisme sous toutes ses formes". Je dénonce un cas flagrant de racisme anti-arabe et voilà que MM. Samir Jarjoura et J. Khoury parlent d'un arabisme dont la définition semble d'ailleurs leur échapper. C'est l'incohérence totale à laquelle vient s'ajouter une confusion (ou malhonnêteté) aussi totale lorsque M. Samir Jarjoura me fait dire que je traite d'antisémite toute personne s'attaquant au sionisme. Cet amalgame entre antisémitisme et anti-sionisme, je le dénonce à chaque occasion y compris dans ma lettre du 3 avril.

Mais cela aussi semble n'avoir pas été lu et compris par M. Samir Jarjoura puisque celui-ci voit dans ma dénonciation de propos racistes anti-arabes un arabisme qui a "des odeurs de sionisme et de racisme". Incohérence et confusion dans ses propos mais aussi dans ses attitudes puisque ce même Jarjoura, tout en prenant la défense du raciste Khoury et des Israéliens, n'hésite pas de me traiter de raciste et de sioniste. C'est l'obscurité et la confusion la plus totale. Il n'y a plus rien à comprendre.

Abdelkader BENABDALLAH
Professeur et journaliste
marocain

Montréal, avril 1978

■ *Nous rappelons à nos lecteurs que les lettres adressées à cette rubrique doivent être signées et comporter, de manière lisible, les noms, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes. L'adresse et le numéro de téléphone ne sont pas destinés à la publication.*

LE DEVOIR
Fondé par Henri Bourassa
le 10 janvier 1910
Directeur intérimaire et rédacteur en chef: Michel Roy
Rédacteur en chef adjoint: Georges Vigny
Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Laignon
Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $60 par année; six mois: $33; trois mois $21. À l'étranger: $65 par année; six mois: $36; trois mois: $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées **des événements** **des hommes**

L'assemblée annuelle de l'Imprimerie populaire limitée, le 26-IV-1978

BILAN 1977 du DEVOIR

— Le message du président du conseil d'administration, Me Denys Pelletier

Les événements marquants de 1977 sur lesquels je vais vous faire rapport sont les suivants:

Le 8 juillet 1977, la direction signe avec l'association des publicitaires du Devoir, une convention collective se terminant le 31 décembre 1978. Cette convention comporte 22 articles et 13 pages.

Le 28 novembre 1977, la direction signe, avec le syndicat de la rédaction du journal LE DEVOIR, (CSN) une convention collective se terminant le 31 décembre 1978. Cette convention comporte 33 chapitres, 55 pages et 6 annexes.

Le 14 décembre 1977, la direction signe, avec le syndicat national des employés du DEVOIR, C.S.D., une convention collective se terminant le 31 décembre 1979. Cette convention comporte 19 chapitres, 39 pages et 4 annexes. Fait à souligner, cette convention a été signée avant l'expiration de la convention précédente.

Le 29 décembre 1977, la direction signe, avec le syndicat de l'industrie du journal du Québec, C.S.N., une convention collective qui se termine le 31 décembre 1979. Cette convention comporte 14 chapitres, 13 pages et 1 annexe. Il est à nouveau à souligner que cette nouvelle convention a été signée avant l'expiration de la précédente.

Le 7 novembre 1977, M. Ryan, alors directeur du journal, après réflexion et après entre autres une consultation avec les membres du conseil d'administration et les fiduciaires, annonce sa décision de ne pas entrer alors dans la vie politique et de demeurer pour le moment au DEVOIR.

Le 6 octobre 1977, début de la grève de La Presse et du Montréal-Matin, ce qui a suscité un certain vide d'information puis une grande demande de la part des annonceurs. La direction et la personnel du journal ont dû, dès lors, prendre les bouchées doubles pour faire face à la demande et à l'accroissement du tirage.

Le 4 avril 1977, après une longue renégociation, le contrat d'impression du journal par l'Imprimerie Dumont, qui n'avait subi aucune revision depuis 1967, est revisé. Le coût d'impression passe d'une moyenne de 11c l'unité à 12.5c.

Je voudrais ici faire quelques brèves remarques sur les états financiers dont vous avez déjà copie (Voir bilan).

Les profits avant impôts sont de l'ordre de $250,000., en regard d'une perte, l'an dernier, de $32,000.

En fin d'année, certains chiffres qui apparaissent au bilan sont largement affectés par l'augmentation du tirage et de la publicité, suite à la grève de La Presse, et il est à souligner en particulier:

— Les comptes recevables qui sont passés de $567,000.00 à $1,200,000.00.

— Le coût des impressions qui est passé de $1,303,000.00 à $2,035,000.00.

— Les comptes à payer qui sont passés de $331,000.00 à $654,000.00.

Les revenus d'abonnements sont passés de $802,000 à $912,000, soit une augmentation de près de 13%, qui est largement due à l'augmentation des tarifs d'abonnement, car le nombre des abonnés reste relativement stable.

Par contre, les revenus de vente, aux dépositaires ou aux kiosques à journaux, sont passés de $570,000 à $954,000, soit une augmentation de plus de 65%.

Les revenus d'annonces sont passés de $1,905,000 à $3,048,000, soit une augmentation de 60%.

Ces variations considérables dans la plupart des chiffres sont dues, en grande partie, à l'augmentation de la publicité et du tirage, par suite de la grève de La Presse, mais il faut se rappeler qu'avant le début de cette grève le tirage du journal avait connu une augmentation sensible par rapport au niveau de l'année précédente.

En conclusion, 1977 a donc été une année fort active pour le journal LE DEVOIR, ce qui a permis:

— La consolidation de la situation nette et limpide sur le plan du bilan;

— L'établissement d'une situation de relations de travail satisfaisante;

Ces bons résultats ne devraient cependant pas nous laisser emporter par un optimisme sans réserve, car tout d'abord, le profit n'est que de 5.1% du chiffre total des revenus et une variation, ne serait-ce que de 2% dans les revenus et dans les dépenses, pourrait faire disparaître complètement ce profit. De plus, la direction du journal doit s'attaquer bientôt à une nouvelle ronde de négociations de conventions collectives, alors que la situation dans les autres journaux semblait revenir à la normale obligerait LE DEVOIR à un réajustement majeur.

Je veux ici rendre un hommage particulier aux qualités d'éditorialiste et d'administrateur de Claude Ryan, qui, lors de son départ, nous a laissé un journal d'une excellente réputation, qui presque, chaque année, a mérité des prix d'excellence journalistique et dont la cote de lecture et d'influence a atteint un sommet inégalé.

Il nous a laissé une organisation bien en ordre et dont tous les rouages fonctionnent de manière satisfaisante. Il nous a laissé une compagnie en meilleure santé financière que ce ne l'était quand il l'avait prise.

De tout ceci, il faut remercier Claude Ryan pour la somme colossale de travail qu'il a fournie, sans égard à sa rémunération financière, qu'il a toujours voulu garder à un niveau qui soit plus axé sur la capacité de payer du journal que sur la valeur intrinsèque du directeur.

Je déborderai le cadre chronologique de 1977, pour vous faire part d'événements qui sont survenus en 1978. Ce faisant, je voudrais essayer de mettre un terme, si possible, à des rumeurs et à des suppositions sans fondement.

Le départ de Claude Ryan

Le 9 janvier 1978, M. Ryan me remet une lettre de démission formelle, par laquelle il démissionne de son poste de membre du conseil d'administration, de son poste de directeur et demande à ce que les procédures nécessaires soient entamées pour l'autoriser à se démettre de sa charge de l'un des fiduciaires de la Première Fiducie constituée par Henri Bourassa en 1928.

Ce même jour, le conseil d'administration, convoqué d'urgence, est saisi pour la première fois de la question de la succession.

Après délibérations, le conseil d'administration demande à M. Michel Roy, qui accepte, d'agir comme directeur par intérim, constitue un comité exécutif composé de MM. Roy, Larocque, St-Pierre, Cousineau et Pelletier pour assister le directeur intérimaire dans sa nouvelle fonction administrative.

Par la même occasion, le conseil confirme M. Bernard Larocque dans ses fonctions de la trésorerie.

Le 11 janvier 1978, la requête présentée par M. Ryan à la Cour supérieure, pour être autorisé à démissionner de son poste de fiduciaire, est accueillie. Le 12 janvier 1978, M. Ryan démissionne de son poste de fiduciaire et sa démission est par la suite acceptée par le Conseil d'administration et les fiduciaires de la Première Fidéicommis qui sont demeurés en fonctions.

Distinction entre le directeur et le directeur par intérim

Essentiellement, cette distinction se situe dans quatre domaines particuliers:

— Le corps par qui il est nommé:

Le directeur est nommé par une assemblée conjointe alors que le directeur par intérim est nommé par le conseil d'administration seul.

— Le terme d'office:

Le directeur est nommé sans terme d'office particulier ou précis alors que le directeur par intérim, comme l'appellation l'indique, est nommé jusqu'à ce qu'un remplaçant lui soit trouvé, ou qu'il soit lui même titularisé.

— Le droit de vote:

Le directeur par intérim ne peut exercer le droit de vote que pour les actions qu'il possède en son nom propre, alors que le directeur, en plus d'exercer ce même droit de vote, exerce d'office le droit de vote des actions qui ont été consignées dans le Premier fidéicommis.

— L'autorité qu'il peut exercer:

Le directeur par intérim étant nommé par le conseil d'administration est responsable vis-à-vis de ce dernier, alors que le directeur, exerçant le droit de vote des actions du Premier fidéicommis, élit le conseil d'administration en même temps qu'il est un officier de la compagnie.

— Entente avec Michel Roy:

Lors de la nomination de M. Michel Roy au poste de directeur par intérim, il a été bien entendu entre lui et les membres du conseil d'administration que cette nomination n'était ni une promesse au droit de succéder à M. Ryan, ni un empêchement à cette succession.

— Les actionnaires de l'Imprimerie Populaire Limitée

Le capital de la compagnie comporte 7,000 actions. 5,321 sont émises et détenues par les actionnaires. Les autres demeurent dans le trésor et n'ont pas droit de vote. Elles pourraient en temps et lieu être émises sur résolution du conseil d'administration. En conséquence, à cette assemblée-ci, 5,321 votes peuvent être exercés.

Ces actions sont détenues et réparties comme suit:

— Le Premier fidéicommis constitué par Henri Bourassa détient 3,521 actions, soit un peu plus de 66% des actions ayant actuellement droit de vote.

— Le Deuxième Fidéicommis détient 26 actions, soit environ 0.5% des actions délibérantes.

Le solde, soit 1,774 actions, est détenu par le public et les administrateurs, ce qui représente près de 750 personnes, soit en moyenne, un peu plus de 2 actions par personne. Fait à noter, un seul actionnaire détient 125 actions, quelques actionnaires détiennent de 15 à 30 actions et les autres actionnaires détiennent moins de 15 actions.

— La donation fiduciaire de 1928

Le 31 décembre 1928, Henri Bourassa, G.N. Ducharme, O. Dufresne, E. Hurtubise, L.P. Deslongchamps et J.N. Dupuis, actionnaires fondateurs, ont fait un acte de donation où ils ont dit entre autres ceci: "Les fondateurs, les actionnaires et les administrateurs ont toujours reconnu que la principale garantie du succès de l'oeuvre, et la seule qui puisse assurer l'unité et la permanence de la direction du journal LE DEVOIR et des diverses entreprises qui s'y rattachent, était l'attribution audit Joseph-Henri-Napoléon Bourassa de la majorité absolue des actions de la compagnie.

D'autre part, ledit Joseph-Henri-Napoléon Bourassa, comme initiateur de l'oeuvre et directeur du DEVOIR, s'est toujours préoccupé de mettre l'entreprise à l'abri des inconvénients qui pourraient résulter de la transmission, par héritage ou autrement, des actions qui lui assurent le contrôle absolu des deux compagnies." Il s'agissait de la Publicité depuis éteinte et de L'Imprimerie Populaire Limitée.

Pour expliciter leur intention de maintenir et assurer la publication du journal LE DEVOIR et pour poursuivre les oeuvres de promotion religieuse, nationale, sociale et politique entreprises par Bourassa, les donateurs ont annexé un prospectus qu'ils ont reconnu contenir l'objectif moral poursuivi par les fondateurs et administrateurs de l'entreprise et signalé que ces principes et le programme sont exposés aux pages 3, 4, 5 et 6 de ce programme.

Ce programme a déjà été publié et commenté et il le sera de nouveau. Dans cette donation, Henri Bourassa a donné à un Premier corps de Fidéicommissaires 2,501 actions.

Le Premier corps de Fidéicommissaires doit inclure trois personnes. À la suite du départ de M. Ryan, il y a une vacance et seulement deux fidéicommissaires sont en fonction: il s'agit de Denys Pelletier et de Jean-Marie Poitras. La nomination du nouveau fiduciaire doit être faite à une assemblée conjointe réunissant les membres du conseil d'administration et les fiduciaires en fonctions. Ces fiduciaires, en l'absence du directeur du journal, exercent le droit de vote de ces actions.

Depuis lors, par divers transferts, le nombre d'actions détenues par le Premier corps de Fidéicommissaires a été augmenté à 3,521, pour assurer une majorité absolue.

Lorsqu'un directeur a été nommé c'est celui-ci qui exerce le droit de vote, à sa seule discrétion, de toutes les actions détenues par le Premier Fidéicommis.

Dans le meme acte, 951 actions ont été données à un Deuxième corps de fiduciaires.

Actuellement, ce corps de fiduciaires est complet et se compose de MM. Jules St-Pierre, Charles Lebrun et Marcel Payette. Depuis lors, le nombre des actions détenu par le Deuxième corps de fiduciaires a été réduit à 26, à la suite d'un transfert d'actions en faveur de la Première Fiducie.

La nomination d'un nouveau directeur

L'Acte de Fiducie de 1928, dans le chapitre qui traite de la Première Fiducie, se lit comme suit, au sujet de la nomination du directeur: "Au décès dudit Joseph-Henri-Napoléon Bourassa ou advenant son incapacité légale, son successeur comme directeur du DEVOIR sera également nommé par une résolution conjointe des membres du conseil d'administration de L'Imprimerie Populaire Limitée et des trois Fidéicommissaires, y compris celui qui aura remplacé ledit Joseph-Henri-Napoléon Bourassa dans le fidéicommis, à la majorité des voix présentes."

En clair et résumé, la nomination du directeur ne peut être faite que par l'assemblée composée des neuf membres du conseil d'administration et des trois fidéicommissaires, membres du Premier Fidéicommis.

Donc, douze voix sont possibles et c'est la majorité qui décide.

Il est important de souligner que juridiquement la nomination du directeur doit se faire en respectant strictement la procédure ci-dessus énoncée, car en matière de fiducie, les interprétations larges ne sont pas admises par la jurisprudence.

La participation de toute autre personne physique ou morale est donc légalement et strictement exclue.

De plus, les fiduciaires et les administrateurs conjointement réunis ne peuvent accepter de partager ou de conditionner l'exercice de leur droit de quelque manière que ce soit.

J'ai la conviction, et je veux le proclamer ici bien clairement, que tous et chacun des membres du conseil d'administration et du Premier corps de fiduciaires sont parfaitement indépendants et sont pleinement déterminés à exercer sereinement et dans le meilleur intérêt du journal les devoirs et les obligations que leur fonction leur impose.

Actuellement, chacune de ces personnes s'applique à comprendre et à évaluer correctement la situation dans laquelle se trouve LE DEVOIR, à interpréter le contexte politique et social dans lequel le journal doit oeuvrer, eu égard aux termes de référence qui leur ont été légués par Henri Bourassa, dans le Prospectus de la publicité qui doit demeurer pour eux le

Voir page 6: Bilan

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE

REVENUS ET DEPENSES

DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1977

	1977	1976
REVENUS	$ 4,943,483	$ 3,303,699
DEPENSES		
Rédaction	1,127,843	899,964
Impression	2,035,537	1,303,907
Tirage	732,815	542,185
Annonces	471,017	329,962
Frais de sécurité sociale	71,620	55,081
Frais généraux et d'administration	223,097	194,659
Frais du local	52,905	39,664
	4,714,834	3,365,422
Autres revenus	25,837	29,586
	4,688,997	3,335,836
BENEFICE (PERTE) AVANT IMPOTS SUR LE REVENU	254,486	(32,137)
IMPOTS SUR LE REVENU		
Exigibles	68,000	-
Reportés	13,825	(8,573)
	81,825	(8,573)
BENEFICE NET (PERTE NETTE) DE L'EXERCICE	$ 172,661	$ (23,564)

L'IMPRIMERIE POPULAIRE LIMITEE

BILAN

AU 31 DECEMBRE 1977

ACTIF	1977	1976
A COURT TERME		
Encaisse	$ 4,850	$ 1,208
Certificats de dépôts à terme	300,000	300,000
Comptes à recevoir (Note 3)	1,204,124	567,190
Frais imputables au prochain exercice	4,171	2,896
	1,513,145	871,294
IMMOBILISATIONS, au coût moins amortissement accumulé (Note 4)	99,665	112,453
AUTRES POSTES		
Achalandage	350,701	350,701
Impôts sur le revenu reportés	12,248	26,073
	362,949	376,774
	$ 1,975,759	$ 1,360,521

PASSIF	1977	1976
A COURT TERME		
Comptes-fournisseurs et frais courus	$ 654,956	$ 331,647
Impôts sur le revenu	67,112	-
	722,068	331,647
REVENUS DIFFERES	456,402	404,246
TOTAL DU PASSIF	1,178,470	735,893
AVOIR DES ACTIONNAIRES		
CAPITAL-ACTIONS (Note 5)		
Emis et payé	532,100	532,100
BENEFICES NON REPARTIS	265,189	92,528
	797,289	624,628
	$ 1,975,759	$ 1,360,521

boivin, st jean, sperano & associés

— Le rapport du directeur par intérim, M. Michel Roy

Le rapport que je présente ce soir doit porter principalement sur l'année 1977. Mais, en raison des circonstances particulières auxquelles fait référence le président du Conseil dans son exposé, ce rapport doit aussi porter sur le premier trimestre de 1978.

Toutefois, et en guise d'avertissement, j'invite l'assemblée à considérer le caractère inusité de ma position. En 1977, je n'étais pas directeur de cette maison. Et, en 1978, j'occupe une fonction dont il convient de rappeler le caractère intérimaire.

Ces réserves étant faites, je suis heureux de constater comme vous que l'année écoulée aura été dans l'ensemble excellente puisque le bénéfice net de l'exercice atteint $172,000 et que la diffusion du journal s'est considérablement étendue. Je m'empresse d'énumérer les facteurs qui ont contribué à ce succès et qui ne sont pas tous attribuables au génie intérieur de l'institution.

1— Tout d'abord, 1977 a été la première année complète de publication depuis 1973 sans la concurrence du quotidien LE JOUR, disparu à la fin d'août 1976. LE DEVOIR a ainsi récupéré une fraction du marché que lui avait ravie l'autre quotidien.

2— 1977 a été la première année complète de gouvernement péquiste dont l'avènement et l'action ont naturellement suscité un immense intérêt, en même temps que la relance des grands débats sur l'avenir politique du Québec et du Canada. Il s'agit là d'un phénomène qui a stimulé la lecture des journaux, du DEVOIR notamment, en raison de l'attention constante qu'il porte à l'actualité politique.

3— À l'intérieur, le climat de travail a été bon. Le président du conseil vous a indiqué que les conventions collectives ont été renouvelées en 1977 avec les employés de bureaux, les publicitaires, les agents de distribution et les journalistes. Il est vrai que les négociations avec le syndicat de la rédaction du DEVOIR se sont échelonnées sur six mois, de mai à novembre. Cette période peut sembler relativement longue, mais à aucun moment les discussions entre les deux parties, partiellement interrompues durant les vacances d'été, n'auront perturbé la production du journal ou menacé d'en interrompre la publication. Ce qui signifie que l'on peut négocier longtemps, et même durement, sans cesser de publier. Pour réaliser l'entente, dont les deux parties se sont déclarées satisfaites, nous avons eu recours au service de la conciliation du ministère du Travail dont le concours s'est révélé efficace et diligent. L'une des caractéristiques originales de la convention intervenue entre la direction et les journalistes est notre célèbre article 10 relatif aux conflits d'intérêts et à la divulgation des sources de revenu, article auquel sont assujettis les journalistes syndiqués et les cadres de la rédaction, y compris le directeur. Pour assurer la surveillance et la mise en oeuvre de ce régime, les deux parties ont choisi d'un commun accord Me René Paré, qui fut si longtemps et si étroitement associé au journal. Je veux ici lui rendre hommage et le remercier de se prêter de si bonne grâce à ce rôle.

4— Le quatrième facteur qui a contribué au succès matériel de l'entreprise à la fin de 1977 et jusqu'à ce jour relève d'une conjoncture extérieure au DEVOIR. Il s'agit des grèves qui ont paralysé Le Soleil depuis le 30 août, La Presse et Montréal-Matin depuis le 6 octobre. En quelques semaines, nous avons ainsi profité d'un accroissement notable de lecteurs, donc d'une augmentation de tirage, d'une augmentation importante de la publicité, d'une pénétration du journal dans des milieux qui le connaissaient mal ou pas. Ainsi, le nombre moyen d'exemplaires imprimés par jour de publication est passé de 38,687 en 1976 à 53,886 en 1977. Le nombre moyen de pages par édition est passé de 19 en 1976 à 24 en 1977. Si l'on considère seulement le dernier trimestre de 1977, ces trois mois au cours desquels La Presse et Montréal-Matin n'ont pas paru, les écarts sont plus sensibles. Durant ces 76 jours de publication, le nombre moyen de pages par édition est passé de 20 (pour le dernier trimestre de 1976) à 32 (pour le dernier trimestre de 1977). Le nombre moyen d'exemplaires imprimés est passé de 51,000 à 72,425. Nous ne disposons pas encore de tous les chiffres pour le premier trimestre de 1978, mais nous pouvons établir que le nombre moyen d'exemplaires vendus par jour dépasse 65,000, avec des pointes, ici et là, de 75,000. Le nombre d'exemplaires imprimés et invendus tend à diminuer; la proportion est passé de 20% en 1976 à moins de 15% depuis janvier.

Il est vrai, par conséquent, que la diffusion du DEVOIR s'est élargie sensiblement par suite des grèves dans le secteur de l'information. Mais, comme on le voit, les tirages n'atteignent pas les sommets légendaires que la rumeur publique avait indiqués. D'autres quotidiens, comme Le Journal de Montréal, ont évidemment profité beaucoup plus que LE DEVOIR de l'absence de ses concurrents.

Il faut souligner ici que LE DEVOIR n'a pas voulu, à la faveur de ces grèves, modifier sa vocation, changer son style, bouleverser ses contenus. Nous avons toutefois consenti des efforts importants pour accroître le volume d'informations, ce qui devait modestement permettre de combler en partie le vide créé par des grèves dont nous n'avons cessé de déplorer les conséquences, à l'instar du Conseil de Presse du Québec. Nul ne peut prétendre remplacer La Presse, Montréal-Matin et Le Soleil, et nous savons tous que la situation anormale créée par cette trop longue éclipse est préjudiciable à la santé démocratique de la société.

Il n'en reste pas moins que LE DEVOIR, soucieux d'offrir en plus grande quantité des informations plus nombreuses et plus variées, a fait appel à des journalistes surnuméraires et à plusieurs collaborateurs, dont la majorité ont été recrutés parmi les grévistes des journaux paralysés.

Mais LE DEVOIR ne pouvait, en si peu de temps, grossir impunément. Notre imprimeur dispose d'un équipement conçu pour un journal d'une vingtaine de pages, tirant à 45,000 ou 50,000 exemplaires. En quelques semaines, il a dû produire un quotidien de 32 pages, parfois 56 et jusqu'à 64 pages, et le tirer à 75,000 exemplaires. Ainsi s'expliquent les retards de publication, d'acheminement et de distribution au sujet desquels nous avons reçu un bon nombre de plaintes. Chaque fois nous avons dû solliciter l'indulgence des lecteurs et abonnés, en leur donnant l'assurance qu'une fois la situation normalisée, une fois revenus sur le marché les trois quotidiens absents, le service serait stabilisé et amélioré.

Durant ces longs mois de grève, véritable crise dans le secteur de l'information au Québec, les personnels des services du journal ont fait preuve d'un remarquable esprit d'équipe. À l'administration comme au tirage, à la publicité comme à la rédaction, le coefficient de productivité s'est élevé au point de doubler dans beaucoup de cas. Je voudrais remercier publiquement ce personnel de la maison qui a su relever avec enthousiasme ce singulier défi.

Au sujet des journalistes, que je côtoie de plus près, je voudrais ajouter ceci: ils se sont comportés comme des femmes et des hommes dignes de leur profession, de leur mission d'informateurs d'analystes et de commentateurs. Les énergies qu'ils ont investies dans le travail, et leur motivation soutenue dans tous les secteurs, chez les cadres comme parmi les syndiqués, sont une source de fierté dont je veux témoigner ce soir. Dans la morosité générale qui imprègne les milieux de l'information au Québec depuis quelques mois, les bonnes nouvelles existent aussi. Le personnel du DEVOIR en est la preuve vivante.

J'évoquerai pour finir les événements du premier trimestre de 1978. Dans les premiers jours de janvier, quand fut confirmé le départ de Claude Ryan, j'ai accepté — à quelques jours, sinon à quelques heures d'avis — d'assumer l'intérim. En somme, j'ai pris le train en marche alors que sévissaient toujours les conflits de travail dans l'information. Mon premier défi était d'affronter le défi de la production quotidienne. Avec l'appui constant de mes collègues, cadres et syndiqués, on peut dire qu'il a été largement relevé. Défi d'autant plus redoutable que cet homme qui fut le premier et le plus important producteur de la maison n'était plus ici et qu'il ne pouvait être envisagé de le remplacer à brève échéance dans les pages d'opinion. Dans un avenir que je souhaite prochain, l'équipe éditoriale sera renforcée; celle des cadres sera complétée. Avec le concours des divers services et des journalistes, des changements seront graduellement introduits.

Mais encore là, il me faut rappeler le caractère intérimaire, donc les limites de ma fonction. A cet egard, je voudrais saluer et remercier les membres du Conseil d'administration, son président d'abord, Me Pelletier, qui ont veillé de près à la bonne marche de l'institution et m'ont offert leur collaboration.

Nous avons dû décaler de vingt-quatre heures la publication de la seconde tranche de l'exposé de M. Jacques Yvan Morin sur la portée de l'autodétermination des Québécois. Nous nous en excusons auprès de l'auteur et de nos lecteurs.

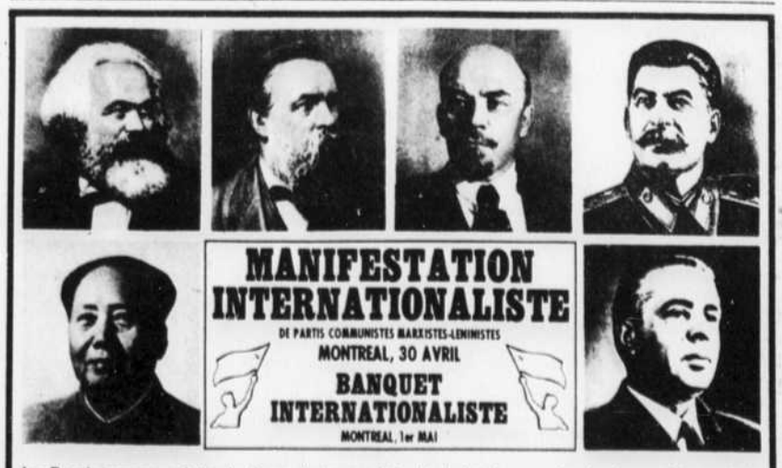

Le Parti communiste du Canada (marxiste-léniniste) vous invite à participer à la manifestation internationaliste de partis communistes marxistes-léninistes. Le programme comprendra des orateurs de partis communistes marxistes-léninistes d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, des Antilles et des Etats-Unis, et des chants, danses et films révolutionnaires. Amenez votre famille et vos amis.

Manifestation internationaliste	Manifestation du Premier mai et banquet internationaliste
Veuillez noter au lieu du gymnase du Cegep de Maisonneuve, le lieu annoncé auparavant, la manifestation internationaliste se tiendra de 10h00 à 23h30 au: Centre sportif Paul-Sauvé 4000 Beaubien Est (Beaubien et Pie-IX) Montréal	Célébrons le Premier mai avec les représentants des partis communistes marxistes-léninistes! Manifestation du Premier mai: rassemblement à 17h00, carré Saint-Louis. Banquet internationaliste: 19h30, Centre sportif Paul-Sauvé 4000 Beaubien Est, (Beaubien et Pie-IX), Montréal

Pour de plus amples renseignements, contacter le Bureau national du PCC(M-L), 814A Ontario Est, Montréal, Québec tél. 524-6991, ou écrire à B.P. 666, station C, Montréal, Québec

L'injonction, une arme périmée qu'il faut remplacer

Suite de la première page

tions au tribunal du travail du Québec. Ce serait, à mon sens, une erreur d'y donner suite sous cette forme. Cette logique apparente de la proposition mentionnée ne ferait que changer le mal de place. Il vaudrait mieux examiner de plus près, il me semble, le progrès juridique et social qui a conduit à la suppression de l'injonction classique et à son remplacement par des mesures plus appropriées, mieux adaptées au droit du travail. Le législateur se rendra sans doute compte que, pour atteindre ce but, il devra modifier la structure du tribunal du travail du Québec. La structure actuelle s'explique probablement parce que l'on redoutait, en agissant autrement, d'être aux prises avec des difficultés constitutionnelles. Si tel était le cas, ces craintes ont été dissipées par la plus haute instance judiciaire du pays.

Les remarques qui vont suivre ne s'adressent pas aux juges du tribunal du travail. Les personnes n'ont rien à voir avec le raisonnement ci-après exposé.

Le tribunal du travail du Québec, en dépit de son nom, n'est pas un véritable tribunal du travail. C'est une cour régulière de justice (Division, en fait, de la Cour provinciale) à laquelle on a confié des responsabilités particulières en rapport avec l'application d'une grande partie du Code du travail du Québec. Ce tribunal est composé exclusivement de juges de la Cour provinciale (Art. 101 du Code); le patronat et les syndicats ne peuvent avoir de représentation dans une telle structure. Le tribunal, vu sa composition, relève du ministre de la Justice (Art. 114 du Code) et non pas du ministre du Travail. Il est soumis, en partie du moins, à la surveillance et au contrôle de la Cour supérieure (partie applicable de l'article 50 du Code de procédure civile). Des motifs d'appel de ses décisions existent notamment en matière pénale (Art. 104a du Code); on pourrait trouver d'autres motifs d'appel. La tendance actuelle du droit du travail vise à limiter à l'excès de compétence et au déni de justice les appels des décisions des véritables tribunaux du travail. Le Code du travail de Colombie-Britannique et les modifications récentes du Code canadien du travail prouvent cet avancé. On peut comprendre, par ce qui précède, que la situation ne serait en rien simplifiée si l'on confiait au tribunal du travail du Québec la première instance en matière d'injonction.

L'auteur se permet d'ajouter (quelle audace!) que si la situation paraît plus complexe au Québec qu'ailleurs sur le continent nord-américain, si on y rencontre plus de résistance à la modernisation des lois du travail, c'est en bonne partie, semble-t-il, parce que le Code civil et le Code de procédure civile sont des obstacles au progrès social. Qu'on ne me ramène pas en réplique l'héritage de nos lois civiles françaises. Les lois françaises peuvent évoluer comme les autres lois rédigées dans d'autres langues. La raison d'être du Code civil et du Code de procédure civile, si valable soit-elle, n'a aucun lien avec les rapports collectifs du travail, domaine inconnu au moment de leur promulgation (il y a bien longtemps de cela). Le droit du travail concerne la majorité des citoyens et ce serait, à mon avis, faire preuve de compréhension de la question sociale moderne, que de contribuer à l'ériger en droit distinct et prendre les mesures nécessaires afin qu'il cesse d'être sous la dépendance du droit civil, droit individualiste par nature où, en s'en donnant la peine, on pourrait retracer des relents de droit romain.

●

L'histoire du syndicalisme nord-américain révèle que c'est aux États-Unis, en 1894, que l'injonction, procédure pourtant connue depuis longtemps pour d'autres fins, a subi avec succès son premier test important dans le domaine des relations du travail, à l'occasion d'une grève des cheminots. Les sociétés ferroviaires et le Président des États-Unis d'alors, Cleveland, décidèrent de prendre des mesures draconiennes afin de briser cette grève au lieu d'en chercher la cause et de proposer une solution équitable. Il est vrai que si l'on n'a que la répression en tête, ces deux derniers points sont sans intérêt. L'histoire de cette grève serait trop longue à raconter. Résumons les quelques faits en rapport avec le sujet du présent article. Les "scabs" et les agents de sécurité ne paraissaient pas devoir avoir raison des grévistes. Le Président Cleveland fit appel à l'armée, puis le Président et les employeurs se mirent d'accord pour demander une ordonnance d'injonction; l'ordonnance fut émise rapidement. Un détail à noter. Cette injonction n'a pas été demandée pour mettre fin à la grève, mais pour assurer la protection et la livraison du courrier chargé à bord de quelques wagons. La présence de ces wagons avait été, semble-t-il, préméditée; question de faciliter les procédures. Avec une telle injonction, on pouvait d'abord disperser (c'est un euphémisme) les grévistes; cette opération-nettoyage terminée, les trains furent remis en marche par des "scabs", des agents de sécurité des sociétés ferroviaires et l'armée.

Le patronat américain a alors noté avec satisfaction la découverte d'un nouvel usage de l'injonction. De brillants avocats, d'autre part, comprirent vite que ce précédent pouvait faire du patronat le "Klondike" de leurs honoraires. Ils savaient que l'injonction n'était qu'une première étape facile à franchir et qu'elle pouvait être suivie, à peu près automatiquement, si les travailleurs se rebellaient, des autres étapes suivantes: outrage au tribunal, arrestations, procès, condamnations et emprisonnements.

La bataille des injonctions commence. Nous n'avons pas ici à faire la chronologie des événements. Cette bataille aura duré de 1894 à 1932, année de l'adoption de la Loi Norris-LaGuardia (Anti-Injunction Act). Cette grande victoire syndicale fut suivie en 1935 de la Loi Wagner (Wagner Act), pièce importante du "New Deal" du président F.D. Roosevelt, où ce dernier a légalisé son préjugé favorable envers les travailleurs américains. Fondamentalement, le Wagner Act protégeait la reconnaissance syndicale et créait pour l'employeur l'obligation de négocier une convention collective de travail avec les mandataires autorisés de la majorité des travailleurs à son emploi. Les syndicats américains ont perdu du terrain par la suite et les injonctions ont refait surface dans la Loi Taft-Hartley de 1947, toujours en vigueur.

Les syndicats forts dont la base était vigilante et solidaire ont défié les injonctions de la Loi Taft-Hartley avec succès. Ne rappelons que l'exemple le plus récent que tout le monde a encore à l'esprit: l'exemple des mineurs de charbon. Ils ont fait un pied de nez au président Carter lorsque ce dernier a obtenu d'une cour régulière de justice une injonction style Taft-Hartley leur enjoignant de mettre fin à leur grève et de retourner au travail. Par tradition, les mineurs de charbon (ils étaient 130,000 grévistes cette année) n'obéissent pas aux injonctions. Il n'y eut ni poursuites, ni arrestations, ni procès; les négociations ont continué et se sont terminées par la sitnature d'une convention collective de travail qui leur convenait.

Au Canada, le recours à l'injonction a été moins fréquent dans les provinces anglophones qu'au Québec. Après 1872-75, dates à compter desquelles les syndicats canadiens ont cessé d'être assimilés à des coalitions criminelles, les patrons hostiles au syndicalisme, anglophones et francophones, possédaient le même arsenal ordinaire de mesures antisyndicales: congédiements, réservoir de "scabs" en cas de grève, protection de la police, arrestations des piquets de grève sous n'importe quel prétexte, etc.

Les patrons anglophones (ceux de la classe qui vient d'être mentionnée) ont eu recours à l'injonction de temps à autre, mais ils n'étaient pas des spécialistes en la matière, n'étant pas régis par le Code de procédure civile du Québec. Ils préféraient, au cas de violence ou de dommages au cours d'une grève, s'appuyer directement sur certaines dispositions du droit criminel (droit britannique) ou, selon le cas, prendre une action en dommages. Ces procédures, sans le moindre doute, étaient connues au Québec et on y a eu recours de temps à autre, mais on a surtout perfectionné la technique de l'injonction dans un cadre juridique typiquement québécois. Et ça continue, le cadre étant toujours le même. Nous visons aujourd'hui, à notre manière, la période américaine d'avant la Loi Norris-LaGuardia.

Au Québec de 1978 (comme depuis un certain nombre d'années), un patron hostile au syndicalisme, quelle que soit sa nationalité, épaulé par une étude légale spécialisée et capitaliste, bilingue et sans aucune préjugé de race, peut réussir à multiplier les injonctions au cours d'un même conflit. C'est le summum du juridisme, digne d'une coupe Louis XIV (du genre coupe Stanley) puisque c'est sous le règne du Roi-Soleil qu'a été promulguée, en 1667, la Grande Ordonnance sur la procédure civile dont le Code de procédure civile du Québec s'est inspiré; il a été modifié de temps à autre, mais l'esprit est le même. Il est vrai qu'en droit on répète souvent qu'il faut qu'une société ait changé avant de changer les lois. C'est Cicéron qui a trouvé cette formule: "Quid leges, disait-il, sine moribus"..

●

La société a changé. L'injonction du Code de procédure civile du Québec doit, à mon avis, disparaître du domaine des relations du travail. Son champ d'action, sans retour aux sources, c'est pas la peine, restera assez étendu. Il existe une solution de rechange à l'injonction, solution faite sur mesure; elle est connue, elle est appliquée en plusieurs endroits au Canada; elle tient compte que dans les conflits de travail une loi doit être souple, rédigée en termes aussi simples que possible, ne serait-ce que parce qu'elle est reliée, dans son application, à des rapports collectifs, à des réactions humaines et à des faits et circonstances fort variables. Cette solution, toutefois, n'est pas une formule passe-partout, ni même un recours unique (tout dépend des questions soulevées), mais elle est entrée dans le droit du travail comme recours normal en vue de faire examiner par des spécialistes en relations du travail (pas exclusivement des hommes de loi) l'illégalité, non pas présumée, mais alléguée d'une grève ou d'un lock-out. Les motifs d'appel des décisions rendues sont limités, dans plusieurs cas, exclusivement à l'excès de compétence et au déni de justice.

Plusieurs commissions provinciales du travail et, depuis récemment, (Bill C-8, troisième lecture Ch. des C.), le Conseil canadien des relations du travail (CCRT), ont le pouvoir d'émettre des ordonnances d'une nature particulière, qu'il ne faut pas confondre avec les injonctions, dans les cas où une grève ou un lock-out sont jugés illégaux. Là où la procédure est complète, voici les étapes qui peuvent être suivies et que nous empruntons au Code canadien du travail vu que l'on peut consulter le texte français aussi bien que le texte anglais des dispositions pertinentes:

(Résumé)

Sur demande d'une partie intéressée, le CCRT, après enquête et audition des parties (A remarquer qu'on entend immédiatement la cause au mérite contrairement à la procédure d'injonction temporaire) a le pouvoir:

1) de faire une déclaration sur la question de savoir si une grève est légale ou illégale, ou encore si un lock-out est légal ou illégal;

2) d'émettre une ordonnance de retour au "statu quo ante", c'est-à-dire de restaurer la situation dans l'état où elle était avant la grève ou le lock-out, si le Conseil conclut à l'illégalité d'une grève ou d'un lock-out;

3) d'autoriser lui-même (pas le ministre) les poursuites s'il le juge à propos.

En la matière, rappelons-le, les motifs d'appel contre les décisions du CCRT sont limités à l'excès de compétence et au déni de justice. Les appels doivent être portés à la Cour fédérale à l'exclusion de toute autre cour ou tribunal.

Voir à ce sujet les articles suivants du Bill C-8, troisième lecture, Ch. des C.: Articles 182, 183 et 183.1; article 122; article 194; et aussi l'alinéa 28 (1) a) de la Loi sur la Cour fédérale.

Le Conseil peut procéder étape par étape, c'est-à-dire en trois étapes distinctes et il peut aussi rencontrer les parties vu que ses pouvoirs d'enquête sont très étendus et ne sont pas suspendus pendant qu'il entend la cause. Le Conseil n'habite pas une tour d'ivoire. De plus, la procédure à suivre pour s'adresser au Conseil est simple. Aucun formalisme. Comme il ne s'agit pas d'une demande d'injonction (ex parte ou non) adressée à la Cour supérieure, aucune partie ne peut, sous prétexte de nécessité de présenter une requête élaborée, rédiger en termes à peine voilés le texte de la décision qu'à son avis le Conseil devrait rendre. Le Conseil rend ses propres décisions après avoir entendu la preuve et l'argumentation des procureurs des parties.

Il convient aussi de noter qu'il existe déjà une jurisprudence du travail (Voir celle de Colombie-Britannique, par exemple) en marge des pouvoirs qui viennent d'être décrits et qu'elle est bien différente de celle de la Cour supérieure. Il faut comprendre que ces divers organismes n'appliquent pas le même Code.

Ces pouvoirs particuliers dont il vient d'être question sont-ils constitutionnels? La Cour suprême du Canada a répondu dans l'affirmative en rendant son jugement dans la cause Tomko v. Labour Relations Board of Nova Scotia (Construction Industry Panel) — (76 CLLC). Ce jugement très élaboré a été rédigé par le juge en chef Bora Laskin, éminent juriste et spécialiste en relations du travail.

Ce texte est déjà bien long, mais j'estime ne pas pouvoir passer sous silence un événement récent qui s'est produit en Colombie-Britannique. Il s'agit de la grève du personnel (2,500) de la flotte des traversiers qui font le service de Vancouver à Victoria. Le Code du travail de Colombie-Britannique contient depuis environ cinq ans les pouvoirs particuliers qui viennent d'être conférés au CCRT. Le nouveau gouvernement provincial s'est cru bien malin en se donnant le pouvoir d'émettre des injonctions du type Taft-Hartley quand la chose lui paraîtrait nécessaire. Le gouvernement provincial, donc, émit une ordonnance d'injonction enjoignant au personnel des traversiers de retourner au travail. Aucun gréviste ne s'en est occupé. Quoi faire? Les arrêter tous? D'une part, ils étaient trop nombreux et, d'autre part, les traversiers seraient restés au quai. Pour sauver la face, le gouvernement fit appel à la Commission des relations du travail présidée par Me Paul Weiler. C'est lui et les membres du panel qu'il avait désignés qui ont réglé ce conflit en y mettant le doigté voulu. Ce conflit ressemble étrangement à celui des mineurs de charbon américains dont nous avons parlé. Comme quoi une injonction est inapplicable contre des syndicats forts qui n'aiment pas être ainsi commandés. En fait, l'expérience enseigne que l'injonction n'a d'effet que contre les moyens et petits syndicats dont les membres travaillent dans des entreprises qui n'attirent pas trop l'attention du public. Mais si les principes en jeu obligent une centrale syndicale à mobiliser la solidarité de ses effectifs, la situation peut devenir extrêmement grave.

Ce long exposé ne peut avoir d'effet immédiat. Mais dans l'état actuel de la règlementation du recours à la grève et des trop nombreuses restrictions qui l'entourent, j'ai pensé que l'on pouvait au moins songer sérieusement, surtout au Québec, à faire disparaître l'injonction du domaine des relations du travail, vu que des solutions de rechange existent. La discussion est ouverte. De la discussion jaillit la lumière.

la météo

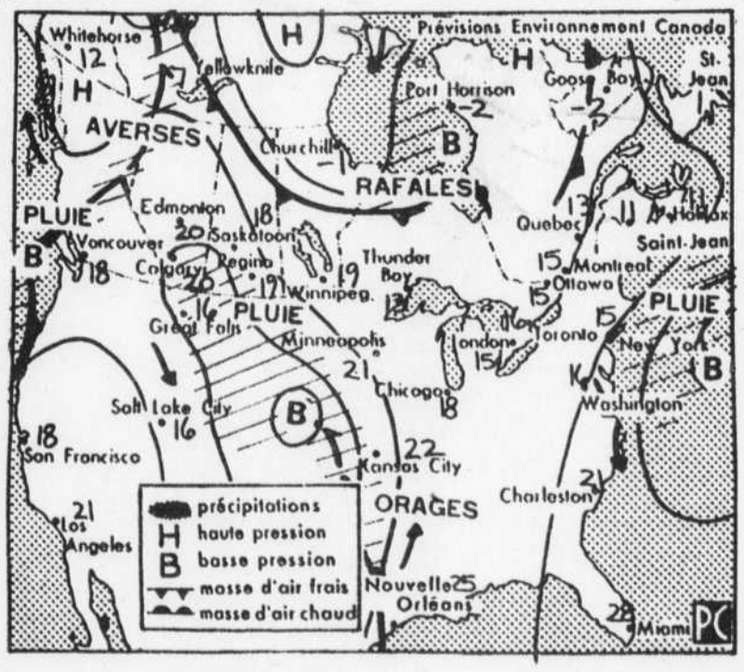

À midi, aujourd'hui

L'ensemble du territoire québécois continue de demeurer sous l'influence d'une importante crête de haute pression quoiqu'une faible perturbation d'altitude pourrait provoquer quelques périodes nuageuses. Les températures douces se maintiendront en général de 2 à 4 degrés au-dessus de la normale saisonnière. Demain s'annoncé déjà beau et l'on ne prévoit pas de changements significatifs.

●

Abitibi, Chibougamau, Nord de la Haute-Mauricie: ciel variable. Maximum 12. Aperçu pour vendredi: beau.

●

Sud de la Haute-Mauricie, Québec, Trois-Rivières, Lac St-Jean: ensoleillé avec quelques passages nuageux, doux. Maximum 14. Aperçu pour vendredi: beau.

●

Pontiac-Témiscamingue, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux et doux. Maximum 14. Aperçu pour vendredi: beau.

●

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est: ensoleillé avec quelques passages nuageux, doux. Maximum 18. Aperçu pour vendredi: beau.

●

Baie-Comeau, Rimouski, Gaspésie, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux, doux. Maximum 11. Aperçu pour vendredi: beau.

McDONALD Suite de la page 3

gouvernement fédéral?" a demandé le juge McDonald.

M. Burnett a répondu par l'affirmative en indiquant qu'il avait déjà été président d'une association professionnelle, l'Association of Systems Management, en 1971.

Le juge McDonald s'est demandé s'il y avait un code d'éthique pour les employés travaillant dans le domaine de l'informatique et a voulu savoir s'il avait déjà donné des renseignements non autorisés à la GRC.

Le témoin a répondu: non.

Cependant il a expliqué qu'il doit se servir de son "gros bon sens" afin de déterminer s'il doit aider la GRC ou quiconque du gouvernement fédéral. "Il faut regarder les lois et les circonstances particulières", a-t-il dit.

Plus tôt au début des audiences, mercredi, Me Lamontagne s'est formellement opposé à ce qu'un témoin dise s'il avait déjà participé à d'autres opérations de type Ham.

L'avocat de la GRC a soutenu que le témoin révélerait des méthodes de travail de la police fédérale, en répondant à cette question publiquement.

La commission McDonald a indiqué qu'elle entendrait les arguments de Me Lamontagne à huis clos, et ensuite déciderait de la valeur de son objection.

BILAN Suite de la page 5

point de départ de toute réflexion et de toute décision.

Est-il besoin d'ajouter que tous et chacun réalisent qu'un intérim ne peut durer indéfiniment et sont disposés à faire le nécessaire pour que dans les prochains mois, le journal ait un directeur dûment désigné.

Qu'il me soit permis de rappeler ici que l'intérim, dans le cas des deux nominations antérieures, a duré quelque quinze mois et de vous faire savoir qu'unanimement les administrateurs et les fiduciaires souhaitent que le présent intérim soit de plus courte durée.

Je voudrais enfin vous rappeler que presque tous les administrateurs et les fiduciaires se sont vus faire des suggestions, individuellement, qu'ils les ont analysées, mais que présentement, aucune démarche collective de l'assemblée conjointe n'a été entreprise pour discuter de la valeur d'une suggestion ou d'une autre.

Le conseil d'administration pour l'année 1978

Vous aurez tout à l'heure à renouveler le mandat d'administrateur des huit membres actuels du conseil et à accorder votre confiance à Me André Loranger, comme neuvième membre du conseil d'administration.

Me Loranger, avocat spécialisé dans les relations de travail, a, depuis de nombreuses années, apporté au journal une collaboration importante qui lui a permis de bien connaître les structures du journal, sa philosophie et sa pensée. C'est à cette connaissance et au dévouement inlassable de Me Loranger que nous voulons faire appel en lui demandant d'occuper un poste au conseil d'administration.

J'espère avoir jeté quelque lumière sur les structures et la situation du journal, à ce moment précis. Je veux vous remercier de l'intérêt que vous portez au journal, remercier également tous les lecteurs de leur fidélité et rappeler à tous que si le journal a le respect et l'influence qu'on veut bien lui reconnaître c'est parce qu'il s'est toujours soucié d'être un critique objectif, positif, indépendant et qu'il entend le demeurer.

Assemblée des actionnaires du DEVOIR

Les journalistes demandent des amendements aux règlements

Le syndicat des employés de la Rédaction du journal LE DEVOIR a hier soir demandé au conseil d'administration du journal de prévoir une série d'amendements substantiels aux règlements de l'Institution dans le but de garantir son indépendance politique et financière.

Représenté par son président, M. Louis-Gilles Francoeur, le Syndicat a demandé:

— que le directeur du DEVOIR soit indépendant des partis politiques et des milieux financiers et qu'il n'y ait détenu aucun mandat public au cours des dix années précédant sa nomination,

— que le mandat du directeur du DEVOIR soit limité à sept ans,

— qu'il ne puisse être désigné sans l'accord préalable du Syndicat des employés de la rédaction et,

— que, dans l'éventualité de son départ, un directeur intérimaire soit nommé, pour une durée d'au moins trois mois et d'au plus six mois, sauf accord contraire avec le Syndicat.

Ces représentations des délégués de la rédaction du Devoir ont reçu l'appui de dirigeants de la Société Saint-Jean-Baptiste et du secrétaire de la CSN, M. André L'Heureux.

Pour sa part, le président du conseil d'administration, M. Denys Pelletier, a admis que le contexte socio-politique québecois a changé depuis la fondation du DEVOIR et qu'il faudra en tenir compte. "On sait qu'on a ces responsabilités, a assuré M. Pelletier."

L'assemblée a par ailleurs procédé à l'élection du conseil d'administration. Le départ de M. Claude Ryan en janvier dernier laissant un poste vacant, l'assemblée a élu Me André Loranger, avocat spécialiste des relations de travail. La candidature de M. François Albert Anger présentée par un actionnaire, n'a pas été retenue.

Les autres membres du conseil d'administration qui ont tous été réélus sont: Me Denys Pelletier, notaire, au poste de président du conseil; M. Jules Saint-Pierre de l'U.P.A., vice-président; M. Bernard Larocque, comptable, trésorier de la compagnie; M. Yves Cousineau de la maison de courtage Brault, Guy O'Brien; M. Guy Saint-Germain, directeur général du Groupe d'assurance Commerce; M. Guy V. Bernier, président de l'Union régionale de Montréal des Caisses populaires Desjardins; M. Léonard Fournier de la société Dynamo et enfin M. Michel Roy, directeur intérimaire du journal.

Enfin, quant aux résultats financiers de l'Imprimerie Populaire, ils se sont nettement améliorés par rapport à l'année précédente. Toutefois, il faut noter que la marge bénéficiaire de l'entreprise n'est que de 5.2% malgré une augmentation de plus de 48% du chiffre d'affaires. Les revenus sont ainsi passés de $3.3 millions à $4.9 millions et les dépenses de $3.3 millions à $4.6 millions.

Les bénéfices nets de l'entreprise après impôt ont donc atteint cette année $172,661 comparativement à une perte de $23,564 l'an dernier.

Dans l'ensemble l'année 1977 aura été excellente au plan de la diffusion du journal qui s'est considérablement étendue et de la liquidité de l'entreprise qui a augmenté de plus de 46% pour atteindre $791,077. Les bénéfices non répartis ou surplus de l'entreprise se chiffrent : $265,189.

Enfin, le directeur intérimaire, M. Michel Roy, a fait part aux actionnaires de quelques changements qu'il espère voir graduellement introduits tout en insistant sur le caractère intérimaire de sa fonction: renforcer l'équipe éditoriale et compléter le groupe des cadres.

27 avril

par la PC et l'AP

Il y a 41 ans aujourd'hui, le 27 avril 1937, l'aviation nazie au service du général Franco attaquait la petite ville de Guernica, dans le Pays Basque espagnol, commettant l'un des premiers bombardements de l'histoire contre des civils. La tragédie fut immortalisée par une célèbre fresque de feu Pablo Picasso et, aujourd'hui encore, la petite-fille du peintre refuse que l'oeuvre quitte le Musée d'Art moderne de New York pour retourner en Espagne. Elle demande que soient libérés auparavant les acteurs espagnols condamnés récemment à deux ans de prison pour avoir porté atteinte à l'"honneur" de l'année dans une de leurs pièces.

1971 — Le président sud-coréen Chung Hee Park réélu pour un troisième mandat.

1968 — Le cosmonaute soviétique Youri Gagarine, le premier homme dans l'espace, se tue en avion.

1966 — Le pape Paul VI reçoit au Vatican le ministre des Affaires étrangères de l'Union soviétique, M. Andrei Gromyko.

1960 — Le Togo devient indépendant après avoir été une colonie allemande et ensuite française.

1941 — Athènes tombe aux mains des troupes allemandes.

1791 — Naissance du physicien américain Samuel Morse, inventeur du télégraphe électrique et de l'alphabet qui portent son nom.

1521 — Le navigateur portugais Ferdinand Magella est tué par des autochtones aux Philippines lors du premier voyage autour du monde.

Lamarre nie tout patronnage à l'OMH

par Claude Turcotte

Le vice-président du comité exécutif de Montréal, M. Yvon Lamarre, a nié de la manière la plus catégorique hier avoir eu en sa possession des listes actuelles ou futures de locataires des HLM et de n'avoir jamais ni de près ni de loin influencé le choix des candidats à ces logements subventionnés.

Généralement très calme, c'est en colère que M. Lamarre s'est levé dès le début de la séance du conseil hier soir pour soulever une question de privilège et demander au conseiller André Berthelet de retirer "les insinuations" qu'il avait faites la veille.

Le conseiller du RCM a d'abord répondu qu'il n'avait rien affirmé et qu'il avait simplement posé des questions. "Ce qui a soulevé des doutes, a-t-il dit, ce ne sont pas les questions, mais le mutisme du comité exécutif et de M. Guy Legault". On sait que M. Legault est président de l'Office municipal d'habitation (OMH).

Comme l'affrontement entre MM. Lamarre et Berthelet semblait prendre de l'ampleur, le président du conseil, M. Jean Drapeau, a alors suggéré au conseiller du RCM de reconnaître qu'il n'avait pas l'intention d'accuser qui que ce soit, ni d'insinuer quoi que ce soit. Par son silence, M. Berthelet a semblé se rendre à cette proposition et le maire a considéré l'incident clos.

M. Berthelet a aussi signalé qu'il n'était pas responsable des interprétations, en faisant allusion à la façon de la plupart des journalistes de rapporter cet incident.

Étant donné la nature des questions et les faibles réponses fournies et même le silence, les journalistes présents ont en effet presque tous conclu que M. Berthelet avait soulevé une situation de favoritisme dans le choix des locataires dans les HLM.

Hier soir, il a semblé que ni M. Lamarre, ni M. Berthelet n'avaient perçu complètement toute la dimension du problème dans leurs échanges verbaux mardi soir.

Ainsi, il faut donc conclure maintenant que l'hypothèse de patronage ou de favoritisme à l'OMH par des membres du comité exécutif doit être oubliée, puisque M. Berthelet n'a pas jugé bon de poursuivre ses attaques.

Il reste cependant une série de questions posées par M. Berthelet à M. Legault au sujet de l'efficacité de l'OMH depuis la centralisation des services. On attend des réponses écrites à ces questions avant la fin de cette semaine.

Quoiqu'il en soit, on se demandait encore hier à quoi attribuer l'attitude silencieuse de mardi. M. Berthelet s'est dit surpris par la réaction du président de l'OMH. Il semblerait du reste qu'on ait eu une réaction semblable du côté du comité exécutif, où l'on aurait été "décontenancé" par le refus de M. Legault de répondre aux questions.

Il se pourrait que l'origine de cette situation remonte à quelques semaines, alors qu'il y a eu un premier accrochage entre M. Legault et M. Berthelet au sujet de l'OMH.

suites de la première page

TAXE DE VENTE

six mois.

Le Québec a écarté cette formule pour plutôt annoncer la suppression sélective de sa taxe de vente sur les textiles et vêtements, les chaussures et les meubles.

M. Chrétien a alors répliqué en annonçant qu'en agissant de la sorte, le Québec n'aurait droit qu'à $40 millions des $226 millions offerts en compensation fédérale.

LA GRC

En tant qu'individus, a-t-il dit, les candidats à des postes publics sont sujets à une surveillance policière s'ils ont été mêlés à des activités douteuses.

Il a toutefois affirmé qu'aucun député fédéral n'avait fait l'objet de surveillance de la part de la GRC depuis 1968, comme l'a déjà assuré le premier ministre.

12,000 ISRAÉLIENS

dans leur imagination ont fait plus de mal au pays que les villages effectivement créés ces dernières années et contre lesquels on ne proteste que faiblement".

M. Erlich estime par ailleurs "positives" et ne gênant pas les activités du gouvernement les activités du mouvement "pour la paix maintenant". "Reste à savoir, a-t-il toutefois ajouté, si ces militants envisagent vraiment une paix telle que la conçoit le président égyptien, M. Anouar Sadate, qui exige d'Israël le retrait de tous les territoires, y compris de Jérusalem. J'en doute fort".

Par ailleurs, une bombe lancée par une vitre dans un autocar de touristes ouest-allemande a fait deux morts et six blessés hier soir à Naplouse en Cisjordanie.

En pélerinage en Terre Sainte, les touristes étaient sur le chemin du retour vers leur hôtel dans la partie est de Jerusalem lorsque l'explosion s'est produite. L'autocar, qui appartient à une agence de voyage arabe, s'était arrêté quelques minutes sur la place centrale de Naplouse, principale ville de Cisjordanie.

Des ambulances sont arrivées immédiatement, et les forces de sécurité israéliennes ont dressé des barrages. Les blessés, dont certains sont dans un état grave ont été transportés à l'hôpital par des hélicoptères militaires, a déclaré le porte-parole.

Études sur la souveraineté-association

Morin contredit les propos de Ryan

QUÉBEC (PC) — Aucun fonctionnaire québécois n'a préparé ni n'a reçu l'ordre de préparer des documents portant sur la stratégie d'indépendance ou de souveraineté-association du Québec.

Voilà ce qu'a déclaré au cours d'une interview à la Presse canadienne, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, contredisant ainsi formellement une affirmation faite mardi à Montréal par le nouveau chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan.

Celui-ci, dans une causerie qu'il prononçait devant la Chambre de Commerce de Montréal, avait affirmé que dans un document apparemment préparé, selon lui, par M. Richard Bonin, sous-ministre des Affaires intergouvernementales, il était dit "qu'il importe de bannir le terme indépendance pendant la campagne référendaire".

"Je ne sais pas d'où cela vient, a commenté M. Morin. Cela ne vient certainement pas de M. Bonin."

Le ministre a fait observer qu'il est impossible que le groupe de travail dirigé par M. Bonin ait pu rédiger un tel document. Il a expliqué que ce groupe de travail n'a d'autre mandat que celui de se livrer à des études techniques sur divers aspects de l'association.

"On n'a réclamé de ce groupe aucune étude de stratégie politique, justement pour respecter la distinction entre ce qui est technique et politique, a poursuivi M. Morin. Je ne sais pas où M. Ryan a pris cela."

Bill sur la saisie de fonctionnaires

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Ron Basford, a déposé hier aux Communes un projet de loi abolissant l'exemption dont bénéficient les fonctionnaires en matière de saisie-arrêt de leurs rémunérations.

Aux termes de la loi actuelle, les tribunaux ne peuvent saisir le traitement des fonctionnaires dans le cas de dettes non acquittées. Ainsi, la cour ne peut obliger un employé de l'État séparé, divorcé ou qui a abandonné sa femme et ses enfants, à subvenir aux besoins de sa famille.

En outre, selon la loi de l'impôt sur le revenu, les créanciers autres que le gouvernement fédéral ne peuvent faire saisir la rémunération d'un fonctionnaire pour payer une dette confirmée par un jugement.

Si le projet de loi est adopté, ne bénéficieront plus de cette exemption: les députés, sénateurs, employés du Sénat et des Communes, les magistrats fédéraux, les agents de la Gendarmerie Royale du Canada et les employés des sociétés de la Couronne.

Le ministre de la Justice affirme dans une déclaration qu'on ne peut accuser les fonctionnaires d'abuser de cette exemption, mais "que ce n'est pas une raison pour continuer à reconnaître cette exemption, ni tolérer qu'un petit nombre d'entre eux ne subviennent pas aux besoins de leurs familles et ne paient pas leurs dettes, discréditant ainsi un bon système".

Cette exemption tire son origine d'un vieux concept de la prérogative royale.

Bell: à demande record, protestations records...

OTTAWA (PC) — La demande de Bell Canada pour une hausse de tarif record provoque une vague de colère sans précédent chez ses abonnés.

Un responsable du CRTC, l'organisme qui doit prendre la décision d'accorder ou de refuser cette nouvelle augmentation, a expliqué que le CRTC a déjà reçu environ 3,500 lettres d'abonnés.

"C'est environ trois fois plus que le record de plaintes enregistrées par le CRTC pour un cas unique, soit une demande de la BC Telephone Co., l'an dernier", dit M. Stu MacPherson, directeur des télécommunications au CRTC.

C'est aussi cinq fois plus que la dernière demande de Bell, en 1977, "et les lettres continuent d'affluer".

Cette fois, Bell demande une hausse variant entre cinq et 50 pour cent, selon le genre de service. La compagnie veut augmenter son tarif à domicile de 20 pour cent et la plupart des services commerciaux de 28 pour cent.

La hausse totale, si elle est acceptée, ajouterait $399 millions par an au revenu actuel de $2 milliards de la compagnie. Et c'est seulement $17 millions de moins que les sept augmentations que Bell a reçues depuis 1970.

La plupart des abonnés se plaignent du pourcentage de la hausse et de leur fréquence depuis quelques années.

Plusieurs lettres soulignent aussi que les normes anti-inflation plafonnent à six pour cent les hausses de salaires pour l'année, pendant que Bell veut augmenter ses tarifs à domicile de 20 pour cent par mois.

Ces normes sont éliminées graduellement depuis la mi-avril, mais elles demeurent applicables à la demande de Bell. Elles établissent des limites aux profits de Bell, mais non aux hausses projetées pour chaque service, ceci étant toutefois très ambigu pour les abonnés, selon M. MacPherson.

Bell, pour sa part, soutient que les hausses demandées sont bien en-deça des normes anti-inflation pour 1978.

Outre les lettres, le CRTC a dû écouter les critiques acerbes d'abonnés mécontents, durant une série d'assemblées publiques régionales.

Les plus acerbes toutefois sont pour la présente campagne de publicité de la compagnie. "Les abonnés sont furieux, et ce n'est pas une figure de style... ils sont furieux", ajoute-t-il. Selon eux, cette campagne de revalorisation de l'image de Bell n'a servi qu'à faire "avaler" les nouvelles hausses.

M. Richard Martin, qui a supervisé cette campagne de $800,000, nie qu'elle ait été faite dans ce but. "Mais il y a certes un rapport entre elles". Parues le 6 mars, elles se terminent samedi.

Pour aujourd'hui

OXFAM

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

Cours de 2e cycle en administration offerts en cours du soir dans le cadre du programme de diplôme en sciences administratives

à l'intention:
- des diplômés d'un 1er cycle universitaire
- de ceux qui détiennent un dossier jugé équivalent

objectifs:
- connaissance des principes scientifiques de la gestion des affaires
- acquisition d'aptitudes à solutionner des problèmes administratifs

le programme (30 crédits):
- 15 crédits obligatoires
- 15 crédits optionnels

la durée:
- de deux à trois ans en moyenne
- six ans au maximum

demande d'admission au programme:
Pour la session débutant en septembre 1978,
du 1er au 31 mai 1978.

renseignements:

On peut obtenir l'annuaire et un formulaire de demande d'admission en s'adressant au:

Registrariat
École des Hautes Études Commerciales
5255 avenue Decelles
Montréal, H3T 1V6
Tél.: 343-4336

Le summum de la qualité

Le mohair et l'ultra suède

CENTRE DE LA MODE
Pour taille (12-20) (40-44) (12½-24½)

Salon Juliette LTÉE

Stationnement gratuit
5120 Earnscliffe

5457 Chemin Reine Marie
près de Earnscliffe
Ouvert le jeudi jusqu'à 9 heures **484-3558**

Les Québécois savent où ils vont: RIMOUSKI

Par **LAURENT LEBLOND**, journaliste à l'hebdomadaire « Progrès Écho »

Cet article fait partie d'une série portant sur les régions du Québec où sont implantées les « Auberge des Gouverneurs ».

LE BAS SAINT-LAURENT

Rimouski, **terre de l'orignal,** comme l'indique l'origine indienne de son nom. Pays riche de forêts giboyeuses habitées de chevreuils et d'orignaux, de lièvres, de perdrix et de faisans, riche aussi de lacs et de rivières poissonneuses, de montagnes superbes et de paysages saisissants.

La région a connu la civilisation au 18e siècle, alors que les seigneuries bas-laurentiennes étaient occupées par les Lepage à l'est et les Rioux à l'ouest.

RIMOUSKI

« Métropole du Bas Saint-Laurent », Rimouski porte ce titre avec fierté et se veut l'image d'une contrée occupée par des gens combatifs, qui n'ont pas peur de relever les défis et qui savent que la vie n'est pas toujours le fait de durs moments de labeur.

Car, à Rimouski, ville de quelque 38,000 habitants, on sait s'amuser, particulièrement lors du Festival d'automne qui prend place en pleine saison de couleurs. Les festivaliers, autant les Rimouskois que les visiteurs de toute la province, s'amusent ferme, chassant le faisan au pays où ce sport est roi.

D'abord ville de services, autant gouvernementaux que commerciaux, Rimouski draine les richesses naturelles de la région - bois, agriculture, pêche. Son industrie connaît un essor récent par l'exploitation des richesses naturelles de la Côte Nord et du Nouveau-Québec. La mise en valeur des multiples ressources touristiques régionales en font un centre d'attraction de plus en plus populaire.

DES GENS COMBATIFS

Si Toussaint Cartier, le premier homme à s'installer dans la région, était un ermite, ceux qui l'ont suivi ne l'étaient heureusement pas.

Un homme, en particulier, a su donner le ton à la vie locale et régionale. Il s'agit de Jules A. Brillant, qui, venu de sa Matapédia natale, a fondé la Compagnie de Pouvoir du Bas Saint-Laurent, devenue aujourd'hui l'Hydro-Matapédia, et Québec-Téléphone, la deuxième compagnie de téléphone du Québec. Avec ses fils, il a même été parmi les promoteurs de Québécair, la plus importante compagnie d'aviation québécoise.

Cet homme a laissé une marque indélébile à Rimouski et son dynamisme est la caractéristique indiscutable de tous les Bas-Laurentiens. Accueillants parce que le tourisme est un élément important de la vie quotidienne, les gens de ce pays sont inventifs, voire fougueux.

Ils ne laissent pas aller facilement ce qu'ils ont acquis et certaines personnes se rappelleront toujours leurs luttes mémorables pour conserver l'Institut de marine et obtenir une station de Radio-Canada à Rimouski.

Vivant en un pays rude, isolé, mais magnifique, ils aiment leur contrée, qu'ils sont fiers de montrer, toutes caractéristiques dehors, aux visiteurs du Québec et de l'étranger.

L'AUBERGE

Aux portes de la Gaspésie, devant le fleuve Saint-Laurent qui vient rejoindre la mer, « l'Auberge des Gouverneurs » de Rimouski est à l'image des gens qui font ce coin de pays, puisque ce sont eux qui lui donnent son caractère agréable et chaleureux.

Avec ses 166 chambres et ses nouvelles salles de réception, l'Auberge de Rimouski possède tous les atouts pour rendre un séjour agréable. À vous d'y trouver prétexte à des rencontres amicales: un bon repas qu'on invite à partager à la table du restaurant « Le Fiacre », une conversation un peu secrète dans l'intimité du piano-bar « Apéro », un rendez-vous dans l'animation de la discothèque le « Bar du Fleuve » ou la tranquillité du bord du fleuve...

AUBERGE DES GOUVERNEURS
La chaîne d'hôtels à la grandeur du Québec

RÉSERVATIONS SANS FRAIS
1-800-463-2820

Me Auguste Choquette dépose une requête contre le juge Mayrand

Dans un geste qui a pris tout le monde par surprise, un criminaliste montréalais bien connu, Me Auguste Choquette, a déposé hier après-midi une requête en mandamus contre le juge en chef intérimaire de la cour criminelle, Yves Mayrand, dans le but de le forcer à émettre une sommation de comparaître contre le syndic du Barreau, Me Claude Boisvert.

Et ce pour avoir volontairement entravé, contrecarré ou détourné les fins de la justice, en empêchant illégalement l'assignation de témoins dont il avait lui-même besoin pour les fins d'une séance du comité de discipline du Barreau, qui devait statuer sur son cas.

Par la même occasion, Me Choquette se fait fort de démontrer que cette attitude a été prise pour empêcher que soit mis au jour un certain rendez-vous galant que devait avoir un membre de ce comité de discipline avec une personne aux accointances apparemment douteuses.

Mais il y a beaucoup plus et beaucoup plus grave, selon le requérant.

Selon ses prétentions, en effet, parmi les témoins qu'il voulait faire entendre, il y en a un qui, selon ses estimations, aurait peut-être pu démontrer que, lors des événements d'Octobre 1970, certains policiers qui avaient effectué une filature serrée de ceux qui furent plus tard désignés comme reliés au rapt et au décès de Pierre Laporte, s'apprêtaient à procéder à leur arrestation.

Mais que certaines autorités s'étaient alors objectées à ce que le coup de filet soit effectué.

Dans sa procédure, qui reviendra pour instruction le 8 mai devant la cour, Me Choquette fait d'autre part le récit de ses démêlés avec le Barreau, démêlés qui ont incidemment pris naissance "dans la soirée du 15 novembre 1976, date mémorable de l'histoire du Québec".

Agissant comme "citoyen" libre, Me Choquette dit avoir alors téléphoné à un officier de la police de la CUM, (mais dans le cadre d'une certaine confidentialité) pour mettre les autorités au courant de l'éclatement possible d'une situation dangereuse.

A la suite de cet appel téléphonique, qui avait été enregistré par le policier, il aurait été requis de se présenter devant le comité de discipline pour avoir prononcé des paroles irréverencieuses à l'endroit de certains membres de la magistrature et du Barreau.

Entre certaines séances de ce comité, Me Boisvert, selon Me Choquette, lui aurait recommandé de plaider coupable. Ce qu'il aurait refusé.

Lorsque mis au courant que le requérant-accusé voulait assigner, entre autres témoins, le juge Denys Dionne, président de la CECO, et deux policiers attachés à cet organisme, il lui aurait fait remarquer qu'il serait préférable que ces personnes ne soient pas tenues de déposer.

Et c'est devant son insistance à refuser cette "assignation" qu'il dit avoir rencontré le juge Mayrand, il y a plus d'un mois, pour porter plainte contre Me Boisvert et réclamer sa comparution en cour.

Ce qu'il n'a pu obtenir jusqu'à maintenant, alors que, selon ses prétentions, tous les faits commandent au juge en chef de se rendre à sa requête.

Me Choquette rappelle incidemment qu'il fait partie d'une famille qui a compté plusieurs éminents juristes et que, selon l'histoire, son grand-père avait été assermenté comme juge de la Cour supérieure, en 1896, en présence de nul autre que Sir Wilfrid Laurier lui-même.

Les psychologues s'opposent au projet d'uniformiser les programmes

par Paule des Rivières

Si plusieurs se réjouissent de l'intention du ministère de l'Éducation d'uniformiser et de préciser les contenus des programmes scolaires, d'autres se disent très inquiets de cette éventualité.

Ainsi, au cours des audiences publiques sur le Livre vert sur l'enseignement primaire et secondaire au Québec, plus tôt cette semaine, le parrain du projet gouvernemental à Montréal, Mme Micheline Pothier-Gauthier, qui parlait au nom des psychologues de la région ouest de la CECM, a déclaré: "nous voyons mal comment cet objectif de programmes plus détaillés s'accordera aux milieux défavorisés".

Mme Pothier-Gauthier est une des 12 psychologues qui travaillent depuis plusieurs années dans une région où se retrouvent un nombre élevé d'écoles (29) impliquées dans le plan "l'opération renouveau", à la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Mme Pothier-Gauthier voit mal comment les programmes pourraient être plus détaillés, et soutient que ce qui existe actuellement est déjà passablement mal adapté aux milieux défavorisés. Une réduction de la marge de manoeuvre des enseignants ne corrigerait en rien la production actuelle de l'inadaptatfon à la grande échelle, estime Mme Pothier-Gauthier.

Même critique en ce qui conerne l'évaluation des élèves: "l'évaluation standardisée ne veut absolument rien dire... on nous restreint à des tâches de diagnostic, le taux d'échecs augmente sans cesse".

Tout en se défendant bien d'avoir trouvé la solution idéale, Mme Pothier-Gauthier est convaincue que ce ne sont pas des programmes plus détaillés, moins adaptés à la réalité quotidienne qui vont accroître la motivation des enfants.

Un peu plus tard dans la même journée, soit mardi, un groupe de trois personnes de l'école-atelier de la CECM a présenté un mémoire au ministre de l'Éducation, qui est un compte-rendu de l'organisation de cette école optionnelle et de son mode de gestion participative.

La première des cinq conditions que les responsables de l'école-atelier — qui existe depuis deux ans — jugent essentielles à la viabilité de leur projet est la suivante: "une marge de manoeuvre lui permettant de se définir et d'élaborer son propre projet éducatif. Permettre à l'école de définir des besoins et de prendre les décisions qui s'imposent".

Inutile de dire que les personnes impliquées dans les activités de l'école-atelier, qui accueille 250 enfants, voient d'un mauvais oeil une éventuelle uniformisation des programmes telle que proposée dans le Livre vert: "le ministère de l'Éducation devrait élaborer des programmes plus détaillés qu'à l'heure actuelle."

Des bisons sous le supermarché

CALGARY (PC) — Selon l'archéologue Mike Wilson, employé par la municipalité de Calgary, on a effectué une découverte importante dans un trou vaseux du sud-ouest de la ville.

"C'est un trésor au sens scientifique mais ce n'est probablement pas le genre de chose que les gens vont trouver enrichissante", a-t-il dit.

On a en effet trouvé un ancien emplacement d'immolation de bisons sous le parc de stationnement d'un supermarché. "Il se trouvait sous une couche de cendre volcanique que nous savons être vieille de 6,600 ans, a ajouté l'archéologue. On a trouvé des ossements de bison en trois endroits différents dans cette excavation".

CETTE SEMAINE CHEZ
PHOTO N.D.G. PHOTO INC.
ASAHI PENTAX
CLINIQUE de VÉRIFICATION et DÉMONSTRATION
VENDREDI, - SQUARE PHILLIPS
le 28 AVRIL - DÉMONSTRATION - 12h à 20h
CLINIQUE - 16h à 20h
SAMEDI, rue SHERBROOKE
le 29 AVRIL - 10h à 16h
Voici une opportunité de vérifier votre appareil-photo PENTAX. Profitez-en. Du même coup, voyez notre superbe série d'appareils et accessoires Pentax y inclus les nouvelles ME et MX.
Des spécialistes seront à votre disposition pour répondre à vos questions.
Aussi - Les Objectifs ASAHI PENTAX a des Prix Imbattables !
5488 OUEST, RUE SHERBROOKE (coin Girouard) 489-8401
1197 SQARE PHILLIPS 866-8761
HEURES D'AFFAIRES
lundi à jeudi ....8h30 à 18h
vendredi ....8h30 à 21h
samedi ....9h à 17h
master charge
CHARGEX

TOYOTA
LOCATION à long terme
504 SL SEDAN ESSENCE-DIESEL
504 ST WAGON ESSENCE-DIESEL
604 SL SEDAN MANUELLE-AUTOMATIQUE
PERSONNE NE CONSTRUIT SES VOITURES COMME NOUS
ROGER AUTOMOBILE LTÉE
LE CONCESSIONNAIRE RÉPUTÉ DU CENTRE-VILLE
932-2925

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC
Un Québec indépendant serait-il économiquement viable ?
L'Université et l'entreprise réunies en colloque, discuteront:
La dimension économique du projet d'indépendance
le mardi 16 mai 1978
sous la présidence de
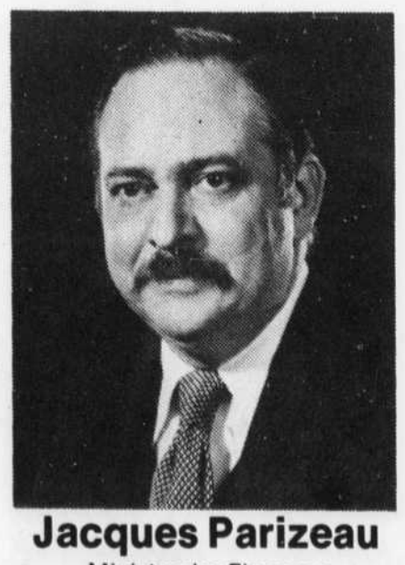
Jacques Parizeau
Ministre des Finances
Gouvernement du Québec.
Conférenciers:
Carmine Nappi, professeur, H.E.C.; Harry Eastman, Vice-président recherche et planification, Université de Toronto; Pierre A. Nadeau, Président du conseil et Chef de la direction, Petrofina du Canada Ltée; Marcel Bundock, Président, Eastern Paper Box and Tube Company; Nathan Glazer, professeur de pédagogie et de sociologie, Harvard Business School.
Compte tenu de l'importance du sujet, il vaut mieux s'inscrire au plus tôt en utilisant le bulletin ci-joint.
Je désire m'inscrire au colloque "La dimension économique du projet d'indépendance" qui se tiendra à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales le mardi 16 mai 1978.
Nom _____
Fonction _____
Entreprise _____
Adresse _____
Numéro de téléphone _____
Signature _____
Compléter et retourner ce bulletin à
Ecole des Hautes Etudes Commerciales
5255 avenue Decelles
Montréal H3T 1V6
DATE LIMITE D'INSCRIPTION: vendredi 5 mai 1978
Frais d'inscription: ci-inclus $175.00
Ces frais comprennent l'inscription au colloque, le café, les croissants, le déjeuner et le cocktail.
Votre chèque doit être établi au nom de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal
Annulations:
Un remboursement sera effectué pour les annulations écrites reçues avant le: 5 mai 1978. Après cette date, seuls seront acceptés les remplacements de participants, y compris le jour du colloque.
Réservation d'hôtel:
Une réservation groupée a été faite
a l'hôtel Regence Hyatt
777 rue University à Montréal
Tél.: (514) 879-1370
Un tarif préférentiel vous sera accordé sur mention de votre participation au colloque HEC.
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:
Jacques MARCHAND
Tél.: (514) 343-4497

Pas de bougies.
Pas de vis platinées.
Pas de carburateur.
Pas de convertisseur catalytique.

Pas de mises au point électriques.
Mais 101 km/gal* sur route et 76 km/gal en ville.
RABBIT DIESEL
Popular Auto
VENTE & SERVICE
5441 ST. HUBERT (Près Métro Laurier)
274-5471
PORSCHE AUDI

Les ministères ont omis d'inscrire pour $17 millions de dépenses

QUÉBEC (PC) — Près de $17 millions de dépenses n'ont pas été inscrites aux livres des divers ministères du gouvernement québécois au cours de l'exercice financier 1976-1977.

C'est ce que souligne entre autres "anomalies" le vérificateur général du Québec, M. Gérard Larose, dans son rapport annuel déposé mardi à l'Assemblée nationale.

Le ministère des Transports a été particulièrement pointé du doigt pour avoir omis d'inscrire pour $8.8 millions de dépenses.

Le rapport du vérificateur relève également des omissions de $2.6 millions au ministère des Affaires sociales, de $1.2 million respectivement au Conseil exécutif et au ministère des Terres et Forêts, et de $3.1 millions aux autres ministères.

Le rapport souligne encore que l'examen des relevés obtenus du Contrôleur des finances "n'a sûrement pas permis de retracer toutes les dépenses non inscrites, mais que la partie non identifiée ne saurait être d'importance majeure cependant."

L'inscription de ces dépenses a été reportée à l'année 1977-1978 pour plusieurs motifs, explique le vérificateur en rappelant qu'il s'agit là d'anomalies de comptabilisation.

Semblables anomalies ont été constatées au chapitre des comptes à recevoir. Le rapport estime que quelque $5.7 millions de ces comptes n'ont pas été inscrits au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1977.

Le ministère du Revenu a lui aussi fait preuve de "faiblesse", particulièrement dans la perception des comptes provenant de l'impôt des particuliers. Ces comptes à recevoir ont augmenté de 43% par rapport à l'année précédente tandis que l'augmentation du revenu de l'année à ce titre n'a été que de 20%, constate le vérificateur.

Il note encore que la situation est devenue critique et injustifiable en ce qui a trait au recouvrement des taxes à la consommation. Le rapport souligne qu'en date du 30 novembre 1976, 80% de la valeur monétaire des comptes à recevoir était représentée par des créances remontant à plus d'un an et par des comptes de mandataires en faillite.

Dans ses remarques générales, le vérificateur déplore vivement l'attitude des gestionnaires et des divers organismes de contrôle du gouvernement qui ne prêtent pas toujours, selon lui, une oreille attentive à ses observations et recommandations répétées année après année.

"Nous considérons que si nos rapports étaient étudiés annuellement, comme il se devrait par la Commission des finances, des comptes publics et du revenu, les observations et recommandations qui y sont formulées trouveraient là l'appui nécessaire pour forcer les directions concernées à y donner suite," observe M. Larose.

Celui-ci constate par exemple que seulement neuf ministères se sont dotés de services de vérification interne, suite à ses recommandations répétées, et que de plus les efforts déployés par ces neuf ministères n'ont pas encore permis d'atteindre les résultats escomptés.

tribunaux

Obront veut faire annuler son incarcération préventive

L'ex-roi de la viande, ou l'ex-banquier de la pègre, William Obront, a fait déposer en Cour supérieure, hier après-midi, une demande en certiorari pour que soit annulé l'ordre d'incarcération... préventive émis contre lui le 13 avril, par le juge Cyrille Morand.

On se rappellera que n'eût été ce mandat de dépôt signé en dernière heure, pour que le prévenu soit gardé en prison, il aurait pu se faire libérer dès le lendemain sur paiement d'une amende de $10,000.

Sa sentence de pénitencier pour fraude d'un peu plus d'un demi-million, aurait alors été bel et bien expirée.

Dès vendredi matin, en division de pratique de la Cour supérieure, division criminelle, son procureur, Me Pierre Lévesque, entreprendra de démontrer que celui qu'on poursuit maintenant pour non-paiement de plus d'un autre demi-million au fisc québécois, a été retenu aux cellules illégalement par une ordonnance que le juge Morand n'avait aucune juridiction d'émettre.

Pas plus qu'il n'avait, selon Me Lévesque, le droit de stipuler qu'un cautionnement de $500,000... pourrait être accordé ultérieurement à l'accusé.

Rien, dit-il dans la procédure déposée hier, ne peut justifier cette décision conditionnelle et aléatoire, même si des officiers de l'immigration ont déclaré qu'Obront était sujet à une déportation dès sa libération de geôle (parce qu'il est devenu citoyen américain en 1975), et si des officiers du fisc ont soutenu qu'il était passible d'amendes totalisant $560,000, alors qu'il n'aurait plus aucun bien que ce soit au Canada.

Septuagénaire coupable de manipulation boursière

Paul Payette, un homme d'affaires de 75 ans qui était propriétaire de deux compagnies minières et d'une autre firme, celle-là présumément spécialisée dans l'exploration des puits d'huile ... dans le Nord, vient d'être reconnu coupable de 45 accusations de manipulation boursière par le juge Jacques Lessard. Ce dernier prononcera sa sentence mercredi.

Le prévenu, dont les trois entreprises occupaient des bureaux communs, rue Sherbrooke ouest, avait développé un commode système d'enchères des actions de la Consolidated Development, la compagnie censée produire un jour beaucoup de carburant...

C'est en faisant acheter et revendre les actions de celles-ci par ses deux autres entreprises, Irma Securities et Minoil Exploration qu'il réussissait à créer beaucoup d'animation autour des valeurs de la Consolidated Development.

Ce sont toujours les mêmes valeurs, incidemment, qui semblaient changer de main quotidiennement sans qu'elles ne changent aucunement de portefeuille.

Les titres auraient ainsi grimpé de 16 à 55 cents, en quelques mois, ce qui amena les acheteurs ordinaires à croire qu'il y avait fortune à faire là.

Pour leur part, et à eux seuls, les deux propriétaires d'un grand restaurant de la rue Sainte-Catherine, les frères Astic, auraient acheté un total de 80,000 actions, dans l'espoir de doubler et de tripler leurs mises.

Mais, à la fin, ils devaient se "réveiller" avec un déficit net de $35,000 dans leurs transactions.

On n'a évidemment pas pu déterminer le total des sommes dont un fort nombre d'acheteurs ont été ainsi frustrés, mais ce total serait fort imposant, semble-t-il.

Les dangers du bingo

On ne croirait généralement pas que le bingo puisse être une activité dangereuse.

Eh bien on peut quand même s'y blesser, et fort sérieusement.

Mme Madeleine L. qui était une habituée de cette activité de la paroisse Saint-Vincent Ferrier, le prétend en tout cas, dans une poursuite de $23,197 qu'elle a intentée à la fabrique de cette paroisse hier.

Selon ses dires, elle a fait une chute sur le parquet, et s'est brisé un genou alors qu'elle venait de quitter sa place pour se rendre à l'avant de la salle.

La cause de sa chute?

Elle prétend tout simplement que lorsqu'il y avait foule, dans cette salle, le plancher devenait invariablement glissant, et conséquemment dangereux.

Et elle soutient aussi que l'on n'a jamais rien fait pour corriger cette situation.

Négligence est donc reprochée aux administrateurs de la fabrique, pour leur réclamer la somme précitée.

Thermex Inc.
unik
PORTES & FENÊTRES
Spécialité fenêtres en bois à manivelle et carrelages
Pour une estimation gratuite:
663-2510

CARON LIBRAIRE
LÀ OÙ VOUS PROCURER CARTES TOPOGRAPHIQUES LIVRES ET PUBLICATIONS DES GOUVERNEMENTS
la librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

S.I.A.F. ANTIQUITÉS
importation d'antiquités françaises
Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableau, etc.
354 rue de l'Inspecteur
Montréal,
866-0572
ouvert toutes les semaines
Jeu. ven. de 10h à 21h
Sam. de 10h à 17h

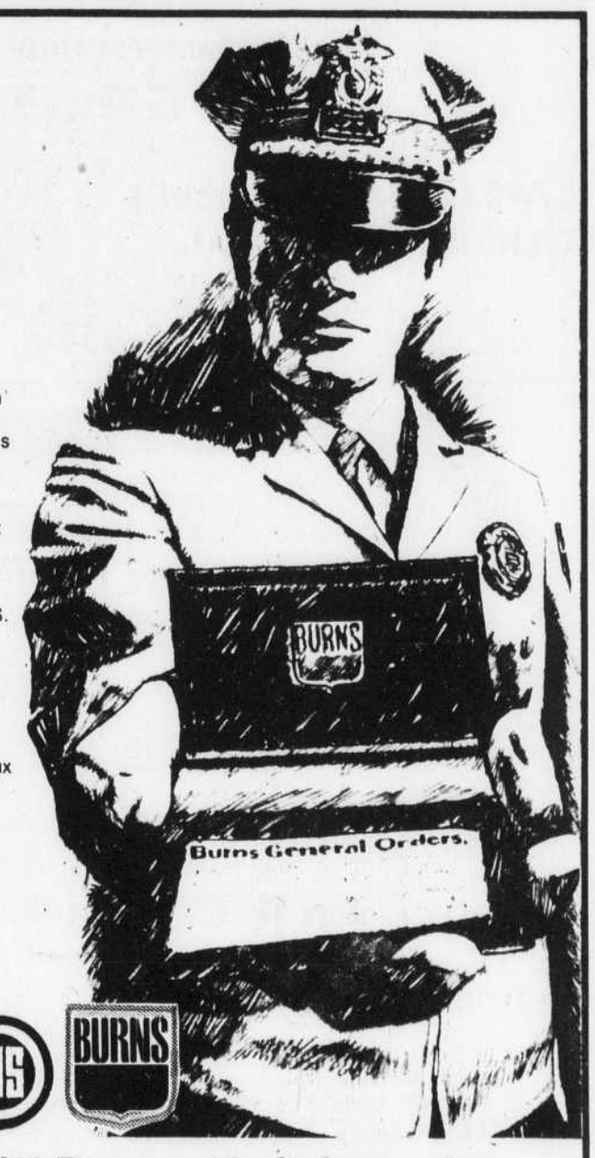

40,000 gardes de sécurité
Un règlement pour tous

Et une compagnie Burns. Et un uniforme à reconnaître. Nous étions "Security &Investigations Service, Ltée (S.I.S.) qui pour nombre d'années a été une filiale de la grande famille Burns. Nous avons maintenant endossé le nom de Burns.
Les règlements généraux sont les mêmes pour tous les gardes de sécurité Burns/S.I.S. Nous ne laissons rien au hasard. Nous gouvernons la présentation et l'efficacité de tous nos gardes quelques soit leur affectation.
Les règlements ne sont pas arbitraires, mais ils sont sérieux et écrits. Si vous désirez une copie de nos 12 règlements généraux, veuillez prendre contact avec le bureau de votre localité aux Services de sécurité internationale Burns Ltée, 2615, Van Horne, Suite 211, Tél.: 735-4753.
Ou demandez à tout garde de Burns/S.I.S. Ils doivent avoir leur carte à la portée de la main.

S.I.S. est maintenant la Sécurité Burns

La Sécurité Burns: 12 règlements généraux font toute la différence

LE ROI DES TABLEAUX
VENTE GIGANTESQUE DE TOILES
1200 peintures à l'huile doivent être vendues cette semaine à des prix incroyablement bas
À partir de $5 8" x 10"

VOIR, C'EST CROIRE
Venez admirer notre magnifique collection de peintures à l'huile. Nous sommes convaincus que vous trouverez quelque chose à votre goût et votre budget, parmi les centaines de paysages, fleurs, scènes de ville, natures mortes, scènes marines, bateaux, nus et attraits, etc...
ET POURQUOI PAYER PLUS CHER? ACHETEZ DIRECTEMENT D'UN DES PLUS GRANDS MARCHANDS D'ART DANS L'INDUSTRIE.
CADRES DE LUXE À DES PRIX INCROYABLEMENT BAS À PARTIR DE $5.00 8" x 10"
Surplus d'inventaire: Cette semaine nous devons vendre des centaines de cadres de première qualité et faits à la main à des prix avantageux.
27-28-29 AVRIL
Lun., Mar., Merc. de 11h à 18h - Jeu., Ven. de 11h à 21h, Sam. de 11h à 17h.
LE ROI DES TABLEAUX
408 BONSECOURS 861-5165
(VIEUX MONTRÉAL)
CHARGEX
master charge
CHÈQUE PERSONNEL AVEC IDENTIFICATION

Un rêve devenu réalité.

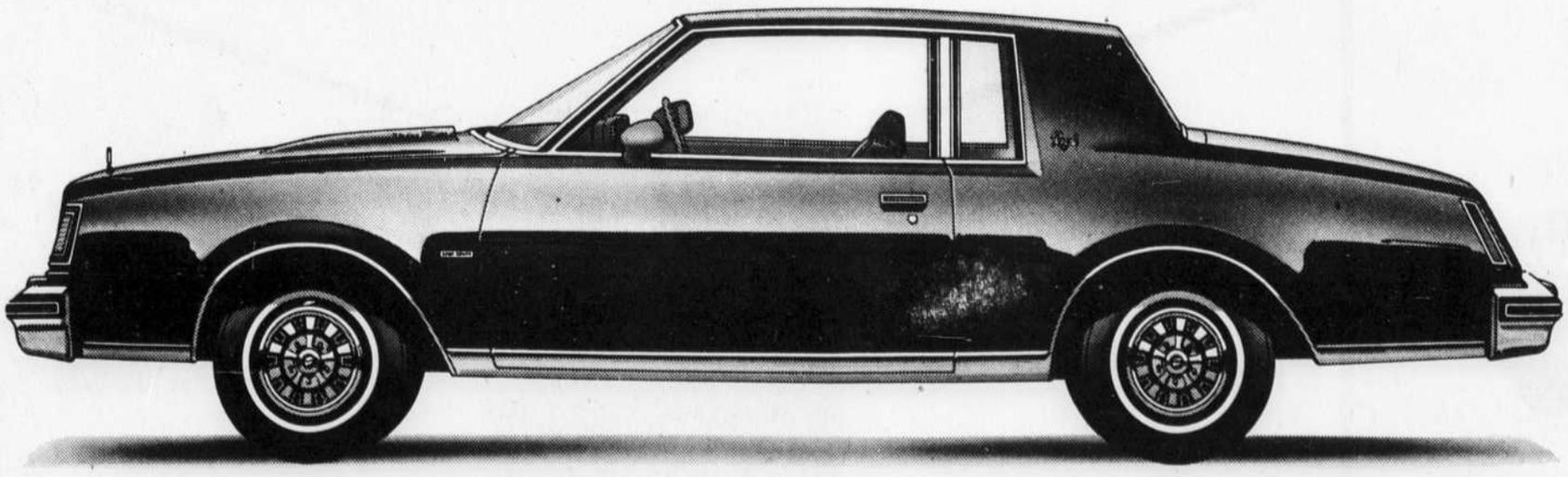

La Buick Regal... magnifique et pratique!

Les voitures dont on rêve ne se trouvent généralement que dans les salons de l'automobile. Elles représentent la façon idéale dont les voitures pourraient être construites un jour. Ce jour-là est arrivé avec la toute nouvelle Regal de Buick!
La Regal n'est pas le produit de la fantaisie et de l'illusion, mais du réalisme et de l'imagination. C'est le résultat du savoir-faire et de l'art de plaire, alliant confort et commodité à une élégance et une distinction hors de l'ordinaire.
La Regal offre tout ce que Buick a de meilleur.
Son confort est remarquable. En redessinant la Regal, les ingénieurs de Buick lui ont donné une carrosserie de forme plus quadrangulaire. Ils ont judicieusement agrandi l'espace disponible aux endroits nécessaires et supprimé certains recoins inutilisés. Résultat: plus d'espace pour les pieds, les genoux et la tête qu'il n'y en avait dans le coupé de l'année dernière. Le coffre à bagages est également plus grand.
C'est étonnant, quand on pense que la Regal de 78 a un empattement plus court de quatre pouces et que son poids est réduit de 450 livres environ par rapport à celle de l'année dernière. Ces caractéristiques expliquent par contre les qualités routières de la Regal ainsi que sa facilité de manoeuvre dans la circulation et pour le stationnement.
La Regal est plus spacieuse que jamais, bien que ses dimensions extérieures soient réduites.
En réduisant le poids de la voiture, on peut réduire la cylindrée du moteur. Cette année, le coupé et le coupé Limited (la Regal super-luxe) ont un V6 standard de 3.2 litres qui leur donne un rapport poids-puissance très favorable. Faites-en l'essai et vous constaterez qu'ils réalisent d'excellentes performances.
En ce qui concerne la consommation d'essence, avec la boîte automatique livrable en option, la distance parcourue au gallon est de 35 km en ville, 52 km sur route et 41 km ou 25 milles dans les essais combinés ville-route*.
Oui...La Regal est une voiture à la fois magnifique et pratique! Un V6 de plus grande cylindrée et un V8 sont livrables en option avec le coupé de base et avec la Limited.
L'extraordinaire coupé Regal Sport est l'une des deux seules voitures de série nord-américaines qui soient dotées d'un turbocompresseur (l'autre est le grand coupé LeSabre Sport de Buick).
Pour l'achat ou pour la location à long terme, le concessionnaire Buick de votre région peut vous aider à réaliser votre rêve.
Certains des équipements représentés ou mentionnés sont livrables en option, moyennant supplément.

BUICK
Le savoir-faire et l'art de plaire.

*Ces chiffres sont les résultats d'essais effectués suivant les méthodes approuvées par Transports Canada. Votre consommation d'essence dépendra des endroits où vous roulerez, de votre façon de conduire, de l'état de votre voiture et de l'équipement en option.

Y-478OF

L'art joyeux de la Bavière

Les Bavarois ont du talent, comme en témoignent ces invitantes assiettes à dessert ou à fruit, en fine porcelaine de forme baroque et à bordure dorée. Chaque assiette est ornée d'un motif différent.
Série de six assiettes de 7¼".
$19.95
Grande assiette assortie, 11¾".
$9.95
BIRKS JOAILLIERS

Le RCM veut donner priorité aux piétons

Parmi les propositions qui seront soumises à l'étude du prochain congrès du RCM, il y a celles concernant le transport, qui se ramènent à une idée maîtresse: réduire progressivement la place de l'automobile dans la ville.

Diverses mesures sont suggérées: une politique d'acquisition des terrains privés de stationnement et leur élimination progressive; le stationnement serait limité à la rue, mais à prix abordable. Le RCM favorise l'élargissement des trottoirs, l'aménagement de mails et une bande de la chaussée pour les cyclistes, ou encore les autobus et les taxis.

Il favoriserait en outre l'élimination des rues à sens unique dans les quartiers résidentiels. Les règlements de la circulation seraient révisés dans un sens où les piétons auraient la priorité. Les pistes cyclables deviendraient en hiver, si possible, des pistes de ski de fond ou de raquettes.

Le RCM mettrait l'accent sur le transport en commun et viserait à faire du taxi un service public plus largement accessible et à l'intégrer au transport en commun, dont il voudrait baisser progressivement les tarifs.

Tokyo: signature d'un protocole sur la pêche

TOKYO (AFP) — Le Japon, le Canada et les États-Unis ont signé mardi à Tokyo un protocole d'amendement à la convention internationale pour la pêche hauturière dans le nord de l'océan Pacifique.

Le protocole, qui a été signé par le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Sunao Sonoda, et MM. Bruce Rankin et Mike Mansfield, respectivement ambassadeurs du Canada et des États-Unis au Japon, prévoit notamment le maintien de la Commission internationale de la pêche hauturière dans le Pacifique nord, en vue de protéger et organiser l'exploitation de la pêche. Il prévoit en outre le développement et la coordination de la recherche scientifique dans ce domaine.

En ce qui concerne la pêche au saumon japonaise, des mesures restrictives sont établies, telles que l'établissement de zones interdites et de périodes bien précises d'activité.

Ce protocole d'amendement fait suite à l'établissement l'année dernière, par les États-Unis et le Canada, de nouveaux droits d'exploitation de pêche à l'intérieur de la convention signée au mois de mai 1952.

SUCO
au service direct du tiers-Monde

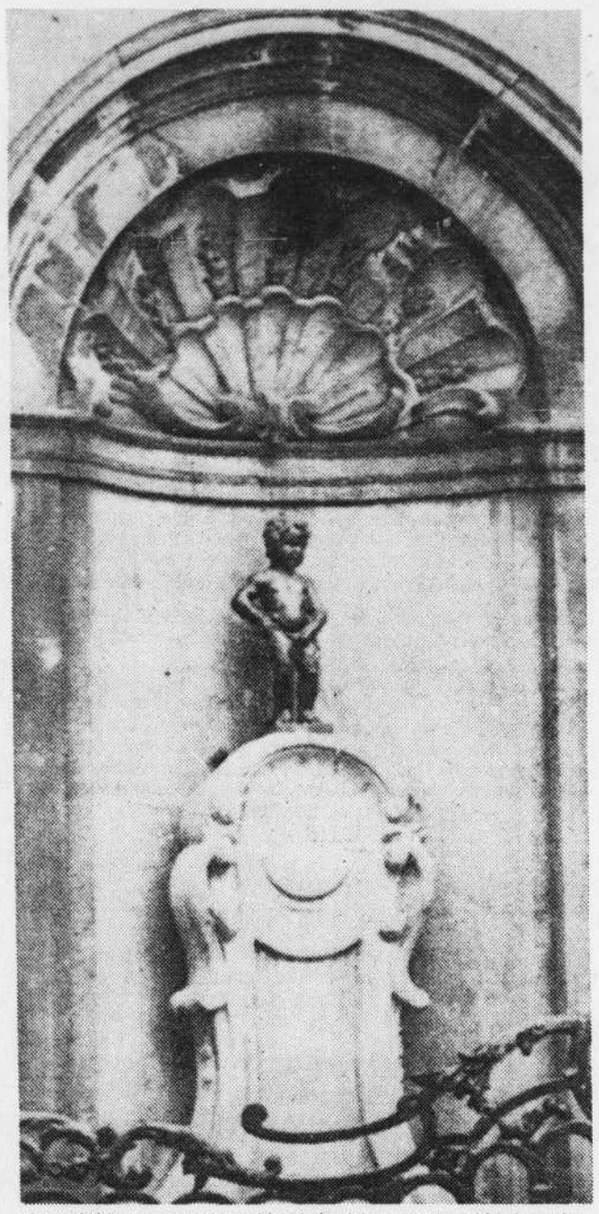

La célèbre statuette dérobée hier matin n'était qu'une copie de l'original sculpté en 1619 par Duquesnoy. Le vrai Manneken Pis était en sécurité dans un musée de la capitale bruxelloise. (Téléphoto AP)

Le Petit Julien est disparu!

BRUXELLES (AFP et Reuter) — On a volé le Manneken Pis, la célèbre statuette bruxelloise. Sa disparition a été constatée hier matin à 7 h. La police enquête.

Celui que l'on appelle communement "le plus vieux bourgeois de Bruxelles" et dont les touristes du monde entier viennent admirer le geste désinvolte et sans pudeur, avant déjà été dérobé, à plusieurs reprises.

La statue n'était heureusement qu'une copie de l'original sculpté en 1619 par Duquesnoy.

La policie bruxelloise a indiqué que le vrai Manneken Pis était en sécurité dans un musée de la capitale.

Il commémorait, dit-on, l'acte "héroïque" d'un enfant qui, au Moyen-Age, éteignit d'un jet puissant une bombe allumée au pied des murs de la ville.

Le "Manneken Pis" s'habille à dates fixes. Il dispose d'une garde-robe somptueuse, plus de 300 costumes différents, précieusement gardés au musée de la Grand'Place. Le premier costume, un habit de cour brodé, lui fut offert par le roi Louis XV.

Le 7 mars 1919, le petit bonhomme était cité à l'ordre du jour du 19ème bataillon de chasseurs à pied avec la citation suivante: "surpris à son poste en août 1914 par la brusque irruption de l'ennemi, l'a accueilli avec le plus grand sang-froid, marquant, dans un geste d'une suprême désinvolture, son insouciance complète du danger... aussi modeste dans le triomphe que fort dans l'adversité.

le Chantecler
Ste-Adèle, Québec
Canada

LE CLUB DE GOLF CHANTECLER, À STE-ADÈLE DANS LES LAURENTIDES
vous invite pour vos tournois en 1978

- **Magnifique terrain de 18 trous**
- **Location d'équipements • Boutique de golf**
- **68 carts gazoline • 45 milles au nord de Montréal**
- **Salles de banquets 20 à 350 personnes**

Réservation et information:
HÔTEL CHANTECLER, Ste-Adèle, Qué.
Ste-Adèle (514) 229-3555 Montréal (514) 866-6661

AUTO GRAND TOURISME INC.

VENTE — SERVICE — PIÈCES
LOCATION À LONG TERME

Concessionnaire autorisé
PEUGEOT

1740 Boulevard Labelle
CHOMEDEY LAVAL H7T-1L2
Tél: 681-3380
331-6554

Le prix Cécile-Roland-Bouchard attribué à une mère de Jonquière

JONQUIÈRE (PC) — Mère de 14 enfants, très active dans les milieux sociaux de la région et fondatrice de nombreux mouvements de caractères divers touchant autant la femme que la société qui l'entoure, Mme Olivette Lévesque-Babin vient d'être choisie comme première lauréate du prix Cécile-Roland-Bouchard.

Institué cette année par le Conseil national de la Fédération des femmes du Québec pour rendre hommage à une femme de la région et plus spécialement pour souligner le travail des femmes, ce prix n'est pas uniquement basé sur la popularité mais d'abord et avant tout sur la valeur de la personne.

Originaire de La Baie, cette femme n'a pas manqué d'attirer l'attention depuis sa jeunesse alors qu'à l'âge de 17 ans, elle obtenait un brevet d'enseignement. Après quelques années d'enseignement, elle se marie et travaille dans l'ombre pour éduquer ses 14 enfants. Travail qu'elle qualifie elle-même de difficile et souvent astreignant tout en apportant des compensations extraordinaires qui lui ont permis de poursuivre une évolution constante.

C'est à la mort de son mari qu'elle décide de s'impliquer encore plus concrètement dans le milieu "pour remplir une solitude douloureuse", dit-elle.

Elle fait ses premières armes au sein de l'AFEAS pour devenir rapidement membre de l'exécutif régional de 1970 à 1974. Pendant ces quatre années, elle mène également une carrière politique en occupant le poste de conseiller municipal aux côtés du maire Laurier Simard, alors maire de Port-Alfred.

Mme Lévesque-Babin s'est également fait apprécier dans les milieux scientifiques après avoir mené une étude détaillée sur la récupération du recyclage dans le cadre d'un projet PIL. Les conclusions de l'étude faisaient partie de la documentation du gouvernement canadien lors des audiences sur l'environnement de l'Organisation des Nations-Unies.

Mme Babin siège sur un comité consultatif national de Radio-Canada qui voit à la programmation religieuse de langue française sur le réseau.

Enfin, parmi ses autres réalisations, il faut souligner que Mme Babin a fondé le club de l'Âge d'or de La Baie ainsi que l'Association des familles monoparentales dans cette même localité. Mme Babin occupe toujours le poste de directrice du centre d'hébergement pour femmes en difficulté de La Baie, dont elle est également la fondatrice.

Les taxis revendiquent une seule ligne à Dorval

La ligue des propriétaires de taxis de Montréal a précisé qu'elle demande une seule ligne d'attente à l'aéroport de Dorval et non pas deux comme on le rapportait hier.

En fait, il y a actuellement deux lignes d'attente à Dorval; l'une pour les taxis du centre et de l'est, l'autre pour ceux de l'ouest. L'existence de deux lignes cause le malaise actuel. Avec une seule ligne, ce serait vraiment la politique du premier arrivé, premier servi.

Il y a, semble-t-il, un consensus général chez les propriétaires de taxis pour l'établissement d'une seule ligne.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE-LOCATION • LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9à12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
2100, rue DRUMMOND
Montréal H3G 1X5 288-2152

ALAN SWABEY & CIE
Alan Swabey — Robert Mitchell
Guy Houle — Paul Marcoux
Melvin Sher — Arthur Mallette
Kevin Murphy — John D. Miller
Gary W. Partington
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE
625, Ave du Président Kennedy
Montréal — 845-7126

ANNONCEZ DANS LE DEVOIR, QUELQU'UN VOUS LIRA

SERVICES ALIMENTAIRES
HÔPITAUX-FOYERS
RÉGIONALES-CÉGEPS
CAFÉTÉRIAS-INDUSTRIELLES
LALIBERTÉ & ASSOCIÉS Inc.
Administrateurs - Diététistes
Gestion
Consultation
Planification
(514) 489-1667

Les notaires
PELLETIER, POIRIER, KIMMEL, FILION
Me. Denys Pelletier — Me. Fernand Poirier
Me. A. Earl Kimmel — Me. Pierre Filion
Étude
500, Place d'Armes, suite 2020, Tél.: 282-1287
Mont-Royal, 480 est, Mont-Royal, Suite 12, tél.: 258-2700
Côte St-Luc, 5569 Randall, tél.: 484-8941

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC

baccalauréat en administration des affaires

classes du soir

programme:
Spécialement adapté à ceux qui travaillent le jour, par sa pédagogie, par l'horaire et le calendrier de ses cours.

candidats:
Les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.). Toutes autres personnes possédant un dossier d'études jugé valable et une expérience de travail d'au moins quatre (4) ans.

durée:
Normalement de cinq (5) ans, mais elle peut varier selon la disponibilité de l'étudiant.

demande d'admission au programme:
En personne ou par courrier du 1er au 31 mai 1978.
Pour la session débutant en septembre 1978.

renseignements:
On peut obtenir l'annuaire et un formulaire de demande d'admission en s'adressant au:

Registrariat
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal, H3T 1V6
Tél.: 343-4326

FAITES L'ESSAI D'UNE BMW 530i: LA SEDAN DE LUXE QUI EXPRIME PARFAITEMENT LA PASSION ALLEMANDE DE LA PERFECTION.

Si vous trouvez passionnante l'idée d'avoir une sedan de luxe réalisée par des ingénieurs de course allemands pour qui la poursuite de la perfection est une passion qui explique le prix de la voiture, téléphonez-nous. Nous sommes parfaitement équipés pour vous offrir un essai sur route.

Une mécanique de très grande classe.
Bavarian Motor Works, Munich, Allemagne.

Concessionnaires du Québec

LAVAL
Boulevard St. Martin Auto Inc.,
1430 Ouest Boulevard St-Martin.
(514) 667-4960

SHERBROOKE
Les Automobiles Carrier Inc.,
2835 Ouest rue King.
(819) 569-9211

MONTRÉAL
Canbec Automobile Inc.,
2085 Ouest rue Ste-Catherine.
(514) 937-4288/6365

QUÉBEC
Automobile Jalbert & Frère Inc.,
465 rue Marconi, Ste-Foy.
(418) 681-5515

ST-JEAN
Garage Lemaire Enrg.,
147 rue Mayrand.
(514) 346-4798

ROCHE-BOBOIS
CHEZ Valiquette

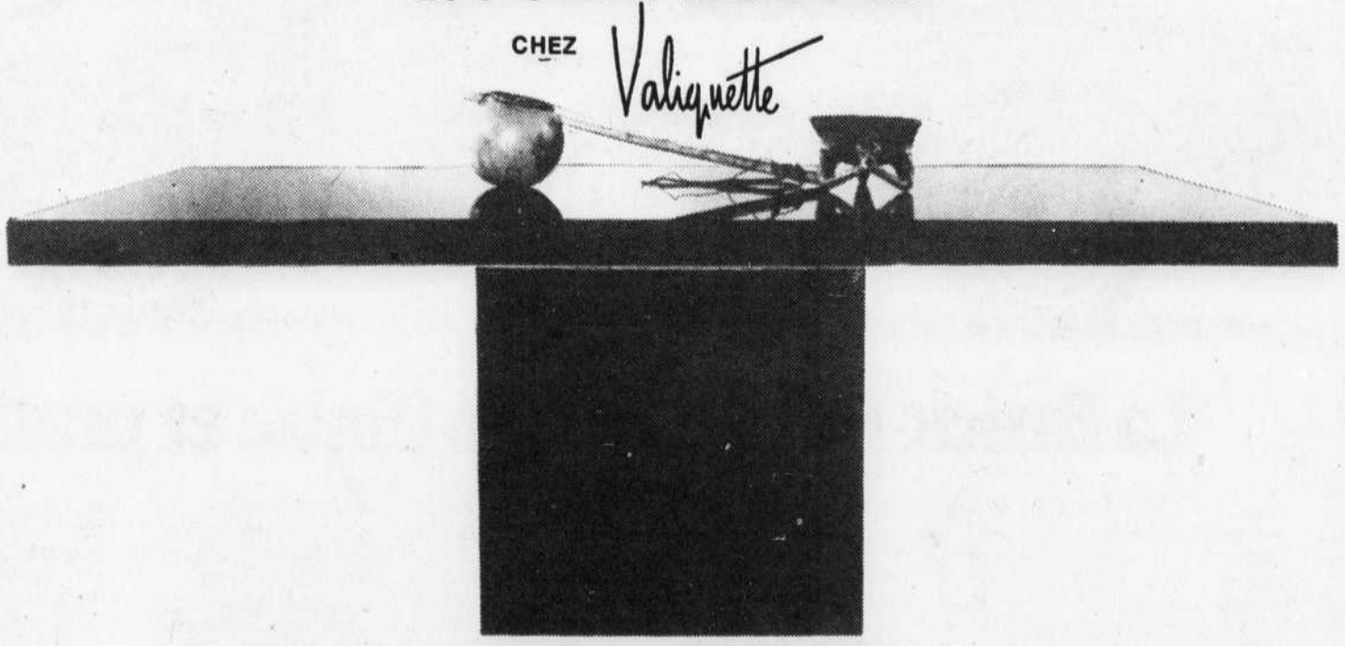

Retenez votre table

Un bon repas, c'est un cadeau que l'on fait... à sa famille, à ses amis. Cadeau de plus en plus apprécié car dans la bousculade de la vie quotidienne, rares sont les moments ou l'on a le temps de mijoter des petits plats... Mais il ne suffit pas de faire de la bonne cuisine pour régaler ses invités, il faut encore savoir la présenter ! Dans une ambiance détendue, dans un décor élégant. Or il ne peut y avoir de "jolie décoration" si l'on ne dispose pas d'une belle table... Il faut donc bien la choisir. En voici une, justement, qui ne peut décevoir. Disponible en verre laqué noir, brun, gris et rouille.

$495.00

ROCHE-BOBOIS • 1265 BERRI, MONTRÉAL • 842-8811

La Corporation des fêtes de la Saint-Jean décide de jouer le jeu

par Nathalie Petrowski

La Corporation des Fêtes nationales de la Saint-Jean de Montréal, qui convoquait une conférence de presse en mars pour contester la structure nationale des fêtes proposée par le gouvernement du Québec, a annoncé hier son intention de jouer le jeu en collaborant à la structure actuelle afin de réaliser les fêtes nationales 1978 à Montréal.

M. André Beauchamp, président de la Corporation des Fêtes nationales Inc., émanation directe de la Société Saint-Jean-Baptiste à Montréal, a déclaré à cet effet, que c'est la promesse formelle d'une révision de toutes les structures des fêtes, tant au plan régional que national, de la part du premier ministre, qui a incité la corporation à réviser ses positions. La décision a été entérinée lors d'une réunion spéciale de la corporation et le vote a été unanime, sauf pour quatre abstentions. Insistant sur le caractère national d'une fête qui s'articule d'abord et principalement sur un collectif et une histoire, M. Beauchamp a néanmoins exprimé une certaine inquiétude sur l'aspect projet PIL mis de l'avant cette année et qui risque selon lui, de tuer le bénévolat ou d'avaliser la fête à la "plus plate banalité d'un quotidien mal signifié".

Refusant d'être une simple courroie de transmission entre une base éclatée et un comité centralisateur, la corporation qui a en fait outrepassé le comité national en s'adressant directement au premier ministre, n'a toutefois pu apporter aucune précision sur la forme exacte des fêtes cette année à Montréal. Déclarant que Montréal suivrait la ligne définie par la structure nationale et adopterait la formule d'une fête décentralisée, M. Beauchamp a d'autre part fait savoir aux journalistes, que la corporation avait l'intention de proposer aux Montréalais, le 23 juin, une fête plus large à caractère national. L'idée de ce grand rassemblement entre visiblement en contradiction avec la politique de décentralisation préconisée par le comité organisateur et témoigne encore une fois d'une confusion administrative de part et d'autre des comités et corporations. Il est à noter à ce sujet-là que Marcel Couture, ni aucun autre représentant du comité organisateur national n'était sur les lieux pour apporter des éclaircissements.

A moins de 60 jours de l'échéance, les tâches définies par la structure nationale semblent encore appartenir au domaine de l'arbitraire et mis à part la confirmation d'une enveloppe budgétaire de $650,000 allouée à Montréal, on ne sait toujours pas qui va s'occuper de l'organisation concrète des activités dans la région montréalaise. En affirmant qu'elle va jouer le jeu pour que la fête ait lieu, la Corporation des fêtes nationales de la St-Jean à Montréal, ne nous renseigne d'aucune façon sur son véritable mandat. Fait-elle semblant de se plier aux exigences du gouvernement tout en cherchant par la même occasion à n'en faire qu'à sa tête, va-t-elle avoir un rôle déterminant à jouer au sein de l'organisation nationale, va-t-elle vraiment s'impliquer dans l'élaboration de la fête à Montréal ou n'est-elle là que pour la forme? Autant de questions qui jusqu'à ce jour restent encore sans réponses.

Les métallos de MLW-Bombardier:

Le droit à la sécurité au travail demeure un mythe

En contournant la convention collective, la compagnie MLW-Bombardier oblige ses 800 employés à supporter des conditions de travail dangereuses sous peine de se retrouver en chômage, a affirmé hier le syndicat des métallos qui représente les ouvriers de cette usine de la rue Dickson, dans l'est de Montréal.

Les représentants du local 4589 des métallos accusent donc cet important employeur de "fermer" les postes de travail où les ouvriers réclament des améliorations destinées à protéger leur santé ou leur sécurité plutôt que de consentir aux investissements nécessaires.

"Dans un contexte économique comme celui qu'on connaît, un père de famille ne peut guère se permettre de perdre son emploi et il n'a d'autre choix que de tolérer en silence des situations contraires aux normes gouvernementales", a affirmé M. Raphaël Delligati, président du comité syndical de sécurité.

Le syndicat de MLW-Bombardier est d'autant plus révolté de cette situation qu'il avait obtenu après cinq mois de grève une disposition "qui faisait figure de précédent" dans sa convention collective, il y a moins d'un an. Cette clause dont on était si fier précisait explicitement qu'un employé pourrait refuser de travailler sans risquer de sanction si sa santé ou sa sécurité étaient gravement compromises.

Maintenant, le syndicat découvre que cette garantie (assez semblable à celle que le gouvernement québécois semble vouloir introduire dans le code du travail) n'offre en fait qu'une protection illusoire, explique M. Delligati.

En effet, il suffit que l'entreprise, confrontée à l'obligation de faire des améliorations importantes, décide que des "raisons économiques" s'opposent à la poursuite de ces activités ou incitent à les confier à un sous-contractant extérieur pour qu'elle soit justifiée de modifier ses activités en conséquence et de mettre à pied des ouvriers dont elle n'aura plus besoin.

Les métallos citent à cet égard quelques exemples: récemment, lorsque le comité de sécurité a demandé à la compagnie de modifier le système de commande d'une presse-guillotine qui semblait dangereuse, l'employeur a simplement décidé de mettre au rancart un groupe de vieilles machines, dont celle qui était en cause, abolissant ainsi cinq postes de travail et amenant un surcroît de travail ailleurs dans l'usine.

De même, la compagnie aurait décidé récemment de fermer un département où il y avait une pollution toxique à la limite tolérable après que les inspecteurs du gouvernement eurent inspecté les lieux à la demande du syndicat et recommandé des améliorations importantes.

Ces activités ont simplement été transférées, "pour des raisons économiques", à une autre entreprise du groupe Bombardier, sur la Rive sud.

Sur la foi d'exemples de ce genre, le syndicat veut donc dénoncer le "chantage" par lequel la compagnie oblige ses travailleurs à tolérer des conditions de travail inacceptables pour ne pas compromettre leur emploi. En même temps, il veut porter à l'attention du public la difficulté de résoudre, dans une convention collective, ce genre de dilemme qui se présente dans beaucoup d'autres entreprises.

"Le droit à la santé et à la sécurité au travail, cela demeure un mythe", de conclure M. Delligati.

EATON

Fèstival printanier du vin et dîner-gala chez Eaton

Festival du vin, mardi et mercredi, 2 et 3 mai. Goûtez aux nouveaux vins du répertoire 1977 de la Société des alcools du Québec (18h30 à 20h). Dégustez un superbe buffet chaud et froid au son de la douce musique d'accordéon (19h30 à 21h).

Dîner-gala, samedi le 6 mai. Goûtez aux grands crus sélectionnés à "La Maison des Vins" (19h30). Dégustez un délicieux repas élaboré (6 services) servi avec vins... naturellement (21h). Dansez ensuite au son de l'orchestre de Noël Talarico.

Endroit: Eaton Centre-ville, salle à manger au 9e étage.

Billets (non remboursables): Festival du vin, 17.50 chacun; Dîner-gala, 27.50 chacun. En vente au Bureau des Postes, Eaton Centre-Ville, 4e étage.

Organisé conjointement par: The International Wine & Food Society, Société des Alcools du Québec et Eaton.

Un représentant de la Société des Alcools du Québec sera heureux de discuter avec vous à notre magasin du Centre-ville, 4e étage le 2 et le 3 mai de 11h30 à 17h30, le 4 et le 5 mai de 11h30 à 20h et le 6 mai 11h30 à 16h30.

CERTIFICATS

9 1/2 % 3 ANS 4-5 ANS

placement et intérêts garantis

aucuns frais

Un dépôt minimum de $500., placé durant 4 ans avec l'intérêt versé annuellement, vous rapportera **$190.00** en intérêts.

intérêt composé: 9¼% Un dépôt minimum de $500., placé durant 4 ans à intérêt composé annuellement, vous rapportera **$212.25** en intérêts à échéance.

*Taux sujets à changement sans préavis. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.

D'autres options à des taux forts sont offerts. Renseignez-vous auprès des Fiduciaires ou à l'un des 108 comptoirs de la Banque d'Épargne.

UN ATOUT DANS VOTRE VIE

Fiduciaires

LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

1253, av. McGill College, Montréal, tel.: 878-3351
401, boul. Labelle, Place Rosemère, tel.: 621-0715
6633, rue Sherbrooke est, Montréal, tel.: 253-1720

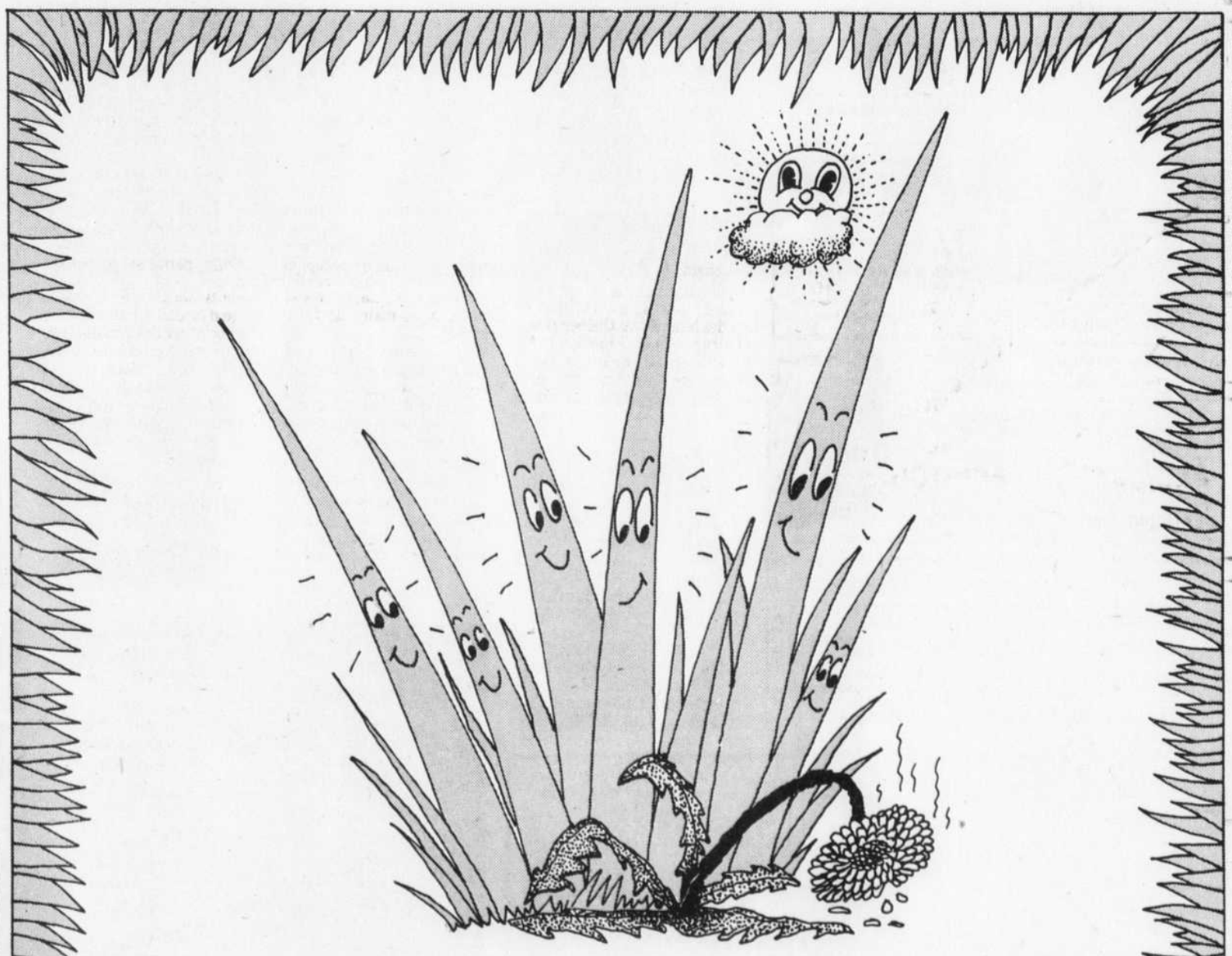

En mai, stimulez votre pelouse avec Golfgreen ou soignez-la avec Guérigazon herbicide de CIL.

Votre pelouse commence à se colorer d'un beau vert. Ne vous fiez pas à cette apparence de santé. L'anémie et les mauvaises herbes la guettent. L'engrais **Golfgreen** de CIL lui donnera force, vigueur et beauté pendant tout l'été. Si les pissenlits et autres mauvaises herbes à larges feuilles ont envahi votre pelouse, au lieu de Golfgreen, appliquez du **Guérigazon® herbicide.**

Golfgreen de CIL. Fournit au gazon les éléments nutritifs dont il a besoin pour croître rapidement. Contient le **fameux S.C.U.® exclusif à CIL,** à dégagement progressif d'azote, un élément essentiel au bon développement du gazon.

Guérigazon herbicide de CIL. Détruit toutes les mauvaises herbes rampantes ou verticales à larges feuilles. Fertilise les pelouses avec l'engrais Golfgreen.

Exigez les produits pour pelouses et jardins portant le sceau de qualité C·I·L

ENFIN AU QUÉBEC

les nouvelles techniques contre la CALVITIE

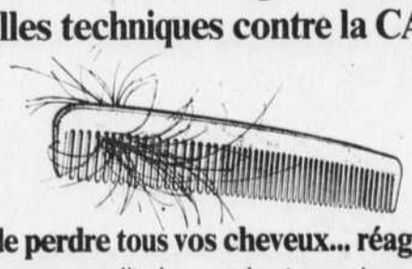

avant de perdre tous vos cheveux... réagissez!!!

Cheveux gras, picotements, pellicules, sont des signes précurseurs de la calvitie... Réagissez pendant qu'il est encore temps! Notre devoir primordial est de sauver les cheveux qui restent. Pour cela les cabinets NORGIL disposent de techniques les plus modernes de traitements capillaires et d'une gamme de produits adaptés. Dans nos cabinets la calvitie est réellement prise au sérieux.

SI VOS CHEVEUX SONT DÉJÀ TOMBÉS... RÉAGISSEZ DOUBLEMENT!!! il n'est pas trop tard

il existe aujourd'hui

9 nouvelles techniques contre la calvitie

- LA PROTHÈSE ADHÉSIVE classique et peu coûteuse.
- LA PROTHÈSE MOBILE pour femmes, hommes, enfants.
- LA PROTHÈSE FIXE permet le sport et la douche.
- LA PROTHÈSE ÉVOLUTIVE réadaptation progressive à une coiffure normale.
- LE VOLUMATEUR CAPILLAIRE FIXE épaissit les chevelures clairsemées.

- LA PROTHÈSE CHIRURGICALE SANS FIL fixation définitive
- GREFFE DE CHEVEUX VIVANTS (les greffons, lambeaux, lisières)
- DÉTONSURATION (l'élimination de la tonsure)
- LIFTOGOLF (pour les tempes dégarnies). Informations et préparation du cuir chevelu

FRANCE:

PARIS 12, rue de l'Hôtel-de-Ville. Tél.: Opéra (16.1) 073.16.16
AGEN 47, rue Molinié. Tél.: (16) 66.29.66
ANGOULÊME 11, rue Montauserkier. Tél.: (45) 92.63.97
BELFORT 5, rue de Berne. Tél.: (16) 21.29.66
BESANÇON 105, rue des Granges. Tél.: (16) 81.51.47
BOURG-EN-BRESSE 9, av. Louis-Jourdan. Tél.: (74) 21.12.79
BORDEAUX 29, allées de Tourny. Tél.: (16) 56.81.51.17
CAHORS 19 rue Pasteur. Tél.: (65) 35.10.85
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES 45 bis, av. Charles-Boutet. Tél.: (24) 33.13.97
CLERMONT-FERRAND 29, place de Jaude. Tél.: (73) 91.93.43
DIJON 9, rue Michelet. Tél.: (16) 80.06.01
LILLE 44, rue Esquermoise. Tél.: (20) 55.33.61
LONGWY 132, rue de Paris à Herserange. Tél.: (28) 23.27.63
LYON 4, rue Laurencin. Tél.: (78) 27.17.67
METZ 9, rue de Chanzy-Colin. Tél.: (87) 75.53.61
MONTLUÇON 17, rue Brosse. Tél.: (70) 05.11.66
MULHOUSE 11, rue Louis-Pasteur. Tél.: (89) 45.70.92
NANCY 213, rue Jeanne-d'Arc. Tél.: (28) 40.03.56
NICE 1, rue Dalpozzo. Tél.: (93) 80.32.19
REIMS 3, rue des Moulins. Tél.: (26) 88.26.09
ROANNE 2, place Georges-Clemenceau. Tél.: (77) 71.02.49
ROUEN 106A, rue Jeanne-d'Arc. Tél.: (35) 98.56.62
SAINT-DIDIER 4, place Emile-Nauguet. Tél.: (25) 55.07.05
STRASBOURG 27, rue de Finkwiller. Tél.: (88) 32.84.00
TOULOUSE 9, allées F.-Verdier. Tél.: (61) 52.28.61

NORGIL

Premier groupe international contre la calvitie

CANADA

MONTRÉAL: 279 ouest, Sherbrooke – suite 407, Tél. (514) 843-4461

NOM _____

ADRESSE _____ TÉL _____

Brochure et consultation gratuites sans obligation.

Plaisirs de la Table

Restaurant
Au Quinquet
Permis complet
LA BONNE CUISINE DE CHEZ-NOUS
Lun. au Ven. de 11 à 23hres
Sam.: de 5 à 23hres - Fermé le dimanche
354 OUEST, BOUL ST-JOSEPH entre Ave du Parc et Hutchison 272-4211

À Magog, une bonne adresse
l'Auberge de L'Étoile
Près du Mont Orford, face au lac Memphremagog
Tous les sports de saison
Réservations: (819) 843-6521

Au Vieux Montréal
Restaurant Français
Ouvert — 7 jours — table d'hôte
menu homme d'affaires
à partir de $4.25
Arrangements pour groupes jusqu'à 70 personnes
361 est, rue St-Paul, Mtl. 861-5337

SYMPOSIUM
...incomparable...comme la Grèce
Spécialités Grecques
Orchestre et Bouzouki
Souper dansant
Ouvert de 18.00 à 3.00
Table d'hôte: $5.95 et $6.95
de 18.00 à 20.00 sauf le samedi
5334, Av. du Parc — Réservations: 274-9547
EN BAS:
la pittoresque pêcherie grecque
11.30 - 15.00 et 18.00 - minuit

LE SABAYON
LE CHOIX DE ZORBA
JUSQU'À 3 A.M.
MANGEZ, BUVEZ, DANSEZ
À LA GRECQUE
Célébrez le diner grec: agneau tourne-broche
Cuisine grecque et continentale. Mets délicieux: Assiette Athénienne, Mousaka, Filet Mignon, Scampi, Steak au Poivre Flambé, Shish Kebab. Vous savourerez le café Sabayon flambé.
666 ouest, rue Sherbrooke
(coin Université)
Pour réservations)
288-0373 ou 288-3872
Ouvert 11 a.m. à 3 a.m.
Déjeuners hommes d'affaires. Hors-d'oeuvre gratuits pendant "l'heure joyeuse".

Au Poulet Doré
340 est, rue Sainte-Catherine
près de Saint-Denis
288-2441

ST-SAUVEUR & VIEUX MONTRÉAL
Gibby's
GRILLADES ET FRUITS DE MER
298 Place d'Youville, Montréal - tél.: 282-1837
St-Sauveur des Monts, P.Q. - tél.: 277-5275

C'est unique... c'est différent
LA GRANGE
de Saint-Eustache
A la demande populaire, notre renommée
DÉGUSTATION DE FRUITS DE MER
revient tous les samedis soirs d'avril seulement
$18.00 par personne
DÉGUSTATION DE FRUITS DE MER
Mangez à satiété le menu suivant:
Huîtres sur écailles
Cocktail de crevettes
Crêpe délice de fruits de mer au curry
Escargots
Moules marinières
Bisque de homard
Soupe à l'oignon
Coquille St-Jacques
Saumon grillé
Filets de perche
Truites arc-en-ciel
Doré amandine
Cuisses de grenouilles
Scampis
Pattes de crabe
Homard grillé ou bouilli
Assiette du pêcheur
Les grillades sur charbon de bois sont disponibles.
Il y a danse tous les samedis soirs
RÉSERVEZ MAINTENANT
Salle à manger de distinction à prix raisonnables
221 rue Hémond, Saint-Eustache
Voisin Centre d'Achats Saint-Eustache
Rés.: 627-4777, 472-2222

affaires sociales

La Fondation Notre-Dame offre une bourse de $5,000 pour écrire l'histoire de l'hôpital

L'hôpital Notre-Dame de Montréal célébrera son centenaire de fondation en 1980. A cette occasion, la Fondation Notre-Dame offre une bourse de $5,000 à un candidat intéressé à rédiger une thèse de maîtrise sur l'histoire de l'hôpital Notre-Dame de Montréal de 1880 à 1980.

Cette offre d'adresse à tout étudiant inscrit à l'une des quatre universités de la métropole: Montréal, McGill, Concordia et UQAM.

Chaque candidat ou candidate devra remplir un formulaire d'inscription et le retourner avant le 1er juin 1978, accompagné d'une lettre du professeur qui dirigera cette thèse. Il ajoutera à l'envoi un bref exposé sur sa façon de concevoir le projet d'organiser le travail comme par exemple, des détails sur la période prévue pour la recherche et la rédaction.

Le jury formé de représentants de la fondation Notre-Dame, du Conseil des médecins et dentistes de l'hôpital, et des quatre universités concercées recevra les candidats et rendra une décision au cours de juin 1978.

Le candidat choisi recevra la bourse en juin 1978 et il bénéficiera de facilités de secrétariat à partir de juillet 1979. Il devra avoir remis son manuscrit à la Fondation Notre-Dame le 1er juillet 1980 en vue d'une publication en octobre de la même année.

Pour obtenir un formulaire d'inscription, prière de s'adresser à l'Hôpital Notre-Dame, Exécutif du Conseil des médecins et dentistes, 1560 est, rue Sherbrooke, Montréal, H2L-4K8 ou téléphoner à Mme Monique Grech, 876-7264.

•

Femmes et santé, c'est le titre du premier numéro de la revue CLSC-Santé. Les 16 pages de textes s'adressent à toutes les Québécoises et leur proposent des pistes de réflexion sur les moyens bien concrets à adopter pour conserver une bonne santé. Les sujets abordés traitent de la ménopause, de la dépression, des méthodes d'amaigrissement, de l'examen gynécologique, etc. En lançant cette revue, le Dr Hélène Renaud, du CLSC Longueuil-est qui a coordonné les textes, a souligné que l'équipe de rédaction avait voulu contrebalancer les pressions publicitaires en exposant les risques et dommages pour la santé des régimes d'amaigrissement, des produits d'hygiène et de beauté, des thérapies, etc.

Femmes et santé contient, en plus, un dépliant sur "l'examen gynécologique" produit par l'Association québécoise pour la protection des malades.

Le public peut se procurer la revue dans les CLSC ou en envoyant la somme de $1 à: *Femmes et santé*, a/s Francine Lalande, 7333, Place des Roseraies, suite 410, Anjou.

•

Clinique santé pour les 12-18 ans — Une clinique santé pour les 12 à 18 ans a ouvert ses portes à Longueuil cette semaine. Mise sur pied par l'équipe d'intervenants "jeunesse" des CLSC Longueuil-est et Longueuil-ouest, ses locaux se trouvent au 1400, rue Lavallée, à Longueuil.

Les jeunes pourront rencontrer sur place un médecin, une infirmière, un travailleur social ainsi qu'un travailleur communautaire. En plus de dispenser des services courants de santé, cette équipe peut aborder avec les jeunes, s'ils le désirent, des sujets comme la drogue, la sexualité, etc.

La clinique sera ouverte tous les mercredis, de 15 à 17 heures et de 18 à 21 heures. Pour rejoindre un membre de la clinique, au téléphone: 463-1660 ou 651-9830.

Marie Laurier

L'eau potable c'est important
AQTE

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal
HEC

Programmes de certificats
Ces programmes de formation en administration dispensés le soir, sont destinés à toute personne qui désire améliorer ses connaissances dans un secteur de l'administration ou qui songe à changer d'orientation.

Pour y être admis, le candidat doit remplir l'une des conditions suivantes:

- détenir un diplôme d'études collégiales générales ou professionnelles, ou un diplôme équivalent
ou
- posséder une expérience jugée valable sur le marché du travail (minimum trois ans).

durée des études:
De trois ans à quatre ans.

demande d'admission au programme:
Pour la session débutant en septembre 1978.
du 1er au 31 mai 1978.

renseignements:

On peut obtenir l'annuaire et un formulaire de demande d'admission en s'adressant au:

Registrariat
École des Hautes Études Commerciales
5255 avenue Decelles
Montréal, H3T 1V6
Tél.: 343-4500

IL SUFFIT D'AIMER

Objectif
$535,000
1-15 mai

Marcel J.M. Casavant
Président général

Faites parvenir votre contribution à:

L'ARMÉE DU SALUT
CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

1255, rue University, suite 627
Montréal H3B 3V9
Tél. 861-6304

ARMÉE DU SALUT
CONTRIBUEZ À LA CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION ANNUELLE

Depuis 1961, le SUCO a permis à plus de 2,200 coopérants québécois et acadiens de travailler dans le tiers monde. Le SUCO soutient des projets en Afrique, mais aussi en Amérique Latine et en Asie.
Le programme d'éducation SUCO vise à faire connaître aux gens d'ici les enjeux réels de la coopération et à créer de véritables liens de solidarité entre les peuples.

Le travail du SUCO mérite notre appui massif

Découpez et postez à

Campagne de financement du SUCO, 4824 Côte-des-Neiges, Montréal H3V 1G4

Nom: .....
Adresse: .....
.....
Code postal: ..... Ci-joint: ..... dollars

Prière de faire le chèque ou mandat-poste à l'ordre du SUCO.
Un reçu pour fins d'impôt vous sera envoyé sur réception de votre contribution. **Merci!**

Deuxième revers de Wayne Twitchell

Saint-Louis humilie les Expos 12-2

par Pierre Ladouceur
collaboration spéciale

Les Cardinaux de Saint-Louis ont marqué, hier, dix points de plus que les Expos. Ce fut, à mon humble avis, le fait saillant du match.

Saint-Louis qui quitte Montréal avec deux victoires de plus, eux qui avaient pourtant perdu le match initial de cette série, ont malmené les Expos par un pointage de 12 à 2 devant une foule de 10,999 spectateurs déçus.

Les Cardinaux ont été impitoyables pour le lanceur partant Wayne Twitchell qui en était à son deuxième revers en trois décisions cette saison.

Dès la manche initiale, Saint-Louis a pris une avance de 2-0 grâce à un simple de Lou Brock, un retrait à l'avant-champ de Garry Templeton, un simple de Keith Hernandez et un double de Ted Simmons.

Puis, dès la quatrième manche, les hommes de l'instructeur-chef par intérim, Jack Krol, ont ajouté deux autres points à leur avance. Mike Tyson y allait alors d'un double tandis que John Denny, le lanceur gagnant (2-0) suivait avec un triple. Un mauvais lancer de Twitchell devait permettre à Denny de marquer par la suite.

Twitchell qui n'a guère été efficace comme le démontre bien sa fiche de huit coups sûrs et deux buts sur balles accordés en quatre manches lancées devait accorder deux autres points aux Cardinaux avant de quitter la scène à la faveur du releveur Bill Atkinson.

En cinquième manche, un simple d'Hernandez et un but sur balles à Simmons ont en effet mis un terme à la longue patience de l'instructeur-chef Dick Williams.

La relève des Expos n'a toutefois pas impressionné!

Atkinson, tout comme il l'avait fait la veille, a vite fait de permettre aux coureurs en présence à son arrivée de marquer. Il a en effet accordé des simples successifs à Jerry Morales, Ken Reitz et Jerry Mumphrey.

Ce devait heureusement être sa seule manche de travail!

Mais son successeur Fred Holdsworth se croyait en séance d'entraînement d'avant-match puisqu'il a permis aux Cardinaux de marquer quatre points lors de sa manche de travail, la sixième.

Lors de cette manche, Templeton et Hernandez ont réussi des simples, Morales y est allé d'un double tandis que Reitz cognait un circuit, son deuxième de la saison.

Après le départ d'Holdsworth, Darold Knowles a fait figure de véritable héros puisqu'il a pu limiter les Cardinaux à un seul point en deux manches de travail.

Les Cardinaux ont en effet porté leur avance à 11-0 en septième manche lorsque Denny et Brock ont réussi des simples. Denny a ensuite marqué sur le roulant à l'avant-champ d'Hernandez.

Au tennis de table, avec une avance de 11-0, le match aurait alors pris fin, mais au baseball il faut continuer et les Cardinaux ont poussé leur priorité à 12-2 en début de neuvième manche.

Le cinquième lanceur des Expos dans le match, Stan Bahnson, a alors permis un circuit, son premier de la saison, à Jim Dwyer, un ex-porte couleur des Expos. Il s'agissait du 18e coup sûr des Cardinaux qui devaient en ajouter un 19e quelques instants plus tard.

Entre-temps, les Expos avaient réussi à s'inscrire dans le pointage à la huitième manche. Warren Cromartie avait alors amorcé la manche avec un double suivi d'un simple productif de Dave Cash. Ce dernier a ensuite marqué sur un simple du frappeur suppléant Wayne Garrett.

Ce fort travail en attaque de la part des joueurs du Saint-Louis a eu pour effet de reléguer quelque peu aux oubliettes la performance du lanceur John Denny.

BLOC NOTES...

l'instructeur-chef Dick Williams est déçu de la tenue du releveur Fred Holdsworth... ce dernier pourrait se retrouver sous peu avec les Bears de Denver... John Denny a maintenant limité les Expos à quatre points mérités à ses 33.2 dernières manches contre eux... les Expos terminent le présent séjour au Stade olympique avec un dossier de 4-2...

●

Jack Krol a hérité temporairement du poste d'instructeur-chef des Cardinaux de Saint-Louis, poste laissé vacant par le congédiement de Vern Rapp. Il est bien évident que Krol ne terminera pas la saison à ce poste et il apprt que la position sera confiée à Ken Boyer, l'actuel instructeur-chef des Red Wings de Rochester de la Ligue internationale.

Entre-temps, nous avons appris que dans le cas de Rapp, la goutte qui avait fait déborder le vase avait été cette dispute avec le receveur étoile Ted Simmons.

"J'ai eu une divergence d'opinion avec Rapp la semaine dernière. Je ne croyais pas alors que ce serait un geste qui pourrait entraîner le congédiement de Rapp. D'ailleurs, c'est certes pour des raisons différentes que la direction de l'équipe a posé ce geste", a admis Simmons.

Rapp qui a été congédié au 20e jour de sa deuxième saison à la barre de direction du Saint-Louis a eu des démêlés avec plusieurs joueurs depuis sont arrivée en poste. On se souviendra de ses altercations avec le releveur Hal Hrabosky, l'an dernier, Hrabosky a été échangé au Kansas City pendant la morte-saison.

Un Ken Reitz tout heureux croise le marbre après avoir cogné un circuit de deux points. Reitz a produit trois points hier, devenant la figure de proue des Cards de St-Louis, qui ont battu les Expos 12-2. (Téléphoto CP)

Victoire des Suédois et des Tchécoslovaques

L'URSS sera l'équipe à battre

PRAGUE (d'après CP) — Les dépisteurs d'Équipe-Canada indiquent l'URSS comme l'équipe à battre lors des championnats du monde de hockey de cette année. Pourtant, à voir leur performance d'hier contre les États-Unis — une victoire peu convaincante de 9-5 — certains n'hésitent pas à remettre cette affirmation en doute.

Défensivement, les Soviétiques n'ont pas impressionné, et leur gardien, Vladislav Tretiak, a même paru chancelant. Après deux périodes, on peut même affirmer que les deux équipes se valaient.

N'eût été la fatigue des Américains, à bout de souffle après 40 minutes de jeu, les Soviétiques auraient peut-être été battus. Le score était alors 4-4 et une foule de 10,000 partisans des États-Unis a chaudement acclamé les Américains à chaque fois qu'ils ont touché la rondelle.

Mais la dernière période a été de trop: cinq buts soviétiques en 12 minutes ont démontré le manque de condition physique des favoris des amateurs.

"Nous avons été bons durant deux périodes, a admis John Mariucci, ex-porte-couleurs des Balck Hawks de Chicago et instructeur des États-Unis. Nous aurions dû rentrer à la maison après les 40 premières minutes."

Encore aux prises avec des problèmes de personnel, devant encore ajouter des joueurs fraîchement débarqués à leur alignement, les Américains ont perdu les services de Dick Lamby, l'un de leurs meilleurs défenseurs. Lamby, un joueur de l'Université de Boston, devrait être remplacé dès aujourd'hui par Pat Westrum, des Bulls de Birmingham, ce qui ne règlera probablement pas les problèmes de la formation étatsunienne, composée de 13 professionnels et sept collégiaux.

Outre Lamby, les Américains ont perdu les services de l'ailier Steve Alley, des Bulls, et de Mike Fiddler, des Barons de Cleveland, et ont dû jouer le dernier vingt sur une patte.

Par ailleurs, le match inaugural entre la Suède et la RFA s'est déroulé comme prévu, les Suédois l'emportant 6-2 et relativement facilement. Bob Murray, un ancien porte-couleurs de l'Université de Calgary déménagé en RFA il y a deux ans — il est citoyen de ce pays depuis deux semaines... — a marqué l'un des buts allemands sur son seul lancer du match.

Professeur d'éducation physique à Garmisch-Partenkirchen, il s'aligne à titre de défenseur de l'équipe de cette ville, championne d'Allemagne fédérale. On l'avait invité à déménager en Allemagne en 1976, à la suite d'une tournée de l'Université de Calgary dans ce pays.

Les joueurs des North Stars du Minnesota — dont on retrouve des échantillons sur les formations canadienne, américaine et suédoise — ont été les figures de proue de la Suède: Kent-Erik Andersson, Per-Olov Brassar et Roland Eriksson ont marqué chacun un but pour le vainqueurs.

Par ailleurs, la Tchécoslovaquie, détentrice du titre mondial, a battu l'Allemagne démocratique 8-0 hier soir en clôture de la première journée.

Les joueurs d'Équipe-Canada, qui entreprennent le tournoi aujourd'hui contre la Finlande, ont été des observateurs attentifs hier. Ils ont bien analysé la performance soviétique dont Derek Holmes, dépisteur en Europe pour la formation canadienne, a louangé la tenue lors des matchs hors-concours. Les Soviétiques semblent en excellente forme physique et jouent apparemment plus "physiquement" que l'année dernière.

Par ailleurs, le joueur de centre Tim Young, des North Stars, a été remercié par Équipe-Canada. Cette nouvelle n'a surpris personne, Young n'avait été invité qu'à titre de réserviste. Il demeurera tout de même avec l'équipe d'ici la fin des championnats.

Daniel Bouchard et Denis Herron ont été confirmés dans leurs fonctions de gardiens principaux et John Garrett, des Bulls de Birmingham, sera le substitut. Il ne sera cependant invité à joindre l'équipe en Europe que si l'un des numéros un est blessé et ne montera en ligne que si les deux sont retirés.

Marcel Dionne sera au centre flanqué de Pat Hickey à gauche et Jean Pronovost à droite. Guy Charron évoluera au milieu de Glen Sharpley à droite et Don Lever à gauche, et Tom Lysiak sera au centre de Wilf Paiement, à droite, et Bob McMillan. Enfin, le quatrième centre, Dennis Maruk, sera accompagné de Mike Murphy à droite et Gary Unger à gauche.

On pourra voir au réseau TVA les matchs suivants d'Équipe-Canada: contre les États-Unis, le 30 avril à 15 h 30; contre la Suède à 14 h 30 le 6 mai; contre l'URSS à 17 h 30 le 8; et enfin les 12 et 14, un match éliminatoire et la finale.

Les Maple Leafs tenteront de forcer un septième match

TORONTO (d'après CP) — Le sixième match de la série quart-de-finale de la LNH entre les Maples Leafs et les Islanders de New York, ce soir à Toronto, prend l'allure d'un véritable duel de géants.

Bouleversant les pronostics à deux reprises, les Leafs ont pris la mesure des champions de la section Lester-Patrick vendredi et dimanche derniers, et n'eût été d'un jeu extraordinaire de Bob Nystrom mardi soir à Uniondale, les Torontois mèneraient la série 3 à 2.

"On s'est demandé tout au long du match comment on pourrait battre le gardien des Leafs (Mike Palmateer), a commenté Nystrom après le match, après avoir marqué le but gagnant en prolongation. Ce gars-là a joué un match du tonnerre. Le hockey, surtout contre un gardien qu'on sent en grande forme, consiste souvent en une affaire de pouces et de fractions de pouces.

"Et du diable s'il nous a laissé un pouce mardi soir. Il arrêtait tout, même les lancers dans des coins ouverts", raconte Nystrom.

Nystrom a profité de la seule maladresse du match du défenseur Brian Glennie. Ce dernier avait parfaitement maîtrisé les assauts new-yorkais, ceux de Nystrom en particulier, jusqu'à ce que celui-ci décide une feinte qui a déséquilibré le défenseur.

"Ce type m'a donné de la misère depuis le début de la série, explique Nystrom. Il ne m'a jamais accordé un pouce. Il m'a souvent tamponné dans la rampe et à vrai dire, il a été parfait. En prolongation, nous avons pu prendre la rondelle lors d'une mise au jeu, et aussitôt que j'ai pris le disque, j'ai aperçu Glennie qui me fonçait dessus.

"C'est à ce moment précis que j'ai décidé de changer de stratégie. D'habitude, je fais mon mouvement vers l'extérieur, vers la rampe. Cette fois, j'ai juste feinté et bougé à toute allure vers le filet. Il pensait probablement que je suivrais la même approche et c'est ça qui l'a perdu: il a perdu l'équilibre et j'ai lancé vers Palmateer".

Il s'agissait d'un lancer à hauteur de poitrine, du côté du bâton. Palmateer n'a eu, en fait, aucune chance.

Ni Palmateer ni Glennie ne sont responsables de la défaite des Leafs, nettement défavorisés auprès des parieurs pour le match de ce soir. Mais le fait pour les Leafs de jouer chez eux, le sentiment de leur potentiel, pourraient faire de ce match un grand moment des éliminatoires...

Montréal autorise la tenue d'un grand prix automobile

par Gilles St-Jean

Le conseil exécutif de la Ville de Montréal a approuvé mardi soir la tenue pendant cinq ans jusqu'en 1982, d'un grand prix automobile de formule un sur l'Ile Notre-Dame.

Cette approbation de principe lève un des principaux obstacles à la tenue de ce grand prix, dont la ville de Toronto avait, il y a quelques mois, refusé d'être l'organisatrice.

Le conseil municipal, qui devra maintenant ratifier la décision du conseil exécutif, vers la fin-mai, ne peut presque pas, en principe, refuser l'organisation de l'événement sportif, qui doit avoir lieu le week-end du 8 octobre prochain.

Ce nouveau pas franchi dans l'affaire du Grand Prix de Montréal, l'un des derniers de la saison du championnat des conducteurs 1978, il reste aux organisateurs, le Grand-Prix du Canada Inc., à négocier des protocoles d'entente avec la Fédération automobile du Québec, la Fédération canadienne de sport automobile, la Fédération internationale des constructeurs ce qui, selon une source digne de foi, pourrait être complété d'ici un mois.

Rappelons que le principe d'un grand prix de formule un à Montréal a commencé à prendre forme en décembre dernier, quand le conseil municipal de Toronto a refusé le droit de séjour dans ses murs à cette course, qui devait en principe avoir lieu à Mosport, en Ontario. La piste de Mosport, jugée dangereuse par les pilotes et les autorités du sport automobile international, a été bannie des circuits sanctionnés l'an dernier.

D'autre part, on savait depuis presque un mois, soit lors du grand prix de Longbeach, en Californie, que les organisateurs avaient l'oeil sur l'île Notre-Dame, créée lors de l'Expo-67 et désertée depuis. L'île artificielle, d'aucune utilité réelle depuis presque quatre ans, ont située à côté du métro et comporte plusieurs avantages pour les organisateurs d'une course de formule un.

Les modifications à y apporter, en termes de construction d'une bonne piste et d'aménagements spécialisés, sont cependant d'une certaine importance, au dire de nos sources, mais tout cela peut être accompli dans les délais.

Si la piste pouvait être terminée début septembre et sanctionnée par la Fédération des pilotes et les constructeurs, le grand prix de Montréal serait chose faite... et les Québécois pourraient voir Gilles Villeneuve de près, chez eux.

hockey

Ligue Nationale

Quarts-de-finale
Dimanche
Montréal 8, Detroit 0
Boston 5, Chicago 2
Toronto 3, Islanders NY 1
Philadelphie 4, Buffalo 2
Mardi
Montréal 4, Detroit 2
Islanders NY 2, Toronto 1
Philadelphie 4, Buffalo 2
Ce soir
Islanders NY à Toronto
Samedi
Toronto à New York, si nécessaire
Les meneurs

	b	p	pts
MacLeish, Phi.	6	5	11
Gare, Buf.	4	7	11
O'Reilly, Bos.	4	6	10
McNab, Bos.	5	3	8
Turnbull, Tor.	3	5	8
Nedomansky, Det.	3	5	8
Lafleur, Mon.	2	6	8
Robinson, Mon.	1	7	8

Association Mondiale

Quarts-de-finale
Dimanche
Winnipeg 5, Birmingham 2
N.-Angleterre 4, Edmonton 1
Houston 5, Québec 2
Hier
Houston 2, Québec 11
Les meneurs
(Partie d'hier non comprise)

	b	p	pts
Antonovich, NA	9	6	15
Keon, NA	4	8	12
Hedberg, Win.	6	3	9
Hull, Win.	6	3	9
Guindon, Win.	4	4	8
Mark Howe, NA	1	7	8
U.Nilsson, Win.	0	8	8
Carlson, NA	3	4	7
Sjoberg, Win.	0	7	7
G.Howe, NA	4	2	6
Baxter, Qué.	2	4	6
Tardif, Qué.	4	1	5
R.Bordeleau, Qué.	4	1	5

LIGUE NATIONALE
Quarts-de-finale 4-de-7
Série E

	pj	g	p	pp	pc	pts
MONTRÉAL	5	4	1	24	10	8
DETROIT	5	1	4	10	24	2
Série F						
BOSTON	4	4	0	19	9	8
CHICAGO	4	0	4	9	19	0
Série G						
ISLANDERS NY	5	3	2	10	9	6
TORONTO	5	2	3	9	10	4
Série H						
PHILADELPHIE	5	4	1	16	11	8
BUFFALO	5	1	4	11	16	2

ASSOCIATION MONDIALE
Quarts-de-finale 4-de-7
Série A

	pj	g	p	pp	pc	pts
WINNIPEG	5	4	1	29	12	8
BIRMINGHAM	5	1	4	12	29	2
Série B						
N.-ANGLETERRE	5	4	1	23	9	8
EDMONTON	5	1	4	9	23	2
Série C						
QUÉBEC	6	4	2	29	16	8
HOUSTON	6	2	4	16	29	4

Rod Woodward passe aux Alouettes

Les Alouettes de Montréal, de la Ligue canadienne de football, ont obtenu hier les services du vétéran demi défensif Rod Woodward, des Stampeders de Calgary, en échange de leur premier choix au repêchage de 1979.

Woodward, âgé de 33 ans, évolue depuis 10 ans dans le football canadien. Il a commencé sa carrière avec les Alouettes en 1967 et a passé trois saisons à Montréal avant de passer au Rough Riders d'Ottawa.

Après avoir joué à Ottawa de 1970 à 1976, il est passé aux Stampeders.

D'autre part, les Alouettes ont mis sous contrat le quart-arrière Brian Larsen, un ancien porte-couleurs des Golden Bears de l'Alberta en 1975 et 1976.

Cet athlète de six pieds et un pouce a été ignoré lors du repêchage de 1976, les dirigeants du football canadien lui reprochant de s'intéresser un peu trop au hockey.

Larsen, qui suit des cours au Gavelin Junior College en Californie, a produit une vive impression sur l'instructeur-chef des Alouettes, Joe Scanella, quand il s'est présenté au camp des agents libres du club montréalais à Los Angeles, au début du mois.

●

Le Sun d'Edmonton écrit dans sa livraison d'hier que les instructeurs Scotty Bowman, du Canadien de Montréal, et Fred Shero, des Flyers de Philadelphie, seront les figures dominantes d'un large déménagement d'instructeurs avant même le début de la prochaine saison.

Selon le quotidien d'Edmonton, Bowman rejoindra les Rangers de New York pour remplacer Jean-Guy Talbot tandis que Fred Shero ira à Vancouver en remplacement d'Orland Kurtenbach. Par ailleurs, Punch Imlach, directeur-gérant des Sabres de Buffalo, a laissé la porte ouverte aux spéculations en disant que le contrat de Marcel Pronovost sera honoré la saison prochaine et que ce dernier demeurera avec l'équipe, mais pas nécessairement comme instructeur.

À Montréal, un porte-parole du Canadien a déclaré que la nouvelle parue dans le Sun n'était que la nouvelle mouture d'une vieille histoire qui circulait depuis plus d'un an dans la Ligue nationale.

Il a rappelé qu'avant le début de la saison passée, on parlait déjà du départ de Bowman pour Vancouver et qu'-la man pour Vancouver et qu'à la question des Rangers de New York. En outre, on a aussi parlé de la venue de Bowman à Denver, à la tête des Rockies du Colorado.

Rod Woodward

●

Ferrari et Michelin ont terminé hier, sur le circuit de Jarama, près de Madrid, leurs derniers essais en vue de la saison européenne des grands prix de formule un. Malgré la pluie, le Québécois Gilles Villeneuve a réalisé d'excellents chronos, sans toutefois pouvoir battre les temps établis plus tôt cette semaine par son coéquipier Carlos Reuteman.

Villeneuve, qui prendra part au grand prix de Monaco, le 7 mai, a installé sa famille à Cannes pour la saison européenne. Le pilote québécois, huitième en Argentine et contraint à l'abandon au Brésil et aux États-Unis, espère bien en avoir fini avec la malchance, disant que tout semble parfait, autant la voiture que les pneus.

Mardi, toujours équipées de Michelin, les Ferrari ont pulvérisé les temps réalisés la semaine dernière par les voitures munies de pneus Goodyear.

Reuteman a tourné en une minute, 16 secondes 67 alors que le meilleur temps de la semaine dernière avait été celui de Mario Andretti en une minute 17 secondes 90. Villeneuve, qui a essayé plusieurs types de carrosserie et d'ailerons, a tourné en une minute 19 secondes 80.

Après les essais, Reuteman a dit qu'il aurait pu encore aller plus vite, mais qu'il avait eu peur que son ancien coéquipier Niki Lauda dise encore que les pneus avaient été responsables de tout...

baseball

Ligue Nationale

Mardi
St. Louis 7, Montréal 2
Pittsburgh 2, New York 1
Atlanta 3, San Francisco 1
Philadelphie 7, Chicago 0
Los Angeles 4, Cincinnati 2
Houston 4, San Diego 3
Hier
St. Louis 12, Montréal 2
Chicago 4, Philadelphie 2
San Francisco 1, Atlanta 6
Pittsburgh 1, New York 0
Los Angeles 11, Cincinnati 4
San Diego à Houston
Aujourd'hui
San Francisco, Blue (1-1) à Atlanta, Easterly (0-0), 19 h 35
Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Cey, LA	60	23	.383
Monday, LA	54	20	.370
Almon, SD	56	20	.357
Burroughs, Atl.	52	18	.346
Schmidt, Phi.	55	19	.345
Speier, Mon.	50	17	.340
Parker, Pit.	53	18	.340
Garvey, LA	68	23	.338
Valentine, Mon.	45	15	.333
Griffey, Cin.	72	24	.333

Circuits:
Monday, 8; Ferguson Hou., 5.
Points produits:
Monday, 20; Garvey, 15.
Lanceurs (3 décisions):
John LA, 4-0, 1.000; Grimsley Mon., Bonham Cin., chacun 3-0, 1.000.

Ligue Américaine

Mardi
Cleveland 6, Toronto 5
Boston 4, Milwaukee 3
New York 4, Baltimore 3
Detroit 8, Chicago 4
Texas 4, Kansas City 1
Oakland 5-4, Minnesota 3-3
Californie 3, Seattle 0
Hier
Détroit 2, Chicago 7
Boston 4, Milwaukee 6
Toronto 3, Kansas City 2
Cleveland 0, Texas 3
Minnesota à Oakland
Seattle en Californie
Aujourd'hui
Minnesota, Thormodsgard (1-1) ou Erickson (2-2) à Oakland, Wirth (1-1), 16 h 30
Toronto, Clancy (1-1) à Kansas City, Gura (2-0), 20 h 30
Cleveland, Waits (1-0) au Texas, Matlack (1-3), 20 h 35
Seattle, Honeycutt (1-2) en Californie, Aase (1-1), 22 h 30
Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Jackson, Cle.	33	14	.424
Bell, Cle.	56	23	.411
Rodriguez, Det.	32	13	.406
Guerrero, Oak.	65	25	.385
Bailor, Tor.	50	19	.380
Porter, KC	50.	19	.380

Circuits:
Hobson Bos., Hisle Mil., Thomas Mil., chacun 6.
Points produits:
Hobson, 21; Staub Det., 18.

LIGUE NATIONALE
Section Est

	g	p	moy.	diff.
MONTRÉAL	9	7	.563	—
PITTSBURGH	8	7	.533	½
CHICAGO	9	8	.529	½
PHILADELPHIE	7	7	.500	1
NEW YORK	9	10	.474	1½
ST. LOUIS	7	10	.412	2½
Section Ouest				
LOS ANGELES	12	5	.706	—
CINCINNATI	11	7	.611	1½
HOUSTON	9	9	.500	3
SAN FRANCISCO	7	9	.438	4½
SAN DIEGO	6	9	.400	5
ATLANTA	5	11	.313	6½

LIGUE AMÉRICAINE
Section Est

	g	p	moy.	diff.
DETROIT	11	4	.733	—
BOSTON	11	6	.647	1
MILWAUKEE	9	8	.529	3
NEW YORK	8	8	.500	3½
CLEVELAND	7	8	.467	4
TORONTO	6	11	.353	6
BALTIMORE	5	11	.313	6½
Section Ouest				
OAKLAND	13	3	.813	—
KANSAS CITY	11	4	733	1½
CALIFORNIE	11	5	.688	2
CHICAGO	6	9	.400	6½
TEXAS	5	10	.333	7½
MINNESOTA	6	13	.316	8½
SEATTLE	6	15	.283	9½

Bombe N: la presse de RFA et le "bluff" de Brejnev

BONN (AFP) — Le discours de Leonid Brejnev mardi devant les komsomols (jeunesses communistes) a suscité de nombreux commentaires dans la presse ouest-allemande et la plupart des journaux qualifient de "bluff" la renonciation du chef de l'État et du parti soviétiques à la fabrication de la bombe aux neutrons.

Sous le titre: "Quel sacrifice?" Bild-Zeitung — chaîne Springer — qui tire à plus de quatre millions d'exemplaires écrit: "Enfin une bonne nouvelle. Leonid Brejnev-le-bon renonce à l'arme aux neutrons. Nous séchons une larme d'émotion au coin de l'oeil et disons merci de tout coeur".

La Frankfurter Allgemeine Zeitung écrit de son côté, sous le titre "Le bluff de Moscou": "L'URSS ne cherche même pas à cacher qu'elle est contre tout ce qu'elle ne possède pas encore"... "Mais au sujet de la bombe N, elle cherche à bluffer en voulant faire croire qu'elle paie en retour la renonciation provisoire des Américains en renonçant elle-même"... "L'arme aux neutrons n'est pas utilisable contre des défenseurs enterrés, mais contre des adversaires blindés. Elle est bonne pour une Europe qui se défend et mauvaise pour une Union soviétique qui attaque. Les Soviétiques cherchent à manipuler cette logique".

"Les Soviétiques ne disposent pas encore de l'arme à neutrons et ils n'en ont pas besoin car elle ne peut être utile qu'aux Européens en raison de la situation géographique spéciale dans laquelle ils se trouvent", écrit la Koelnische Rundschau.

"Pour le Kremlin, poursuit-elle, la bombe N est bien trop peu efficace en comparaison de son prix, et les 'sales' armes nucléaires disponibles ont un effet mille fois plus grand. C'est pourquoi l'apparente généreuse renonciation de Brejnev peut être qualifiée de tromperie et d'astuce politique".

"L'Ouest, écrit la Frankfurter Rundschau, a montré son pavillon, il a annoncé une initiative concrète de désarmement dans l'espoir d'être payé en retour. Cela n'a pas été le cas cette fois-ci, mais les efforts doivent continuer".

Enfin, le General-Anzeiger de Bonn constate qu'en fait M. Brejnev demande le maintien de la supériorité numérique massive des forces conventionnelles du Pacte de Varsovie en Europe.

Macias Nguema, émule d'Idi Amin

La Guinée équatoriale sous la terreur

par NOËL DARBROZ

"Président à vie, général en chef, grand maître de l'éducation, des sciences, de la culture, président du parti unique national des travailleurs et unique miracle de la Guinée", telle est la carte de visite que le dictateur Francisco Macias Nguema a fait graver dans le socle des innombrables statues qu'il a fait élever à sa gloire dans le pays qu'il dirige depuis 1968.

Pour être moins connu qu'un Idi Amin Dada, un autre dictateur africain, Macias Nguema, à la tête d'un petit pays dont on parle peu, la Guinée équatoriale — l'ancienne Guinée espagnole — située entre le Cameroun et le Gabon, n'en est pas moins tout aussi cruel.

En dix ans de pouvoir absolu, il a fait exécuter — à coups de bâton, "spécialité de la Guinée", ce qui, dit-il, lui permet d'économiser des balles de fusil trop chères — entre 15,000 et 20,000 de ses concitoyens.

Pour échapper aux bastonnades des membres de la "Jeunesse en marche avec Macias", 150,000 Equato-Guinéens, presque un habitant sur deux, ont lui dans les pays voisins, au Cameroun et au Gabon, attendant des jours meilleurs.

Même la troisième épouse du dictateur, Monique, s'est enfuie à la fin du mois de janvier en Espagne où elle se cache. Du coup, il est désormais interdit en Guinée équatoriale de s'appeler "Monique", par ordre du président.

Le même président s'était mis en tête d'obliger les prêtres à modifier le signe de croix et à le commencer par ces mots: "Au nom du président Macias, du fils..." Les deux évêques du pays ont été expulsés, plusieurs prêtres emprisonnés. Il en reste quelques-uns en liberté...

A l'école, tous les enfants doivent obligatoirement chanter: "Dieux créa la Guinée équatoriale par la volonté de papa Macias et sans papa Macias, il n'y aurait pas de Guinée équatoriale".

Originaire de la tribu des "Fang" qui sont la majorité de la population de l'île de Fernando Poo (devenue Ile Macias Nguema), le dictateur équato-guinéen a imposé au pays une dictature tribale, donnant aux Fangs les postes principaux mais il a confié sa protection personnelle à une garde prétorienne composée de Cubains.

Alors que la Guinée équatoriale sous domination espagnole était un pays aisé qui exportait 45,000 tonnes de cacao en 1968, la production est tombée à 14,000 tonnes en 1976.

Macias Nguema considère le pays comme son domaine personnel qu'il fait cultiver par une main-d'oeuvre forcée d'environ 60,000 personnes traitées comme des esclaves.

L'opposition politique intérieure a été entièrement éliminée après la tentative de coup d'État en 1969 de M. Bonifacio Ondo Edu qui fut l'adversaire de M. Macias Nguema aux élections de 1967.

Il y a une opposition politique réfugiée à l'étranger animée notamment par M. Eya Nchama qui dirige l'Alliance nationale de restauration démocratique (ANRD).

Cet homme jeune qui était professeur et qui a dû fuir le pays en 1970 nous a dit, lors d'un de ses passages en Europe, que le vrai drame de son pays était la conspiration du silence qui règne à l'égard de son pays aussi bien aux Nations unies qu'à l'organisation de l'Unité africaine.

"Et, a-t-il précisé, la conspiration du silence commence par la France, la France qui a un ambassadeur à Malabo (M. Hubert Cornet) qui a pour amis le Cameroun et le Gabon, deux pays où se trouvent les réfugiés équato-guinéens, la France qui sait exactement ce qui se passe et qui pourtant ne dit rien, sans doute pour protéger ses intérêts."

M. Nchama n'est pas tendre non plus pour l'Espagne: "Nous sommes passés avec l'indépendance de la dictature de Franco à la dictature de Nguema. Nous avons hérité directement du totalitarisme de la métropole d'alors."

Pour M. Nchama il faut d'abord rompre le mur du silence qui entoure la Guinée équatoriale. Se taire c'est être complice d'un dictateur parmi les pires du continent africain.

(Copyright by B.I.P.)

Voleur du siècle

INNSBRUCK (PC) — Celui que les Anglais appellent le voleur du siècle, Francis Maple, a été condamné mercredi à neuf ans de prison pour un hod-up commis dans un hôtel de luxe de Kitz-Buehel, en Autriche. Le montant du hold-up perpétré en solo avait été estimé à $250,000.

Nouvel attentat des BR

Moro: toujours pas de nouvelles

ROME (AFP) — Les Brigades Rouges ont frappé à nouveau hier à Rome. Un ancien président de la junte régionale du Latium, M. Girolamo Mechelli (démocrate chrétien) a été blessé aux jambes par quatre projectiles.

C'est le sixième attentat terroriste en Italie perpétré contre des personnes depuis l'enlèvement de M. Aldo Moro, le 16 mars dernier.

Aucune nouvelle. Une deuxième journée complète s'est écoulée sans que les Brigades rouges donnent signe de vie après le rejet par le gouvernement italien des conditions mises par l'organisation clandestine — la libération de treize de leurs camarades détenus — pour la remise en liberté de M. Aldo Moro.

Les appels ont continué à se multiplier pour que les ravisseurs du président de la Démocratie chrétienne ne mettent pas à exécution leur menace d'exécuter M. Moro en cas de rejet de leurs exigences et de le remettre en liberté. Pour la troisième fois en cinq jours, le pape Paul VI a évoqué hier, au cours de l'audience générale hebdomadaire, l'affaire Moro en soulignant: "Nous espérons encore, au nom de Dieu, que l'épilogue de ce drame sera pacifique et rassurant, dans l'intérêt même des agresseurs".

Mais c'est surtout l'appel lancé mardi à New York par le secrétaire général des Nations unies, M. Kurt Waldheim, aux "membres des Brigades rouges", qui a retenu l'attention. L'intervention de M. Waldheim a été diversement appréciée en Italie, suscitant des commentaires favorables de l'Osservatore Romano, l'organe du Vatican et des réactions défavorables dans les milieux politiques italiens. L'Osservatore Romano souligne que le secrétaire général de l'ONU a "accepté dans une certaine mesure le dialogue avec les terroristes dans le but supérieur de sauver une vie humaine".

Pour beaucoup l'appel de M. Waldheim a été interprété comme une sorte de "reconnaissance" internationale des Brigades rouges et le président du Parti républicain, M. Ugo La Malfa, partisan de l'intransigeance totale vis-à-vis des terroristes, a envoyé un télégramme au secrétaire général de l'Onu pour lui exprimer son "regret" et sa "surprise".

Pour l'avocat des Brigades rouges jugés actuellement à Turin, M. Giannino Giuso, l'appel de M. Waldheim peut toutefois contribuer à "débloquer la situation" et à ouvrir la perspective d'une "médiation internationale".

Le Parti socialiste depuis quelques jours s'est quelque peu démarqué des autres formations de la majorité gouvernementale en adoptant une attitude plus souple vis-à-vis de négociations avec les Brigades rouges. Le vice-secrétaire du PSI, M. Claudio Signorile, est allé plus loin que les autres dirigeants socialistes en préconisant que les autres dirigeants socialistes en préconisant que le gouvernement négocie directement avec l'organisation clandestine. "L'État ne négocie pas, ne doit pas négocier, mais le gouvernement si", souligne-t-il dans une interview au quotidien romain La Republica. Les socialistes s'apprêteraient à préconiser une série de mesures premettant de libérer certains détenus pour "des raisons humanitaires".

Un coup de téléphone anonyme signalant que le président de la Démocratie chrétienne avait été relâché au sud de Rome a provoqué sans résultat une battue monstre de la police pendant toute la journée hier.

Pour sa part, le dissident soviétique Vladimir Boukovski s'est élevé hier à Turin contre toute négociation avec les Brigades rouges. "Je connais bien le genre de procès auquel a été soumis M. Moro par les BR, a déclaré M.Boukovski au cours d'une conférence de presse. C'est le même genre que les procès qui ont lieu en Union soviétique contre les dissidents, des procès sans défense, où la condamnation est déjà écrite à l'avance. On ne peut donc, on ne doit point négocier avec ceux qui font du chantage, on ne doit faire aucune concession à ceux qui exercent la violence".

CAMP CARITAS

BIEN CHOISIR LE CAMP DE L'ENFANT C'EST ASSURER SA SÉCURITÉ

Formation physique, intellectuelle, morale et religieuse. **40 activités dont:** équitation, camping, canotage, feux de camp, tir à l'arc, mini-ferme d'animaux, etc..., etc...

UN CAMP SANS POLLUTION POUR FILLES ET GARÇONS DE 6 ANS À 14 ANS

N.B. Les places étant limitées, les demandes se font fort nombreuses. Réservez donc dès maintenant afin de ne pas être déçus.

PROSPECTUS SUR DEMANDE

CAMP CARITAS
6945 avenue Christophe-Colomb
Montréal H2S 2H3

Téléphones: 276-6776 ou 276-8930

Le **CAMP CARITAS** est situé au Lac Vert à Montpellier, Comté de Papineau.

Un décor des plus enchanteurs. Le Camp **CARITAS** accueille aussi des classes vertes.

L'enfant en conservera un souvenir impérissable.

Le Camp CARITAS est membre accrédité de l'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC et de l'ASSOCIATION CANADIENNE DE CAMPING

ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

ASSOCIATION DES CAMPS DU CANADA

ATTENTION

HÔPITAUX - radiologistes
CLINIQUES - techniciens
IMPRIMEURS - LITHOGRAPHES

NOUS ACHETONS des pellicules rayon-x des films rebuts-lithographies

NOUS INSTALLONS LES SYSTÈMES DE RÉCUPÉRATION D'ARGENT

M. LÉONARD (514) 481-8191

DISCO CLUB CHEZ JACQUELINE & GÉRALD
5018A, boul. Décarie

Du mercredi au dimanche 21 h 30

Nouvelle formule de rencontre et divertissements

L'endroit par excellence ou les dames libérées invitent les hommes à danser

Communication entre gens libérés
Couples ou personnes seules

13e SAISON !

PROGRAMME D'IMMERSION ANGLAISE

POUR GARÇONS ET FILLES DE 4 À 13 ANS

ÉQUITATION

NATATION

TREMPOLINE

CAMP DE JOUR GREEN ACRES

Envoyez votre enfant dans un camp anglais à la journée

***Pour une brochure explicative gratuite, téléphonez* 488-9148**

- Le camp est situé à environ 15 à 20 minutes au nord de Montréal.
- Le transport quotidien à domicile est fourni.
- Vaste série d'activités incluant la natation, les sports, l'artisanat, expression dramatique, sciences naturelles, équitation.
- Une bonne occasion d'apprendre l'anglais au contact de 300 enfants Anglophones.

Si chaque minute compte, fiez-vous à SCOTPAGE corp. Ltée

Les vendeurs. Des gens qui se déplacent continuellement. Voilà pourquoi la plupart d'entre eux font confiance au télé-chasseur **Scotpage.** Si chaque minute compte, fiez-vous à **Scotpage.** C'est la meilleure façon d'être toujours accessible tout en vaquant à vos occupations.

Téléphonez au **688-7773,** pour de plus amples renseignements.

SCOTPAGE corp. Ltée
4643 boul. Samson, Chomedey, Laval, Québec

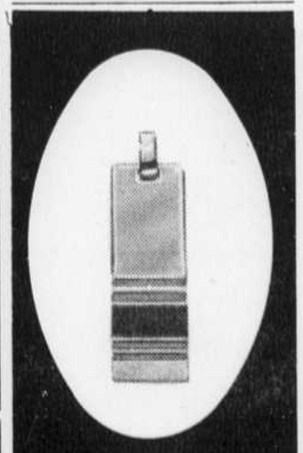

Nouveauté Lucas

Pendentif pour hommes avec lapis, en or 18 c. $325.00

LUCAS
1476 o. rue Sherbrooke
Westmount Square
Fairview Pointe Claire

Qu'est-ce qui pèse au maximum deux livres, vole entre la plupart des grandes villes du Canada et se rend de porte à porte, pour seulement $8?

Airvelop, bien sûr.

Le nouveau service de messageries d'Air Canada est la solution la plus simple à l'acheminement accéléré de porte à porte de rapports, photocopies ou tout autre document à caractère urgent de deux livres au maximum.

Il suffit de faire ramasser l'airvelop, avant la fin de la journée (heures d'affaires). Grâce à son propre réseau fiable de messageries, Air Canada dépose alors l'airvelop le jour ouvrable suivant au domicile même du destinataire quel qu'il soit. Et cela pour seulement $8.

Vous n'avez rien d'autre à faire que d'acheter à l'avance un stock d'airvelops résistantes déjà affranchies, de remplir la lettre de transport simplifiée et de nous appeler pour le ramassage. C'est tout.

Le service commence le 1er mai entre la plupart des principaux centres d'activités clés du Canada. Il comprend le ramassage et la livraison à domicile et ne coûte que $8.

Pour votre première commande d'airvelops ou pour de plus amples renseignements, composez le 636-2280 ou remplissez le formulaire. Faites comme nous, ne perdez pas de temps.

Veuillez m'expédier sans délai la commande d'Airvelop précisée ci-dessous:

☐ 20=$160
☐ 30=$240
☐ 40=$320
☐ 50=$400
ou _____ à $8 pièce.

Airvelop
a/s Chef de l'Aérogare de Fret
Aérogare fret d'Air Canada,
Hangar 4B
C.P. 8000
Aéroport International
de Montréal
Dorval (Québec)
H4Y 1C3

Nom _____
Compagnie _____
Adresse _____
Ville _____
Province _____ Code postal _____

Paiement comptant ou par chèque à l'ordre l'Air Canada. Carte enRoute d'Air Canada pour commande minimale de 20. (Les autres grandes cartes de crédit ne sont acceptées que pour une commande minimale de 20.)

AIR CANADA CARGO

Barre augmente de 6 à 20% les tarifs publics

PARIS (d'après AFP et Reuter) — Le gouvernement de M. Raymond Barre, en décidant pour le 1er mai une augmentation des tarifs publics — de 6 à 20% — s'est engagé hier sur la voie de la libéralisation de l'économie française.

Le conseil des ministres a en effet décidé des hausses de prix de 10% pour le gaz et l'électricité, de 10 à 15% pour les chemins de fer. Le ticket de métro-bus passera de 1,10 à 1,25 franc, le timbre-poste de 1 à 1,20 franc et la taxe téléphonique de 42 à 47 centimes. Sans oublier les augmentations des barèmes du charbon (8,7%) et des tabacs (15% en moyenne).

"Ce n'est pas par plaisir que nous avons pris ces décisions, a déclaré M. Barre. Cette hausse pèse sur le budget des consommateurs et des salariés, mais il faut tenir compte de la situation d'ensemble de l'économie".

Le premier ministre a expliqué que l'augmentation du déficit des entreprises nationales, les subventions budgétaires déjà très élevées, l'augmentation de leur endettement, ont conduit le gouvernement à prendre des mesures sur les tarifs "importantes mais inéluctables".

Cependant, la hausse des tarifs n'est pas, à elle seule, capable d'assainir totalement la situation des entreprises nationales. Il faut dans l'esprit du gouvernement qu'elles retrouvent un meilleur équilibre entre leurs sources de financement, qu'elles fassent un effort de gestion, qu'elles rationalisent leurs conditions d'exploitation, qu'elles réalisent un effort d'économie et qu'elles adoptent un rythme d'investissement qui soit compatible avec les possibilités économiques et financières du pays.

Cette première étape de "vérité des prix" qui devrait permettre de réduire notablement les subventions de l'État aux services publics et de rendre un taux d'autofinancement acceptable aux entreprises nationales en "purgeant" leurs comptes d'exploitation, précède celle de la "liberté des prix" promise à l'ensemble du secteur industriel. Préalable indispensable du retour progressif au libre jeu des forces de l'économie de marché et donc du désengagement de l'État, cette opération chirurgicale se traduira toutefois par un dérapage sensible de l'indice général des prix.

Il devrait déjà atteindre 0,8 à 0,9% en mars, portant la hausse du coût de la vie depuis le début de l'année à 2% environ. Les mesures de libéralisation coûteront à elles seules 2% au minimum et l'objectif du gouvernement sera donc, comme en 1977, de tout faire pour limiter l'inflation de l'année juste en dessous de la barre des 10%.

Ce taux sera nettement supérieur à celui de nombreux partenaires de la France, à commencer par la RFA, mais qui devrait s'infléchir en 1979, bénéficiant des décisions d'assainissement prises pendant ce premier semestre.

Cette inflation relativement forte pour les mois à venir entraîne deux conséquences essentielles:

— sur le plan intérieur, pour ne pas pénaliser les bas salaires mais au contraire commencer à tenir les promesses électorales, le gouvernement n'attendra pas les hausses pour les répercuter sur le SMIC. Le salaire minimum (1.750 francs actuellement) va ainsi augmenter début mai de 4% (2% de rattrapage sur les prix et 2% d'amélioration du pouvoir d'achat).

— Sur le plan extérieur, le franc ne pourra pas rejoindre les monnaies du "serpent européen" avant 1979 et restera "fragile".

PCF: Marchais "récupère" la contestation

PARIS (AFP) — Les travaux du comité central du parti communiste français ont débuté hier matin dans une atmosphère de suspense pour les observateurs.

On se demande en effet comment la contestation, qui s'est déclenchée à la base du parti, va se répercuter au sein de cette instance composée le 121 membres, considérée comme le "parlement" du parti.

Si la grande majorité du monde politique français estime que la direction n'est pas en danger, on voit mal par contre comment les débats qui agitent le parti pourraient ne pas être évoqués au cours d'une réunion qui doit durer deux jours et se tient à huis clos.

Ceci d'autant plus que les critiques à l'égard des dirigeants ont atteint une ampleur qui dépasse les remous d'il y a 22 ans provoqués par le 20ème congrès du PC de l'Union soviétique (rapport Khrouchtchev) et l'intervention soviétique en Hongrie.

Les critiques, qui s'expriment essentiellement dans le journal Le Monde, commencées par l'historien Jean Elleinstein, se poursuivent avec le philosophe du parti, Louis Althusser, qui met en cause la stratégie du PCF et son fonctionnement "militaire".

M. Althusser dénonce surtout le comportement de "l'appareil" du parti, c'est-à-dire formé par les "fonctionnaires" et les instances dirigeantes, notamment, il ne le cache pas, le secrétaire général, Georges Marchais. Il dresse un réquisitoire implacable en s'attaquant à cette "machine à dominer, à manipuler et à contrôler les militants".

En outre, le philosophe communiste a critiqué hier dans Le Monde l'idéologie de son parti, qu'il qualifie de "caricature".

"Faut-il redire à quel point l'état de la théorie marxiste est, dans le parti français, lamentable?" écrit-il, ajoutant: "Non seulement le parti a hérité de la vieille tradition ouvrière française qui ne voulait pas entendre parler de théorie, mais après les efforts théoriques de Maurice Thorez avant la guerre, il s'est arrimé à la galère stalinienne et est entré, en y rajoutant de son cru, dans l'ère des platitudes officielles qui faisaient de la théorie marxiste, dogme d'État international, un positivisme évolutionniste, et du matérialisme dialectique, la "science des sciences".

Il estime, par ailleurs, que "la direction bat ses propres records" notamment en ce qui concerne la démocratie et la liberté. Croit-on vraiment que la mémoire des Français soit si courte qu'ils aient oublié "avec quel mépris de la liberté et la vérité la direction du PCF a brisé et écrasé moralement des hommes sous l'ignonomie d'accusations inventées de toutes pièces pour les déshonorer, de vrais "procès de Moscou" en France...", demande-t-il.

Toutefois, les observateurs ont l'impression que la direction du parti va réussir à récupérer à son profit ce bouillonnement contestataire. Certains vont même jusqu'à affirmer que ce comité central n'aura pas de caractère historique particulier.

On a en effet déjà observé que les dirigeants communistes tentaient d'isoler les contestataires en affirmant qu'ils ne sont qu'une petite poignée d'intellectuels ne représentant pas la masse des travailleurs. La direction s'est également élevée contre ceux qui s'expriment contre le parti dans la "presse bourgeoise".

Il est vraisemblable que dans son rapport Georges Marchais a repris le langage adopté depuis les législatives et fera porter une nouvelle fois la responsabilité de l'échec sur les socialistes. Il pourrait toutefois enfin admettre qu'une tribune de discussion soit ouverte dans L'Humanité, le quotidien du parti.

"L'immense majorité des militants est d'accord avec la politique de la direction" du parti communiste français, écrit ainsi M. René Andrieu, rédacteur en chef de L'Humanité, après les attaques publiées dans la presse non-communiste par des membres du parti.

À l'issue de la première journée des travaux à huis clos du comité central du PCF, et en l'absence de tout communiqué sur leur déroulement, M. Andrieu ajoute, dans un éditorial publié aujourd'hui, que l'image que certains journaux "s'efforcent de donner du PCF ne correspond nullement à la situation réelle dans notre parti telle qu'elle ressort des travaux du comité central".

La guerre des étoiles aura lieu

STOCKHOLM (Reuter) — Les superpuissances nucléaires préparent actuellement les "guerres des Étoiles" de l'avenir, affirme l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, dans un livre mis en vente hier en Suède.

Intitulé "Espace extra-atmosphérique-Champ de bataille de l'avenir", le livre note que les États-Unis et l'Union soviétique mettent au point des tueurs de satellites ayant pour objet la destruction ou la capture d'engins spatiaux espions, et effectuent des recherches sur la mise au point de rayons de la mort susceptibles de volatiliser les engins spatiaux ennemis.

Soulignant les dangers de ces recherches, le SIPRI écrit dans un commentaire annexe: "La militarisation croissante de l'espace, accompagnée d'une évaluation exacte de dégâts en vue d'une riposte rapide, d'une grande précision dans les tirs et d'un contrôle centralisé des forces militaires, pourrait préparer l'homme à se faire à l'idée qu'une guerre nucléaire limitée peut être livrée et gagnée".

L'auteur du livre, M. Bhupendra M. Jasani, fait remarquer qu'à l'origine on pensait que l'espace extra-atmosphérique serait une zone de paix.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

J. ANDRÉ LAURIN ET ASSOCIÉS
Comptables Agréés
7152, rue Pontoise
Montréal 256-3503

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, bélair & associés
comptables agréés
Montréal — Québec — Rimouski — Sherbrooke — Trois-Rivières — Ottawa — Sept-Îles
Suite 3100, Tour de la Bourse, Montréal H4Z 1H8
861-5741

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Programme de maîtrise en administration des affaires (MBA)

Le programme offre:
- l'expérience du premier programme MBA implanté au Québec;
- l'intérêt d'un programme révisé et redéfini pour les besoins actuels et ceux des années à venir;
- un régime unique au Québec, le régime coopératif, où alternent sessions d'études et stages de travail (rémunérés) permettant l'application des connaissances acquises:

Année	Aut.	Hiver	Été
1re	S-1	T-1	S-2
2e	T-2	S-3	T-3
3e	S-4		

S: session d'études
T: stage de travail

Il s'adresse à...
Le programme s'adresse aux titulaires d'un grade de 1er cycle dans une discipline donnée et ayant de préférence quelques années d'expérience sur le marché du travail.

Demande d'admission
La demande d'admission pour la rentrée de septembre doit parvenir **avant le 31 mai 1978** au:
Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1

Renseignements
Pour toute demande de renseignements concernant le programme, on doit s'adresser au:
Directeur / MBA
Faculté d'administration, local 310
Téléphone: (819) 565-3449

La Peugeot 604

Plus qu'une question d'argent, car le prestige ne s'achète pas.

En effet, le choix d'une 604 n'implique pas seulement une question d'argent. La Peugeot 604 reflète un prestige qui lui, n'a pas de prix. Ce choix dénote une tendance évidente pour le confort, la sécurité, la fiabilité, la douceur de roulement, la maniabilité, le silence et pour les plus hauts standards de qualité.* La Peugeot 604, un prestige qui ne s'achète pas.

PEUGEOT

Une renommée digne de votre réputation.

*Comme toutes les Peugeot, la 604 bénéficie d'une garantie d'un an, kilométrage illimité.

P.S. Ce n'est qu'au volant que vous pouvez en juger. Sur visite, votre concessionnaire Peugeot se fera un plaisir de vous la faire essayer.

Vous pouvez aussi commander au Canada n'importe quelle Peugeot pour livraison outre-mer (161 pays).

La minorité hongroise brimée en Roumanie

BUDAPEST (Reuter) — Véritable bâton de dynamite, car il s'agit d'un conflit séculaire qui resurgit entre deux pays voisins — la Hongrie et la Roumanie —, intégrés aujourd'hui dans l'ensemble communiste est-européen.

La question est celle de la minorité hongroise de Transylvanie, c'est-à-dire qui vit en Roumanie. Certains Hongrois — personnes d'influence — n'hésitent pas à accuser la Roumanie de se livrer à "l'ethnocide" et à la "roumanisation" contre les Hongrois transylvaniens.

En ce qui le concerne, le gouvernement hongrois ne veut surtout pas avoir l'air d'admettre qu'il puisse exister des tensions publiques à l'intérieur du bloc soviétique. C'est pourquoi il ne dit rien, même si des inquiétudes sont exprimées en haut lieu.

Mais les dirigeants communistes hongrois ne font rien non plus pour empêcher les intellectuels de Budapest de faire connaître leur protestation et de chercher à s'attirer la sympathie des Occidentaux.

Disons qu'ils laissent les intellectuels mener une campagne discrète en faveur des droits de la minorité hongroise en Roumanie. C'est ainsi que, récemment, le plus grand poète de l'heure en Hongrie, Gyula Illyes, a ramené l'attention sur les problèmes des minorités dans deux articles assez audacieux.

Jusqu'alors, le sujet n'avait pas été abordé par les moyens d'information hongrois en trente années de régime communiste. Si les Hongrois s'inquiétaient, ils ne le disaient qu'à voix basse et derrière des portes closes. Mais aujourd'hui, la question des minorités est discutée ouvertement.

Illyes lui-même a 75 ans et c'est un homme profondément respecté dans son pays. Il a marché toute sa vie dans le sillage des poètes hongrois de jadis qui s'étaient identifiés de près aux grands thèmes nationaux. Maintenant qu'il a vécu au moins les trois-quarts de son existence, il pense qu'il peut risquer d'exprimer publiquement un sujet qui retenait son attention en privé depuis une quarantaine d'années.

Il l'a dit au cours d'une interview à son domicile de Budapest: "Tout homme doit assumer ses responsabilités. Je suis un vieil homme et je prendrai les miennes, plutôt que la jeune génération."

Afin de ne pas offenser directement la Roumanie, Illyes a parlé de l'ethnie hongroise d'une façon générale, sans faire allusion à la Roumanie, pays où les Hongrois constituent la minorité ethnique la plus étoffée dans le centre de l'Europe.

Dans ses articles, il décrit "un sort des Hongrois proche de l'aparthied" dans des colonies étrangères — non désignées — sans universités ni enseignement supérieur, et où ils ne peuvent parler leur langue nationale, ni exercer les activités culturelles propres à leur ethnie.

Il parle également d'une situation des minorités qui est une violation des droits de l'homme. Mais afin de ne pas concentrer les critiques sur la Roumanie — sa cible véritable —, le poète dit en termes très généraux qu'il existe des "minorités nationales dans le monde entier, des minorités qui bouillonnent de plus en plus de colère."

Selon le gouvernement roumain, qui dément avec véhémence toutes les allégations de discrimination contre les Hongrois de Transylvanie, ceux-ci sont environ un million 700,000. La région a été peuplée par les Hongrois depuis des siècles, mais la Transylvanie a elle-même souvent changé de mains entre l'Autriche, la Hongrie et la Roumanie — quatre fois en l'espace de trente ans, de 1917 à 1947.

Les Hongrois disent qu'ils sont beaucoup plus nombreux et que les chiffres du recensement officiel de l'ethnie hongroise en Roumanie ne correspondent pas à la réalité. Ils seraient entre 2 millions et 2 millions et demi.

Illyes bénéficie dans sa campagne du soutien d'un petit cercle d'écrivains, de producteurs de cinéma, d'architectes et d'autres secteurs professionnels. Ses amis, plus jeunes que lui, disent qu'ils ne veulent pas mettre le gouvernement dans une situation embarrassante et qu'ils lui rendent visite à titre privé, sans avoir constitué de groupe. Ils préfèrent ne pas se laisser identifier, bien qu'Illyes n'hésite pas à dire ce qui il s'agit.

Le poète dit que la conscience des minorités s'est développée en Honrie depuis une dizaine d'années. Il y a également 600,000 Hongrois en Tchécoslovaquie et 500,000 autres en Yougoslavie.

Illyes et ses amis déclarent que les autorités de Bucarest appliquent une politique de "roumanisation" délibérée, dépréciant l'enseignement de la langue hongroise, déplaçant les Hongrois à l'extérieur de la Transylvanie, faisant venir des Roumains dans les régions d'expression hongroise et contraignant les Hongrois à une assimilation forcée.

Le poète insiste sur le fait que le gouvernement hongrois n'avait pas eu connaissance à l'avance des articles qu'il a fait publier en décembre et en janvier dans Magyar Nemzet, organe du Front populaire — une organisation communiste de masse.

Il dit que les Hongrois ont été soulagés en lisant ses articles et en constatant que l'on pouvait parler d'un tel sujet normalement. Personne ne s'est trompé sur les sous-entendus.

"Officiellement, poursuit-il, il n'y a pas eu de réaction. Il y a des choses que le gouvernement permet aux intellectuels de dire et de faire. Cela ne veut pas dire qu'il soit nécessairement d'accord, mais il donne une certaine marge aux intellectuels."

Il dit aussi qu'il a décidé de parler parce qu'il reste très peu d'intellectuels hongrois en Transylvanie qui puissent le faire:

Ils disent qu'une "vague de répression" a déferlé sur la Transylvanie, notamment des perquisitions dans tous les domiciles à la recherche de copies des lettres de Kiraly. Des soldats roumains sont également montés à bord de tous les trains se dirigeant vers la frontière hongroise.

Amin contesté

NAIROBI (d'après AFP et Reuter) — Des informations faisant état de l'arrestation du ministre des Finances ougandais, le général Moses Ali, ainsi que d'un autre ministre, dont le nom n'est pas encore connu, sont parvenues hier à Naïrobi.

Les observateurs estiment qu'une certaine tension règne au sein du gouvernement militaire ougandais, liée, semble-t-il, à la volonté du maréchal Idi Amin de réaffirmer son leadership menacé par un certain nombre d'officiers proches du vice-président, le général Mustafa Adrissi. Ce dernier, grièvement blessé dans un accident de la route est toujours soigné au Caire.

Il y a deux semaines, le président Amin avait annoncé qu'il allait prochainement remanier son gouvernement car il n'était pas satisfait de plusieurs ministres et hauts fonctionnaires. Il avait porté un jugement particulièrement sévère sur le général Moses Ali, l'accusant d'agir sans tenir compte des décisions du gouvernement et mettant en doute l'honnêteté de certaines de ses transactions.

Les relations entre le président Amin et le général Moses Ali — longtemps considéré comme l'un de ses plus proches collaborateurs — se sont détériorées depuis quelques mois, indique-t-on, et, selon certaines sources, les deux hommes se sont mutuellement menacés, pistolet au poing, au cours d'un récent conseil de cabinet.

En outre, le maréchal Idi Amin a reconnu que la fréquence des accidents de route en Ouganda était inquiétante. La veille, Radio-Ouganda avait annoncé la mort dans un accident de la route d'un ancien ministre de l'Intérieur et des transports limogé il y a deux ans.

Simpsons

ÉVÉNEMENT MAI DE FOURRURE

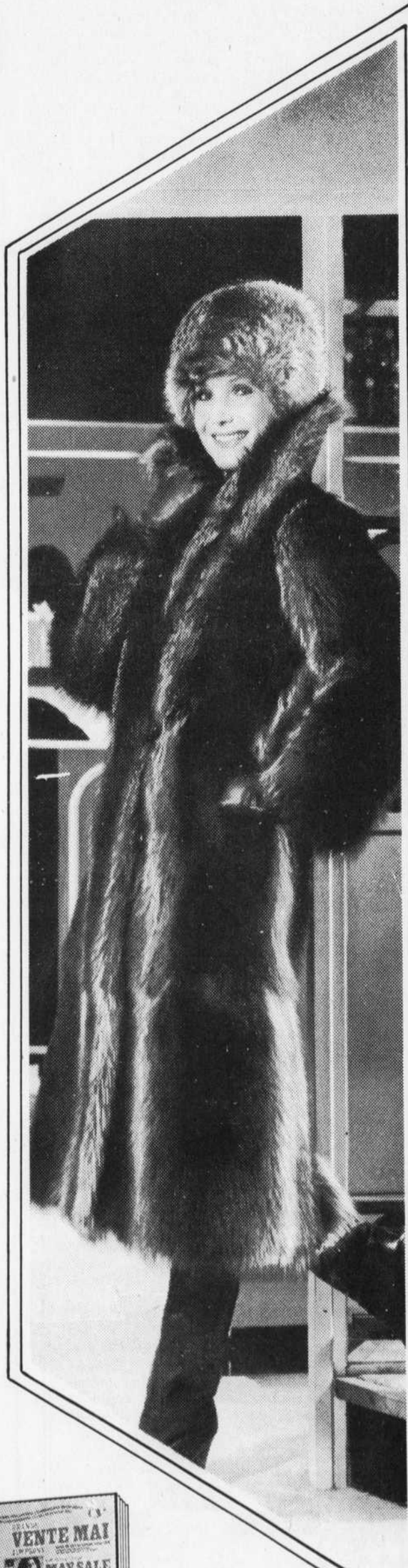

Venez voir notre sélection de fourrures jeunes long poil... il y en a pour tous les goûts !

$588 à $1088

N'hésitez plus! Les plus nouveaux modèles créés pour plaire aux élégantes modernes maintenant offerts à prix abordables durant l'Événement mai de fourrure chez Simpsons.
Vous apprécierez le choix de fourrures long poil toujours si luxueuses, vous serez conquises d'emblée par l'originalité des silhouettes conçues par des artistes de la mode. Obtenez plus pour votre argent durant l'Événement mai de fourrure chez Simpsons.

- Rat musqué teint ou naturel, avec ou sans garniture
- Chat sauvage poil long naturel ou touché à la teinture.
- Loup naturel.

Pour achat en personne seulement.
Rayon 311, Salon de la fourrure, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

rabais 20% à 40% solde de fourrures

	Prix Vente mai
2 seul. manteaux vison d'élevage et buff naturel. 10-14	$3,288.
1 seul. cape vison d'élevage naturel. Taille 12	$2,988.
1 seul. manteau vison violet naturel. Taille 8	$2,088.
1 seul. manteau vison demi-buff naturel. Taille 12	$1,988.
2 seul. manteaux vison croisé naturel. Tailles 8 et 12	$1,888.
1 seul. manteau vison d'élevage naturel. Taille 12	$1,688.
9 seul. manteaux vison pastel d'élevage, perle ou buff naturel. Tailles 8 à 14	$1,488.
3 seul. manteaux vison croisé, naturel nuancé. 8, 10, 16	$1,288.
2 seul. manteaux vison d'élevage, pastel naturel. 16. 20¼	$1,188.
5 seul. manteaux vison d'élevage, buff, perle, saphir naturel. 8, 10 et 16	$1,088.
1 seul. manteau vison d'élevage naturel. Taille 8	$988.
2 seul. manteaux vison d'élevage, pastel naturel. 12, 16	$888.
1 seul. manteau vison perle naturel/cuir. Taille 12	$688.
1 seul. manteau renard roux naturel. Taille 12	$2,348.
2 seul. manteaux renard roux naturel. Tailles 12, 14	$2,088.
2 seul. manteaux loutre naturelle non rasée. 10 et 16	$2,088.
1 seul. manteau "Swakara" brun naturel nuancé. Taille 14	$1,888.
1 seul. manteau loutre rasée naturelle, taille 16	$1,488.
1 seul. manteau loutre naturelle non rasée, taille 12	$1,488.
1 seul. manteau renard bleu naturel, taille 12	$988.
1 seul. manteau chat tigré naturel, taille 8.	$988.
1 seul. manteau nutria naturel avec col renard, taille 12	$988.
1 seul. manteau pattes renard bleu naturel, taille 8	$888.
3 seul. manteaux rat musqué teint, 8, 10, 14.	$888.
8 seul. manteaux rat musqué naturel ou teint, 8 à 18	$788.
17 seul. manteaux rat musqué naturel ou teint, 6 à 14	$688.
3 seul. jaquettes rat musqué naturel, 8 et 12.	$548.
2 seul. jaquettes rat musqué naturel, 10 et 12.	$488.
4 seul. manteaux rat musqué teint cognac, 12 à 16	$488.
2 seul. manteaux rat musqué naturel, 12 à 14.	$388.
2 seul. manteaux rat musqué naturel, 10 et 16	$358.
3 seul. jaquettes rat musqué teint, 10 à 14.	$288.
2 seul. manteaux chat sauvage naturel, 8 et 12	$1,118
2 seul. manteaux chat sauvage naturel ou teint, taille 12	$888.
12 seul. manteaux chat sauvage naturel ou teint, 10 à 18	$788.
3 seul. jaquettes chat sauvage naturel ou teint, 10 à 14	$388.
4 seul. jaquettes chat sauvage teint, 6, 8, 10, 16	$288.
1 seul. manteau loup naturel, taille 12.	$1,188.
1 seul. manteau loup naturel, taille 14.	$1,048.
3 seul. anoraks loup naturel, 8, 12, 14	$888.
1 seul. manteau loup naturel, taille 16	$888.
1 seul. manteau loup naturel, taille 14	$788.
5 seul. manteaux chat sauvage pour hommes, 38-40-42	$748 à $988.
9 seul. chapeaux de fourrure de tous genres	$38 à $148.

Pour achat en personne seulement.
Rayon 311, salon de la fourrure, au troisième, en ville seulement.

Lorsque vous pensez fourrure... pensez à Simpsons.
4 modes d'achat: comptant, compte, P.S.L. ou plan mise de côté. Dépôt de 10% au moment de l'achat. Entreposage sans frais jusqu'à l'automne.

LA PLUS GRANDE VENTE SIMPSONS DE LA SAISON PRINTANIÈRE

ÇA FAIT DU BRUIT!

GRANDE VENTE MAI SIMPSONS

MAINTENANT EN PLEIN ESSOR JUSQU'AU SAMEDI 6 MAI

Si vous n'avez pas votre circulaire de 56 pages, venez en chercher une au magasin Simpsons le plus près de chez vous. Composez 842-7221 jour et nuit.

SIMPSONS EN VILLE OUVRE TOUS LES MATINS DÈS 9 HEURES

EN VILLE
977 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3B 3Y7
Du lundi au mercredi,
de 9h. à 5h.30 du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h. à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

FAIRVIEW
6790, Trans-Canadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LES GALERIES D'ANJOU
7895, Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir,
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LE CARREFOUR LAVAL
3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

VENEZ EN PERSONNE, ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ
842-7221
SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR POUR COMMANDER DU MAGASIN OU CATALOGUE

LE DEVOIR

Cahier 2 Montréal, jeudi 27 avril 1978

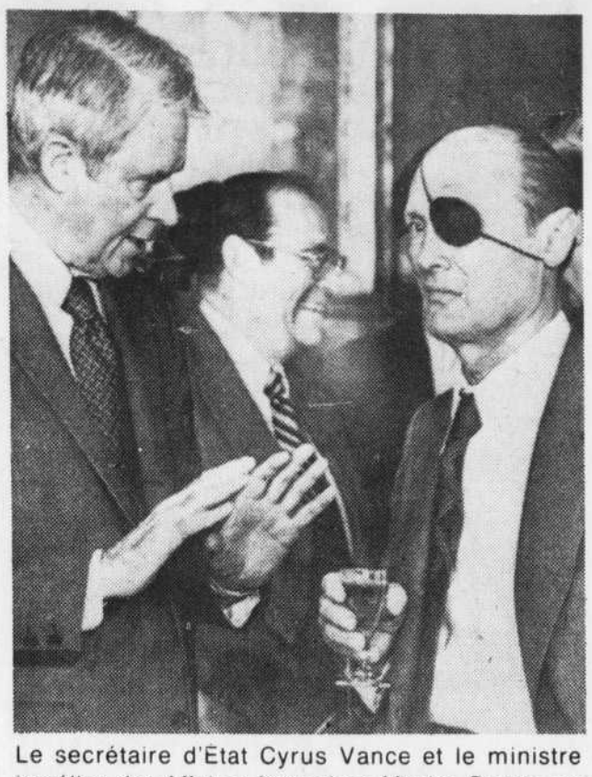

Le secrétaire d'État Cyrus Vance et le ministre israélien des Affaires étrangères Moshe Dayan ont eu hier à Washington des entretiens qualifiés "d'utiles". (Photolaser AP)

Chevtchenko recevra $76,000 de l'ONU

NATIONS UNIES (Reuter) — Au moment où les Nations unies annonçaient qu'il renonçait à ses fonctions de secrétaire général adjoint, M. Arkady Chevtchenko a déclaré hier qu'il avait avec le système soviétique des divergences "de convictions et de philosophie politique" et annoncé qu'il entendait s'établir aux États-Unis.

L'organisation mondiale a indiqué qu'un accord était intervenu entre M. Kurt Waldheim et M. Chevtchenko sur la résiliation du contrat du diplomate soviétique. Son contrat de cinq ans expire le 15 avril mais avait été reconduit pour deux ans en février dernier.

Le porte-parole a rappelé que le secrétaire général pouvait mettre fin à un contrat si une telle mesure était dans l'intérêt de l'organisation, en accord avec sa charte et si l'intéressé ne s'y opposait pas.

De son côté, M. Chevtchenko, dans un communiqué, a parlé d'un "accord amiable" sur la fin de ses fonctions au secrétariat. Son salaire annuel était de 76,000 dollars. Il recevra 76.134 dollars d'indemnité de départ et remboursement de diverses cotisations versées aux Nations unies. Cette somme comprend une prime de rapatriement, bien qu'il ait déclaré vouloir rester aux États-Unis.

"J'ai maintenant l'intention de faire les démarches juridiques nécessaires pour établir ma résidence aux États-Unis où j'espère être libre de mener une vie normale et productive", indique M. Chevtchenko dans son communiqué.

"Comme on le sait, poursuit-il, j'ai refusé d'accepter les instructions du gouvernement soviétique de me rendre à Moscou en voyage officiel. J'estime qu'ils n'ont pas le droit de donner de telles instructions à un membre du secrétariat (des Nations unies).

"Comme on le sait également, j'ai avec le système soviétique actuel de graves désaccords de convictions et de philosophie politique qui m'ont conduit à ne pas accepter les instructions de retourner à Moscou".

Âgé de quarante-sept ans, M. Chevtchenko, originaire d'Ukraine, ancien conseiller du ministre des Affaires étrangères Andrei Gromyko, a passé douze des quinze dernières années aux États-Unis, dont sept comme conseiller à l'ambassade d'Union soviétique.

"Je crois aussi que, si ma vie aux États-Unis doit être normale, comme j'espère, qu'elle le sera, la discussion publique en ce moment de mes opinions personnelles ne servirait ni les relations soviéto-américaines ni ma famille en Union soviétique", a-t-il poursuivi indiquant que le bien-être de sa famille était pour lui d'une grande importance.

Son épouse a regagné l'URSS le 9 avril, la veille du jour où fut révélée sa défection. M. Chevtchenko a, dans son pays, un fils diplomate et une fille de moins de vingt ans. Il a démenti que des problèmes familiaux aient été à l'origine de sa décision, comme la presse l'avait laissé entendre.

Brzezinski sera à Pékin le 23 mai

WASHINGTON (AFP) — M. Zbigniew Brzezinski, directeur du conseil national de sécurité américain, va tenter de renouer lors d'un séjour à Pékin du 20 au 23 mai le fil des relations américano-chinoises qui se sont distendues depuis l'accession à la Maison-Blanche de M. Carter.

Le conseiller du président américain pour les affaires de sécurité nationale ne va pas entamer des négociations en vue de normaliser les relations entre les deux pays mais plutôt passer en revue avec les dirigeants chinois "les préoccupations stratégiques communes" de Washington et Pékin, a souligné le porte-parole de la Maison Blanche, citant notamment la situation en Asie, les développements au Proche-Orient et en Afrique. M. Brzezinski s'était aussi rendu en Europe occidentale en octobre dernier pour des consultations du même ordre.

Le directeur du conseil de sécurité ira également au Japon (23 mai) et en Corée du Sud (24 et 25 mai). M. Carter a annoncé vendredi dernier sa décision d'ajourner indéfiniment le retrait prévu de deux bataillons américains stationnés dans ce pays. Des contacts indirects ont, d'autre part, semble-t-il eu lieu ces mois derniers entre les Etats-Unis et la Corée du Nord.

Cette visite de M. Brzezinski à Pékin est effectuée dans le respect du communiqué de Changhaï signé en février 1972 à l'issue du séjour du président Nixon en Chine, souligne-t-on à la Maison-Blanche. Ce document prévoit en effet des contacts réguliers, à un haut niveau, entre les deux pays.

Par contre, a indiqué le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Jody Powell, ce voyage de M. Brzezinski ne signifie pas que M. Carter envisage, pour le moment, de se rendre lui-même en Chine.

Carter retarde la vente d'avions

WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Le dépôt devant le Congrès du projet de vente d'avions de combat américains à Israël, à l'Égypte et à l'Arabie séoudite, est retardé de deux jours, a déclaré hier le sénateur Frank Church.

M. Cyrus Vance, secrétaire d'État, a annoncé cette décision hier matin, lors d'une réunion avec des sénateurs.

La commission des Affaires étrangères du sénat est opposée à ce "package deal" (accord global), a déclaré le sénateur démocrate, en raison notamment de l'impasse actuelle que connaissent les négociations de paix au Proche-Orient. De plus, on craint que la vente d'avions de combat à l'Arabie séoudite ne constitue une menace pour la sécurité d'Israël, a ajouté M. Church.

Il est prévu de vendre 60 avions F-15 à l'Arabie séoudite, 50 F-5 à l'Égypte et 90 F-15 et F-16 à Israël.

Le président Carter a réaffirmé mardi sa ferme intention de soumettre globalement le projet à l'approbation du congrès, et d'y renoncer dans son ensemble plutôt que de le voir rejeté partiellement.

S'il persiste dans sa politique du "tout ou rien", a déclaré le sénateur républicain de New York, Jacob Javits, le président Carter risque fort d'être perdant. Ferme partisan d'Israël, le sénateur Javits pense que les ventes d'avions ne devraient pas être liées les unes aux autres.

D'autre part, le secrétaire d'État Cyrus Vance, et le ministre des Affaires étrangères d'Israël, M. Moshe Dayan, se sont entretenus pendant quatre heures hier soit une heure de plus que prévu.

À sa sortie du département d'État, le chef de la diplomatie israélienne s'est montré très discret sur le résultat de ces premiers entretiens, une nouvelle conversation doit avoir lieu aujourd'hui. M. Dayan a indiqué que le projet de vente d'avions de chasse américains à Israël, à l'Arabie séoudite et à l'Égypte n'avait pas été abordé. Il précise que les conversations avaient été centrées sur "les négociations pour un accord de paix avec l'Égypte et sur ce qui devait ou pouvait être fait à ce sujet".

"Nous ne sommes parvenus à aucune conclusion" a-t-il ajouté. Pour sa part, M. Samuel Lewis, ambassadeur des États-Unis à Tel Aviv qui avait assisté aux entretiens, a estimé que ceux-ci avaient été "utiles".

Fiducie du Québec

9 1/2

DÉPÔTS GARANTIS

5 ans, intérêt annuel

dépôt initial minimum

$1,000

Pour information

Fiducie du Québec

Complexe Desjardins

(514) 281-8840

extérieur sans frais

1-800-361-6840

Taux sujet à changement sans préavis

desjardins Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec

MEUBLE D'ÉPOQUE

Fait à la main

ATELIER DES PIONNIERS DU MEUBLE QUÉBÉCOIS

PIN MASSIF

aucun placage

Salon, cuisine, chambre etc.

Vendu complet ou séparément

323-3074

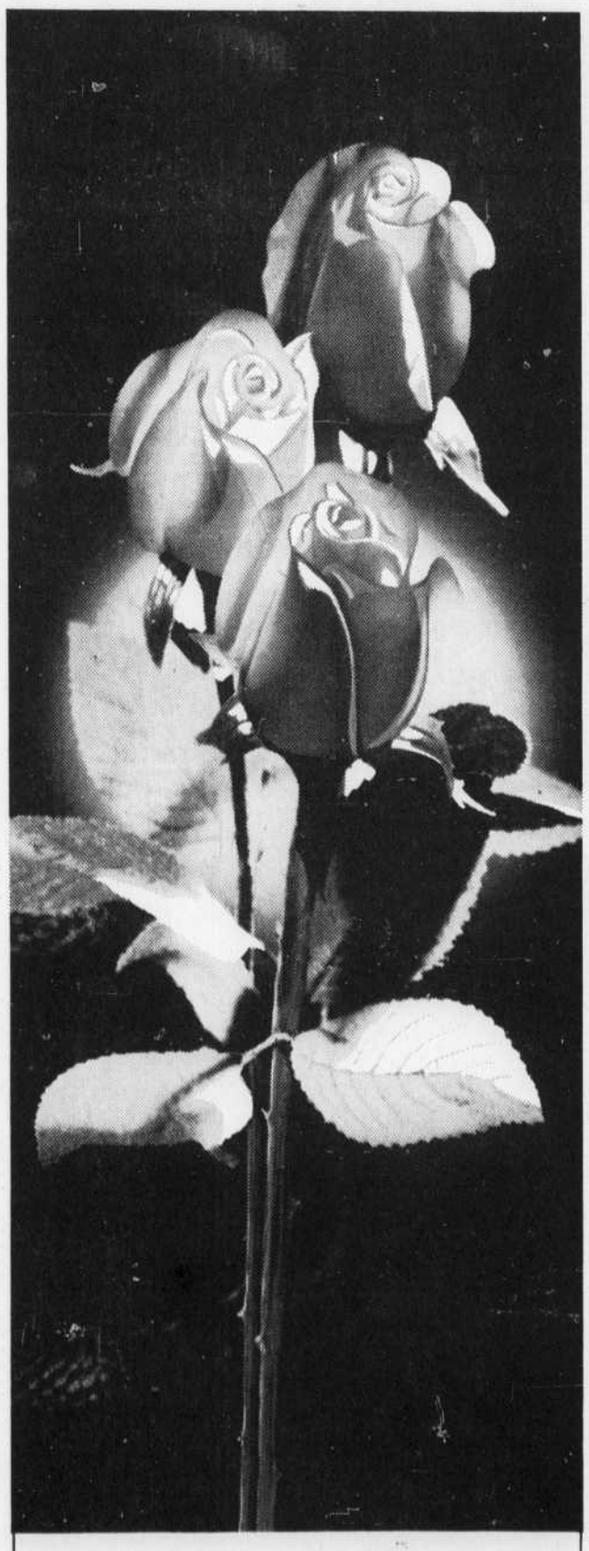

Ce soir, offrez-lui une rose en soie !

Ça fait plaisir et ça ne coûte pas cher ! Nos belles roses en soie à longue tige ressemblent, à s'y méprendre, à de vraies roses... seul y manque le parfum. Choix de plusieurs couleurs.

Ce soir, offrez-lui une, deux, trois roses Birks ou, pourquoi pas, tout un bouquet !

Elles ne coûtent que $2.75 pièce.

BIRKS JOAILLIERS

Air Canada lance un nouveau programme de vacances à prix avantageux:

Canada illimité

Les vacances au Canada sont maintenant facilitées. Vous pouvez voir plus de pays en moins de temps et pour moins cher que vous ne croyez. D'abord, le programme CANADA ILLIMITÉ vous offre des tarifs très spéciaux pour les aspects du voyage que vous avez planifiés. Par exemple: des réservations dans les hôtels; ou encore, un laissez-passer qui vous ouvre les portes de nombreux hôtels, sans réservations du tout; une voiture de location; un appartement tout équipé; ou même, une camionnette de camping. Vous n'avez plus qu'à vous rendre à destination rapidement avec Air Canada, et économiquement, grâce aux tarifs NOLIPRIX-CANADA. Alors, choisissez votre date de départ et demandez notre guide-vacances (à un agent de voyage ou à Air Canada): vous y trouverez un choix ILLIMITÉ de vacances au Canada à des prix avantageux. En voici un excellent exemple: Rendez-vous à Vancouver le temps de le dire avec Air Canada et promenez-vous à votre guise. Le soir, vous serez reçu en client privilégié dans les Holiday Inns. Le prix comprend l'hébergement pendant 7 nuits dans les hôtels Holiday Inns, une voiture de location Tilden (Chevy II ou l'équivalent) pendant 7 jours, avec 1500 km gratuits, de même que l'aller-retour en avion. Vous pouvez faire ce voyage à peu près partout au Canada; le tarif aérien varie en conséquence. Vous devez réserver le billet 45 jours avant le départ.

Le Canada en avion et en auto $421* ITAC-TRXCC7

*Ce prix par personne, à 2 personnes par chambre, correspond à un circuit de 8 jours, 7 nuits effectué hors-saison (en saison: $428). Il comprend le transport aérien de Montréal à Vancouver, en classe économique, selon les tarifs Noliprix et les conditions s'y rattachant. La taxe de transport aérien d'au plus $8 est en sus. Il y a des frais supplémentaires de $6 par nuit dans certains Holiday Inns. Veuillez vous informer de toutes les conditions relatives à ce circuit chez un agent de voyage ou chez Air Canada.

Canada J'ai un beau pays!

AIR CANADA

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

télévision

■ Emissions en noir et blanc

CBFT 2

9.10 Ouverture et horaire
9.15 Passe-partout
9.45 En mouvement
10.00 You Hou
10.15 Minute Moumoute
10.30 Magazine-Express
11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Cinéaste de la faune: "les mortes saisons"
12.00 Roquet, belles oreilles
12.30 Les coqueluches
1.30 Téléjournal
1.35 Femme d'aujourd'hui
2.30 Cinéma: "Capitaine Blomet" (Français)
4.00 Bobino
4.30 Les notes du Tsar
5.00 L'heure de pointe
6.00 Ce soir
7.00 Les Pierrafeu
7.30 Du tac au tac
8.00 La soirée du hockey: Les quarts de finales.
10.30 Téléjournal
11.00 Nouvelles du sport
11.10 Les nouvelles aventures de Vidocq
12.10 Cinéma: "Les liaisons coupables" (drame - Américain 1962)
2.30 Téléjournal

CFTM 10

7.55 Horaire bienvenue
8.00 Les petits bonshommes
8.15 Fanfan Dédé
8.45 Les petits bonshommes
9.00 A la bonn'heure
10.30 Une heure avec vous
11.30 Les petits bonshommes
12.20 Mini-nouvelles
12.30 Diner-chaud
1.30 Cinéma: "Jeunesse perdue" (drame social - Italien 1947) ■
3.15 Service à la communauté
4.00 Monsieur Tranquille
4.30 Les nouveaux tannants
5.30 Parle, parle, jase, jase
6.30 Le 10 vous informe
7.00 Symphorien en rappel
7.30 Les ennuis de Marie
8.00 L'union fait la farce
8.30 Nouvelles express
8.31 Cinéma: "Moana, fille des tropiques" (drame d'aventure - Britannique 1955)
10.30 Les nouvelles TVA
11.00 Sport au 10
11.10 La couleur du temps
11.25 Le ranch "L"
12.25 Cinéma: "L'ange pervers" (drame psychologique - Britannique 1964) ■
2.00 Le 10 vous informe

CBMT 6

8.30 Regional News
8.45 The Friendly giant
9.00 Bonjour bon jour
9.15 Davey and Goliath
9.30 Quebec School Telecasts
10.30 Mr. Dressup
11.00 Sesame Street
12.00 Tattletales
12.30 Ryan's Hope
1.00 The Bob McLean Show
2.00 Magistrates Court
2.30 The Edge of Night
3.00 High Hopes
3.30 Take 30
4.00 Colombo's Quotes
4.30 What's New
5.00 Celebrity Cooks
5.30 All in the Family
6.00 The City at Six
7.00 The Mary Tyler Moore Show
7.30 Reach for the Top
8.00 NHL Hockey playoff: "Les quarts de finales"
11.00 The National
11.22 The City Tonight
11.35 90 Minutes Live
1.03 Station closing

CFCF 12

6.00 University of the Air
6.30 Morning Exercices
7.00 Canada A.M.
9.00 Romper Room
9.30 The Community
10.00 Ed Allen
10.30 The Joyce Davidson Show
11.00 The Art of Cooking Definition
11.30 Celebrity Revue
12.00 The Flintstones
12.30 Celebrity Revue
1.30 McGowan and Co
2.00 The Alan Hamel Show
3.00 Another World
4.00 Match Game 78
4.30 It's Your Move
5.00 The Price is Right
6.00 Pulse
7.00 The Jeffersons
7.30 Grand old country
8.00 The Waltons
9.00 Face to Fave with Helen Hutchisson
9.30 Soap
10.00 What Really happenned to the Class of 65?
11.00 CTV National News
11.21 Pulse
12.00 The Twelve Midnight Movie: "Vrooders Hootch" (1974)
2.00 Sign-off

cinéma

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon 935-4246 "Fury" 1.00, 3.00, 5.10, 7.10, 9.15.
ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon 935-3313 "Star War" 7.15, 9.25.
AVENUE: 1225 Ave Greene Westmount 937-2747 "Goodbye girls" 7.00, 9.00.
BEAVER: 5517 Avenue du Parc 844-1952 "Secretaries party" 12.00, 2.50, 5.40, 8.30 et "He and She" 1.35, 4.25, 7.15, 10.05.
BERRI: 1280 St-Denis 288-2115 "L'épreuve de force" 2.20, 6.10, 9.45 et "L'enlèvement" 12.40, 4.15, 8.00.
BONAVENTURE: Place Bonaventure 761-2726 (Salle I) "Goodbye run" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (Salle II) "House call" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
ODÉON BROSSARD: 6600 boul. Taschereau Brossard: 465-5904 (Salle I) "La rencontre du troisième type" 6.15, 8.40 (Salle II) "Goodbye run" 7.15, 9.15 (Salle III) "L'épreuve de force" 6.00, 9.40 et "La trahison" 7.55.
CHAMPLAIN: 1826 Ste-Catherine E. 524-1655 (Salle I) "La rencontre du troisième type" 1.45, 4.20, 7.00, 9.30 (Salle I) "La guerre des étoiles" 12.50, 2.55, 5.10, 7.25, 9.40.
CARREFOUR: 318 Ste-Catherine O. 866-8057 "René la canne" 1.10, 3.10, 5.10, 7.15, 9.20.
CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395. "Unmarried Woman" 7.05, 9.20.
CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger E. 722-0302. "L'épouvantail" 7.30, "Une étoile est née" 9.25.
CRÉMAZIE: 4610 St-Denis 388-4120 "Annie Hall" 7.30, 9.30.
COMPLEXE DESJARDINS: (Salle I) "Le passé simple" 1.00, 3.05, 5.14, 7.20, 9.30 (Salle II) "Le train" 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20 (Salle III) "Une étoile est née" 12.45, 3.25, 6.05, 8.45 (Salle IV) "Le pays bleu" 12.20, 2.05, 4.00, 5.55, 7.50, 9.45.
COTE-DES-NEIGES: 6800 Côte-des-Neiges 735-5527 (Salle I) "House Call" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 8.10 (Salle II) "Fury" 1.00, 3.00, 5.15, 7.10, 9.15.
DAUPHIN: 2396 Beaubien E. 721-6060 (Salle I) "L'imprécateur" 7.30, 9.30 (Salle II) "Vers un destin insolite" 7.20, 9.30.
ELYSÉE: 35 Milton O. 842-6053 (Salle I) "Nous nous sommes tant aimés" 7.15, 9.30 (Salle II) "Cet obscur objet du désir" 7.15, 9.30.
KENT: 8100 Sherbrooke O. 489-9707 "Saturday night fever" 7.10, 9.15.
LOEWS: 954 Ste-Catherine O. 861-7437 (Salle I) "Rabbit test" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10 (Salle II) "Medusa touch" 12.25, 2.35, 4.40, 6.50, 9.00 (Salle III) "Saturday night fever" 12.40, 2.50, 5.05, 7.15, 9.30 (Salle IV) "Coma" 12.10, 2.20, 4.35, 6.25, 9.00 (Salle V) "The one and only" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.
MAJESTIC: 3166 Henri-Bourassa E. 381-6116 "Lancer frappé" 9.35 et "Le flic se rebiffe" 7.30.
MERCIER: 4260 Ste-Catherine E. 255-6224 "L'épreuve de force" 7.40 et "L'enlèvement" 6.10, 9.35.
MONKLAND: 5505 Monkland 481-2579 "Rabbit test" 7.15, 9.15.
OUIMETOSCOPE: 204 Ste-Catherine E. 525-8600 "La jeune fille assassinée" 7.15, 9.30 et "La bête" 7.30, 9.45.
OUTREMONT: 1248 Bernard 277-4145 "La douceur de nos moeurs" 7.00 et "Dieu, patrie autorité" 9.30.
PARISIEN: 480 Ste-Catherine O. 866-3856. (Salle I) "1900" 1.15, 7.15. (Salle I) "La vie devant soi" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30. (Salle III) "Goodbye Emmanuelle" 2.50, 6.15, 9.45. "Faut pas jouer avec les vierges" 1.10, 4.35, 8.05. (Salle IV) "Black Emmanuelle en Orient" 2.50, 6.05, 9.20 et "J'ai droit au plaisir" 1.10, 4.25, 7.40. (Salle V) "L'homme pressé" 3.00, 6.30, 10.00 et "Un mari c'est un mari" 1.10, 4.40, 8.10.
PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain 861-4595. "Julia" 7.15, 9.20.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644 (Grand cinéma) "Pretty Baby" 12.45, 2.50, 5.00, 7.05? 9.15.
PLACE VILLE-MARIE: 866-2644. (Petit cinéma) "Straight time" 12.25, 2.30, 4.35, 6.40, 8.45.
PUSSYCAT: 4015 St-laurent 845-5215 "The switch" 12.00, 2.55, 5.50, 8.40 et "Sensually liberate female" 1.50, 4.40, 7.35, 10.25.
SÈVILLE: 2155 Ste-Catherine 932-1139. "Semi-touch" 7.15 et "The naked civil servant" 9.30.
ST-DENIS: 1593 St-Denis 840-4211. (Salle I) "Terreur à l'école" 2.30, 6.05, 9.40 et "C'est toujours oui quand elles disent non" 12.30, 4.05, 7.40. (Salle II) "Et vive la liberté" 2.10, 5.55, 9.45 et "4 milliards en 4 minutes" 12.10, 3.55, 7.45. (Salle III) "Vices privés, vertus publiques" 1.30, 3.25, 5.25, 7.20, 9.20.
VAN HORNE: 6150 Côte-des-Neiges 731-8243. "Return from witch mountain" 7.00, 9.00.
VERDUN: 3841 rue Wellington 768-2091. "Le casse-cou" 6.00, 9.55 et "Victoire d'Entebbe" 7.45.
WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount 931-1477. "The Turning Point" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
YORK: 1487 Ste-Catherine 937-8978 "The betsy" 1.30, 4.00, 6.30, 9.00.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 St-Denis 844-8734. "La pluie", "A Valparaiso", "The 400 Millions", "Rencontre avec le président Ho Chi-Minh" (de J. Ivens) 8 h 00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 boul. de Maisonneuve 879-4349. "The Seventh Seal" (de I. Bergman 1956) 7.00. "Tkiru" (de A. Kurosawa — 1952) 9.00.
FESTIVAL INTERNATIONAL DU CINÉMA EN 16MM: Musée des Beaux-Arts, 1379 Sherbrooke O. 843-4725. "Cinéma indépendant français et "Andy W", "Couleurs délicieuses sur fond bleu", "Secan-ciel", "Iris" 7.30. "Passing Through" 9.30.

sur scène

CASANOU: 4485 Sherbrooke O. 344-3691. Spectacle à 22 h 00 et 23 h 30.
CENTAUR: 53 St-François-Xavier 288-1229. "The dream play" de A. Strindberg. Du mardi au samedi: 20 h 00. Dimanche 19 h 00, matinées, samedi 14 h 00. Relâche: lundi.
CENTRE D'ESSAI LE CONVENTUM: 1237 Sanguinet 288-0352. "Logement à louer" par le Théâtre du Quartier — 21 h 00.
LA CHACONNE: 338 Ontario E. 843-8620. Relâche.
L'ESKABEL: 407 Nicholas — 842-4916 ou 849-4969. "La chambre pourpre de l'Archevêque" de P.A. Larocque — 21 h 00.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: (N.C.T.) 4353 Ste-Catherine E. 253-8974 (Salle Denise Pelletier) "Le malade imaginaire" de Molière 19 h 30. (Salle Fred Barry) Un "MSA" pareil comme tout le monde... par l'organisation O — du mardi au samedi 20 h 30.
PATRIOTE: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. Quebreizh.
PATRIOTE EN HAUT: 1474 Ste-Catherine E. 523-1131. "Chatouille et Chocolat à la besogne" tous les soirs à 20 h 00. Relâche: lundi et mardi.
SALLE DE CONCERT POLLACK: 555 Sherbrooke 392-4701. Concert de l'atelier de musique électronique — 20 h 30 (entrée libre).
SALLE WILFRID PELLETIER: Robert Charlebois — 20 h 30.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau, 523-1211. "L'école des rêves" de J.C. Germain, tous les soirs à 20 h 30. Relâche: lundi.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: Nicole Martin — 20 h 30.
THÉÂTRE DE LA MANUFACTURE: 2332 Édouard-Montpetit, 6ème étage, 343-6524. "Où en est le miroir?" de M.L. Dion, tous les soirs à 20 h 30. Relâche: dim. ou lundi.
THÉÂTRE NATIONAL DE MIME DU QUÉBEC: 4459 St-Laurent 845-1849. "Air carriole", création collective de la troupe les Pichous, du mardi au dimanche: 20 h 30.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "La Parisienne" de H. Becque du mardi au vendredi: 20 h 30. Samedi: 17 h 00 et 21 h 00. Dim.: 19 h 00 et "Est partie comme un p'tit poulet" par le Théâtre du Clin d'Oeil — midi.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: "Deux sur une balançoire" de W. Gibson, 20 h 30.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 ave. des Pins 845-7278. "Madame de Sade" de Yukio Mishima — du mardi au dimanche 20 h 30.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT: 4664 St-Denis 844-1793. "Sonnez les matines" de Félix Leclerc — tous les soirs à 20 h 00. Dimanche 19 h 00. Relâche: lundi.

Un spectacle de Michel Gélinas, avec la collaboration de CFGL-FM

Lama

18 au 23 mai

Billets en vente à la Place des Arts et "Agences"

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

LES ENTREPRISES GESSER INC. ET SHAW FESTIVAL PRESENTENT

Thark

de BEN TRAVERS

Avec
Paxton Whitehead
Tony van Bridge
et
Carole Shelley

Une distribution de 11 comédiens

Mise en scène de Michael Meacham

2 au 7 MAI

Mar., mer., jeu., ven., à 20h00
Sa., à 18h00 et 22h00
Dim., à 14h30 et 20h00

$4.00, 6.00, 8.00, 10.00

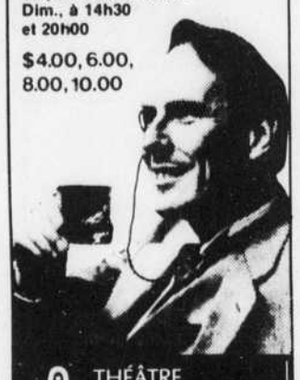

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

CHOM FM présente
Une soirée de JAZZ avec:
The New Brubeck Quartet
avec DARIUS BRUBECK piano et clavier • DAN BRUBECK batterie
et invité spécial LARRY CORYELL
CE SOIR
jeudi 27 avril, 20h30
SAINT-DENIS
1594 St-Denis 849-4211
BILLETS: $5.50-$6.50-$7.50
En vente chez A & A Discomanie et au St-Denis
Production: Alain Simard - André Ménard

COMPAGNIE DE DANSE EDDY TOUSSAINT

18-19-20-21 MAI
20 heures 30
PLACE DES ARTS
THEATRE MAISONNEUVE

LE THEATRE DE L'ORGANISATION O présente

UN M.S.A. PAREIL COMME TOUT LE MONDE...

REPRISE:
SALLE FRED-BARRY (N.C.T.)
4353 EST STE-CATHERINE
DU 25 AVRIL AU 6 MAI, 20H30
RÉSERVATION: 253-8974.

REMISE DE 50%
SUR TOUTES LES REPRODUCTIONS ENCADRÉES OU NON DU 29 AVRIL AU 13 MAI INCLUSIVEMENT
OUVERT LE LUNDI
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
279-2188
LES TERRASSES
705 OUEST, RUE STE-CATHERINE
STATION McGILL NIVEAU MÉTRO
849-8243
NOUS ACCEPTONS CHARGEX ET MASTER CHARGE
atelier 66

ANNIE GIRARDOT • PHILIPPE NOIRET
dans
UNE INTRIGUE POLICIÈRE CAPTIVANTE ET AMUSANTE.
POUR TOUS

Tendre Poulet

un film de PHILIPPE DE BROCA

PARISIEN: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.10. RIVOLI: 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10. LAVAL: SAM., DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.00, SEM. 7.00 & 9.00. VERSAILLES: SAM., DIM. 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10, SEM. 7.10, 9.10. GREENFIELD: SAM. DIM. 1.25, 3.20, 5.15, 7.10, 9.10, SEM. 7.10, 9.10.

DÈS DEMAIN!
Le PARISIEN 2 — 486 STE-CATHERINE O. 866-3856
RIVOLI 1 — ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
VERSAILLES 1 — PLACE VERSAILLES 353-7880
LAVAL 1 — CENTRE LAVAL 688-7776
GREENFIELD PARK 1 — PL. GREENFIELD PARK 671-6129

"Un des plus beaux films de femmes du cinéma américain." – L'EXPRESS
"Le plus beau film de Fred Zinneman." – TELERAMA
"Du grand et du beau cinéma." – FRANCE-SOIR

Gagnant de 3 PRIX DE L'ACADÉMIE
DONT
MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN – Vanessa Redgrave
MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN – Jason Robards

FONDA·REDGRAVE/ZINNEMANN

POUR TOUS

JULIA
VERSION FRANÇAISE

GLOBES D'OR du Cinéma Américain
JANE FONDA
meilleure actrice de l'année
VANESSA REDGRAVE
meilleur second rôle

PLUS!
L'Office national du film
Un film de
Co Hoedeman
(gagnant d'un Oscar pour le meilleur film d'animation: Le château de sable)

JANE FONDA VANESSA REDGRAVE ROSEMARY MURPHY JASON ROBARDS MAXIMILIAN SCHELL HAL HOLBROOK

DÈS DEMAIN!
"CARREFOUR": 12.40 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.10
(DERNIER JOUR: "RENÉ LACANNE")
"BROSSARD": 7.00 - 9.10
(DERNIER JOUR: "L'ÉPREUVE DE FORCE")

CARREFOUR
STE-CATHERINE - BLEURY 866-8057

BROSSARD 3
MAIL CHAMPLAIN
BOUL. TASCHEREAU 465-5906

CONCERTS & ARTISTES CANADIENS INC.
CONCERTS '78-'79

ORCHESTRE DU CAPITOLE DE TOULOUSE
Au pupitre MICHEL PLASSON
Soliste PHILIPPE ENTREMONT
Oct. 16, 1978 — 20h30

ENGLISH CHAMBER ORCHESTRA
VLADIMIR ASHKENAZY
Chef d'orchestre/soliste
Nov. 6, 1978 — 20h30

MURRAY PERAHIA
Pianiste
Nov. 20, 1978 - 20 h 30

THE GREAT BORODIN PIANO TRIO
R. DUBINSKY, violon
L. EDLINA, piano
Y. TUROVSKY, violoncelle
Fév. 5, 1979 — 20h30

CLAUDIO ARRAU
Pianiste
Fév. 26, 1979 — 20h30

EMANUEL AX
Pianiste
Avr. 2, 1979 — 20h30

ISAAC STERN
Violoniste
Avr. 23, 1979 — 20h30

En vous abonnant **DÈS MAINTENANT** à cette série de concerts exceptionnels, vous obtenez le premier choix de places et **VOUS ÉCONOMISEZ 15%**

Parterre	AA-T		Mezzanine	A-H	$53.50
Corbeille	A-D	$80.00			
Loges corb.	2-10		Balcon	A-D	$42.50
Parterre	U-Z		Loges balcon	21-30	$42.50
Corbeille	E-J	$65.50			
Loges Mezz.	11-20		Balcon	E-F-G	$33.00

COMMANDES POSTALES SEULEMENT: 2090 Sherbrooke ouest, suite 5, Montréal H3H 1G5.

CHARGEX 935-0678 MASTER CHARGE

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS

expositions

Rétrospective Fritz Brandtner

par Jean-Claude Leblond

L'art canadien des années 30 ne s'est pas illustré par son originalité ni son dynamisme. D'une part, la crise économique rend à peu près impossible toute diffusion de l'art et contradictoirement, de la spontanéité d'un Kandinsky, il arrive dans un pays qui, en termes de peinture, n'est pas encore entré dans le 20e siècle. Il restera quand même six ans dans l'Ouest avant de déménager définitivement à Montréal en 1934. Il y mourra en 1969.

On ne peut pas dire de Brandtner qu'il eu une brillante carrière. Peu enclin au commerce, il ne vendra que peu ses oeuvres, mais fréquentera beaucoup le milieu des artistes montréalais des années 40, les Roberts, Lyman, Holgate. C'est que sa peinture puise à d'autres sources que le paysage local. Sa formation, son penchant structuraliste en font ici une sorte de marginal. D'ailleurs, il peint assez peu de paysages. Son intérêt va vers les figures, la ville, tout ce qui peut aisément se construire, se circonscrire dans un plan comme cette usine, une raffinerie de sucre à Danzig, dessin réalisé en 1925. Le peintre nous livre, non seulement l'enchevêtrement des bâtiments industriels, mais les lignes de force de sa composition dans une touche un peu expressionniste.

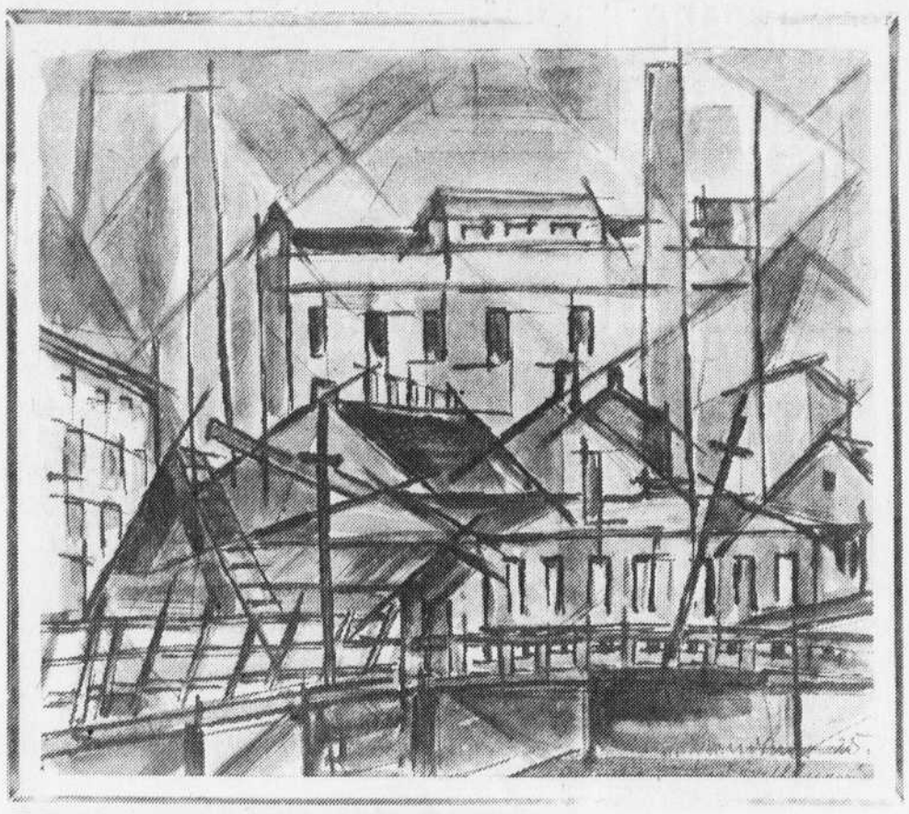

Raffinerie de sucre à Danzig, par Fritz Brandtner.

C'est à travers une soixantaine de dessins, encres, aquarelles présentés actuellement à la Galerie Kastel que l'on peut mesurer tout l'éclectisme de cet artiste, toute la diversité thématique et stylistique qui fait sa force, mais aussi sa faiblesse pour n'avoir pu justement, sur une quarantaine d'années de travail, développer ce fameux style propre tant recherché. Mais à tout seigneur tout honneur, son apport esthétique à un milieu clos et son exigence intérieure confèrent à toutes les oeuvres un visible achèvement, qu'il s'agisse de baigneurs à Lachine, d'une composition abstraite de 1942 ou d'un Port de Montréal de 1940. Toutes les oeuvres exposées proviennent de la succession de l'artiste. *Fritz Brandtner à la Galerie Kastel; 1366, avenue Greene, Westmount. Se termine le 6 mai.*

●

Les oeuvres référentielles de Serge Tousignant chez Graff reposent, semble-t-il, sur une confusion, celle de leur finalité. Ses interventions de "neige" sur des photographies se veulent-elles un écran, un brouillard, des signes même au sens d'écriture fortuite sur un élément de la réalité? D'autres photographies nous montrent des champs de culture, d'arbustes en rangées linéaires, bien délimitées, opposition structurelle au fortuit alors que plus loin, un montage photographique insiste sur une récurrence d'un même thème, celui d'un panneau de signalisation qui apparaît sous diverses séquences. *Jusqu'au 12 mai aux Ateliers Graff, 963, rue Rachel est.*

●

Enfin, Louise Robert poursuit chez Curzi son travail dans le "champ" de l'écriture. On constate un dépouillement du signe sur la surface du tableau, une raréfaction et une transformation d'écriture en signe plus graphique. Le tableau noir, comme celui de l'école, bien propre ici, un peu blanchi là, donne à certains signes presque effacés, un caractère d'incrustation et témoigne tout à coup d'un souci de silence inconnu jusqu'à maintenant dans ses oeuvres, de silence et d'efficacité, de pragmatique, dirait Lyotard, émotive. *Galerie Curzi, 2140, rue Crescent; jusqu'au 29 avril.*

la boîte à échos

Le Groupe de la Veillée présente L'Amer, partition pour deux hommes et un personnage réalisée par Gabriel Arcand et Julien Poulin avec l'aide de sept comédiens. Cette quatrième création théâtrale de la troupe de recherche sera offerte à l'Atelier, 5789 boul. Monk, du 29 avril au 16 mai à 21 h. Pour réservations, 761-5707, entre 12 h et 17 h.

●

Le Musée d'art contemporain présente ce soir à 20 h un film du peintre Micheline Beauchemin sur les techniques de tissage en Amérique du Sud. Le film a été réalisé il y a quelques années en Equateur, en Bolivie et au Pérou. Micheline Beauchemin sera là pour commenter le film et répondre aux questions de la salle.

●

Dans le cadre des activités culturelles de la Maison Trestler, Judith et Louis Dubuc présentent vendredi à 20 h 30 un concert de musique classique avec le soprano **Marguerite Lavergne** et les clavecinistes **Mireille** et **Bernard Lagacé**. Cette résidence est située au 1 du Chemin de la Commune à Dorion. Prière de réserver en composant le numéro 455-1633. L'entrée est de $5.

SUCO
Le monde s'organise

En 1917 dans le "Red Light" de Nouvelle-Orléans on l'appelait... Pretty Baby !

LOUIS MALLE'S Pretty BABY
PARAMOUNT PICTURES PRESENTS "PRETTY BABY"
AVEC KEITH CARRADINE, SUSAN SARANDON and BROOKE SHIELDS
Associate Producer POLLY PLATT Screenplay by POLLY PLATT Story by POLLY PLATT
Produit et réalisé par LOUIS MALLE
PLACE VILLE-MARIE CINÉMA-1 866-2644
12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15

ÉLYSÉE 1 35 MILTON / 842-6053
LUN a VEN 7 15 - 9 30 POUR TOUS
LE MEILLEUR FILM D'ETTORE SCOLA
Après "AFFREUX SALES ET MECHANTS" "UNE JOURNEE PARTICULIERE"
ETTORE SCOLA présente
Nous nous sommes tant aimés!
Nino Manfredi, Stefania Sandrelli, Vittorio Gassman.

ÉLYSÉE 2 35 MILTON / 842-6053
7 15 - 9 30 14 ANS
Luis Bunuel
Cet Obscur Objet du Désir

STREISAND / KRISTOFFERSON aussi GENE HACKMAN AL PACINO
14 ANS
UNE ETOILE EST NÉE
L'EPOUVANTAIL
ETOILE 9.25 L'EPOUVANTAIL 7.30
Cinéma 7e Art 722 0302 3180 rue BÉLANGER

La Compagnie Jean-Duceppe 1975 INC
SPECTACLE 5
LA CRITIQUE
"Poirier and Miller make a vibrant and memorable stage team".
Lawrence Sabbath, Montreal Star
$1.00 DE RÉDUCTION SUR PRÉSENTATION DU LIVRET-THÉÂTRE
traduction de marcel dubé & gilles rochette
mise en scène de louis-georges carrier
décors de gabriel conlant
costumes de françois barbeau
musique originale de léon bernier
monique miller
gérard poirier
Deux sur une balançoire
de william gibson
du mardi au dimanche à 8h.30
DU 13 AVRIL AU 14 MAI 1978
THÉÂTRE PORT-ROYAL PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 129
Guichets du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

16e FESTIVAL INTERNATIONAL
AUJOURD'HUI
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL
1379 rue Sherbrooke ouest
Montréal
inf.: 843-4725
admission $2.00
19h30
CINÉMA INDÉPENDANT FRANÇAIS
Présenté par Pierre Rovere &
TABLEAUX DES INDES GALANTES
Michel Bonnemaison (Colombie-France)
Certains aspects de la vie des Indiens de Colombie filmés dans le contexte de l'Opéra de Rameau.
21h30
PASSING THROUGH
Larry Clark (États-Unis)
L'histoire des musiciens de jazz noire des États-Unis et deux heures de bonne musique.
CINÉMA PARALLÈLE
3682 boul. St-Laurent
Montréal
inf.: 843-4725
admission $2.00
18h00
DOLLY CAKE
Michael Jones (Canada) &
LOVEJOY'S NUCLEAR WAR
Daniel Keller (États-Unis)
L'opposition des gens du village à l'installation d'usines nucléaires.
20h00
GLOVE STORY
Eli Noyes (États-Unis) &
COILIN & PLATONIDA
James Scott (Angleterre)
Une merveilleuse conception visuelle d'une histoire d'amour qui se déroule dans la campagne irlandaise.
22h00
POTIERS À L'OEUVRE
Marty Gross (Canada)
Gagnant du Palmarès du Film Canadien. &
MARIKA & MEREVNA
Jana Bokova (Angleterre)
Le portrait de la vie de deux artistes féminines.

Un chef-d'œuvre incontestable.
La fascination est totale.
C'est la perfection.
ROBERT CHAZAL · FRANCE-SOIR
★★★★ Le Devoir
Le Monde — Un superbe discours sur la femme, un film d'une complexité exceptionnelle et qui marquera le Festival. Jean de Baroncelli
L'AURORE — Digne d'une Palme d'Or... Le plus original, le plus intelligent des films présentés à Cannes. Guy Teisseire
le point — Cette œuvre-là d'Altman est d'une richesse qui laisse pantois. Robert Benayoun
Un film de Robert Altman
3 Femmes
Version française de 3 WOMEN
Shelley Duvall
Sissy Spacek
Janice Rule
14 ANS

1 femme devient 2
2 femmes deviennent 3
3 femmes deviennent 1
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
DÈS DEMAIN ! À: 7.20 - 9.30
(DERNIER JOUR: "L'IMPRÉCATEUR")

Les Retrouvailles d'Arlequin

CE QUE LES GENS ORDINAIRES... FONT D'EXTRAORDINAIRE
OUVERTURE
SUR SEMAINE DE 14h00 À 24h00
FINS DE SEMAINES DE 9h00 À 24h00
22 AU 30 AVRIL'78
MONTRÉAL-PRINTEMPS 1978
CENTRE PIERRE - CHARBONNEAU
3000 rue VIAU - (MÉTRO VIAU)
SPECTACLES CONTINUS
EXPOSITION · SOIRÉES DE DANSES
ANIMATION POUR ENFANTS
MANIFESTATIONS POPULAIRES
RENSEIGNEMENTS: 872-3455
le service des sports et loisirs de montréal

Une revue théâtrale légère et digeste

par Adrien Gruslin

Est partie comme un p'tit poulet est placée sous le signe de l'humour. La création est sans prétention, à l'occasion subtile et dans l'ensemble inégale. Quant au spectacle, il est mené avec spontanéité par une jeune troupe de Hull, le Théâtre du Clin d'oeil.

Bien plus qu'une pièce véritable, la création collective de Pierre Collin, Louison Danis, Guy Mignault et Luc Lafrance (pour la musique) appartient au domaine de la revue construite par une série de sketches sur un thème commun. La souplesse du genre est grande, l'ordre des numéros peut être inversé au gré des besoins.

La flexibilité est telle que le Théâtre du Clin d'oeil, limité par l'heure du lunch à l'intérieur de laquelle il se produit, ne présente que la moitié des scènes contenues dans la création complète. Question d'animer le public présent, la troupe a imaginé un concours pour déterminer les choix du lendemain.

Les acteurs invitent l'assistance, entre chaque scène, à répondre de façon humoristique aux questions inscrites à l'intérieur du programme. Un des spectateurs, élu juge, détermine les bonnes réponses. Le gagnant, en plus de retenir les numéros du jour suivant, se voit remettre des billets pour y assister ainsi qu'un cadeau artisanal de l'Outaouais. On se croirait en plein bingo. Le procédé d'animation est passablement artificiel et, ma foi, franchement "quétaine". D'ailleurs mercredi midi, le public ne m'a pas paru "marcher" tout à fait dans le jeu.

Le six sketches retenus mercredi m'ont semblé inégaux. Après une chanson-titre de bonne venue, un personnage solo vient se raconter et puis un deuxième fait part de ses problèmes "d'uriner devant le monde". Les blagues et chansons connues abondent, le spectacle ne propose guère de neuf jusque-là.

Le numéro suivant est beaucoup plus étoffé. Il nous place devant deux polices montées québécoises francophones dirigées par un gradé anglophone qui lance une mission drôlatique au Québec: L'Opération Petit Poulet / Cigarette au bec / Trois cheveux sua couette. On aura reconnu un irrespectueux portrait du premier ministre René Lévesque. Une chanson couronne le tout: "Je suis un bon RCMP / Je travaille pour mon pays / pis les États-Unis." Rien de virulent ici, le public est là pour rire. Rien d'anodin pour autant.

Dans les trois dernières scènes, un nouveau trio, Titus, Béatrice et Andronicus (personnages raciniens ou cornéliens ou quelques-uns des leurs), mêlent stances classiques et parlure québécoise. Le procédé n'est pas neuf, il demeure néanmoins amusant lorsque les trois comédiens le rendent avec spontanéité et fraîcheur. (Le midi au TNM jusqu'au 12 mai).

Soudant: mission impossible?

par Gilles Potvin

Depuis quelques années, l'Orchestre symphonique de Montréal a accueilli un bon nombre de jeunes chefs dans la vingtaine ou au début de la trentaine qui nous arrivent pour la première fois, généralement nantis de prix obtenus à des concours prestigieux qui ont pour nom Mitropoulos, Besançon, Cantelli, Karajan et bien d'autres encore. Ces jeunes (l'un d'eux était une femme, Eve Queler), souvent pleins de talent, nous arrivent avec les meilleures intentions, espérant que leur passage à Montréal marquera une nouvelle étape dans leur jeune carrière. Ils montent au pupitre bien déterminés à nous montrer qu'ils savent manier la baguette, qu'ils ont bien assimilé les leçons du maître X ou Y, qu'ils savent indiquer les entrées au bon moment, bref qu'ils savent se comporter devant un orchestre et qu'ils ont bien mérité les prix qui leur ont été attribués.

Cette politique d'engager de jeunes chefs a eu à l'OSM des résultats divers. Dans de rares cas, le candidat a été rappelé pour un second engagement. Mais la plupart du temps, ces aspirants sont venus puis repartis et l'on ne les reverra probablement plus. Voilà sans doute les impondérables d'un métier difficile, exigeant, qui compte beaucoup d'appelés et peu d'élus. Car ce à quoi l'on s'attend de ces jeunes chefs frise l'impossible. Placés devant un orchestre qu'ils ne connaissent pas et qui ne les connaît pas, ils doivent en quelques répétitions imposer un style et une personnalité, ce que des chefs expérimentés ont souvent du mal à obtenir en si peu de temps.

Ces considérations hantaient notre esprit en voyant à l'oeuvre le chef hollandais de 32 ans, Hubert Soudant, qui faisait mardi ses débuts à la tête de l'OSM au dernier des Concerts du Maurier à la salle Wilfrid-Pelletier. Sauf erreur, il s'agissait également de ses débuts en Amérique du Nord.

Sa biographie révèle qu'il a été lauréat de nombreux concours, dont le dernier en date est le Cantelli qu'il gagnait à Milan en 1975. De toute évidence, il s'agit d'un jeune chef de talent qui sait ce qu'il fait. Pour être sûr d'être compris par un orchestre nouveau pour lui, il déploie de grands gestes et une direction exhubérante afin de bien signifier ses intentions. Il y réussit dans une bonne part et si ses exécutions de la *Symphonie no 3*, en la mineur, de Mendelssohn et de la suite de 1919 de *L'Oiseau de feu* de Stravinsky (qui remplaçait celle de 1910 précédemment annoncée) n'ont pas été révélatrices d'une forte personnalité, elles témoignaient d'une direction compétente et solide. Malgré sa vigilance, il y a eu des attaques imprécises ici et là, et l'ensemble était parfois défaillant, comme dans le scherzo de la symphonie, par ailleurs animée par lui avec un bon mouvement.

Avec *L'Oiseau de feu*, les risques étaient plus grands et cela pourrait expliquer une exécution souvent rigide qui manquait de cette sensualité sonore qui caractérise des pages comme la Ronde des princesses et la Berceuse. Dans la Danse infernale et le finale, les cuivres ont joué avec éclat mais il y a eu des fausses notes assez nombreuses.

El Casino
ce soir
FREDDIE HUBBARD
JAN HAMMER GROUP
du 28 au 30 avril
LARRY CORYELL
1er et 2 mai
DARRYL RHOADES
& THE HAHAVISHNU ORCHESTRA
(un groupe de 12 musiciens de jazz-rock)
du 5 au 9 mai
CKOI-FM
présente
GAROLOU
du 10 au 14 mai
316 Ste-Catherine Ouest
866-8228

Les cinémas du Complexe Desjardins
150 ouest, Ste-Catherine, Basilaire 1
TÉL.: 288-3141
Stationnement $2.00 après 6.00 p.m. Place des Arts

SALLE 1
1.15 - 3.15 - 5.20
7.25 - 9.25

BERNARD LENTERIC présente
MARIELLE/CARMET
14 ANS

LE NOUVEAU COUPLE COMIQUE DU CINÉMA
SALLE 2
DÈS DEMAIN

"UNE OEUVRE D'ART. IL FAUT COURIR VOIR CE FILM".
— Manon Péclet, *Dimanche-Matin*
18 ANS Adultes
Giancarlo Giannini
Mariangela Melato
Un film de Lina Wertmuller
Vers un destin insolite
sur les flots bleus de l'été
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 7.20 - 9.30.
Sam.-Dim.: 1.10 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30.

QUEBREIZH
du 25 au 30 avril

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et dimanche : 9h
Samedi : 8h et 11h
Relâche tous les lundis.
le Patriote
1474 est Ste-Catherine
Rés.: 523-1131
521-6666

Les Pichous
PRÉSENTENT

Théâtre Midi du MAURIER

tnm
84 ouest, Ste-Catherine
861-0563
DU MARDI au VENDREDI
À MIDI
JUSQU'AU 12 MAI
PRIX: $1.50

LE GROUPE DE LA VEILLÉE
présente
"L'AMER"
les 29 et 30 avril, 1er et 2 mai
Réservations: Sur semaine entre 12 hres et 17 hres
Tél.: 761-5707
À l'atelier du 5789 boul. Monk
Représentations: 9hres PM précises
Entrée: $3.00

861 0563
84 ouest, rue ste-catherine

Après Cousin Cousine
le nouveau film de
JEAN-CHARLES TACCHELLA
POUR TOUS
Le PAYS BLEU
3e sem.

Mettant en vedette BRIGITTE FOSSEY
SALLE 3
12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.10 - 9.20

Le Passé Simple
un film de MICHEL DRACH
POUR TOUS

MARIE JOSE NAT
VICTOR LANOUX
SALLE 4
12.40 - 2.20 - 4.10 - 5.55 - 7.45 - 9.30

PROSPEC FILMS & CKVL présente
Oscar du Meilleur Film Etranger
CESAR DE LA MELLEURE ACTRICE DE L'ANNEE
POUR TOUS

Simone Signoret
est MADAME ROSA...
la vie devant soi
d'après le roman d' Emile Ajar
Le PARISIEN 2
486 STE CATHERINE O 866-3856
1.20, 3.30, 5.30, 7.30 & 9.30.

GAGNANT DE 4 PRIX DE L'ACADÉMIE
- DONT -
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE

WOODY ALLEN
DIANE KEATON
POUR TOUS
"ANNIE HALL"
VERSION FRANÇAISE
(L'AFFAIRE BRONSWIK)
Le Complot du Siècle
Sélection Canadienne du Festival de Cannes 1978
CRÉMAZIE
ST-DENIS - CRÉMAZIE 388-4210
"ANNIE": 7.30 - 9.40
"BRONSWIK": 7.00 - 9.10

Amis ou complices par nécessité
Adversaires de par leurs professions
Rivaux pour la belle Sylvia...
POUR TOUS
UN TRIO UNIQUE
qui a signé un pacte avec l'aventure!
GÉRARD DEPARDIEU le gangster farfelu
MICHEL PICCOLI l'inspecteur désenchanté
SYLVIA KRISTEL l'ingénue très libertine

Un film de Francis Girod Scénario de Jacques Rouffio
Musique de Ennio Morricone
st-denis 3 (pierrot)
1590 RUE ST DENIS 845 3222
Dès DEMAIN !

La Poudrière
COMPLET VENDREDI
À l'affiche
PANTOUFLES
Comédie de Alan Ayckbourn
adaptée par Eric Kahane
avec: Béatrice Picard, Roger Garand
Catherine Colvey, Daniel Tremblay
Mise en scène: Jeanine Beaubien. Décors: Guy Beauregard
1ère sem., mardi à vendredi 21h et samedi 6 mai 21h30
Billets en vente: Sheraton Mt-Royal, 1455 Peel, suite g-20; Mtl-Trust, P.V.M.
Remerciements à cip La compagnie industrielle de papier du Canada pour l'aide apportée à cette production.
RÉSERVATIONS: 526-0821

Guy Latraverse présente
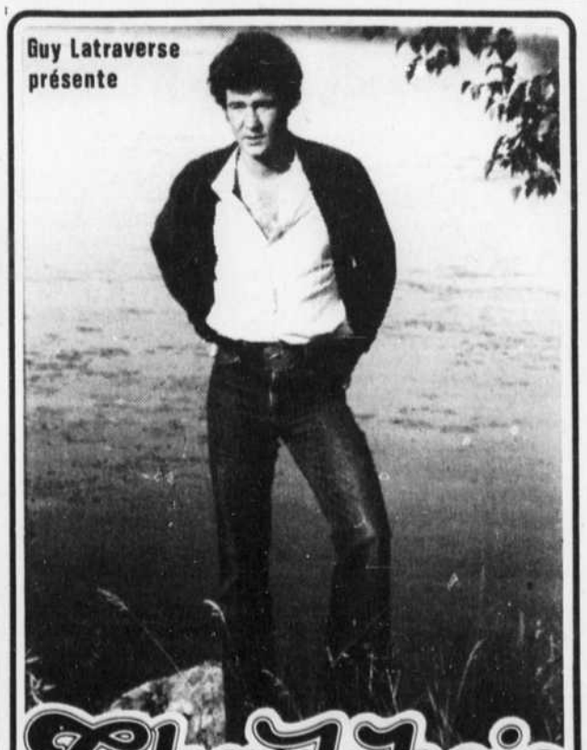
Charlebois
du 13 au 29 avril
sem. 20h30, sam. 18h30 & 22h
billets: $6.00 à $10.00
en vente » PDA & agences
Relâche du 17 au 19 et du 24 au 26
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

théâtre du rideau vert
CE SOIR, 20h30
Mise en scène Janine Sutto
Juliette Huot
Edgar Fruitier
Jean-Pierre Chartrand
Richard Niquette
Annette Leclerc
Bertrand Gagnon
André Lacoste
Suzanne Bouchard
Paul Gauthier
Mario Rodrigue

Comédie de FÉLIX LECLERC
SONNEZ les MATINES
Décor: SERGE JACOB
Costumes: FRANÇOIS BARBEAU
Réservations: 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford - 4664, rue St-Denis

FRANK FURTADO PRÉSENTE
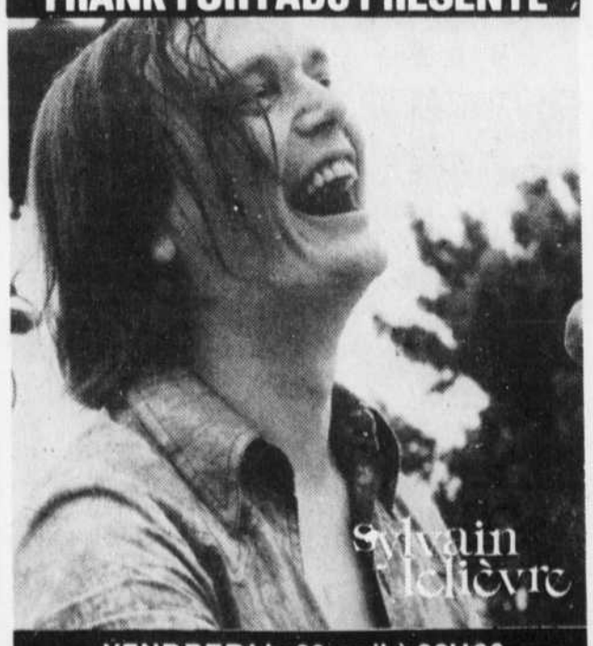

VENDREDI le 28 avril à 22H00
OUTREMONT 1248 ouest, rue Bernard
277-4145, 277-2001
billets $4.50 et $5.00 en vente au cinéma
SAMEDI le 29 avril à 20H30
GRAND THÉATRE DE QUÉBEC
salle LOUIS FRÉCHETTE, tél: 643-8131
billets $4.00 à $7.00 en vente au Grand Théâtre.
Une collaboration CHRC

La syndicalisation n'est pas l'unique remède au malaise des cadres supérieurs (De Belleval)

par Marie-Agnès Thellier

Si le ministre de la fonction publique Denis de Belleval reconnait la représentativité des associations de cadres supérieurs du secteur public et parapublic et s'il les consulte actuellement sur leurs conditions de travail, il n'est pas évident que la syndicalication des hauts fonctionnaires soit pour demain.

Interrogé lors d'un colloque sur le malaise des cadres, organisé par le centre des dirigeants d'entreprises, le ministre Belleval a déclaré que les démarches entreprises au sein du ministère du Travail pour une révision du code du travail favorisant la syndicalisation des cadres seraient menées de manière pragmatique, à la suite d'une pratique concrète pendant plusieurs années. "Ce n'est qu'au bout d'une longue consultation", entreprise après un arrêté en conseil, que le ministère pourra déterminer si les 2,200 cadres supérieurs de la fonction publique et les très nombreux cadres du secteur parapublic (éducation et services sociaux) ont besoin d'un régime juridique particulier.

Au cours d'une allocution prononcée devant le CDE, le ministre de Belleval s'est dit plutôt partisan d'inventer des nouvelles structures et des modalités propres à améliorer les relations de travail collectives des cadres supérieurs. Il a souligné que les syndicats traditionnels regroupent des employés d'un seul niveau hiérarchique et qu'au contraire les cadres qui devront négocier ensemble leurs notations la révision de leurs salaires et la précédure d'appel appartiennent à plusieurs paliers hiérarchiques.

L'appel des décisions jugées arbitraires et non fondées est justement l'une des préoccupations de l'association des cadres supérieurs de la fonction publique; cette association fondée officiellement en mars 1976 a récemment tenu sa première assemblée pour étudier tous les problèmes posés à un cadre supérieur dans ses relations avec son ministre-employeur. L'association ne se dit pas partisan de l'affrontement mais plutôt de la négociation permanente. Ses membres n'oublient pas qu'ils sont aussi gestionnaires et responsables eux-mêmes de personnel et de politiques précises.

Depuis quelques mois s'est créée une conférence unissant tous les employés de la fonction publique et parapublique. Le ministre de Belleval a déclaré au DEVOIR que cette conférence était un excellent forum, un outil de réflexion, sans exclure un moyen de pression: Les cadres supérieurs des hôpitaux et des commissions scolaires semblent ressentir un malaise plus grand que ceux de la fonction publique puisqu'ils bénéficient d'une sécurité d'emploi moindre et dépendent d'un seul employeur.

Le ministre de Belleval a aussi invité le secteur privé à 'se brancher';"Comme le gouvernement, les employeurs privés devraient commencer à élaborer leur propre procédure de consultation de leurs cadres supérieurs". Car le secteur privé guette avec une certaine crainte la montée du syndicalisme ou des associations dans la fonction publique, prélude à pareil phénomène chez eux. Jusqu'ici, seuls l'Hydro-Québec et la ville de Montréal ont des ingénieurs syndiqués. Le ministre rejoint les recommandations du centre des dirigeants d'entreprises au terme d'une étude sur le malaise des cadres, sorte de réévaluation de la précédente analyse menée en 1973 par le CDE sur ce même malaise. On y lit que le sort des cadres est entre les mains de la haute administration des entreprises et que d'ici quelques années, il sera trop tard pour entreprendre une indispensable réforme de l'entreprise.

Le secteur privé guette aussi le secteur public sur les niveaux de salaires. Le ministre a reconnu qu'après un rattrapage progressif, les salaires des cadres de la fonction publique sont maintenant égaux et même débutent à 19% plus haut que ceux du privé. "Notre politique est d'aligner la rémunération sur les emplois similaires de l'entreprise privée québécoise". Aussi Denis de Belleval a-t-il évoqué la mise en place d'un mécanisme de "dérapage progressif", s'il faut s'aligner à la baisse pour certaines fonctions. "Ce n'est ni possible, ni justifiable brutalement", a dit le ministre et ce freinage prendra quelques années.

Par ailleurs, le souci principal du ministre est que les cadres se sentent utilisés à leur plein potentiel. Pour cela, il recherche le décloisonnement et la mobilité des cadres supérieurs entre ministères. M. de Belleval parle de "généralistes" et de "polyvalence" des cadres supérieurs. "Pour arriver à opérer le décloisonnement souhaité, nous pensons retenir un régime mixte, misant à la fois sur le régime des emplois et sur le régime des carrières", a-t-il précisé et "la gestion des emplois se ferait de façon indépendante de la gestion des carrières et des individus", alors qu'actuellement les cadres sont sélectionnés en fonction d'un poste spécifique dont ils restent souvent prisonniers.

Pour le ministre, cette nouvelle manière de concevoir le rôle du cadre supérieur dans la fonction publique va de pair avec une gestion centrale, dont le responsable serait le ministre de la fonction publique, selon le projet de loi 53 déposé devant l'assemblée nationale. M. de Belleval a rappelé que la responsabilité était actuellement aux mains de chaque ministère et que "cette responsabilité largement technocratique ne répond pas aux stimulations proprement politiques, au sens le plus élevé du terme politique". À ce sujet, le ministre reconnait "la vocation gouvernementale du cadre", basée sur la mobilité et la polyvalence, au sein de la fonction publique.

Tout au long du colloque tenu hier à Montréal, des conférenciers ont analysé le fameux malaise des cadres. Selon M. Pierre Hogue, qui confrontait les deux enquêtes du CDE, les cadres se plaignent de leur rémunération, de la moindre sécurité d'emploi et surtout de leurs difficultés à participer au pouvoir dans l'entreprise. En conclusion, M. Hogue a souligné que c'est tout le système de référence de l'entreprise qui doit être revu plutôt que de vouloir adapter chaque individu-cadre à une situation. "Il faut s'attaquer aux causes et non aux symptômes", pense le CDE qui a suggéré à l'entreprise plusieurs transformations fondamentales donnant en particulier plus de pouvoir aux cadres.

Pour M. Jean Marie Toulouse, directeur aux HEC, l'entreprise est confrontée à quatre défis: définir réellement le travail du cadre (et donc lui donner un pouvoir réel); mesurer le rendement de ses cadres supérieurs; permettre une véritable carrière et l'égalité des chances, sans ségrégation; enfin ajuster les conditions de travail des cadres qui désirent plus de temps libre par exemple. Plus que jamais le CDE veut accélérer les initiatives patronales dans le sens de la participation.

NOMINATION CHEZ H. J. HEINZ COMPANY OF CANADA LTD.

Paul P. Whalen — **Nicholas J. Iacovelli**

M. Claude L. Mitchell, vice-président des ventes de la compagnie H. J. Heinz, annonce les nominations suivantes: M. Paul P. Whalen, actuellement responsable des ventes pour la province de Québec et les provinces Maritimes, a été nommé directeur national des ventes. Né à Montréal, M. Whalen est bien connu de l'industrie de l'alimentation de tout le Québec où il a occupé de nombreux postes dans le service des ventes tant dans les entreprises de vente au détail qu'en gros.

M. Nicholas J. Iacovelli remplace M. Whalen à titre de directeur des ventes de l'est du Canada. M. Iacovelli possède une vaste expérience et dans le domaine de la vente et dans celui du marketing. Il aura ses bureaux à Montréal.

L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie

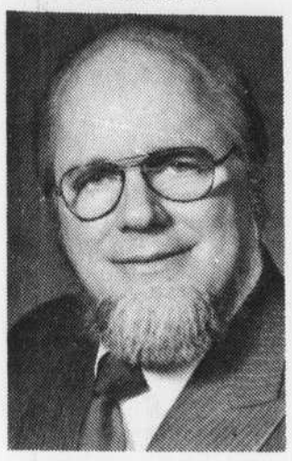

Guy Bellemare, B. Ph., A.V.A.

L'Association canadienne des compagnies d'assurance-vie (ACCA) est heureuse d'annoncer la nomination de M. Guy Bellemare au poste de directeur régional de l'Association au bureau de Montréal. L'ACCA représente 127 compagnies d'assurance-vie au Canada.

M. Bellemare apporte à ce nouveau poste plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'assurance-vie et des institutions financières.

Le rapport Martin-Bouchard ne sera pas étudié en commission parlementaire

Le projet de loi établissant un nouveau cadre de négociations pour la fonction publique ainsi que pour les secteurs parapublics, comme les hôpitaux et les commissions scolaires, sera déposé à l'Assemblée nationale avant la fin de la présente session ou dès début de la session d'automne a affirmé, hier à Montréal, le ministre de la Fonction publique québécoise, M. Denis de Belleval.

Interrogé par les journalistes, il a dit qu'il ne pouvait accéder à la requête du Conseil du patronat qui avait demandé mardi que les recommandations du rapport Martin-Bouchard soient étudiées en commission parlementaire. M. de Belleval a dit que l'échéancier que le gouvernement s'est fixé ne permet pas d'aller en commission parlementaire où, selon lui, on ne pourrait que trouver une répétition de ce qui s'est dit lors de la vaste consultation qui a précédé le rapport Martin-Bouchard.

"Actuellement, le gouvernement se penche sur les orientations qu'il veut retenir dans le Rapport Martin-Bouchard", dit le ministre de la Fonction publique, qui promet que ces orientations seront rendues publiques.

Le document, qui sera alors publié, pourra probablement faire l'objet d'une consultation avec les principaux intéressés, mais on ne veut pas s'engager dans le processus des travaux d'une commission parlementaire.

Le ministre pourrait par exemple faire une "déclaration d'intention" qui serait remise à tous les intéressés et pourrait être éventuellement amendée.

Le Conseil du Patronat du Québec (CPQ) dans une analyse préliminaire du Rapport Martin-Bouchard a souligné certaines faiblesses, comme le fait que le Rapport n'a pas étudié tout le secteur parapublic, en particulier l'Hydro-Québec et les municipalités. Il déplore aussi que l'on ait peu approfondi les problèmes de la violence, du harcèlement syndical et des structures patronales. Enfin le CPQ rejete l'idée d'une plus grande centralisation, qui tendrait à réduire le rôle des administrations hospitalières et des commissions scolaires et il met en doute l'efficacité des mécanismes suggérés pour l'épineuse question du droit de grève.

Au cours des dix dernières années, il y a eu au Québec dans la fonction publique une croissance "à un rythme des plus accéléré" alors que les cadres supérieurs du secteur public sont passés de 730 à 2,200, a dit M. de Belleval qui a exposé devant le CDE les politiques du gouvernement québécois à l'endroit des cadres du secteur public.

"Le temps est révolu où l'on pouvait improviser un cadre", a dit notamment M. de Belleval, qui précise qu'il ne devrait plus être possible "qu'une façon de vérifier le potentiel d'un candidat soit de le nommer en poste, surtout s'il est impossible de le rétrograder par la suite." Il a rappelé l'importance de la formation pour le cadre de la fonction publique.

ST. MARY'S HOSPITAL

AVIS est, par les présentes, donné qu'une assemblée générale spéciale des membres de ST. MARY'S HOSPITAL sera tenue le 8 mai 1978, au siège social de la Corporation, 3830 avenue Lacombe, Montréal, Qué., à 17:00 heures, dans le but de prendre connaissance et, si jugé opportun, de ratifier le Règlement Spécial "A" (1978), étant un règlement pour changer le nom corporatif de la Corporation, et adopté par les administrateurs le 26 avril 1978.

Le directeur général,
O.W. BUSAT
Montréal, Qué.,
le 26 avril 1978

9 3/4 %
Obligations à cinq ans
Intérêts versés annuellement
Minimum $1,000
Appeler à frais virés
Anne-Marie Poglitsch
(514) 866-1071
COMPAGNIE DE PLACEMENTS HYPOTHÉCAIRES MORGUARD DU CANADA
Suite 604, 3, place Ville Marie, Montréal (Québec) H3B 2E3
Taux sujets à changements
Membre de la Société d'Assurance-Dépôts du Canada
Inscrit à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

FLORIDE
CONDOMINIUM FORT LAUDERDALE / POMPANO
~~$34,000.00~~ **à $37,000.00**
Complexe de 2 étages, 2 chambres à coucher, 2 chambres de bains. Centre récréatif, piscine, tennis, etc. 15 minutes de l'océan, 15 minutes du Pompano Fashion Square. **Occupation immédiate.** Construit et vendu par Jean-Louis Lacerte, constructeur canadiens-français, établi en Floride depuis 1960.
Tél. 656-6846 entre 17 et 22h. le Soir
Fort Lauderdale/Pompano: 305-781-6110 / 305-771-1572

INGÉNIEURS

GROUPE D'EXPERTS-CONSEILS LAVALIN
Études socio-économiques et de factibilité
Ingénierie
de l'infrastructure publique et industrielle
Approvisionnement et Gérance de Projets
1130 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, QUÉBEC, H3A 2R5
TÉL.: (514) 288-1740 CABLE: LAVALIN TÉLEX: LAVALIN MTL 055-61250

ROCHE Associés ltée Groupe-conseil
3350, La Pérade, Sainte-Foy, Québec, G1X 2L7 (418) 653-9236
108, Notre-Dame Nord Thetford-Mines, Québec G6G 1J4 (418) 338-8515

TRUDEAU GASCON LALANCETTE + ASSOCIÉS — INGÉNIEURS-CONSEILS
861-9431
PLACE DU CANADA, SUITE 2220
MONTRÉAL, H3B 2N2 TÉLEX NO: 05-24768

SCHARRY · OUIMET · GELINAS · FAVREAU
INGENIEURS · CONSEILS
PLANS-DEVIS-SURVEILLANCE-GÉRANCE
* CLIMATISATION
* ÉLECTRICITÉ
* PLOMBERIE
* CHAUFFAGE
EXPERTISES pour ÉTUDES LÉGALES et COMPAGNIES D'ASSURANCES
3400 ouest, Jean-Talon — Montréal — 342-4042

CLAUDE GALIPEAU & ASSOCIÉS
Ingénieurs-Conseils
11905 E. Notre-Dame Pointe-aux-Trembles
Mtl. Qué. — H1B 2Y4 Tél.: 645-9277
— Plans, devis et surveillance.
— Mécanique/électricité de bâtiments.
— Éclairage de rue.
— Génie industriel.
— Machinerie et équipement.
— Études énergétiques
— Programme d'entretien préventif.
— Expertises légales.

DEPUIS 1908
Assurances Tanguay Inc.
Courtiers d'Assurances
Service d'avantages sociaux
4489, Papineau, Montréal Tél.: 527-4161

Epargnez $100 ou plus

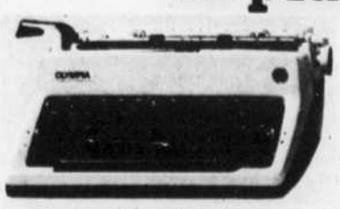

~~reg $259~~
$159
Modèle SM9 Portatif très résistant
DACTYLOS OLYMPIA
Clavier Etrangers Disponible
Service disponible
Echange accepté
Ces dactylos ont été utilisés pour 3 semaines seulement durant l'Été Olympique 76.
DUMONT OLYMPIA
438 Isabey 341-3734

Simpsons

DE COMPLETS ET VESTONS TAILLÉS SUR MESURE

Profitez de cette vente exceptionnelle chez Simpsons! Des tissus de choix, des complets 2 pces (gilet en supplément) et des vestons taillés sur mesure à des prix fort raisonnables! Confection minutieuse selon vos spécifications en tissus tout laine ou laine mixte (45% laine/55% polyester) calibre régulier ou léger. Teintes saisonnières de brun, beige, gris, bleu dans la sélection. Venez tôt pour un meilleur choix. Tuxedos sur mesure aussi disponibles.

Légers frais supplémentaires pour tailles fortes.

Aussi à Fairview, aux Galerie d'Anjou et au Carrefour Laval. Pour achat en personne seulement.

Complet 2 pces
$179

Veston	$129
Gilet	$35
Tuxedo	$198

toronto

Hausse des cours

La Bourse de Toronto a clôturé hier en hausse fractionaire et le marché a été animé.

L'indice composé monte de 0.08 à 1,088.52, malgré des pertes dans deux de ses quatre principaux compartiments. Les produits industriels reculent de 3.53 à 911.10 et les hydrocarbures de 1.93 à 1,396.96. Les mines montent de 1.52 à 914.51 et les services financiers de 1.09 à 1,024.75.

Le volume des affaires comprenait 3.22 millions d'actions et la valeur s'établissait à $36.03 millions. Le nombre des hausses l'emporte sur celui des baisses par 227 à 174 et 237 titres sont stables. Na-Churs International a été le titre le plus traité de la séance.

Parmi les autres actions industrielles, Power Corp. A avance de 1 1-8 à $14 1-2, Imasco A de un à 32, Banister de un à 11, Federal Pioneer A de un à 31 et IBM de un à 298.

Chrysler recule de 1 1-8 à $13 1-8, Cominco de 7-8 à 26 1-2, Texaco de 3-4 à 41 1-4, Keen Industries de cinq cents à 70 cents et ITL de 25 cents à $4.

Dans les valeurs minières, Vestgron progresse de 3-4 à $10 et Cassiar de 3-8 à 8 7-8. Dome cède un à $73 3-4, Rio Algom 5-8 à 30 5-8 et Preston 1-4 à 17 1-4.

Parmi les pétroles, Chieftain monte de 7-8 à $20 et Voyager de 7-8 à 13 1-8. Septre descend de 1-2 à $7 7-8, Siebens de 3-8 à 22 3-8 et Canada Northwest de 3-8 à 12 5-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Abitibi	2000	$12⅞	12¼	12⅞	+ ⅛
Abitbi 10	640	$55	55	55	
Acklands	z50	$10⅞	10⅛	10⅛	
Action Trd	2000	90	87	90	+ 5
Adanac M	2500	42	40	42	+ 2
Affon Min	500	$7	7	7	
Agnico E	400	450	450	450	+10
Agra Ind A	500	$5⅞	5⅞	5⅞	− ⅛
Ahed M	300	150	150	150	+10
Akaitcho	500	76	76	76	+ 1
Albany	14450	61	58	61	+ 5
Alt Energy	21260	$15⅞	15⅝	15⅞	+ ⅛
Alta Gas A	28134	$15⅛	15	15⅛	
Alta G E p	440	$25½	25½	25½	− ¾
Alta G F	3860	$28⅜	28¼	28⅜	+ ⅛
Alta G 9.76	980	$28⅜	28¼	28⅜	− ⅛
Alta G 7.60	z40	$25½	25½	25½	
Alta Nat	200	$38½	38½	38½	+ ½
Alcan	31950	$31¾	30¾	31⅜	+ ⅜
Algoma St	1893	$19½	19⅜	19½	− ⅛
AStel p	1000	$26½	26½	26½	+ ¼
All-Can B	7100	410	405	410	
Allarco Dv	1230	24	24	24	− ¼
Alminex	150	$10¼	10¼	10¼	+ ⅜
Am Bonza	11885	$36½	35⅞	36	
Am Eagle	74039	390	330	355	+ 5
Am Leduc	2000	26	26	26	
Ang CT 4½	z100	$27¼	27	27¼	
Ang U Dev	33850	180	172	177	− 3
Aquitaine	2305	$17	16⅞	16⅞	− ⅛
Arbor C	z300	73	73	73	
Argosy	z40	10	10	10	
Argus	230	$34	34	34	
Argus B pr	100	$31½	31½	31½	+ ½
Asamera	5500	$12¼	12	12¼	+ ⅛
Asbestos	637	$39	38¾	38¾	− ¼
Ashland C	1000	$17	17	17	− ¼
Atco A	7500	$12⅞	12¾	12¾	− ⅛
Ato Hard A	1100	$13½	13½	13½	+ ½
BC Sugar A	545	$29	28¾	28¾	− ¼
BP Can	700	$15⅛	15⅛	15⅛	
Banister C	3600	$11	10⅛	11	+ 1
Bank BC	1650	$33⅜	33½	33½	− ¼
Bank Mtl	12937	$19⅞	19¾	19⅞	
Bank N S	4416	$20¾	20½	20¾	+ ¼
Bankeno	3500	230	220	230	+10
B Cdn Nat	500	$16	16	16	
Barex	3000	8	8	8	
Bartaco	1400	350	310	330	+55
Bary Expl	2500	81	80	80	+ 1
Baton B	100	$11⅛	11⅜	11⅜	+ ⅜
Belding A	300	350	350	350	+10
Bell Canad	12525	$55⅜	55	55⅜	+ ¼
Bell D pr	105	$55½	55½	55½	+ ⅛
Bell 2.28	15800	$30	29¾	30	+ ⅜
Bell 1.80	450	$22⅜	22½	22½	
Beth Cop A	z10	$15⅛	15⅛	15⅛	
Black P A	800	$8¼	8¼	8¼	− ⅛
Blakwod A	1000	375	375	375	− 5
Block Bros	100	$6½	6½	6½	− ¼
Bombdier	z21	$8¼	8¼	8¼	
Border C	100	260	260	260	
Bovis Cor	6170	65	64	65	
Bow Valy	5200	$25⅞	25½	25¾	− ¼
Bow-m pr	100	$36½	36½	36½	+ 1
Bralor Res	5910	$6	5⅞	6	
Bramalea	6428	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Brascan A	18905	$16⅜	16¼	16⅜	+ ⅛
Brenda M	100	$10½	10½	10½	− ⅛
BCFP	1750	$27¾	27½	27¾	
BCFP pr	z20	$40⅛	40⅛	40⅛	
BC Pack B	1200	$46	45	46	
BC Phone	18525	$15¼	15	15	− ⅛
BCPh 4¾ p	z5	$58	58	58	
BCPh 4.84	725	$15¾	15½	15¾	− ¼
BCPh 6.80	z40	$21¼	21¼	21¼	
BCP 7.04p	110	$22⅜	22⅜	22⅜	
BCP 10.16 p	1140	$28½	28¼	28½	
BCP 2.32p	350	$32	31¾	31¾	− ¼
Brunswk	46550	310	300	305	−15
Budd Auto	4930	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Budd A w	2315	300	285	300	
Burns Fds	6000	$10¼	10	10¼	+ ⅛
CC Yachts	300	270	270	270	
CAE A	525	$13⅛	13⅛	13⅛	+ ⅛
Cad Frv	33050	$12⅜	12⅛	12¼	
Cal Pow A	3434	$37¼	37	37⅛	− ⅛
Cal P 4½ p	z7	$59¼	59¼	59¼	
Cal P 2.36	200	$28⅜	28⅜	28⅜	− ¼
Cal P 8¾	70	$108½	108½	108½	
Calvrt Dle	1100	260	260	260	− 5
Calvert	7000	54	53	54	+ 2
Cam Mine	2000	37	37	37	− ½
Camflo	6100	$11⅜	11½	11⅜	+ ⅛
C Chib A	5400	480	465	480	− 5
Camp RL	218	$32½	32½	32½	+ ¼
Campau B	100	$9½	9½	9½	
Can Cem A	5300	$9⅞	9¾	9⅞	
CCe C p	250	$16½	16½	16½	+ ⅜
CDC pr B	475	$105	104¾	105	
Can Malt A	236	$28½	28⅛	28⅛	− ⅜
C Nor West	6200	$13	12⅝	12⅝	− ⅜
C Pakrs C	5125	$21	20¾	20¾	− ⅜
Can Perm	3000	$16¾	16¾	16¾	
CPerm 6¾	3700	$26⅛	26	26⅛	+ ⅛
CS Pete	10350	465	460	460	+ 5
Can Trust A	350	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅛
C Tung	5700	$13⅝	13¼	13½	
C Cablesy A	525	$15⅞	15⅞	15⅞	
C Cable w	4660	60	60	60	− 1
Cdn Cel	14310	$7⅜	6¾	7⅜	+ ⅜
CC Man A	400	$26¼	26¼	26¼	
C Curtis	500	61	61	61	+ 1
CGE	200	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ⅜
CG Invest	z12	$18¼	18¼	18¼	
C Hidrogas	5300	385	375	375	−20
C Homestd	11150	$8⅞	8¾	8⅞	− ⅛
C Hydro	450	$9½	9½	9½	− ¼
CI Bk Com	9873	$28⅛	28⅛	28¼	+ ⅛
CIL	234	$19⅜	19⅜	19⅜	− ⅛
CI Powr A	z18	181	181	181	
C Lencour	2000	8	8	8	− 1
CLI Pete	2500	62	62	62	
C Manoir A	3600	$6⅛	5⅞	6	+ ⅛
C Marconi	2035	$6	5⅞	5⅞	
C Merrill	500	$13⅞	13⅞	13⅞	
C Ocdental	1100	$15½	15½	15½	+ ¼
CP Inve	3516	$19⅛	19	19⅛	+ ⅛
CP Ltd	11539	$18½	18¼	18⅜	
CPL A p	800	$9⅞	9⅞	9⅞	− ⅛
CPL 4 p	500	$8⅛	8⅛	8⅛	
C Reserve	2700	$9⅛	8⅞	8⅞	
Cdn Sup O	6573	$56½	55⅞	56	
Cdn Tire	1000	$22½	22¼	22¼	
Cdn Tire A	2417	$24	23¾	23⅞	+ ⅛
C Utilties	3310	$14⅜	14½	14½	− ⅛
C Util w	260	$5½	5½	5½	
Canray	4800	166	163	165	+ 2
Canron	775	$25⅛	24⅞	25⅛	+ ¼
Cara	1450	$13¼	13	13¼	+ ⅜
Carl OK	26730	415	405	405	
Carl B p	z15	$29⅝	29⅝	29⅝	
Carma A	3500	$10¾	10¾	10¾	− ⅛
Cassiar	18450	$8⅞	8½	8⅞	+ ⅜
Cassidy L	1200	475	475	475	+ 5
Celanese	1910	330	330	330	
Celanes 1 p	100	$10	10	10	− ½
Ctl Est A	100	$13⅛	13⅛	13⅛	
Charter Ol	1300	220	220	220	+15
Chib Kay	12500	13½	12½	12½	− 1
Chieftan D	2350	$20⅜	19¼	20	+ ⅞
Chieftain p	225	$78	77½	78	+ 3
Chrysler	18380	$14¼	13⅛	13⅛	−1⅛
CHUM	956	$9⅜	9⅜	9⅜	+ ⅛
Coch Will	z300	41	41	41	
Coles Book	600	$18½	18½	18½	− ¼
Comb Met	23207	28	27	28	+1½
Cominco	14219	$27⅜	26½	26½	− ⅞
Cominco A	375	$27¾	27½	27¾	+ ¼
Com Cap	100	$5⅜	5⅜	5⅜	+ ⅛
C Holiday I	19275	$9	8	8⅛	
CHIns A p	200	$25¾	25¾	25¾	+ ¼
Conduit A	1700	390	380	390	+20
Con Bath A	1894	$27½	27⅜	27⅜	− ⅜
C Bath 68 w	600	$8	8	8	− ⅛
Con Bldg	9510	405	400	400	+ 5
Con Fardy	2209	282	275	282	+ 2
C Durham	13600	82	78	82	+ 4
C Marben	3000	65	65	65	
C Morisn	4700	152	150	150	
Cons Prof	z65	14	14	14	
C Rambler	1000	125	115	115	−10
Con Distrb	8100	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Cons Gas	5468	$17⅜	17¼	17¼	
Con Gas D	200	$25¼	25¼	25¼	
Con Glass	5800	$16½	15½	15½	
Control F	1100	410	400	410	+10
Conwest	2300	450	440	445	−15
Cop Fields	513	260	260	260	−10
Corby vt	200	$24	24	24	+ ½
Cornat Ind	15225	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Costain R	900	$11⅜	11⅜	11⅜	
Craigmt	850	355	350	355	
Crain R L	2700	$10¾	10⅜	10⅜	
Crestbrk	5450	480	475	475	− 5
Crwn Life	188	$45	45	45	
C Zelrba A	418	$21½	21	21½	+ ⅞
Crush Intl	1420	$14⅜	14⅜	14⅜	
Cuvier M	1000	48	48	48	
Cygnus A	310	$8	8	8	
Cygnus B	230	$8	8	8	+ 2
Cyprus	1000	$7⅜	7⅜	7⅜	
DRG Ltd A	500	450	450	450	+10
Dale-R	100	$14	14	14	
Daon Dev	700	$8	7⅞	8	
Daon A	300	$7	7	7	
D Eldona	1000	88	88	88	
Denison	3877	$70	70	70	
Dicknsn	2400	485	475	485	+ 5
Doman I	3400	$6	5⅞	5⅞	− ⅛
Dome Mine	3012	$73¾	73¾	73¾	− 1
Dome Pete	24545	$63⅛	62	62⅜	+ ¼
Domglas	100	$21½	21½	21½	− ½
D Bridge	1350	$25½	25¼	25¼	− ⅛
D Citrs A	z50	$8¾	8¾	8¾	
DExplor	500	20	20	20	− 1
Dofasco A	13170	$24⅞	24¾	24⅞	
Dofasco p	z125	$65	65	65	
Dom Store	2260	$15⅜	15¼	15⅜	
D Textile A	21200	$10	10	10	
Domtar	12635	$18	17¾	17¾	− ¼
Dr Mc C A	400	$17	16⅝	16⅜	+ ¼
Dunde Pal	1000	37	36	37	
Dunraie	500	14	14	14	+ 1
Du Pont	9665	$13½	13½	13½	
Dustbane	300	$7¾	7⅜	7¾	+ ⅜
Dylex Ltd	3500	$11½	11⅜	11½	+ ¼
Dylex L A	701	$10⅛	10	10	
Dynamar	2244	154	151	151	− 4
E-L Fin	410	$10¼	10¼	10¼	− ⅛
E-L Fin w	3500	90	84	84	− 7
East Mal	1090	295	295	295	+ 5
East Sul A	1026	140	140	140	+ 4
Estn Prov	1200	375	375	375	
Ego Mines	75600	290	245	270	+13
Elks Stors	1000	$11½	11½	11½	
Emco	2500	$7	6⅞	7	+ ⅛
Emco w	2100	160	150	155	+ 8
Extd wt	1100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Falcon C	2713	$5	490	495	+10
Flbrg Nik A	10435	$21	20½	21	+ ¼
Fed Ind A	2450	$5½	5½	5½	
Fed Pion	715	$31	30	31	+ 1
Fidelity Tr	1200	460	435	445	−15
Fidelty Trp	150	$19¾	19¾	19¾	+ ½
Finning T	250	$21½	21½	21½	
F City F wt	600	320	300	300	−30
Foodex S	17394	$7	6½	6⅞	+ ⅜
Ford Cnda	400	$76	76	76	
F Sea A pr	1000	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Francana	300	$7⅛	7	7⅛	− ⅛
Fraser A	380	$30⅝	30⅝	30⅝	− ¾
Fruehauf	200	$9½	9½	9½	+ 1
G&H Steel	3900	300	275	300	+30
G M Res	1050	375	370	370	
Galtaco A	300	$7⅜	7¼	7¼	
Gaz Metr	1567	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
G Distrb A	100	$8¼	8¼	8¼	+ ¼
G Distrb w	900	200	195	200	−10
GMC	3993	$75½	74½	75½	+ ¾
Genstar L	8140	$26¼	26	26	− ⅛
Gnstar L w	1600	$9	9	9	− ¼
Gesco Dis	300	320	320	320	+10
Giant Yk	815	$11⅛	10¾	10¾	− ⅛
Gibraltar	5410	445	430	440	+ 5
Graft G	18600	$29½	29	29	− ½
Granduc	2100	56	56	56	− 1
GL Paper	4500	$27⅜	27	27⅜	
GL Pap w	300	310	310	310	
GNGas A p	z80	$17¾	17¾	17¾	
Gt W Life	z25	$80	80	80	
Gt West S	1722	180	175	180	− 5
G West wt	1000	60	60	60	+ 5
Greyhnd C	z100	70	70	70	
Greyhnd	3060	$18¼	18¼	18¼	
Guard Cap	z60	480	480	480	
Gulf Can	8770	$28½	28¼	28½	+ ⅛
Gulfstrem	44500	57	54	55	+ 2
HCI Hldg	300	390	390	390	
HCI Hld w	2000	130	130	130	+ 5
Hambro C	1100	$6⅛	6	6	− ⅛
H Group A	300	495	490	490	− 5
Harlequin	3340	$13⅛	12¾	12¾	− ⅜
Harris J A	31750	$6	5⅜	6	+ ¼
Hawker A	625	$6¼	6⅛	6⅛	
Hayes D A	2360	$7⅜	7½	7½	− ⅛
Highmont	z100	77	77	77	
Hollinger A	100	$32⅜	32⅜	32⅜	
Home A	1820	$40⅜	40½	40½	− ¼
Howdn DH	3150	$10	9⅞	9⅞	+ ¼
Hud Bay A	3243	$16⅜	16⅜	16⅜	
Hud Bay B	z30	$16⅜	16⅜	16⅜	
H Bay Co	1350	$18⅞	18¾	18⅞	− ¼
HB Oil Gas	3125	$42¼	42¼	42¼	+ ½
Huntr Dug	525	$10	10	10	
Husky Oil	2100	$31	30¾	30¾	
Husky E w	2300	$12⅜	12⅛	12⅜	+ ⅛
Hydra Ex	3000	33	33	33	+ 1
Hy's Ltd	600	225	225	225	
IAC	27295	$17¾	17⅛	17⅜	− ¼
ITL Ind	2200	410	400	400	−25
IU Intl	6083	$13⅞	13⅜	13¾	
Imasco A	1095	$32⅜	31¼	32	+ 1
Imp Gen	300	$20	19⅜	20	− ¼
Imp Oil A	45597	$19⅜	19⅛	19¼	− ⅜
Imp Oil B	100	$19⅜	19⅜	19⅜	
INCO A	42184	$18¼	18	18	
INCO B	1450	$18⅛	18⅛	18⅛	
Inco 7.85	2100	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅛
Indal	3725	$11¼	11	11⅛	+ ⅛
Inland Gas	555	$10½	10½	10½	− ¼
Inter-City	1700	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Inter C B w	1000	410	410	410	+10
Intrmetco	9060	$8½	8	8⅜	+ ⅜
IBM	1040	$300	295	298	+ 1
Int Mogul	1811	415	415	415	+15
Int Pipe A	7075	$15	14¾	15	+ ⅛
Inv Group	10000	$12½	12½	12½	+ ⅛
Inv Grp A	930	$12⅜	12⅜	12⅜	
Inv Grp 5 p	300	$20⅞	20⅞	20⅞	
Iron Bay T	200	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Irwin T A	100	295	295	295	+ 4
ISO	1070	115	110	115	+ 8
Ivaco A	11800	$9½	9	9	− ⅜
Jorex Ltd	4000	57	56	57	+ 1
Joutel	2000	11	11	11	− 1
K-Tel Intl	z33	$5¼	5¼	5¼	
Kaiser Re	3400	$14⅞	14¾	14¾	
Kam Kotia	6500	169	165	165	− 2
Kaps Tran	29600	152	148	150	+ 2
Keen Ind	4000	70	70	70	− 5
Kelsey H	1350	$17¾	17⅜	17¾	+ ¼
Kerr A A	11705	$10⅞	10¾	10⅞	
Koffler A	72579	$8½	8⅜	8½	
Koffler A p	500	$8½	8½	8½	
La Luz	400	$6½	6⅛	6⅛	
Labatt A	1718	$21½	21¼	21½	+ ⅛
Lab Min	200	$33	33	33	
Lacana	56710	$6	5⅝	5⅞	
Lacana w	22000	360	325	360	+40
Laidlaw A	1550	$13½	13⅛	13¼	+ ¼
Ldl 9¾	200	$11	11	11	
L Shore	840	255	250	255	+10
Lakehead	z250	21	21	21	
Lau Fin	2300	$8⅛	8	8⅛	+ ⅛
Lau F 1.25	600	$16¾	16¾	16¾	
Lau Fn 140	140	$21	21	21	+ ¼
Lau F 2.00	700	$26	26	26	
Leigh Inst	700	410	400	410	
Levy A pr	z50	470	470	470	
Liberian	500	$9⅜	9⅜	9⅜	− ⅛
LL Lac	1200	200	190	200	+10
Lob Co A	148	395	395	395	
Lob Co B	1360	395	395	395	
Lob Co pr	z52	$27⅜	27⅜	27⅜	
Lob Ltd Ap	200	$17½	17½	17½	+ ¼
Lob Ltd Bp	200	$18⅜	18⅜	18⅜	+ ⅛
Lochiel	23200	320	305	310	−15
Lost River	2000	34	34	34	− 1
Lytton M	1000	24	24	24	
MICC	1000	$10⅛	10⅛	10⅛	− ⅛
Mclan H A	10850	$15¾	15¼	15¾	+ ½
MB Ltd	17385	$20¼	19⅞	20	− ¼
Madeline	500	65	65	65	+ 3
Madsen	2166	70	69	69	− 1
Magnason	500	160	160	160	
Magnetcs	z100	87	87	87	
Maistc Wil	500	285	285	285	+ 5
Malartic	z100	85	85	85	
Man Bar	200	115	115	115	
M Lf Mills	z45	$18	18	18	
Mrtme El A	200	$10½	10½	10½	− ½
Maritime	756	$22½	22⅜	22½	+ ⅛
Martim A p	260	$9	9	9	
Mar T 860	300	$10½	10½	10½	
Mar T 940	924	$11	11	11	
Martin	8000	20½	20½	20½	+ ½
Mass Fer	6070	$12⅜	12¼	12¼	
Mas F A	500	$20¾	20⅜	20¾	+ ¼
Mas F B	950	$20½	20¼	20¼	− ¼
Matgmi A	1810	$8⅜	8¼	8⅜	+ ⅛
Mc Adam	1000	29	29	29	
McGraw H	300	$8⅛	8⅛	8⅛	− ⅛
McLaghin	16600	$8¼	8¼	8¼	
McLghl w	3350	400	390	400	+ 5
Melcor	15800	$10⅜	10¼	10½	− ⅛
Mentor	2000	240	231	240	+ 2
Mercantil	1772	$13¾	13⅜	13⅜	− ½
Merland E	13525	$6	5¾	5⅞	+ ⅛
Minrl Res	1000	130	125	125	− 5
Molson A	1340	$17¾	17⅜	17⅜	− ⅛
Molson B	215	$15½	15½	15½	− ½
Moneta P	1500	65	65	65	
Mtl Trust	500	$17½	17⅜	17½	+ ½
Moore	21750	$34	33⅜	33⅜	− ¼
Multi Acc	1000	425	420	420	− 5
Muncpl S L	1700	$7⅛	7⅛	7⅛	− ⅛
Murphy	500	$8	8	8	
NBU Mine	1500	102	101	101	+ 2
NaChr	137054	$8½	8½	8½	− ⅛
Nat Drug	298	$9½	9⅜	9½	+ ¼
Nat Pete	1300	70	70	70	
Nat Trust	2950	$15½	15½	15½	
Nemco	5500	234	226	227	.− 4
NB Tel	394	$20¼	20	20	
NB Tel 1.85	z37	$21½	21½	21½	
N Goldvue	1000	10	10	10	− 1
N Keiore	1000	14	14	14	
N Provid D	3000	41	41	41	− 1
N Que Ragl	100	125	125	125	− 5
N York Oil	3700	245	241	241	− 4
Nfld LP A	100	$16¼	16¼	16¼	
Nfld Tel	100	$8⅞	8⅞	8⅞	
Nfld Te 885	5675	$21½	21½	21½	
Nick Rim	z100	10	10	10	
Noble M	1000	83	83	83	− 1
Noranda A	19413	$26⅛	25½	26	+ ¼
Noranda B	200	$25⅝	25⅝	25⅝	
Norbaska	8200	34	32½	32½	+ ½
Norcen	47908	$16⅞	16½	16⅝	
Norcn 150	365	$26¼	26¼	26¼	+ ¼
Nordair A	200	$10	10	10	
Norlex	3000	7	7	7	− ½
Nor Ct 785 p	3100	$25⅜	25¼	25⅜	+ ¼
Nor Tel	50450	$31½	30	30⅞	+ ⅜
N Tecm B w	17300	$10⅜	9½	10	+ ½
Northgat	8960	$5¼	5	5	− ¼
Northld	8500	17½	17	17½	+ ½
NS Sav 10¼	z50	$22½	22½	22½	
Nowsco W	300	$36	35½	35½	−1¼
Nu-Wst A	20700	$16¼	16	16¼	+ ⅛
Nudlama	24000	21	20	20	
Numac	6780	$26¾	26½	26⅝	− ¼
OPI A	200	$10½	10⅜	10⅜	− ¼
Oakwood P	41578	$5¼	480	480	−15
Obrien	2500	161	160	160	
Ocelot A	1000	$12	12	12	
Ocelot B	4000	$11⅞	11⅝	11¾	− ⅛
Okanagan	100	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Orchan A	39800	285	270	280	+10
Oshawa A	15450	$5¾	5⅜	5¾	+ ⅛
Oshawa w	z73	½	½	½	
Osisko	2500	22	22	22	
Oxford A	300	$15⅛	15⅛	15⅛	
Pac Coper	18600	170	155	160	+ 5
Pac Pete	2537	$38½	38⅛	38½	+ ½
Page Pet	3850	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Paloma P	z74	470	470	470	
Pamour A	3500	495	475	490	+10
Pan Centr	666	32	32	32	− 2
Pancana I	1500	140	140	140	+ 3
PanCan P	4400	$33	33	33	
Pango Gld	5000	55	55	55	+ 5
Patino N V	103	$16⅞	16⅞	16⅞	
Pe Ben O	1800	335	330	335	+10
Peerless	2800	390	390	390	
Pembina	2050	$6¼	6⅛	6⅛	− ⅛
P Jewl A	725	$9¼	9¼	9¼	
Petrofina	200	$19⅜	19⅜	19⅜	− ¼
Petrol	5330	370	365	370	+ 5
Peyto Oils	3100	$7⅜	7½	7⅝	
Phillips Cb	1400	$9¼	9⅛	9⅛	+ ⅛
Photo Eng	z50	$33	33	33	
Pine Point	200	$22	22	22	+ ¼
Pitts C	11800	$6½	6¼	6½	+ ¼
Place G	800	82	82	82	− 3
Placer	6700	$22¼	22	22	− ⅛
Plysr 840	525	$27	26¾	27	+ ½
Pominex	2000	56	55	55	
Pop Shops	7400	$6⅝	6½	6½	+
Pop Corp A	15839	$14½	13⅜	14½	+1⅛
Pow C 5	328	$13⅞	13⅞	13⅞	+ ⅜
Prado Exp	17000	55	49	50	−11
Precamb	11500	233	228	231	+ 1
Precb r	82900	16½	15	15½	− ½
Pre Cable

Aucun nouveau compromis possible sur la taxe de vente mais...

Chrétien laissera "l'argent sur la table"

par Michel Vastel

Une réduction générale de la taxe de vente de 2% pourra toujours intervenir au Québec, même dans six mois, si par exemple le gouvernement provincial préfère utiliser ce levier économique de $185 millions à l'automne et en hiver plutôt qu'au cours de la belle saison. Hier à Montréal, le ministre des Finances, M. Jean Chrétien, a réitéré son intention de "laisser l'argent sur la table" tant que son Budget demeurera en vigueur.

Par contre, si son homologue provincial, M. Jacques Parizeau, veut mettre la main sur ces fonds, il devra se plier à la formule déjà présentée par M. Chrétien. Maintenant que neuf des dix provinces se sont ralliées à la formule de transfert des fonds fédéraux aux consommateurs — via les taxes de vente — toute autre forme d'arrangement est exclue.

"Je reste ouvert à toute forme de contre-proposition, a déclaré M. Chrétien, mais elle devra se tenir dans le périmètre convenu et défini avec toutes les autres provinces. Entre une et neuf provinces, a précisé hier le ministre des Finances sans vouloir identifier personne, ont refusé toute forme de compromis avec le Québec."

Le seul pas franchi par le gouvernement fédéral, depuis le Budget du 10 avril, est donc d'offrir une compensation de $185 millions pour une baisse de 2% de la taxe pendant six mois, sans aucune autre condition. On sait qu'au départ, le Budget prévoyait que les provinces devraient prolonger de trois mois, ou accroître de 1% pendant six mois, la baisse de la taxe de vente.

Du côté de Québec, on s'en tient à la contre-proposition du 12 avril, à savoir une abolition complète de la taxe de vente sur trois types de produits — habillement, chaussure et ameublement résidentiel — mais aucune autre baisse de taxes sur les autres biens de consommation.

M. Chrétien a répété qu'à aucun moment, et notamment au cours de plusieurs entretiens téléphoniques et au cours d'une réunion privée avec MM. Darcy McKeough et Jacques Parizeau à l'hôtel Bonaventure le 30 mars, à aucun moment Québec n'a fait de contre-proposition. De plus, jamais, selon M. Chrétien, M. Parizeau n'a-t-il avancé que la solution-Chrétien constituerait une "ingérence constitutionnelle". On sait que, le lendemain du Budget, le premier ministre René Lévesque avait dénoncé, dans un langage plutôt coloré, cet empiètement dans un domaine de juridiction provinciale.

Incidemment, le ministre fédéral n'admet pas que les taxes à la consommation soient une chasse-gardée constitutionnelle des provinces. "Rien dans la constitution n'indique que ce soit d'une juridiction plutôt que d'une autre", a-t-il réaffirmé hier.

En s'adressant à la Canadian Pension Conference, le ministre a justifié sa décision de ne plus accepter aucun compromis avec Québec. Il s'agit en fait de la première fois où un ministre des Finances au Canada discute de son propre Budget, avant son dépôt aux Communes, avec ses homologues provinciaux.

Cette forme de consultation, souhaitée par tout le monde, serait définitivement compromise si, après le fait, on remettait une entente intervenue avant le dépôt du Budget.

Le ministre fédéral a une autre fois rejeté la solution retenue par Québec puisqu'elle vise à introduire une discrimination entre des produits fabriqués au Canada. "Les fonds fédéraux doivent favoriser l'entraide et non la rivalité", de rappeler M. Chrétien.

De plus, le gouvernement fédéral accepte assez mal qu'on l'accuse de favoriser surtout l'Ontario, où sont concentrés 48,9% des emplois, et 50.8% des expéditions manufacturières du Canada. Le Québec, dont la population représente 27.1% du total canadien, compte pour 30.6% des emplois et 27.6% des expéditions du secteur secondaire.

Cet argument était avancé par à peu près toutes les provinces, à l'exception de l'Ontario. Mais, d'objecter le ministre des Finances, environ la moitié des dépenses de consommation ne va pas directement aux manufacturiers mais plutôt à tous les réseaux de mise en marché, de transport, de distribution et de commercialisation, autant d'entreprises qui sont également réparties dans toutes les provinces au prorata de la consommation. Les provinces de l'Ouest se seraient d'ailleurs ralliées à cet argument pour accepter finalement que les allègements fiscaux du dernier Budget fédéral portent sur leurs propres taxes de vente, même si cela devait favoriser les deux principaux producteurs canadiens, l'Ontario et, dans une moindre mesure, le Québec.

La Banque Continentale ouvrira au printemps 79

La banque Continentale du Canada, appelée à compléter les services offerts par IAC, débutera ses opérations au printemps 1979.

Au cours de l'assemblée annuelle d'IAC tenue hier à Toronto, le président, Douglas W. Maloney a dit que dès l'ouverture de la banque en 1979, les 240 succursales du Canada deviendraient des succursales de la Banque Continentale et s'occuperaient de prêts hypothécaires, financement industriel et financement automobile, prêts aux sociétés et prêts personnels. Environ 90% des activités actuelles d'IAC, à l'exclusion de la location, pourront-être menées par la banque Continentale.

Au début, toute la gamme de services bancaires sera offerte par les succursales principales dans les régions les plus importantes; par la suite, toutes les succursales offriront ces mêmes services.

Pour IAC un des principaux avantages de la transformtaion serait la source considérable de fonds où pourrait puiser IAC en vue de prendre de l'expansion. De nouveaux programmes de prêts qui s'intégreront dans les activités bancaires ont déjà été présentés et d'autres seront ajoutés avant l'ouverture de la banque Continentale.

La clientèle déjà établie dans les petites et moyennes entreprises ainsi que dans le secteur du financement d'automobiles s'en trouverait augmentée: "Nous croyons que le fait d'offrir toute la gamme de nos services aux clients actuels est un excellent moyen d'expansion", a dit M. Maloney. "Un nouveau programme de prêts aux sociétés a été mis en application en 1977 et l'actif actuel dépasse $200 millions. Nous insistons davantage sur les prêts hypothécaires commerciaux. Le portefeuille de ce secteur d'activités s'élève déjà à $130 millions", a poursuivit le président.

Par ailleurs, les revenus de IAC Limitée en 1977 se sont élevés à $33.6 millions, ce qui correspond à $2.48 par action. La vente des filiales d'assurance a apporté une augmentation des bénéfices de 7.3% comparativement à l'année précédente et représente un gain extraordinaire de $3 millions.

Les dividendes trimestriels sont passés de 23.5 cents à 32.5 cents par action, ce qui correspond à un chiffre annuel de $1.30.

Les pertes de crédit représentent 0.42% de la moyenne des comptes à recevoir comparativement à 0.47% l'année précédente et se situent bien en-dessous de la moyenne des pertes des dix dernières années. Au cours de l'année, IAC a emprunté $150 millions de fonds à long terme et aussi $100 millions pendant le premier trimestre cette année.

Les bénéfices du premier trimestre ont diminué comme il avait été prévu. Comparativement au premier trimestre de 1977, les bénéfices ont baissé de 54 cents à 44 cents par action. Une partie de cette baisse, soit 6 cents, est attribuable à la perte de bénéfices provenant des filiales d'assurance, précise la compagnie.

Ottawa prévoit une hausse des investissements

OTTAWA (PC) — Un relevé des intentions d'investissements effectué par le ministère de l'Industrie et du Commerce prévoit que le niveau des investissements réels au Canada sera légèrement supérieur en 1978 à celui de 1977.

Ce relevé, effectué auprès des 300 plus grandes entreprises, indique qu'il pourrait excéder de deux pour cent le niveau de l'année dernière. En 1977, les investissements réels (secteur domiciliaire excepté) avaient progressé de 1 pour cent, alors qu'ils avaient subi un déclin de 3.2 pour cent en 1976.

Le sondage effectué au début d'avril, et qui ne tient pas compte du budget fédéral, révèle une augmentation des dépenses d'environ 5 pour cent en 1978 alors que le gain réel a été de 4 pour cent en 1977.

Une hausse sensible des investissements est anticipée dans le secteur manufacturier puisque ceux-ci devraient atteindre 19 pour cent comparativement à 8 pour cent en 1977.

Le relevé souligne que les prévisions d'investissements ont été révisées à la hausse pour le Québec et les Prairies, et à la baisse pour toutes les autres régions.

Au Québec, on a enregistré une diminution de 9.4 pour cent en 1977 mais on prévoit une hausse de 4.4 pour cent en 1978 attribuée principalement aux sociétés d'État. Dans les Prairies, ces prévisions sont de 0.8 pour cent de plus seulement.

Les plus importantes révisions à la baisse sont survenues en Colombie-Britannique et dans la région Atlantique.

Pour ce qui est de l'amélioration des prévisions d'investissements au Québec, elle est attribuée surtout aux sociétés publiques.

$0.03 SEULEMENT

LISTE D'EXPÉDITION PAR LA POSTE

Impression de noms et adresses sur étiquettes adhésives au prix de **$0.03** l'unité.
Frais d'installation non inclus (au premier envoi seulement).

L. Sauvé,
B.S.P. Inc., Centre d'Informatique,
10555 rue St-Laurent,
Montréal, Qué. - Tél.: 382-8220

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

Fiscalité et prise de décision

à l'intention des membres de la profession comptable, des avocats et des notaires

les 25, 26, 27 mai 1978

Sujets traités:

- l'individu: planification fiscale et successorale;
- la compagnie: formation imposition, pertes et surplus;
- la société: la forme, le contrat, calcul du P.B.R....

Date limite d'inscription: le 19 mai 1978.

Il est également offert d'autres cours dans différents domaines de la gestion.

Renseignements: (514) 343-4497

Ecole des Hautes Études Commerciales
Centre de formation et de perfectionnement en administration

Programmes de développement des gestionnaires
5255, avenue Decelles
Montréal H3T 1V6

NOMINATION
LA ROYALE DU CANADA
Compagnie d'Assurance

ROY A. ELMS

La Royale du Canada a le plaisir d'annoncer que M. Roy A. Elms, F.C.I.I., occupera le poste de vice-président exécutif à partir du 1er mai 1978. À ce titre, M. Elms s'acquittera de certaines tâches relatives aux activités de la Compagnie.
La Royale du Canada est la plus importante compagnie d'assurances d'habitations, de voitures et d'entreprises au Canada.

Un contrat à la Davie

La société Davie Shipbuilding, de Lauzon, va transformer le bateau navire "Sir Robert Bond" pour l'adapter aux besoins du service côtier du Labrador cet été. Le contrat est de $3.6 millions.

La nouvelle a été annoncée à Québec par M. Gilles Lamontagne, au nom de son collègue ministre des Transports, Otto Lang. Les travaux commenceront immédiatement et le navire pourra entrer en service le 1er juillet.

Ce navire de 443 pieds de longueur a été désigné pour remplacer le traversier "William Carson" qui a coulé au large du Labrador le 2 juin dernier, lors de son premier voyage de la saison. Les 128 personnes qui se trouvaient à bord au moment du sinistre ont été sauvées.

Le "Sir Robert Bond" sera prêt à temps pour assurer le service de passagers entre Lewisporte et Goose Bay. Il sera également disponible comme navire de relève pour le service passagers dans le golfe pendant les mois d'hiver. Le navire continuera également de servir de traversier de relève dans le cadre de ce service.

SIMPSONS

Avis de Dividende

Un dividende de cinq cents et demi (5½c) sur les actions ordinaires en cours de SIMPSONS, LIMITED. a été déclaré payable le 15 juin, 1978 aux actionnaires immatriculés à la fermeture des bureaux le 15 mai, 1978.

K.W. KERNAGHAN
Vice-Président et Secrétaire
Toronto, le 26 avril, 1978.

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

9½%

Garanti pour 5 ans.

Placements à terme avec intérêt versé annuellement (placement minimum $500).

Téléphonez-nous (frais virés) pour vous renseigner sur l'intérêt mensuel, semi-annuel ou composé. Echéances de 30 jours à 5 ans.

Montréal: 612, rue St-Jacques (514) 282-1880
Québec (418) 681-0277 • Ottawa (613) 232-5309
• Halifax • Toronto • London • Winnipeg • Regina • Saskatoon • Edmonton • Calgary • Vernon • White Rock • Vancouver • Victoria

INSTITUTION INSCRITE: RÉGIE DE L'ASSURANCE-DÉPÔTS DU QUÉBEC
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DU CANADA

FONDÉ EN 1880

École des Hautes Études Commerciales
Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

Prochaines activités des Programmes de développement des gestionnaires

Gestion des ressources humaines
les 31 mai, 1er et 2 juin 1978
à l'intention de tous les dirigeants qui désirent développer une perspective d'ensemble des principales fonctions du Service des ressources humaines.

Sujets traités: la fonction personnel dans l'entreprise; la gestion prévisionnelle des ressources humaines; programmes: recrutement, solution, système de rémunération, évaluation du rendement/du potentiel; formation: contrôle des programmes en ressources humaines.

Date limite d'inscription: le 22 mai 1978.

Coordination du programme de francisation
les 31 mai, 1er et 2 juin 1978
à l'intention de tous les responsables du dossier de la francisation, soit les présidents et les membres de comités de francisation de tous les types d'entreprises et de tous les cadres qui participent directement ou indirectement au dossier de la francisation.

Sujets traités: la Charte de la langue française, le comité de francisation (mandat, rôle...), les outils de la francisation (traduction, formation...), les coûts (rentabilité de l'investissement...), identification des obstacles, le conseiller en francisation.

Date limite d'inscription: le 22 mai 1978.

Il est également offert d'autres cours tels **Gestion par projet, Gestion des cadres, Fiscalité et prise de décision, Rôle et fonction du marketing dans l'entreprise.**

Renseignements: (514) 343-4497

École des Hautes Études Commerciales
Centre de formation et de perfectionnement en administration
Programmes de développement des gestionnaires
5255, avenue Decelles
Montréal, Qué. H3T 1V6

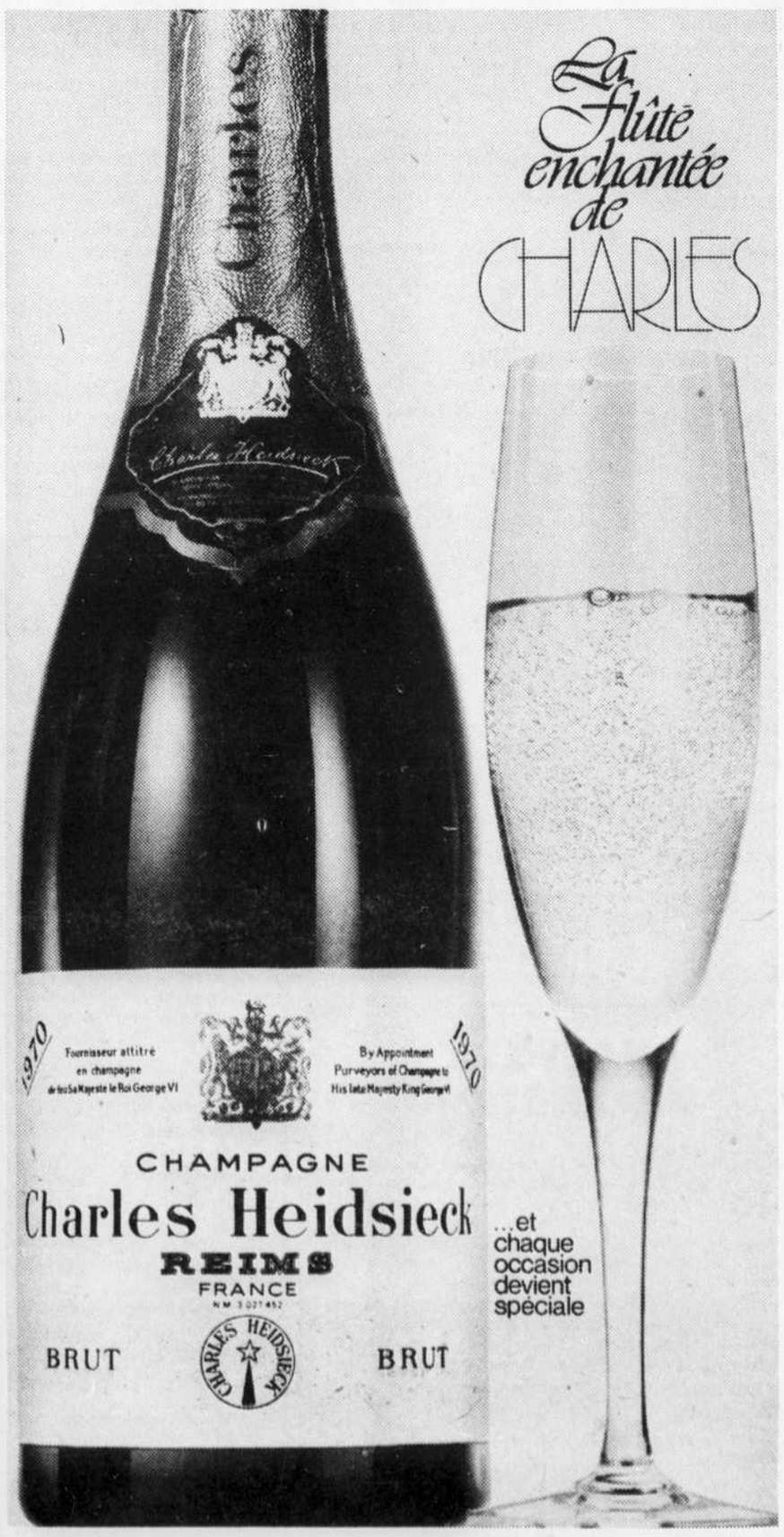

Carrières et Professions

COORDONNATEUR D'ACHAT DE GROUPE

Fonctions:
— Sous l'autorité de la Commission des Achats, centres hospitaliers groupe C, de Montréal Métropolitain, exécute le programme d'achat de groupe et agit comme conseiller en approvisionnement auprès des divers comités et des établissements membres.

Qualifications:
— Expérience du milieu hospitalier.
— Expérience pratique de l'approvisionnement incluant la connaissance des techniques de standardisation, de normalisation et d'analyse.

Rémunération et avantages sociaux:
— Selon les politiques en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

Les candidats devront faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 8 mai 1978 à:

Monsieur Luc Allard
Président,
Commission des Achats,
Centres hospitaliers groupe C,
Suite 304
3535 Chemin de la Reine Marie,
Montréal, Qué.
H3V 1H8

DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES
PROFESSEUR EN SCIENCES SOCIALES

Fonction:
Enseignement dans le cadre du programme de baccalauréat en sciences sociales; organisation et supervision des stages.

Exigences:
Le doctorat ou l'équivalent; expérience pratique de l'intervention auprès des collectivités avec formation disciplinaire en sociologie ou en sciences politiques ou en économie.

Traitement:
Selon la convention collective en vigueur.

Entrée en fonction:
Le 1er juin 1978.

On fait parvenir sa candidature (avec curriculum vitae) avant le 30 avril à: **Département des sciences humaines, Université du Québec à Chicoutimi, 930 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1**

Université du Québec à Chicoutimi

AVIS AUX ANNONCEURS de la rubrique CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Veuillez prendre note que la date limite pour la réception de ces annonces est fixée à **6 jours avant publication.**
Ce nouveau règlement sera en vigueur tant que durera le conflit de La Presse.
Votre collaboration est appréciée.

Tout courrier devra être adressé comme suit:

LE DEVOIR
211, rue St-Sacrement
Montréal H2Y 1X1
Compétence: **Micheline Turgeon**
Rens.: **844-3361**

Marketing

Gestion de produits

Votre mission: assurer la mise en marché d'une grande variété de matériaux de construction réputés, vendus aux consommateurs. Le poste se situe à Montréal, au sein de la division canadienne d'une société internationale d'envergure. Cette division autonome réalise un chiffre d'affaires de plusieurs millions de dollars et exploite son propre réseau de distribution.

Relevant du président de la division, le chef de produits bénéficie d'une très grande autonomie dans ses fonctions. Il doit notamment accroître la gamme de produits, négocier les droits de distribution, de même que concevoir et mettre en oeuvre un plan de marketing détaillé; il accorde une attention particulière à la rentabilité et surveille de près les activités des concurrents.

Jeune professionnel du marketing, vous avez probablement déjà accompli certaines de ces tâches, peut-être sur une plus petite échelle. Vous possédez la compétence et l'entrepreneurship qu'exige cette fonction. Diplômé universitaire, de préférence en marketing, vous êtes innovateur et possédez un bon sens des affaires.

La rémunération totale comprend un salaire, une automobile et un boni.

Ce poste s'adresse également aux hommes et aux femmes. Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à Marc E. Lattoni, vous référant au dossier 1074.

Rourke, Bourbonnais & Associés
Montréal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525
Toronto: 20, av. Prince Arthur M5R 1B1 (416) 925-3451
Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

Directeur du marketing

$45,000 et plus

Ce défi s'adresse au cadre supérieur qui a fait ses preuves en marketing et qui désire progresser au sein d'une des plus prestigieuses compagnies canadiennes dont les produits de consommation courante sont synonymes de qualité. Lieu de travail : Montréal.

L'objectif principal: assurer une pénétration accrue du marché grâce à des programmes stratégiques de marketing et de ventes. Le directeur aura à sa disposition un excellent réseau national de distribution, un encadrement professionnel en marketing et une technologie des plus moderne.

Si vous possédez les talents d'un gestionnaire averti, le sens des affaires, l'esprit d'innovation et l'ambition pour atteindre des résultats exigeants, nous aimerions discuter avec vous de ce poste important. Ce poste est ouvert également aux femmes et aux hommes bilingues. Veuillez communiquer avec Anthony Mizgala, et mentionner le numéro de dossier 1079.

Rourke, Bourbonnais & Associés
Montréal: 1808 ouest, rue Sherbrooke H3H 1E5 (514) 937-9525
Toronto: 20, av. Prince Arthur M5R 1B1 (416) 925-3451
Cabinet-conseil en gestion des ressources humaines

REPRÉSENTANT:
SERVICE DE L'ORGANISATION COMMERCIALE

LA FONCTION: Coordonner l'information financière soumise par les concessionnaires et l'analyser pour en soumettre des comptes rendus à la direction.
Instruire les comptables de concessionnaires des méthodes de comptabilité standard de VWC.
Aider à la gestion des entreprises par l'implantation de programmes administratifs appropriés.

LE CANDIDAT: Comptable ayant, de préférence, expérience dans le commerce de l'automobile. Il veut se tailler une carrière dans l'administration et les ventes.
Il est habile dans les relations humaines, capable de faire valoir son point de vue et possède un jugement ferme et sûr.

Faire application, par écrit à:

G. Jacques Risdon,
Directeur de ZOne,
VOLKSWAGEN CANADA LTD.,
3500 Transcanadienne,
Pointe-Claire, P.Q.
H9R 1B1

CARRIÈRES DANS LA VENTE

Compagnie de renommée à travers le Canada recherche des représentants(es) bilingues pour promouvoir les ventes d'appareils de bureau où fournitures.

Le candidat choisi sera dynamique et ambitieux qui désire faire carrière dans la vente. Nous offrons pour ce poste un entraînement extensible, excellente rémunération, territoire protégé, salaire de base plus commission, plus prime et allocation d'auto.

Veuillez vous adresser en toute confiance à:

Monsieur Victor Marcogliese
(514) 353-3900

Où faire parvenir votre curriculum vitae à:

Victor Marcogliese
8110 Avenue de l'Industrie
Ville d'Anjou, Québec
H1J 1S7

COMPTABLE

Une compagnie canadienne recherche un comptable.

Fonctions:
Préparer les états financiers, analyser les transactions comptables, coordonner les tâches du personnel affecté à la comptabilité, s'assurer de l'application des normes comptables déjà établies.

Conditions:
Être jeune et dynamique, posséder une expérience d'au moins 2 ans à titre de comptable, avoir complété avec succès au moins une 3e année en comptabilité.

Faire parvenir "curriculum vitae" et indiquer traitement actuel à:

DOSSIER 2994
Le Devoir,
C.P. 6033,
Montréal, H3C 3C9

LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE HEARST
Affilié à l'Université Laurentienne

Professeurs recherchés pour l'été 1978

Le Collège Universitaire de Hearst est à la recherche de professeurs de **français langue seconde.**

Tâche: donner des cours de français langue seconde dans le cadre d'un programme d'immersion du 3 juillet au 11 août 1978.

Titres requis: M.A. de préférence ou l'équivalent, en Français. Connaissance de la méthode VIF ou Dialogue-Canada.

Traitement: $3.000. plus $400. pour frais de déplacement.

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

Raymond Tremblay, directeur
Le Collège Universitaire de Hearst,
C.P. 580,
Hearst, Ontario.

INFORMATIQUE

Telcor Inc., groupe conseil en informatique, est à la recherche d'informaticiens expérimentés.

Les candidats devront faire preuve:
- d'expérience du développement de systèmes de gestion interactifs;
- d'aptitude à diriger une équipe;
- d'aisance à communiquer verbalement et par écrit.

Telcor se spécialise dans l'utilisation des mini-ordinateurs de la compagnie Digital. L'habitude de ces équipements et des logiciels connexes serait un atout.

Veuillez communiquer avec:
Michel Viau
337-6020
560 ouest, Henri-Bourassa, suite 204
Montréal, Québec.

GROUPE PRENOR

TARIFICATEUR SÉNIOR EN ASSURANCE-VIE

Nous sommes à la recherche d'un appréciateur de risques pour notre service de l'appréciation des risques.
Les candidats devront posséder un minimum de 5 années d'expérience dans le domaine et posséder un certificat HOLUA ou LOMA (spécialité sélection).
Nos conditions de travail et avantages sociaux sont des plus avantageux et le traitement sera discuté suivant les critères d'expérience et de qualifications.
S.V.P. faire parvenir votre curriculum vitae à:

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

801 est, rue Sherbrooke
Montréal, Québec
H2L 1K8
Compétence: **Mlle Routhier**

ANALYSTE FINANCIER

Fonctions: Mise sur pied du système comptable d'une entreprise naissante incluant planification budgétaire. Calcul des coûts prévisionnels. Aura à assister dans sa sphère de compétences aux données à caractères techniques (machinerie, équipements, etc., ainsi qu'à la préparation des données de présentation aux ministères à caractère économique).

Qualifications: Comptable agréé, minimum de 15 années de scolarité. Formation et/ou expérience pertinente obligatoire.

Conditions: Salaire et conditions à négocier.

Lieu de travail: 20 miles de Montréal, rive-sud près de St-Rémi.

Écrire à:

Case postale 190,
St-Chrysostôme,
P. Qué. - J0S 1R0

Vente et direction des ventes

Entreprise de la ville de Québec, fondée en 1962, engagée dans sa troisième étape d'expansion, recherche candidat bilingue pour la vente et la promotion des produits qu'elle fabrique et autres marques connues dont elle assure la distribution.

Responsabilités:
Diriger les activités de la vente, visiter clients actuels et futurs au Québec et à travers le Canada, participer à des congrès et expositions, planifier des programmes de marketing, rédiger des messages écrits, circulaires, préparer des budgets de ventes en collaboration avec la direction.

Exigences:
Expérience de 7 ans dans la vente, bilingue, 14 années de scolarité, âgé de 30 à 40 ans, stabilité dans les emplois précédents, gagne présentement $22,000 par année.

Conditions de travail:
Salaire de base, plus commission et RPDB; voiture fournie, avantages sociaux, résider à Québec.

Adressez curriculum vitae à:

LE DEVOIR,
Dossier 2992
C.P. 6033,
MONTRÉAL, H3C 3C9

l'union régionale de trois-rivières des caisses populaires desjardins

recherche des candidats pour le poste de

CHEF DE DIVISION
(Formation du Personnel)

Description sommaire:
— Dirige et coordonne sous l'autorité du directeur du service, les activités de sa division. Participe à l'élaboration avec les unités concernées et à la réalisation des programmes de formation à l'intention du personnel de l'Union régionale et des Caisses populaires. Analyse les besoins de formation et coordonne les programmes visant à assurer la formation et en assure un suivi. Donne un support pédagogique aux ressources ayant à dispenser des sessions de formation.

Les exigences:
— Bacc. en administration du personnel ou en relations industrielles ou en sciences de l'Éducation et avoir de très bonnes connaissances pédagogiques.
— Trois (3) à cinq (5) ans d'expérience à la fonction.
— Aptitude à diriger.
— Facilité à animer.
— Sens de l'organisation et de la gestion.
— Esprit d'analyse et de synthèse.
— Capacité à travailler en équipe.

Les conditions de travail:
— Le salaire variera selon l'expérience et les qualifications à l'intérieur de l'échelle prévue pour un poste de cette importance.
— Avantages sociaux complets.

Toute personne intéressée à poser sa candidature ou à recevoir de plus amples informations sur ce poste, est priée de communiquer avec le soussigné, avant le 5 mai 1978:

HERMANN PELLETIER,
Directeur du personnel.

l'union régionale de trois-rivières des caisses populaires desjardins
2000 boul. des récollets
trois-rivières
case postale 1000
G9A 5K3

L'Union Régionale de Québec des

Caisses Populaires
Desjardins

La Caisse populaire
Sept-Iles
405, avenue Brochu
Sept-Iles, Qué.

DIRECTEUR-ADJOINT CRÉDIT

La description:
— Planifie, organise, dirige et contrôle les activités du service du crédit.
— Élabore et soumet à son supérieur de nouvelles politiques relativement à son secteur d'activités.
— Soumet les demandes d'emprunt à la Commission de crédit.
— Supervise la perception des prêts.
— Rencontre en entrevue les membres désireux d'obtenir un prêt de la Caisse et effectue le travail s'y rapportant.

Les exigences:
— Quinze années de scolarité et trois années d'expérience pertinente.
— Très bonnes connaissances dans le domaine du crédit.
— Au-delà de la compétence, la Caisse porte une attention spéciale aux qualités personnelles. La personne choisie devra posséder un bon sens des responsabilités et faire preuve d'initiative et de dynamisme.
— Facilité de dialogue, diplomatie, tact et bon sens des communications orales et écrites.

Le milieu:
Cette localité située sur la Côte Nord compte une population de 35,000 habitants dont 13,000 sont membres de la Caisse populaire. L'actif actuel de la Caisse est d'environ $19,000,000.00 et le nombre d'employés est présentement de 31 à plein temps.

Les conditions:
Avantages sociaux usuels et salaire selon l'échelle prévue.
Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 8 mai 1978, au:

Service du Personnel
L'Union régionale de Québec
des Caisses populaires Desjardins
59, avenue Bégin, Lévis, Qué.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 26, 27, 28, 29 et 30

Notre service d'
ANNONCES CLASSEES
est assuré par l'agence Valrain
C.P. 117
Brossard, Québec
J4Z 3J1
du lundi au vendredi de 8h 15 à 17h
465-2145 - 861-0921
LE DEVOIR JNO

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

Emménagez à Appartements LaCité ...et commencez une nouvelle vie.

Vous pouvez louer un studio ou un logis comprenant jusqu'à quatre chambres à coucher, tous climatisés et recouverts d'une luxueuse moquette.

350 ouest, rue Prince Arthur (à l'angle de l'avenue du Parc)
À proximité du métro Place des Arts
845-4173

Qu'en pense le père de Sylvie? Vous le saurez samedi prochain. (Consultez cette section).

28-4-78

GRANDS 1½ DE LUXE
PENSION COMPLÈTE
POUR RETRAITÉS ET SEMI-RETRAITÉS
(en face du Jardin Botanique)

- Salle de repos
- Salle d'exercices
- Piscine intérieure chauffée
- Salle à manger
- Système intercom
- Garage intérieur chauffé
- Câble de T.V. disponible
- À proximité de l'Hôpital Bellechasse
- Salons communautaires avec T.V. couleurs
- 2 ascenseurs
- Sauna
- Tapis et draperies
- Cuisinières et réfrigérateur
- Construction insonorisée
- Entièrement à l'épreuve du feu
- Chauffé à l'électricité

RÉSIDENCE DU JARDIN BOTANIQUE INC
5930 Boulevard Pie IX
MONTRÉAL
(514) 725-3683
1-5-78

NE SIGNEZ PAS AVANT D'AVOIR VU!
plaza OASIS
PLAZA OASIS
Plaza Oasis et ses aubaines, situé à proximité du centre Vertu. Luxueux et grands appartements. Studios 3½, 4½, tous équipés, piscine intérieure et bain sauna, sera prêt avant l'été, salle de lavage à chaque étage. OUVERT 7 jours par semaine. **336-8308.** J.N.O.
1100 rue GOULET, ST-LAURENT

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

ROSEMONT
APPARTEMENTS NEUFS À LOUER
Piscine intérieure, sauna, terrasse. Stationnement gratuit. 1½ appartement, insonorisé, 9 hrs. A.M. à 9 hrs. P.M.
Tél.: **376-7630.** 20-5-78

Boul. St-Joseph près Papineau, 3 pièces fermées, 3e étage, balcon, chauffé, eau chaude, propre, cuisinière, réfrigérateur, 1er juillet, $180. 739-2913. 25-4-78

Édouard MontPetit, devant l'université 3½, impeccable, $200., 738-9008 ou 737-2519 22-5-78

N.D.G., grand 4½, chauffé, semi-meublé, libre 1er mai, situé près commodités, 279-0663 sur heure des repas. 28-4-78

7565 LACORDAIRE, face au parc, 3, 3 1/2, 4 1/2, poêle, frigidaire, foyer naturel, piscine intérieure, intercome, ascenseur, taxes-eau-chauffage-électricité payées, stationnement. 259-4523. 1-5-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT
Très beaux 3½ et 4½, ascenseur, piscine, sauna, etc.
COMBIEN?
Moins que vous pensez.
Prenez rendez-vous, on pourra s'entendre. **464-4491.**
1-5-78

Outremont, rue Willowdale, sous-location, 3½, 7e étage, cuisinière et réfrigérateur, $320. libre er mai. 343-7070 — 271-5960 26-4-78

Édouard MontPetit, grand 4½, équipé, rénové, juillet. Soir: 636-8393. 27-4-78

ROSEMONT, 4½, chauffé, eau chaude fournie, garage, Tél: 326-0587 ou 728-9608 après 6 hrs. 28-4-78

N.D.G. grand 3½, équipé, repeint, $195. 738-5850 et 731-6083. 1-5-78

Côte des Neiges 5930 Victoria #1 Moderne 3½ poêle, réfrigérateur, taxes payées libre 1er juillet $150.00. Tél: 739-1488 1-5-78

La visite

Il y avait déjà plusieurs mois que Sylvie n'avait vu ses parents. Leur ferme à Trois-Rivières ne leur permettait pas beaucoup de sorties. Maintenant, ils étaient là!

Ils avaient retenu une chambre à l'hôtel Loews de LaCité et emprunté La Promenade jusqu'aux ascenseurs.

De là, ils montèrent au quatorzième étage, à l'appartement de Sylvie. Sylvie prépara le café et ils parlèrent longuement du passé, de la maison et des vieux amis.

Sa mère paraissait emballée de ce qu'elle avait entrevu sur La Promenade; les magasins, les cinémas, un Steinberg, une pharmacie, deux banques, des boutiques, six restaurants, un bureau de poste, un salon de haute coiffure portant l'enseigne Maxime et Roger où elle prit rendez-vous pour le lendemain matin.

Son père, près de la fenêtre, contemplait les derniers rayons de soleil qui filtraient à travers les arbres en bourgeons du Mont-Royal.

Il avait l'air préoccupé.

En lavant la vaisselle avec sa mère, Sylvie s'informa doucement de ce qui ennuyait son père.

Oh! il va bien, dit sa mère. Je pense qu'il souhaitait que tu regrettes d'avoir quitté la maison et maintenant, te voyant dans cet endroit merveilleux, il se rend finalement compte que ce que tu as fait était la meilleure chose pour toi.

Passant par le boudoir, Sylvie téléphona à Martin à l'étage d'en-dessous. Il revenait justement d'une partie de squash et il avait nagé à la piscine.

Certainement, il aimerait rencontrer ses parents!

Je monte dans dix minutes, dit-il.

Avant qu'il n'arrive, Francine, avec qui elle partageait son appartement, revenait à pied de son bureau situé tout près, sur le boulevard Dorchester. Au moment où tous ensemble ils s'asseyaient pour causer, Sylvie crut voir le visage de son père se détendre légèrement.

C'était comme si, enfin, il acceptait sa nouvelle façon de vivre.

Emménagez à LaCité et commencez une nouvelle vie.

350 ouest, rue Prince Arthur, (à l'angle de l'avenue du Parc)
845-4173 À proximité du métro Place des Arts.
Vous pouvez louer un studio ou un logis comprenant jusqu'à quatre chambres à coucher, tous climatisés et recouverts d'une luxueuse moquette.
Visite de suites modèles de 9h à 21h sur semaine et de 9h à 19h le week-end.

28-4-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

Place du **CERCLE**
3555, Berri
1½ - 3½ - 4½
Appartement chauffé
Climatisé
Piscine
Saunas
Terrasse
Mail
Accès au métro
M. THIBODEAU
284-2040
284-0153
843-5026
28-4-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

AHUNTSIC OUEST
Grand, moderne, luxueux, 3½, $180. 4½ $250, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur inclus, très propre, bâtisse luxueuse, tranquille, insonorisée, immédiat ou juillet, visite tous les jours, de 10h à 10h. 10,250 - 10,300 Bois De Boulogne, **337-0416** ou **334-1950.**
6-5-78

Enfin avec lave-vaisselle
Langelier et Hochelaga, 2½ meublé, tout compris avec lave-vaisselle, $160. seulement.
253-2497
669-2454
1-5-78

4½ Via rue Victoria, St-Lambert, $205, $220, $230, $245.
671-1235
26-5-78

Centre ville, près métro, grand 4½, avec lave-vaisselle, piscine, sauna, pour mai 931-3972 1-5-78

C.D.N. 3115 Boul. Edouard Montpetit #1 2½ meublé $150.00 1½ meublé $100.00. 342-1961 1-5-78

ROSEMONT, près métro, appartements chauffés, 2½, 3½, garage, laveuse, sécheuse, libre maintenant ou 1er juillet, s'adresser au concierge. 271-3065. 10-4-78

Boul. St-Michel (10 Minutes métro Sauvé), immeuble moderne, voisin centre d'achat 1½, 3½, 4½, bon prix, stationnement. 323-4836. 2-5-78

4780 Jean Brillant, coin Victoria, proche Université de Montréal, immeuble moderne 3½, immédiatement, $200., 3½ — 1er juillet, $210., 3½ demi sous-sol 1er juillet $175. plus taxe d'eau, chauffé, poêle et réfrigérateur fournis buanderie, garage. 733-5583, le soir. 1-5-78

Kent 2718, 2½, mai, $180, 3½, juillet, ascenseur, intercom, propre, silencieux, balcon, garage. Linton 4561, 4½, propre, $155. 738-4593 et 735-3378 4-5-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

GARÇONNIÈRES
2½, 3½
Meublées avec grand soin. Nouvel immeuble en hauteur du centre-Ville. Offrant salle de récréation, salle d'exercices, courts de squash, sauna et piscine.
Restaurant, comptoir de nettoyage à sec, dépanneur.
LA CITADELLE,
2125 ST MARC 935-4673.
28-4-78

SPÉCIAL D'OUVERTURE
Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du Centre-ville de Montréal au Jardin Mirasol.
Nouveaux appartements de 1-2-3 chambres à coucher, thermostats individuels, tapis mur à mur, réfrigérateur. **Appelez 620-3333.**
28-4-78

SOUS-LOCATION immédiate pour 11 mois, Chomedey, Promenade des Iles, 3½, immeuble moderne, chauffage électricité compris, piscine extérieure, intérieure, 2 mois loyer gratuit: 688-4308 1-5-78

Rosemont, 21ième avenue, 1½, 3½ 4½, propre, tranquille, chauffé. 722-7730 J-N-O

Côte-des-Neiges, 5530 GATINEAU. 4½, 1½ équipés, 366-0349. 29-4-78

ST-URBAIN, près Sherbrooke ouest, alcôve 1 1/2, 2 1/2 et 3 1/2 à louer, ascenseur, piscine intérieure, sauna, buanderette, sun deck, meublé ou non, avec ou sans tapis, centre-ville. Stationnement intérieur disponible. Surintendant sur place. Appeler: 842-3650 ou 731-7361, et visiter. 29-4-78

LONGUEUIL, pour juillet 4 1/2, tapis mur à mur, toutes dépenses payées, poêle et frigidaire si désiré. 651-7318. 8-5-78

SOUS-LOCATION, 1 1/2, centre-ville, taxe, électricité inclus, avant 5 hres p.m.: 872-3940. 1-5-78

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

STE-JULIE
3½, 4½, 5½ tout neuf
À partir de
$185.00
1 MOIS GRATUIT
Confort moderne, site de plein air.
Informations: **649-4202**
288-7194
28-4-78

OUTREMONT, bas duplex, 10 pièces plus garage, $725. 341-6734. J.N.O.

LAJEUNESSE, près métro Jean Talon, 4½, 3½, 2½, 1½, meublé ou non, chauffé. 273-8932 ou 276-7136 pour mai et juillet 5-5-78

CÔTE-DES-NEIGES, 3955 St-Kevin, nouveau 1 1/2, 3 1/2, garage, chauffé, électricité payée, ascenseur, équipé, meublé et non-meublé. 731-6083, 738-5850. 1-5-78

LASALLE: 1½, 2½, 3½, 4½, chauffé, ascenseur, piscine, près autobus $78. Tél.: 364-6447, 363-8617, 363-2878. J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

BACHELORS: 1½, meublé, électricité et taxes payées, de $135 à $175, Via rue Victoria, St-Lambert. **671-1235.**
26-5-78

Décarie 5115 moderne 2½ poêle, réfrigérateur, balcon taxes payées libre 1er juillet $125.00. Tél: 739-1488 1-5-78

CENTRE-VILLE, petit appartement $125. Grand appt. $275. (4 chambres séparées) Maison rénovée, chauffage central, immédiatement. 845-3151, 844-5556. 1-5-78

Pointe-Claire, Appartements DELMAR, coin Hymus et Delmar, 3½, 4½, chauffé, taxes payées, stationnement ou garage. 695-0466 1-5-78

4594 Décarie, appartements modernes, 1½, 2½, 3½, meublé ou non, tapis, transport toutes directions, $140. et plus, (non-meublé), 1 mois gratuit. 489-3669. 1-5-78

Ahuntsic, moderne, 2-5½ grand dont un logement avec salle de jeux, foyer, bar, 2 salles de bains, garage 277-4084 J.N.O.

APPARTEMENTS À LOUER APPARTEMENTS À LOUER

Pavillon des Ecores
TOUT NOUVEAU 1 MOIS GRATUIT
3½, 4½, 5½, près du Pont Papineau et du métro; vue splendide et panoramique de la rivière des Prairies et Montréal.
- Edifice en béton
- Chauffage électrique Novelec
- Thermostats individuels
- Insonorisés
- Près centres d'achats
- Stationnement intérieur et extérieur
- Ascenseur

663-6344
1700, boul. Lévesque Duvernay, Laval, Québec
1-5-78

DUVERNAY
VAL-DES-ARBRES
3½ et 4½ neufs moquettes, lave-vaisselle, intercom etc... Tout confort, site champêtre autobus et communication métro.
3220-3230
Boulevard St-Martin Est
Près d'AUTEUIL
661-3413
J.N.O.

★ **WEST ISLAND** ★
SPÉCIAL D'OUVERTURE
Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal aux Jardins Mirasol.
Nouveaux appartements de 1, 2, 3 chambres à coucher. Contrôle de température individuel, tapis-mur-à-mur, poêle et réfrigérateur.
APPELEZ 620-3333
28-4-78

CHÂTEAU-BOULOGNE
10620 Bois de Boulogne
3½, 4½. Avec 2 salles de bain et 2 balcons. Ascenseur. Jardin en face et parc en arrière. 2 autobus 163 et 180. Entre centres d'achats Rockland et Normandie. Près du métro. Edifice entièrement en béton armé.
334-2069
J.N.O.

Beaux appartements, face Jardin Botanique, 4½, 3½, 2½, mai et juillet. 256-6621. 29-4-78

Reine-Marie, près Victoria, grand 3½ à sous-louer, boiseries, vue magnifique, balcon au-dessus des arbres. $192.00, possibilité de renouveler le bail, octobre 78. Cuisinière, réfrigérateur. André Savoie, 343-7258, après 7 heures, 342-9429. 1-5-78

Côte des Neiges, 3860 Plamondon, coin CDN, propres, paisibles, chauffés, poêles, réfrigérateurs, grands 3½, $190, 1er juin, 4½, $245. 1er juillet 738-4854 3-5-78

Côte des Neiges (secteur) 5½, $330.00 2e, 4½, $250.00 2e, 1½ $150.00 sous-sol, grands, propres, chauffés, eau chaude, équipés, balcons. Juillet. 739-2913 27-5-78

Outremont, rue Vincent D'Indy, 3½ clair moderne libre 1er juin. $265.00. Tél: 731-9344 après 6 hrs. 28-4-78

3½, chauffé, éclairé, poêle, frigidaire, piscine, sauna buanderie, terrasse. $232.00 métro Sherbrooke, 19e étage, libre immédiatement. Tél: 527-0556 477-0433 1-5-78

De Maisonneuve ouest, 2077, 1½ mai 1½, 2½, juillet chauffé, poêle, frigidaire, taxes payées, 932-9436 458-7667 2-5-78

Durocher, 3540, 2½ libre immédiatement, 2½-3½-4½ juillet, chauffé, poêle et frigidaire, taxes payées, 932-9436 et 458-7667 2-5-78

St-Léonard, joli 4½ chauffé, près centre d'achats, transport, tél: 322-1915 1-5-78

Gascon 4224, 3½ pièces, non chauffé, disponible le 1er mai et 1er juillet, appelez Mme Lalande 524-2471 4-5-78

Édouard Montpetit, près Côte des Neiges, modernes, ascenseur, 3½ $210.00 à $240.00 Tél: 738-3324 29-4-78

N.D.G., 5320 Walkley, angle Chester, modernes, grands, ensoleillés, près autobus 66, 103, 104. 3½ $156.00 à $210.00, 4½ $238.00. Tél: 488-2930 29-4-78

LONGUEUIL: 3½, neuf, de luxe, meublé, chauffé, tout inclus, immédiat. $210., aussi pour 1er juillet. 672-5874 1-5-78

Ile des Soeurs. Studio à $177. Stationnement inclus. À quelques minutes du centre-ville en autobus CTCUM. 769-8513 28-4-78

Édouard Montpetit, grand 4½, équipé, rénové, juillet. Soir: 636-8393. 5-5-78

Centre-ville, métro Berri de Montigny, 2½ et 3½, meublés, très ensoleillés, paisibles, buanderette, à partir de $160. taxes payées. 844-6730 1-5-78

APPARTEMENTS À LOUER

OFFRE DE LOYER GRATUIT ET AUTRES BONIS À L'ÎLE DES SOEURS
Pour un temps limité choisissez entre une carte de membre **GRATUITE** à notre Club de tennis intérieur **ou** à notre Club de golf **ou encore** un lave-vaisselle **GRATUIT** à la signature d'un bail d'un an.
Renseignez-vous aussi sur notre offre de loyer **GRATUIT.**
De Montréal, empruntez la sortie Île des Soeurs avant le poste de péage du pont Champlain ou prenez l'autobus no. 12 à la gare du métro McGill, rue Union. Nos représentants attendent votre appel au 769-8511.
28-4-78

EXCEPTIONNEL !
"Penthouse" décoré avec soin. Nouvel immeuble en hauteur du centre-ville. Offrant restaurant, comptoir de nettoyage à sec, et dépanneur.
Toutes les commodités
LA CITADELLE
2125 ST-MARC, 935-4673
27-4-78

PIERREFONDS MEUBLÉS
SPÉCIAL D'OUVERTURE
Jouissez de l'atmosphère de la campagne, à quelques minutes du centre-ville de Montréal aux Jardins Mirasol. Nouveaux appartements de 1, 2, 3 chambres à coucher. Contrôle de température individuel, tapis mur-à-mur, poêle et réfrigérateur.
Appelez 620-3337
28-4-78

TERRASSES OUTREMONT
33 CÔTE STE-CATHERINE
2½-3½-4½-5½
- sauna
- piscine
- balcon privé
- thermostat individuel
- système intercom
- garde de sécurité

277-4139
Immeubles de Prestige
28-4-78

Près métro Cadillac, Bachelor 3½ tapis mur à mur, chauffage électrique, maison d'un an $155.00 par mois, entrée laveuse-sécheuse. Tél: 254-2720 27-4-78

Métro Berri, 1½, meublé, air climatisé, 1er mai ou 1er septembre. 522-4034. 29-4-78

Édouard-Montpetit face à l'Université, très grand 4 pièces, libre 1er mai. 738-4614 2-5-78

Métro Beaudry, grand 3½ chauffé, cuisinière et frigidaire, $159., s'adresser 482-4716 1-5-78

Brossard, 6690 Papineau, 4½, stationnement, 5 minutes centre-ville, entrée laveuse-sécheuse, intercome, tapis mur-à-mur, chauffage électrique, taxes payées, concierge. $225. mois gratuit. 462-0411. 15-5-78

Sous-location, studio Rockhill, tout meublé, incluant télévision câble, excellente vue, piscine, sauna. Du 15 mai au 1er septembre. $225. mois. 731-6988 ou 738-9509. 1-5-78

Bromont, Cantons de l'Est, Flanc de montagne boisé, chauffé, eau chaude, proximité golf, tennis, piscine, libre immédiatement $150.00 par mois après 6 hres. Montréal 274-0377 1-5-78

Sous-location, Outremont, 7½ meublé, juin et juillet $400.00 par mois. 271-6472 28-4-78

Métro Laurier, 1 pièce avec toutes commodités, personne sérieuse, 4755 St-Hubert, 526-2930 entre 19 hrs et 21 hrs. 29-4-78

Coin Papineau Jean-Talon, 3½ chauffé frais peint, $100.00 par mois. 728-5719 29-4-78

Rosemont, Dandurand, 9e avenue, 2½ semi-sous-sol, tout payé, 728-8585 1-5-78

Frontenac 3505, 4½ chauffé, 1er juillet, 1er plancher, 4½ chauffé sous-sol. 523-5529 29-4-78

Côte-des-Neiges et Queen Mary à sous-louer, grand 1½, meublé, décoré, piscine et sauna. Tél.: 259-0362. 1-5-78

ANJOU, duplex, 3 1/2, meublé, chauffé, tout compris, entrée privée, $150. par mois. Jeannine 861-0075. 3-5-78

Métro Berri, 525 est Sherbrooke, 1½, $150., 3½, $165, 4½, $180. Jour: 844-2661. Soir: 845-1084. 3-5-78

APPARTEMENTS À PARTAGER

LONGUEUIL, face au métro, 3 1/2, fille entre 20 et 30 ans, tél. après 6 hres: 670-4456. 29-4-78

AIDES DOMESTIQUES

PERSONNE capable de faire différents travaux ménagers légers et de prendre soin de 2 enfants. Doit coucher, chambre privée, salle de bains et télévision, références préférables, Hamstead. 482-1794. 1-5-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $8.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 25, 27, 28, 29 et 30

APPARTEMENTS À LOUER

Une adresse prestigieuse
PLACE SIMPSON
3470 - 3480 rue Simmpson, M.T.L. Bureau ouvert tous les jours de 11 hrs. à 7 hrs. Fin de semaine 11 hrs. à 6 hrs.
935-9192
935-9244
29-4-78

ANIMAUX À VENDRE

Chevaux, un demi—sang Thoroughbred, un American Saddle Horse. 285-3983 et 659-3689. 1-5-78

Châtons persans, SHADED Silver, et chinchilla, enregistrés, vaccinés, 1 mâle, 1 Femelle, 2½ mois, $150.00. Femelle shaded silver 2 ans $200.00. Tél: 625-5636 1-5-78

Chatons Himalayans, Seal Point, Blue Point, vaccinés, enregistrés, $150. 581-9050. 1-5-78

Caniches, grands, standard, bébés, noirs, enregistrés, vaccinés, vermifugés, bons gardiens, doux avec enfants, parfaits dans maison. 271-2092 2-5-78

Bouvier des Flandres, superbes chiots d'exposition, 4 mois, père champion Veto de la Thudinie, prix à partir de $400 Albany, New York. Tél: 518-399-2007 28-4-78

Berger Anglais (mâle), 8 semaines, 477-1768. 28-4-78

ANTIQUITÉS

S.I.A.S. ANTIQUE
IMPORTATION D'ANTIQUITÉS FRANÇAISES
Ouvert tous les jeudis et vendredis de 10 hrs am à 9 hrs pm, le samedi, de 10 hrs à 5 hrs, 354 rue de l'Inspecteur, Montréal. Téléphone: **866-0572**
2-5-78

Meubles en pin: armoire bleue panneau soulevé, gonds. Buffet 2-corps, couleur d'origine, queue de rat. Tables pour 6, 2 planches, coffres bleus, encoignures vitrées, petites tables, lave-main, porte-serviettes, petits coffres, commodes, divan lit d'enfant (sang de boeuf). Divers. 659-2651 1-5-78

Lampe sur pied en marbre $150. Un meuble radio R.C.A. Victor datant de 1924, $200. Tél: 849-7106 29-4-78

Nous faisons décapage à la main, et réparons meubles. Faisons déménagement à bas prix. 270-5722 ou 272-1559 6-5-78

Causeuse Victorienne, circa 1830, grappe de fleurs sculptées, influence française
Ensemble victorien, 1 causeuse, 1 fauteuil et 4 chaises
Bureau en acajou, 9 tiroirs, fait par artisan. Réplique de meuble canadien en pin
Meuble de chêne, ancienne machine à coudre, appliqués en bois
Lampe torchère, bois et cuivre
Lampe torchère, fer martelé. Téléphoner à 274-8697 ou 731-0591.

Pauline Mullins, antiquaire, nouvelle adresse, 1360 avenue Greene, Westmount, 932-3494. 10-5-78

ANTIQUITÉS de choix, meubles en pin et acajou y incluant 3 armoires en pin canadien. Ouvert mercredi ou dimanche, D. Morton Antiquaire, 111, De la Gare, Piedmont. (514) 227-5110. 1-5-78

Meubles en pin, Jean-Pierre, 481-9218, 525-2501, poste 255, 5462 Avenue Notre-Dame de Grâce. 28-4-78

VENTE D'OUVERTURE: Surplus d'inventaire, lits buffet, bureaux, armoires, tables, réfectoire, bibelots, vaisselles. La galerie des ancêtres, 4627 St-Denis. 1-5-78

Foire aux objets Antiques et Artisanaux, Centre communautaire de Dorval, le 27 au 29 avril, 18 Marchands d'antiquités, 13 artisans, prix entrée $1.25. Renseignements 695-3517. 1-5-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

VENTE d'entrepôt. Lits jumeaux $69.00, mobilier cuisine 5 morceaux $89.00, grand sofa et fauteuils $189.00, sofa lit $189.00. Aussi ameublements complets pour 3 pièces à partir de $475., meubles neufs et garantis. 945 Beaumont. Parc ext. 274-5519. J.N.O.

Mobilier de vivoir, 2 pièces, parfaite condition, tables, lampes, 259-1560 29-4-78

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716. J.N.O.

Ensemble de salle à manger en PEPIRIBI (bois dur du Paraguay) de style colonial anglais, comprenant une table, 6 chaises, un buffet et un vaisselier, très bon état, $1,800. 9 à 5 hres. 285-8250. 1-5-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

Liquidation de faillite de Maisonneuve, ensemble de 3 chambres à prix spécial. 254-3212 ou 254-1141 20-5-78

MOBILIER salle à dîner (Thibault), style canadien, meuble sectionnel pour studio-chambre. Tél.: 873-6062, 277-4534. 29-4-78

A VENDRE élégante salle de séjour, en superbe bois merisier, appeler entre 5 hres et 9 hres: 933-8979. 29-4-78

MOBILIER de salle à dîner en acajou, style "Duncan Five", sièges aux petits points, 9 morceaux, bahut, vaisselier, $1,200.00, cause départ. 464-2074. 27-4-78

Mobilier de chambre et de salon Thibault, appelez après 6 hrs. 384-9424 1-5-78

COMPLET 3 pièces, neuf, incluant mobilier de chambres modernes, bureau triple 9 tiroirs, bureau monsieur, sofa faisant lit moderne avec chaise, table à café, lampes. Le tout $475.00 termes acceptés. 738-4761 J.N.O.

ARTICLES À VENDRE

LIQUIDATION D'OUTILS
Tournevis, clés, douilles, pinces, marteaux, jeu de douilles métriques et fractionnelles. etc... jusqu'à 50% d'escompte.
Achetez directement du manufacturier. Les marchands sont invités à nous visiter au 2633 Boulevard Le Corbusier, coin autoroute Laval (route 440) du lundi au vendredi 8h a.m. à 6h p.m. Samedi de 8h à 12h a.m. ou appelez à **687-5000.**
29-4-78

Tente roulotte 1975, 6 places, toute équipée, chaufferette au gaz incluse. Prix: $1,300. Jour: Lyse 844-3361. Soir: 463-0263. 28-4-78

AUBAINE, ROULOTTE BELLEVUE, de luxe 1974, 19' 6", 4 roues, auvent Traveler, attaches complètes, $4,500, 326-7565. 1-5-78

Divan-lit, presque neuf, 76x29, $150. Robes, costumes, 12 et 14 ans. Tél.: 331-3715 28-4-78

Venez nous voir. Premier vendeur au Canada pour Taurus-Jamar-Telly. Jeannine 861-0075, 671-6111 3-5-78

Fournaise à l'huile, 5 appartements, très propre, avec réservoir 90 gallons. Tél: 254-1605 1-5-78

Miroirs montés dans cadres de vieilles fenêtres en pin, bois décapé ou pas. Prix raisonnable. 844-3556 1-5-78

Climatiseur Westinghouse 12500 B.T.U. servi 2 mois, $400. Humidificateur Electrohome $90., Cause: laisse appartement pour maison. 651-8241 et 878-9311 poste 443. 1-5-78

ASSURANCES

ASSURANCES générales, auto, feu, vie, commerciale, couverture immédiate, appeler: 766-8503 Réal Jarry, courtier C.P. 38 Ile-des-Soeurs, Verdun H3E 1J8 1-5-78

AUTOS À VENDRE

ASPEN
1976, comme neuve, 15,000 milles, particulier. Tél.: soir **337-1118.**
29-4-78

MG 1972, 45,000 milles, avec 3 toits, dont rigide, sport et convertible, bonne mécanique, couleur blanche, $975. Le jour: 325-8130. Le soir: 255-9409 28-4-78

HONDA Civic, hatch back, '77, 19,000 milles, mécanique A-1, AM-FM, 6 radiaux, $3,300., entre 10 et 17 hres: 731-5276 28-4-78

DUSTER 1975, V-8, automatique, AM-FM, 37,000 milles, excellent état, 659-2677 le soir. 1-5-78

RENAULT 17 Gordini. Très propre, $2,500.00 Demandez R. Vivian 651-5300, 670-9991 1-5-78

RENAULT 12, 1976, Michelins, AM-FM, traction avant, balance de garantie: 688-2856 28-4-78

Rolls Royce, 1976, 11,000 milles, custom model, 4 portes, excellente condition, $60,000. 332-6291, 735-6517. 28-4-78

Oldsmobile 1974, Delta Royal, 4 portes, toit rigide, air conditionné, verrouillage de portes automatique, vitres électriques, sièges, volant, freins, pilote automatique, AM-FM cassette, $2,000. Jour: 842-9984. Soir: 487-9614. 28-4-78

Honda Civic 74, hatchback, radio, $1,850. 321-6425. 29-4-78

Particulier, Galaxie 500, Ford 1974, en bonne condition, 326-5936. 28-4-78

Corvette 1976, 350 C.V. 22,000 milles toute équipée, un propriétaire, de 9hres à 5 P.M. 738-1166. 2-5-78

Roulotte Play Cat, motorisée, tout équipée; sur Dodge Sportman, 1975. 453-4618. 28-4-78

Cadillac Eldorado, 1974, toute équipée, excellente condition, particulier, 352-3837. 29-4-78

ASTRE 1976, 19,000 milles, manuelle, transfert de garantie: tél.: 325-9757. 4-5-78

Pontiac 1975, nouvelle peinture, amortisseurs, tuyau d'échappement, pneus, couvres-sièges, excellente condition. Jour: 861-1019. Soir: 489-2238 1-5-78

AUTOS À VENDRE

FIAT 1315, 1975, 21,000 milles, automatique, 2 portes, $2,800. 748-9487. 29-4-78

AUSTIN MARINA 1973, automatique, 27,000 milles, 387-1028. 354-4461. 29-4-78

PINTO 73, standard, bon état, propre, pneus radiaux, $850. Michel 674-3827. 28-4-78

Peugeot 604, 77, démonstrateur, tout équipée, avec air climatisée, radio AM-FM, 12,000 kilomètres, prix à discuter. 679-4710 29-4-78

Honda Civic 1976, bonne condition, 2 portes, AM.FM., pneus radiaux, $1,500., entre 20 et 22 hres: 454-9218 3-5-78

Cutlass 1975, bien équipé, 58,000 milles, $2,500.00 après 6:30 hrs. 722-3665 1-5-78

Peugeot 504 76-75 très bas millage, en très bonne condition, peinture originale, prix à discuter. S'adresser à 679-4710 29-4-78

Mustang 2+2, hatchback, 4 cylindres, manuelle, 24,000 milles, soir: 725-0124 jour: 876-6540 ext. 26 1-5-78

Nova 76, V-8, bourgogne, sedan 2 portes, transmission manuelle, sièges baquets, toute équipée. 16,000 milles, en excellente condition, particulier, $3,500.00 après 18 hrs tél: 691-7715 3-5-78

Buick 73, roues magnésum, pneus Michelin, radio, freins, batterie, alternateur neufs, condition impeccable, $1,500. Tél: 322-1868. 29-4-78

Mazda RX-3, 1973 familiale, achetée neuve en 1974, 32,000 milles, impeccable, radio AM.FM, pneus Michelin, boule d'attelage, prix $1,500.00. Tél: 274-5781 1-5-78

J'ai Citroën 72 D.S. 21, pallas cuir qui pourrait être utile à quelqu'un. Prix à discuter. Tél: soir, 653-3534 28-4-78

Volvo 1972 station-wagon manuelle radio AM.FM. $900.00 tél: 524-8294 1-5-78

Firebird Esprit 1975, 32,000 milles, excellente condition, peinture refaite, $3,500.00. Contactez George Codsi Tél: 384-8459 1-5-78

Cutlass S, 1969, 65,000 milles, tout équipé, $500.00 bonne condition, tél: 332-3177 29-4-78

Datsun 240Z — 1973, 4 vitesses, pas de rouille, air climatisé, AM/FM, un cadran, $2,450.00. Tél: 684-8148. 1-5-78

Toyota 76, Corolla, manuelle, 4 portes, 1 conducteur, prix à discuter, particulier. 254-8746 29-4-78

TR-6 1974 O/D 50,000 milles excellent état, lundi au vendredi 18 hres à 19 hres. Tél: 521-7183 29-4-78

Familiale LeMans Safari; 1975, 35,000 milles, en très bon état, équipement, support à bagages, radio AM-FM stéréo, pneus radiaux, hiver, $2,800. 661-4307 4-5-78

Honda Civic 77, hatchback, 4 vitesses, 10,000 milles, comme neuve, $2,900. Tél: 524-1635. 1-5-78

Rabbit 76, de luxe, 28,000 milles, radio AM-FM, pneus hiver inclus, très bonne condition, $2,500. Robert Chiasson: 276-3910 (Maison) et 523-2163 (Bureau) 1-5-78

AVIS

L'Edène, nouvelle formation religieuse offre une rémission annuelle de 50% pendant cinq ans sur tout don qu'on lui aura versé. Reçus émis. Écrire à: C.P. #1845, Montréal, P.Q. Place d'Armes, H2Y 3L9. 2-5-78

BÂTEAUX À VENDRE

ACCASTILLAGE ET ACCESSOIRES POUR VOILIERS
Peintures interlux, poulie autotaquante, cordage et grément sur mesure. Estimation gratuite. Ouvert jeudi et vendredi soir et les samedis.
Sailfast Ltée
260A Bord du Lac
Pointe-Claire
694-3130
4-5-78

Cruiser 27 pieds, marque "Sheppeard", tout équipé, moteur neuf 318 Chrysler Marine, très bien entretenu, prêt pour longue croisière, valeur de $11,500. Le tout présentement, avant l'été, $9,500 avec remorque. 1-613-931-2724. 29-4-78

Voilier SLOOP 37 pieds, ferro-ciment, 1972, 2 cabines, VOLVO diesel, 25 HP, mât aluminium, haut banage d'acier inoxydable 5/16 po. électrique, chaufferette au Kerosene, intérieur chêne, couche 6 personnes. Prix raisonnable, contactez Robert McGuire. 418-724-2537. 1-5-78

Voilier 12 pieds, neuf, en fibre de verre. $780. 384-9172 28-4-78

BICYCLES-MOTOS À VENDRE

Yamaha, 500, DOHC, 1976, en parfait ordre, toute équipée. Tél: 739-8186. 1-5-78

Mobilette 40 TL comme neuve, 2,800, milles, aubaine faut voir. 322-6492. 10845 Balzac Mtl Nord. 28-4-78

BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE 1,000 à 30,000 p.c. bureau luxueux et très moderne avec toutes les commodités près du palais de justice. $4.50 le p.c. 873-1363 ou 871-8291. J.N.O.

BUREAUX À LOUER

AHUNTSIC
Il nous reste 1,500 pi. car. dans un édifice neuf avec climatisation centrale, ascenseur, stationnement intérieur et extérieur, occupation immédiate.
560 Henri-Bourassa ouest
334-9130
1-5-78

BUREAUX À LOUER
Plaza Langelier, Val-Marie, 8760, boul. Langelier, St-Léonard, Centre commercial, disponibilité de 1,000 à 50,000 p.c.
Pour location
323-9265
1-5-78

CÔTE DES NEIGES
Bureaux à louer pour professionnels, rénovation exceptionnelle, approximativement 1,200 p.c., rez chaussée et sous-sol. Accès à terrasse extérieure, 2 entrées, 1½ salle de bain, occupation immédiate. **731-7308.**
1-5-78

Vieux Longueuil
Idéal pour comptable, avocat, courtier d'assurance ou autres, meublé, stationnement, disponible maintenant $350. par mois. De 9 hres à 5 hres: **463-0712.**
28-4-78

LAVAL, gens d'affaires ou professionnels, environ 220 pi. ca., chauffés, éclairés, tapis, salle d'attente attenante, etc. Prix à discuter, 622-7509. 8-5-78

Au 730 Jarry est, 850 p.c., près métro, idéal pour professionnel, libre 1er juillet. Tél.: 274-9248 1-5-78

Parc Industriel Chomedey, Laval, bureau et espace industriel à louer, 10,000 p.c. Veuillez communiquer entre 9 a.m. et 5 p.m. à 387-7379. 29-4-78

Bureaux, boul. St-Joseph, coin métro Laurier, 7 pièces, tapis mur-à-mur, électricité, climatiseur, pour dentistes ou autres professionnels, tél., 526-4306. 21-78

BUREAUX À VENDRE

Immeuble complètement rénové, plafonds et lumières encastrés, tapis mur à mur 2,500 pi. carré (tout ou en parties) devanture moderne, aménagement selon besoin. Facilité de stationnement. Près caisse populaire St-Stanislas, 1380 Gilford (coin Garnier) 527-9308. 29-4-78

Bureaux à sous-louer, Ville de Laval, 3,500 pi. ca., 28 mois, loyer à discuter, édifice récent, toutes commodités. Renseignements, Denis Bolduc: 288-1740 5-5-78

Bureau médecin à sous-louer, centre Bois de Boulogne, 4 mois, loyer gratuit, disponibilités discutables. 1575 ouest Henri Bourassa, tél.: 331-1133. 1-5-78

BATEAUX MOTEURS

Voilier Tanzer, 22 pi., excellent état, valeur $7,200. offre raisonnable sera acceptée. 381-3336. 3-5-78

CHALETS À LOUER

LAURENTIDES
2 chalets à louer du 1er mai au 1er octobre
VAL DAVID: avec 3 chambres, tout meublé, tapis mur à mur, laveuse de vaiselle, foyer, vue magnifique sur les environs, petit lac à proximité, beaucoup d'espaces verts $1,500.00.
ST-ADÈLE: sur le bord du lac Rond, luxueux town house, en copropriété, avec 3 chambres, tout meublé. Tapis mur à mur, foyer, très confortable, $2,200.00 fin de semaine: **1-819-322-5780, 679-9893.**
1-5-78

SAINTE-AGATHE: Vacances-repos, luxueux bavarois flanc de montagne, cheminée pierre, toit cathédrale, meubles Thibault. Location semaine, fin de semaine. (Aussi location été). Tél.: 256-6825 ou 1-819-326-5836. J.N.O.

ST-DONAT, luxueux chalet, foyer, bord de l'eau, près de golf, saison-été $2,500.00. 637-2406 ou 323-8034. 28-4-78

Bromont, luxueux chalet suisse, 5 chambres, à coucher, entièrement meublé, terrain boisé, très privé, près golf, tennis, équitation. $1,800. pour la saison tél: 739-2890 Mtl. 28-4-78

Lac Noir, St-Jean de Matha, comté de Joliette, 2 chalets confortables, meublés, bord de l'eau, 5 et 6 pièces, saison été et hiver. Montréal: 522-2505 ou lac Noir, 886-2581. 28-4-78

Chalet neuf à louer, lac Souris près du Parc National de la Mauricie, du 24 juin au 15 octobre. 2 chambres à coucher, salle de bains, foyer, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, $3,200 pour la saison. Téléphonez à 1-819-537-7227 ou 535-2404. 29-4-78

STE-ADÈLE: Sommet Bleu, luxueux townhouse, 3 chambres, 2 salles de bains, foyer, saison, année, jour. 722-5912 29-4-78

Région Rawdon,chalet foyer naturel, disponible maintenant, 474-2500 ou 1-834-6220. 29-4-78

CHALETS À LOUER

AUBERGE CHERIBOURG
Au pied du Mont Orford, chalets pour 6 personnes avec foyer, tennis et piscines avec possibilités de cours de natation et de tennis. Près du golf provincial, du centre d'équitation et du centre d'art. Lac à 3½ milles. Louez maintenant pour saisons et mois.
Inf.: 655-7555
819-843-3308
29-4-78

CHANTECLAIR luxueux chalet suisse, 2, 6 chambres Mtl 430-0430, (819) 326-5922 J.N.O.

Chalet meublé 4½, bord de l'eau, St-Marc sur le Richelieu, près de transcanadienne, 20 minutes de Montréal. Prix: $1,200., saison d'été. 464-0593. 1-5-78

Chalet 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514 - 263-6080 1-819 - 864-4209 (frais virés) 1-5-78

A louer ou à vendre, accommodation pour 6 personnes, bord du lac Toro, St-Michel des Saints. Tél: après 4 hrs 768-3496 28-4-78

Lac Noir, chalet meublé Thibault, plage bordure lac et ruisseau, tennis, 45 milles de Montréal, $1,600.00 la saison. Jour: 581-7882 29-4-78

Lac des Deux Montagnes, chalet chauffé face au lac, jeu de "shuffle board," 22 minutes de Montréal, 2 chambres à coucher, 1 pièce d'utilité, 1 pièce de séjour avec foyer en pierres naturelles, cuisine moderne, 1er mai au 15 octobre, 473-7419. 1-5-78

St-Adèle, chalet suisse, meublé neuf, 3 chambres, foyer, face au golf Chantecler, 334-0904 samedi 229-5504 1-5-78

St-Côme, lac Clair, toutes commodités, pour la saison, $1,200.00. Tél: 472-0747 1-5-78

Ste-Marguerite, année, non-meublé, 3 chambres, grand terrain, ruisseau, poêle réfrigérateur, laveuse-sécheuse, loyer à discuter. Jour: 283-2846 après 8 hres et fin de semaine: 1-228-3289 1-5-78

LAC OUAREAU: St-Donat, grand chalet, plage privée, 15 mai - 15 octobre, saison $1,800. E. DESCARY 637-1114 ou 819-424-5102 1-5-78

MORIN-HEIGHTS, chalet moderne pour 2, 1 chambre, chauffé, foyer, grand terrain, plage, tout compris du 15 mai au 15 septembre $1,100. Soir: 667-2948 29-4-78

Lavaltrie, chalet tout meublé, près du fleuve, saison seulement. Appeler après 4 hrs: 388-9735 28-4-78

CHALETS À VENDRE

AU BOIS DE LA PERDRIOLE
SORTIE 100, AUTOROUTE DES CANTONS DE L'EST, RANG 1, LAC LIBBY
Magnifiques chalets neufs, style normand, hivernisés, 3 chambres, foyer, chauffage électrique, tapis, $37,500. et plus. Location saison: $2500. Terrains à partir de $0.10 le pied carré. **1-297-2806** ou Montréal: **527-9116.**
1-5-78

Magnifique chalet en cèdre, 6 pièces, meublées, chauffage à l'huile, foyer, 200 pieds de façade, sur lac des Sables, à la Minerve.
Après 6 hrs,
670-9274
12-5-78

LAC à la Tortue, région Grand-Mère, chalet hiver-été, semi-meublé, garage, grand terrain boisé, 500 pi. du lac, $13,500. Tél.: 676-5349. 29-4-78

LACS Memphremagog ou Massawippi, magnifiques chalets meublés, appelez Claude Ostiguy 819-838-5830. Immeubles Marcoux 819-569-9926. 29-4-78

St-Faustin, lac Carré, 1 mille Mont Blanc, bord de l'eau, 6½ pièces, foyer, tapis, meublé, bien paysagé, faut voir, $35,500. 669-5161 28-4-78

Près St-Gabriel de Brandon, petit chalet hiverné, sur 30 arpents, en majorité boisé, bordé par ruisseau de montagne, $25,000. Appeler heures du midi et soir: 738-9503 4-5-78

Ile Bizard, chalet d'été, 5½ pièces, meublé, terrain 100 X 100, remise, piscine, $16,500. Après 6 hrs. 695-7186 1-5-78

CHALETS DEMANDÉS

CHALET rustique dans endroit isolé, près rivière ou lac, 150 milles de Montréal ou moins, de mai à octobre. Tél.: le soir, 661-9518. 29-4-78

Couple sans enfants cherche un chalet à louer pour la saison (jusqu'à $2,500) sur les rives du Lac Memphrémagog, du grand lac Brompton ou du Massawippi. 351-2512 (Montréal) 1-5-78

CHAMBRES À LOUER

N.D.G. appartement, 8 pièces, fille seulement 481-9218 entre 4 et 6 hrs p.m., meublé ou non. 29-4-78

COMMERCES À VENDRE

Montréal Trust
MONTRÉAL: Bon placement. Petit centre commercial. Excellent revenu, 5 commerces, 9 logements. Près station métro Sherbrooke. Comptant $20,000. **Huguette Mongeau 651-1000, 655-0179.**
Courtiers
1-5-78

VOTRE COMMERCE AVEC TERRAIN
Concessionnaire de voitures usagés avec 7,161 p.c. de terrain, ayant 75 p. de façade rue Mont Royal Est, le tout ou le terrain seulement pour zonage construction 4 étages ou pour restaurant. Téléphonez à: **Noël Ezekiel: 735-2761.**
28-4-78

Magasin de cadeaux exclusifs, aussi articles divers d'importation, tableaux etc., situé dans centre d'achat rive-sud. Très belle opportunité. C'est à voir. Appelez **Léon Buyse: 653-7841, 653-4966.**
TRUST NATIONAL
courtier
28-4-78

STE-ADÈLE, situé centre-ville, aménagé pour restaurant, tables, chaises, poêle, grand stationnement, valeur $85,000, laisserait aller pour $65,000. Tél.: 1-229-2179. J.N.O.

Restaurant licencié à vendre, style Romain très propre, pas cher. 761-5507 demandez M. Gino 5-5-78

BELOEIL, Bar Salon, chiffre d'affaires excellent. Équipement et bâtisse inclus. Comptant requis $50., à $60,000. Prix demandé $165,000. Yvon Landry 672-0530. Imm. Tapis Rouge, courtier 28-4-78

Dépanneur bien situé, clientèle stable, aucune compétition, un seul magasin pour environ 1,000 familles, logement arrière. Logement et magasin $175. par mois. Tél.: 525-3344. 28-4-78

Commerce d'approvisionnement aux commissions scolaires et municipalités. Situé à Montréal, il pourrait s'opérer de toute ville importante au Québec. Bien établi. Revenu annuel brut $45,000. OY)crire à C.P. #405. Succursale A, Longueuil, J4H 3Z2 1-5-78

Dépanneur licencié, dans le village, avec logement au-dessus. Équipement inclus: $37,000. Gilles Langelier, 435-3443, 1-229-2374 (rés.) ROYAL TRUST COURTIER 28-4-78

Galerie Terrebonne, magasin de musique (école et vente), enseignement de la musique, gros revenus, $115,000. Alfred Claude, 661-6660, 471-9318, Trust Royal Courtier. 28-4-78

Boutique bijouterie, située dans l'ouest, ouvert le soir, location peu élevée, excellente clientèle. Écrire à: Agence Valrain, C.P. 117, Brossard, Québec J4Z-3J1. Dossier C-151 1-5-78

Magasins de meubles, appareils ménagers, télévisions; clientèle établie depuis 15 ans. Rue Mt-Royal, près Delorimier. Tél: 526-4181 1-5-78

Librairie bien établie, clientèle scolaire garantie, à vendre pour $30,000, inventaire plus meubles et achalandage compris. Faites une offre avant le placement scolaire. 621-5960 1-5-78

CONDOMINIUM À VENDRE

Condominium 4½, grand standing, air climatisé, hiver été, insonorisé, piscine intérieure, sauna, salle de jeux et réception, garage intérieur, occupation immédiate. Prix: $39,500. Particulier: 747-2645 1-5-78

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement en tout temps, estimation gratuite. 761-3431 J.N.O.

PETIT déménagement de 1½ à 4½, estimation gratuite, assurances. Longueuil, Montréal, Jean-Paul à 670-7729 J.N.O.

LAPIERRE Transport, déménagement local et longue distance, transport de tout genre. 331-1851. 13-5-78

DEMANDES D'EMPLOI

CUISINIER
Chef, avec expérience dans cuisine française, continentale, banquet, buffet, boucherie. Disponibilité immédiate. Tél.: **271-8698.**
28-4-78

Commis bilingue, sénior, diplomé, récemment retourné d'outre-mer, désire un emploi permanent à Montréal. 766-6736. 1-5-78

Comptable, teneuse de livres, mature, francophone, sens de responsabilités, cherche plein ou partiel. 739-5730. 1-5-78

EX. enseignant dans quarantaine, bilingue, recherche travail bureau: traduction? interview? machine à écrire. Tél.: 387-9056. 29-4-78

JEUNE homme 21 ans, bilingue, intelligent, étudiant en littérature cherche travail dans domaine connexe, ou autre. Appelez Max Adrien: 739-8951. 28-4-78

Secrétaire expérimentée demande d'emploi permanent. 322-7196 soir après 8 hrs. 1-5-78

DIVERS

ATTENTION
CECI EST POUR VOUS
Des productions de sérigraphies sur matériau divers vous sont offertes à prix raisonnables. Nous fabriquons des affiches publicitaires, autocollants, macarons ou autres; quels que soient vos besoins. **ARTISTIQUE** ou **COMMERCIAL.**
(Spéciaux pour organismes à buts non-lucratifs)
L'ATELIER TACHE D'ENCRE
1413 DESAULNIERS, LONGUEUIL
TÉL.: 674-1392
1-5-78

DEMANDES D'EMPLOI

Assistante dentaire certifiée, d'expérience, demande travail temps plein ou partiel, tél: 937-3300 1-5-78

Assistante dentaire d'expérience avec références, demande travail à temps plein. 522-7807 29-4-78

DIVERS

CAMION-JEEP (4x4)
Installation de toit en toile sur camion-jeep. Service à domicile, ville ou banlieue. Pour informations téléphonez après 6h p.m. à:
Région de Montréal:
B. Bouchard 277-9159
B. Soucy 672-8732
Région de Québec:
G. Bouchard 623-9393
28-4-78

Nous achetons meubles et articles, et allons chercher, pour les distribuer aux plus démunis parmi nous, et faisons déménagement à bas prix. Centre communautaire, St-Edouard, 270-5722 et 272-1559. 10-5-78

AMAIGRISSEMENT par repos physiologique sous surveillance compétente dans le calme champêtre des Cantons de l'Est. Tél.: 819-839-2323. J.N.O.

Cherchons atelier aéré et éclairé, 1,600 pi. carré 652-6259 entre 9 hres et midi. 1-5-78

Roulotte P.M.C., 1974, 15 pi., 4 places, auvent compris, comme neuve, $2,500. Après 6 hres, 523-9058. 28-4-78

Robe de mariée et voile, grandeur 9 ans, état neuf, soir, 382-6107, jour, 669-0625 29-4-78

Étole de vison naturel, seize ans, huit peaux allongées. Tél: 523-4104 29-4-78

Échangerait auto Datsun 72 en mauvaise condition contre bicyclette de course en parfaite condition. Tél: 483-2399 1-5-78

Hitch pour roulotte, barre de torsion anti-swing $125.00 322-1868 29-4-78

Cherche fleuristes associés (est) appelez le soir: après 6 hrs, 273-3019 29-4-78

Exposition numismatique et philathélique le 29 avril de 10 a.m. à 10 p.m. et le 30 avril de 10 a.m. à 6 p.m. Aréna de la Providence, située à 605 boulevard Laflamme, St-Hyacinthe. Encan, 300 exibits de tous genres, 40 marchands de monnaie, médailles et timbres. Pour informations, 773-1577 après 5 hres. 1-5-78

Télévision couleur, 1976, 20", excellente condition. $350.00 381-8408. 28-4-78

Futur membre, à vendre, une action privilégiée, club de golf St-François, Laval. S'adresser à Guy Monette: 667-8970. 28-4-78

ÉBÉNISTERIE

Ébénisterie Jean-Pierre Rivest, spécialiste en finition et restauration de meubles de style, antiques et modernes. 656-9608. J.N.O.

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MENUISERIE générale, plâtre, stucco, peinture, intérieure, extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 970-6361. 1-5-78

Céramique, finition de sous-sol, balcons, menuiserie, ciment, stucco. 337-0741 1-5-78

J.M. ENR, joints de briques et de pierres, plastrage de ciment et stucco, estimation gratuite 656-6616 1-5-78

Ferais peinture, lavage de mur et tapisserie à prix modique. 663-6317 après 3 hres. 1-5-78

A bas prix, plâtre, peinture, menuiserie, céramique, plomberie, finition sous-sol. Rénovations stucco décoratif, ouvrage garanti. 354-4264. 6-5-78

TRAVAUX DE PEINTURE, pose de tapisserie, finition soignée, prix raisonnable. 620-0468. 1-5-78

PLATRIER prendrait réparations de plâtre, stucco, gyproc, ciment, et rénovations, salle de jeux. 352-5504 29-4-78

Céramique, finition de sous-sol, balcons, menuiserie, ciment. Stucco. 337-0741 1-5-78

Peinture professionnel, estimation gratuite, prix spéciaux. Tél: 365-5619 après 5 hrs. 1-5-78

ÉQUIPEMENTS DE BUREAU

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagés, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

A LIQUIDER EN BLOC, un bureau, 10 chaises, une filière, 7 classeurs, 3 lampes. Particulier. 322-2001 1-5-78

ÉQUITATIONS

MANÈGE ST-MARC
Sur le bord au Richelieu, à St-Marc, près de Montréal. Le manège St-Marc offre cet été, comme par le passé. 5 camps d'équitation (selle anglaise) de deux semaines chacun pour garçons et filles de 7 à 13 ans. Débutant respectivement le **25 juin, 9 juillet, 23 juillet, 6 août et 20 août.**
Le nombre est limité à 12 enfants par camp. L'encadrement est assuré par une monitrice, une cuisinière 2 instructeurs supervisés par un pro de l'équitation, M. Gérard Fontaine, qui donnera aussi le cours théorique du matin.
Prix: $250. pour les deux semaines, l'inscription est officielle lorsqu'une somme de $125 a été versée. Il n'y a plus de place disponible pour le camp débutant le 25 juin mais il reste encore des places pour tous les autres.
Pour renseignements:
Téléphonez à: Marcelle Messier 584-3384 ou passez au 917 Richelieu à St-Marc
8-5-78

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

Rue St-Jacques près St-Pierre, superficie 3,000 pi. car. près stationnement et métro. Occupation immédiate. Appelez M. Serge Boutin. 842-4861. 1-5-78

St-André, entre Dorchester et Ste-Catherine, près métro Berri, 2 espaces de 2,500 p.c. chacun; ascenseur, libre 1er juillet 78, s'informer à 288-7224. 6-5-78

Ancien bureau d'avocat depuis 5 ans, St-Hubert et Sherbrooke, 11 grandes pièces, 3 étages, très éclairé, tapis, 670-7197 ou 844-6803. 29-4-78

Ecuries Youville, Vieux Montréal, superficie 1499 pi. car. Occupation à partir du 1er juin. Sous-location. Information: 844-8461 ou 844-3931. 29-4-78

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

1816 est Laurier, 600 p.c. plus sous-sol $145.00 mois, libre. Tél.: 866-2810. 1-5-78

FERMES À VENDRE

RIGAUD — À 2 minutes de la Trans-Canadienne. Ferme d'équitation conçue pour la course à obstacles. 24 arpents gazonnés. Parcours olympique. Écurie pour 30 chevaux. Arena neuve. Superbement bâtie. Maison canadienne en bois. Prix demandé $225,000.00. Information: **René Leoux: 453-6289, 453-1900.**
ST-LAZARE: Ferme de 60 arpents. Près des grands axes routiers. Site idéal pour l'équitation. Maison 8 pièces, 4 chambres à coucher. Très bonne condition, grange, remises. Prix demandé $90,000.00. **René Leroux: 453-6289, 453-1900.**
TRUST NATIONAL
courtier
1-5-78

Maison 26 X 26, 13 arpents de terrain, avec 4 arpents d'asperge, bon revenu, situé 786 Dulude, St-Amable, prix: $32,000. 323-2989 1-5-78

Beauce, 100 arpents (80% boisé), maison 18 x 25 grange, garage tous en excellent état, coin pittoresque et tranquille $20,000. 270-8617 ou 843-4420. 28-4-78

CANTONS DE L'EST — Coaticook, Splendide ancienne maison rénovée avec bâtiments sur 68 acres. Immeubles Marcoux 819-569-9926, 819-838-5830 Claude Ostiguy 28-4-78

A voir, entre St-Hyacinthe et Drummondville, 3 milles transcanadienne, 35 arpents, ruisseau, arbres, maison québécoise, meublée antique, bâtiments, équipement. Immeuble St-Jean: 1-773-0004 29-4-78

Belle ferme, St-Grégoire, maison pierres des champs, 8 pièces, entourée d'abres, lac, située sur terre, 30 arpents, site tranquille et pittoresque, possibilité d'aprents additionnels. Immeuble St-Jean: 1-773-0004 29-4-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 25, 26, 28, 29 et 30

FERMES À VENDRE

CHESTERVILLE
RÉGION DES BOIS FRANCS
Ferme de 60 arpents (quelques-uns boisés) avec maison de 10 pièces, très confortable, garage, possibilité d'un lac à truite. Vue panoramique, site montagneux, à proximité d'un clib de ski de fond!
Prix: $29,500
tél.: 514-625-0352
29-4-78

St-Félix de Kingsey, 50 acres ave petite rivière, grande maison 8 pièces, chauffage électrique, piscine hors-terre, bâtiments. Prix ferme, $30,000. Tél.: 342-9216 après 4:30 hres. 28-4-78

Région de Granby, 210 arpents, maison 7 appartements, grange 60 x 35, sucrerie de 1000 entailles non-établies, peut se séparer par 70 arpents. 1-514-539-2599 1-5-78

45 milles au sud-est de Montréal, à peu près 70 acres. Terrain de la meilleure qualité, bien irrigué. Granges, hangar, garage pour 3 automobiles, atelier chauffé. Grande maison de style Colonial, grande pelouse. Téléphoner au 514-294-2033 les fins de semaine et après 7 hrs, P.M. les jours de la semaine. 1-5-78

Ste-Croix de Lotbinière, 25 milles sud ouest de Québec, directement propriétaire, petite ferme. Belle Maison canadienne centenaire (35x30) 8 pièces, électricité, plomberie, chauffage refaits à neuf. Cave creusée, cimentée, terrain 100,000 p.c. environ grange avec poulailler et clapier, pommiers et grand potager. Bien située. $45,500 faut voir. Tél: 1-418-926-3507 4-5-78

FRELIGHSBURG-DUNHAM — Ferme diversifiée — 333 acres — 1700 pommiers — grande érablière — culture du maïs — maison splendide — bâtiments — machinerie — équipement — aussi fermes et fermettes toutes grandeurs — Paul Gingras, agronome, 1396 rue du Sud, Coowansville, Québec, J2K 2Y8. Téléphone 263-2066 28-4-78

MAISON québécoise, pièces sur pièces, 2 étages, extérieur rénové, bâtiments, garage, porcherie et hangar, terre de 84 arpents, 3 x 28, 50 cultivables, située près Drummondville. Prix $35,000. Tél: Bureau 343-6576. Résidence 272-5682. 1-5-78

Ferme de 200 arpents, dont 150 boisés, maison 8 pièces, grange, grand lac artificiel ensemencé truite. Racine, Cté Shefford, sur semaine, après 6 hres, 535-6306. 29-4-78

GARDERIE

Ahuntsic, près hôpital Fleury, garderais enfants chez moi, le jour. 381-8408. 28-4-78

Gardienne recherchée, 5 jours (sem.), 2 enfants. Ville Mt-Royal, légers travaux ménagers. Conditions à discuter. Tél: 381-2504 739-4820 Mme Thibault 8-5-78

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Piano KAWAI, 7 pi. noir, $7,000. 935-6032 29-4-78

Entrepôt ayant déjà été vendu, tout doit être liquidé avant la fin du mois. Pianos à queue reconditionnés, de 4 pi., 5 po. à 5 pi. 7 po. Vente au prix du gros. $1,475 à $2,500. Pauzé Pianos Co. Ottawa. 1-613-224-0978. (Frais virés) 29-4-78

Piano Willis, neuf, $1,400.00. Jour: 382-2634. Soir: 273-1216. 28-4-78

Piano à vendre, 388-4550, après 6 hres. 28-4-78

PIANOS usagés, refaits à neuf, y compris le meuble. Vente de liquidation à partir de $795. 1 an de garantie. Tél: 274-9007 2-5-78

Piano automatique avec rouleaux, très propre, 279-5360 appelez après 5 hrs. 1-5-78

LIVRES

45,000 volumes à liquider. Niveau universaire, tous sujets, av. 1800, 19e siècle surtout. Louise Chouinard (418) 522-1253 1-5-78

LOGEMENTS À LOUER

Rue Van Horne, près de Wilderton, 4½ chauffé, eau chaude fournie, frigidaire, poêle, libre immédiatement, 738-8432 5-5-78

Vimont, 5½, haut duplex, moderne, tout électrique, tél: 663-6467 29-4-78

Longue Pointe 5½ chauffé, 2e près métro, $185.00 préférence adultes tranquilles ou gens retraités. 354-9032 1-5-78

Rosemont, 4½, $185.00, chauffé, eau chaude fournie, 2990 Laurier est, après 5 hrs tél: 376-3965, 523-0152 1-5-78

St-Léonard, haut de triplex, 4½ chauffé et garage libre 1er juillet. 324-0539 29-4-78

Rosemont, Molson, grand 1½, face à un parc, meublé, chauffé, demi sous-sol, propre, tranquille, tél: 376-8684 1-5-78

LaSalle, bachelor meublé chauffé, près cegep Laurendeau, $110.00 par mois. 733-1143 731-8008 1-5-78

Montréal-Nord, rue Matte, grand 4½, tapis, stationnement extérieur, disponible maintenant, après 6 hrs 670-9274 5-5-78

Anjou, haut de duplex, 5½ non-chauffé. 354-7167 29-4-78

LOGEMENTS À LOUER

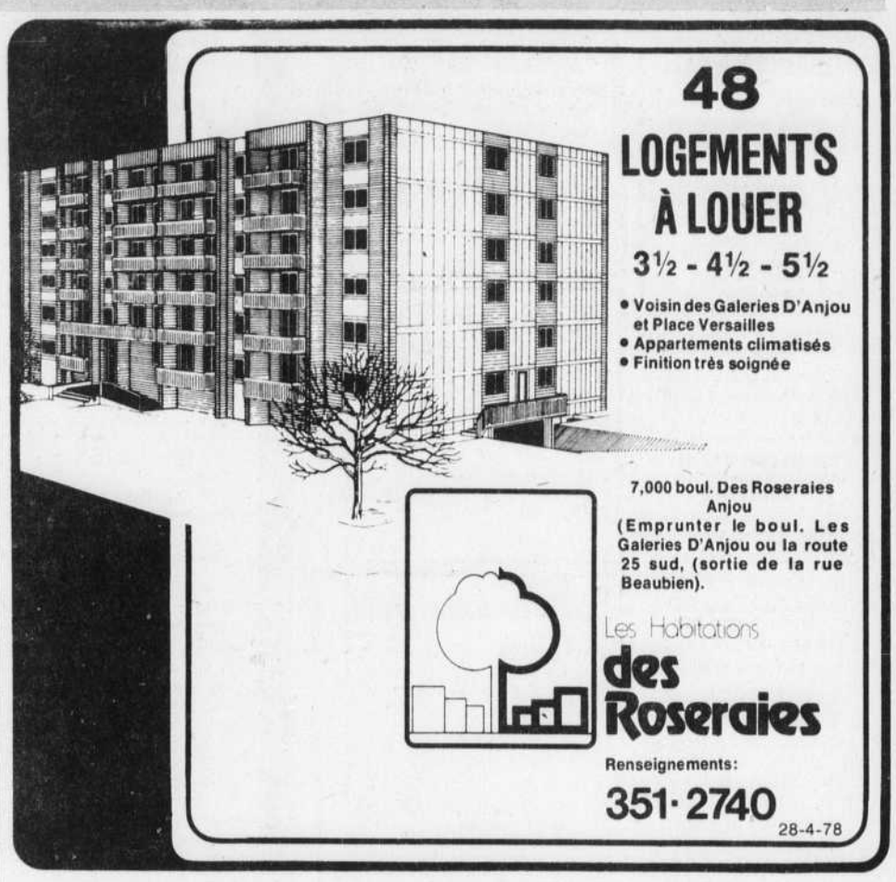

48
LOGEMENTS À LOUER
3½ - 4½ - 5½
- Voisin des Galeries D'Anjou et Place Versailles
- Appartements climatisés
- Finition très soignée

7,000 boul. Des Roseraies Anjou
(Emprunter le boul. Les Galeries D'Anjou ou la route 25 sud, (sortie de la rue Beaubien).

Les Habitations **des Roseraies**

Renseignements:
351-2740
28-4-78

NOUVEAU-BORDEAUX
2½; 3½, 4½
Poêle, frigidaire, tout à l'électricité, payé par le propriétaire. 1585 Ouest, Henri Bourassa entre l'Acadie et Bois de Boulogne. Tél.: **337-6769.**
Occupation immédiate.
1-5-78

Jeune médecin, calme, cherche 2½ à 4½, non meublé, entre $175.00 et $200.00, dans Outremont tél: 270-3864 28-4-78

5½ chauffé, bas duplex, Earnscliff, près Queen Mary, 738-9064 ou 737-8844. 4-5-78

C.D.N. Édouard Montpetit coin Lavoie, haut duplex, 7½ pièces, 2 salles de bains, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, ensoleillé, propre, tél: 738-4653 1-5-78

OUTREMONT, haut de duplex 7½ pièces, chauffé, spacieux et ensoleillé, très propre 3 chambres, 1 bureau, 2 salles de bains, entrée laveuse-sécheuse, garage, $525.00. Tél: 274-9909 1-5-78

Grand 4½ fermé, bien éclairé et situé, propre 2ième étage $140.00 par mois 42ième rue près Pie IX (quartier St-Michel) pour juillet. Tél: 669-0561 1-5-78

Boulevard St-Joseph, près St-André, bas, 8 pièces, chauffé, boiseries, 2 salles de bains, libre le 1er juillet, $450.00 Tél: 933-7292 1-5-78

MEUBLÉ: 3½ $125, St-Hubert et Rochelle, 2½ $165, Lajeunesse-Jarry, 3½, $150. Drolet près avenue des Pins, 2½ $125, métro Sherbrooke, 1½ $95 carré St-Louis, 1½ $125, Rosemont tout payé. 722-9608 1-5-78

ANJOU: 3½ meublé tout compris, $165/mois. Tél: 522-2111 jour local 259. 352-6672 soir. 1-5-78

Cartierville, rue Grenet, 3½, neuf, moderne, $135. 331-8589. 29-4-78

Un à Ahuntsic, un à St-Léonard, sous-sol, très grand et très propre, 3½ chauffé, électricité payée, frigidaire et poêle si désiré, $155. Parc Extension, près Jean-Talon, sous-sol, 3½, tout meublé si désiré, $90., libre immédiatement. M. Carozza 253-3855 ou 322-7853 1-5-78

Nouveau Longueuil, 4½, moderne, chauffage électrique, grandes pièces, entrée laveuse-sécheuse, remise, stationnement gratuit, $175 à $185. 677-4105 1-5-78

CÔTE-DES-NEIGES, bas duplex, 5 pièces, chauffées, eau chaude fournie, $290., 5800 Trans Island? 1-5-78

Edouar Montpetit, devant l'université. 3½, impeccable, $200. 738-9008 ou 737-2519 15-5-78

LONGUEUIL, 3½ pièces, neuf, de luxe, meublé, chauffé, libre immédiatement. $210. par mois. 671-3129. 28-4-78

8005 Mountain Sights, propre, moderne et tranquille. 2½ et 3½, tél.: 731-8061. 8-5-78

OUTREMONT, 814 Rockland, haut de duplex, 7½ pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, stationnement, mois d'avril gratuit, libre immédiatement, le jour 934-0381 ou le soir 341-7871. 5-5-78

OUTREMONT paroisse St-Germain, haut de duplex, très luxueux, spacieux, tout équipé (lave-vaisselle, tapis m/m, cheminée), $750./mois. Tél.: 733-2075 1-5-78

ST-LÉONARD: 5½, 2e, chauffé, eau payée, eau chaude, $250. Tél: 669-9318 28-4-78

St-Léonard, 3½, haut de duplex, chauffé, 728-5195 ou 376-0326 29-4-78

ROSEMONT: haut duplex, 3 pièces modernes, Beaubien et l'Assomption. Appeler après 6 hr. P.M. 255-2271. 15-5-78

NOUVEAU Rosemont, sous-sol, 3 pièces, tout compris. Tél.: 259-1884. 29-4-78

ROSEMONT: Bellechasse et 1ère ave, 3 1/2 sous-sol chauffé, $130.00, 1er juillet, 384-6154. 28-4-78

AHUNTSIC: 5 ½, bas duplex détaché, garage, cour, tranquille, $275.00, libre 1er juillet, après 7 hres, soir: 387-4624. 28-4-78

Nouveau-Bordeaux, logement 4½ meublé ou non à sous-louer — 336-4956 29-4-78

Montréal, 1½, 2½, 3½, 1754 rue Cedar, chauffé, au coeur du centre-ville, près de la montagne, tout près d'un hôpital. Pour information entre 9 hres et 5 hres. 288-7194 28-4-78

Logis pas chauffé, 5½, $130. Tétreauville, 7½ — $250. 7½ — $250. St-Denis et Beaubien, 5½ — $195. Fabre et Laurier. 5½ — $165. Hochelaga 6½ — $175. métro Joliette. 6½ - $125. Ville Émard 722-9608 29-4-78

Chauffé, grand 4½ moderne, résidentiel, près centre d'achat et autobus, adultes tranquilles, $245. St-Léonard, 325-0233. 1-5-78

MONTRÉAL-NORD, bas de duplex, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, salle de jeu, garage, $325. 322-4032 1-5-78

VERDUN: Grand 5½, rue Beatty, proche du fleuve, 2e étage, très propre, entrée privée, accès au sous-sol pour rangement. $175. Tél.: 348-2688 après 5 hres 28-4-78

LONGUEUIL: luxueux haut de duplex, 3 chambres à coucher, salon, salle à dîner, clôturé, nombreux extras. 651-0075 après 6 hres 1-5-78

LAVAL-DES-RAPIDES, 5 pièces, près centre d'achat, entrée laveuse-sécheuse, casier propre. 669-1695. 1-5-78

Côte Ste-Catherine, près Université de Montréal, bas duplex, sous-sol fini, garage, chauffé, eau chaude, 8 pièces, 2 salles de bains, $550. 739-3450. 28-4-78

Outremont, Côte Ste-Catherine, près Wiseman, 7½ pièces, chauffé, eau chaude, poêle et frigidaire inclus. Proximité de l'université, collège, parc. $540. après 6 hrs. 274-0377. 1-5-78

RIVE-SUD: région de St-Lambert, milieu champêtre, 15 minutes du centre-ville, 2½, 3½, 4½, 5½, modèles variés, piscine extérieure, redécorés à neuf, occupation immédiate, juin ou juillet. 671-5507. 28-4-78

Côte-des-Neiges, sur Lacombe, près Université, 6 pièces, haut duplex, chauffé, $425. libre immédiatement. Jour: 733-7888. Soir: 341-1639. 1-5-78

ST-LAURENT: bas, 6 pièces, tapis mur à mur, chauffé, poêle et frigidaire, $325. 933-5691. 1-5-78

3 ½, semi sous-sol, tapis, entrée laveuse-sécheuse, 220, Chabot-Bellechasse, immédiatement, $115. 524-8538. 28-4-78

CHOMEDEY, Laval, neufs, entrée laveuse-sécheuse, 5 1/2, $236., 4 1/2, $204., 3 1/2, $177. Tél.: 687-2401, 681-5366, 688-1602, 687-2761. 14-5-78

NOUVEAU BORDEAU, haut de duplex, 5 1/2 chauffé, garage, poêle, frigidaire, $245., 1er juillet, 334-4532 après 6 hres. 1-5-78

BEAU 5 1/2 rénové, Plateau Mont-Royal, chauffage électrique individuel, 1er mai, $250. 523-1500 ou 524-4272. 11-5-78

LAVAL: Ste-Rose, grand 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, tout confort, domaine Champs Fleury, disponible immédiatement. 625-3661. J.N.O.

ST-LÉONARD, 3½, Duplex, chauffé $170. Premier juillet. Jour: 253-3855, soir: 322-7853 M. Carroza 1-5-78

5½ CHAUFFÉ, bas duplex, Earnscliff, près Queen Mary, 738-9064 ou 737-8844 4-5-78

MONTRÉAL-NORD, boul. Gouin, 3½, chauffage électrique, toutes commodités, résidentiel, $190. Après 5 hres: 581-3468 26-5-78

AHUNTSIC, 3 pièces non chauffées, personne retraitée. Tél.: 388-3644 après 5 hres 28-4-78

BOYER, près Jean Talon, 2ième, 3 pièces, rénové, $125.00, 5 minutes métro. 728-6655 28-4-78

LONGUEUIL, 2 1/2, 4 1/2 meublés. 3 1/2, 4 1/2, poêle, réfrigérateur, chauffé, taxes payées, stationnement privé, bâtisse récente, libre 1er juillet. Tél.: 463-2306. 659-9754. 2-5-78

ST-LEONARD, haut de duplex, 5 1/2 chauffé, $260.00 mois. 729-2432. 29-4-78

ST-LAMBERT: centre-ville, 7 pièces, 3 chambres à coucher, rénové, chauffé, juillet $265.00-$280.00 un (1) libre maintenant, $310.00. 671-7177. 29-4-78

ST-LAMBERT, occupation immédiate, 3 pièces meublées, chauffées, dans sous-sol de duplex, $175.00 par mois. Céline De Rome, 463-3731, 463-3438. 27-4-78

5291 rue Marquette, non chauffé, 1er étage, pas 220, 4 1/2 pièces, $130.00 par mois, libre juillet. Tél.: 866-2810. 1-5-78

AHUNTSIC, 3 1/2 pièces, rue Prieur, haut de duplex, chauffage électrique, $115. mois, références exigées, après 6 hres: 389-6677. 28-4-78

BOUL. Pie IX, haut duplex, 6 pièces chauffées, $225.00 par mois. Tél.: 722-6141. 29-4-78

CARTIERVILLE, haut duplex de luxe, 6 1/2 chauffage électrique zoné dans chaque pièce. Locker au même plancher, libre 1er juillet 78, 337-4969 après 7 hres. 1-5-78

HOCHELAGA-MAISONNEUVE: 3 1/2 près métro, chauffage électrique, poêle, réfrigérateur, demi sous-sol, $105.00. 323-7756. 28-4-78

LAVAL DES RAPIDES, immeuble de trois ans, offre 3½ et 4½, chauffage, eau chaude, stationnement fournis, installation laveuse-sécheuse. De $175 à $205. 663-3504 1-5-78

MONTRÉAL-NORD, boul. Gouin, haut de duplex, 5½, chauffage électrique, toutes commodités, résidentiel, stationnement privé, $290. Après 5 hres: 581-3468 29-5-78

ST-DOMINIQUE, Mozart, neuf, moderne, 4½ chauffé, avec thermostat, $200, entrée laveuse. Aussi 3½ neuf, moderne, chauffé, thermostat, $175, entrée laveuse-sécheuse, 1er juillet, 747-5198 4-5-78

PIE IX, face au jardin botanique, 4 pièces, chauffé, 352-1064 1-5-78

OUTREMONT: Côte des Neiges, duplex, 6½, chauffé, tapis, garage, $425, 731-1149 et 738-6540 29-4-78

ST-LÉONARD, moderne 3½, semi sous-sol, et 4½, 2e étage, chauffé près centre d'achats et autobus, prix raisonnable. Libre 1er juillet. 324-9982 1-5-78

LOGEMENT DEMANDÉ

PERSONNE seule cherche à prix raisonnable 4½, chauffé, installation laveuse-sécheuse, quartier Rosemont ou environs, haut duplex, juin ou 1er juillet, 727-9048 ou 622-7126 28-4-78

VILLE MONT-ROYAL, couple retraité cherche haut de duplex, tranquille. 5½ pièces, références. 334-5641 29-4-78

PROFESSEUR cherche logement, 3½ ou 4½, dans Villeray ou les environs. Juin, juillet. Tél.: 277-4769 28-4-78

Jeune couple, besoin immédiat d'un 5-6 ou 7 pièces ensoleillé, dans Outremont ou sur Plateau Mont-Royal. Jour: 288-3405. Soir: 273-7401 1-5-78

LOCAL À LOUER

COMMERCIAL ou industriel, Montréal, secteur R.P. 2700 p.c. ou 5400 p.c., neuf, 12x14, bureaux, électricité 110,220, 550. 256-7150 28-4-78

MAISONS À LOUER

STE-FOY, maison meublée, 5 1/2, $375. par mois. Pour 2 ans le 1er juin 78. App. entre 5 hres et 6 1/2 p.m. 418-872-4593. 31-4-78

LIBRE immédiatement, 7 1/2, bungalow, $395.00 Pierrefonds, aussi 12 pièces, cottage $685.00, Ville Mont-Royal, aussi 5 1/2 duplex, $295.00, Notre-Dame-de-Grâce, aussi 8 1/2 bas avec cave, $375.00, Montréal-Nord. 722-9608. 2-5-78

PIERREFONDS est, 9,052 Logan, grande maison attachée, 4 chambres à coucher, 2 toilettes, patio, jardin, foyer, naturel, près église, école, train, autobus. Tél.: 684-7681. 28-4-78

GRANDE maison, ensoleillée, 3 chambres à coucher, sous-sol fini, salle à manger, salon, cheminée naturelle, face au Jardin Botanique, vue superbe. 849-4551 entre 3 hres et 5 hres. Du mardi au samedi. Dimanche, lundi: 253-1918. 1-5-78

BROMONT, Cantons de l'est, flanc montagne boisé, maison type suisse, 3 chambres, 1½ salle de bain, cheminée, proximité golf, tennis, piscine. Prix: $300.00 par mois libre mai à novembre, après 6 hres Montréal 274-0377 1-5-78

VILLE DE SHERBROOKE, résidence neuve 6½ pièces, à vendre ou à louer, garage fermé, rue calme près parc et école, libre immédiatement, $400.00 par mois plus électricité. 672-2977 1-5-78

BROMONT maison meublée, belle situation, en haut des pistes. 4 chambres, foyer, tout confort $600.00 par mois. Groupes s'abstenir. Tél.: 842-1656 après 7 hres ou 1-534-3102 (fin de semaines). 1-5-78

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

MORIN HEIGHTS, cottage de luxe, à l'année, complètement meublé, télévision couleur, solarium, foyer, B.B.Q. intérieur, grande cuisine, laveuse-sécheuse, place pour baignade, activité de ski complet, pour période de 6 ou 12 mois. Tél.: 1-226-2919 1-5-78

MAGASINS À LOUER

Magasin ou atelier, rue Laurier ouest, libre 1er mai. Tél: 272-5450 ou 270-6757 1-5-78

Hamstead, Queen Mary, jolie maison de 8½ pièces, grand jardin avec arbres, toute équipée, garage, repeint, très propre. $700.00. 486-0325 1-5-78

Sillery, cottage 10 pièces, garage, terrain boisé, ameublement exceptionnel, libre 1er juillet, pour 1 an $850. (418) 687-9698 28-4-78

L'ASSOMPTION, pour connaisseur seulement, vieille maison canadienne, 240 ans, $300.00 par mois. Tél: 589-4022 28-4-78

St-Sauveur, petit lac propre, grand lot boisé, 3 chambres à coucher, foyer, $2,500. (saison) 484-5872. 1-5-78

Bordeaux, cottage neuf, 2 foyers, sous-sol fini, $550., 334-4840 ou 331-5806. 8-5-78

MOTOS À VENDRE

YAMAHA 250 c.c. 1974, modèle de route, environ 10,000 milles demandez Pierre 769-3392 1-5-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

MESSIEURS, HOMMES D'AFFAIRES
Etes-vous à la recherche d'un jeune homme fiable, dynamique et ambitieux, aimant le domaine des affaires, ayant expérience en marketing, gestion de personnel, administration, ventes. Formation et motivation. Avec personnalité agréable ey très sociable. Si oui!.. Alors j'aimerais vous rencontrer. Inf.: **Yves Guimond, 679-3007, 679-4200.**
1-5-78

ASSOCIÉ demandé pour industrie manufacturière. Capital requis: $15,000.00 337-2992 1-5-78

URGENT, grosse rentabilité nette, recherche partenaire(s) pour investir, immobilier dans le Sud. 1 an maximum. $25,000 (U.S.) minimum. 467-3126 ou 464-3039 4-5-78

GÉRANCE de commerce à temps partiel pour gens responsables. Automobile nécessaire. Pour rendez-vous: 474-1320. 19-5-78

CUISINIER: Ambassade à Ottawa cherche chef français ou italien salaire exceptionnel, téléphoner à: Mrs. Johnston au numéro 237-1090 ou à Mr. Silos 233-6122 1-5-78

SECRÉTAIRE bilingue, avec expérience, bureau notarial, temps partiel ou plein. Composez 861-8291. 1-5-78

SECRÉTAIRE, bilingue bureau légal centre-ville, expérience nécessaire, Mme Renaud. 878-9411 poste 231 29-4-78

HENRIMIC Entreprise demande couples sérieux pour travail à temps partiel à la maison, appelez au 331-6480 29-5-78

VENDEURS, vendeuses, entre 18 et 30 ans, travail de jour de 9 hres à 4 hres, auprès de la femme, revenus à discuter. Pour informations: 387-6441 28-4-78

MAISONS À LOUER

MAISONS DE VILLE À LOUER
2-3 CHAMBRES À COUCHER
ENTRÉES INDIVIDUELLES
COMMODITÉS
DE TOUTES SORTES
PLACE BEACONSFIELD
695-2740
28-4-78

OCCASIONS D'AFFAIRES

OCCASION D'AFFAIRES
- Concessions disponibles
- Pour Montréal et l'extérieur
- Chiffres d'affaires garantis
- Mise de fonds requise: $35,000.
- Pour informations:

Demandez Mlle Latour
Tél.: 1-514-527-3656
Département du Marketing
1-5-78

OFFRES D'EMPLOIS

ANALYSTE TÉLÉ-COMMUNICATIONS
Mènera des études-sondages (sur les lieux) de l'installation téléphonique et système Télex du client. Sera familier avec les taux et frais, vérifiant les dossiers et les caractéristiques de l'équipement. Sera capable d'identifier des applications alternatives de télécommunications pour rencontrer les besoins opérationnels de nos clients.
L'applicant sera couramment bilingue (anglais, français au niveau parlé-écrit). Devra être prêt à déménager à Toronto.
Pour entrevues immédiates.
Appelez ou faire parvenir votre curriculum vitae:

National Utility Service (Canada) Ltd.
2 Bloor Street ouest
Toronto, Ontario
M4W 3G1
416-962-5252.
29-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

RÉCEPTIONNISTE DEMANDÉ PAR HÔTEL BONAVENTURE
- Bilingue
- Expérience dans la réception d'hôtel
- Bon salaire et avantages sociaux
- Pour rendez-vous: **878-2503** ou se présenter au bureau du personnel, **hôtel Bonaventure, rue Mansfield et Lagauchetière.**

28-4-78

Si vous vendez dans le nord ouest du Québec et si vous désirez augmenter votre revenu, nous pouvons vous offrir une ligne profitable et bien connue d'appareils électroniques, pour magasins de meubles, de musique et autres, en rapport avec l'électronique. Aucune objection à vendre d'autres produits. S.V.P. Contactez: M. Wittes, à 683-4056 1-5-78

Avocat bilingue, 10 ans d'expérience en pratique, générale, bureau centre-ville, adresser curriculum vitae à C.P. 304 Place d'Armes, Montréal, H2V 3H1 29-4-78

Téléphoniste, 6 h's à 10 hrs, 5 soirs par semaine pour compagnie d'assurance. Centre ville bonnes conditions de travail 849-5650 8-5-78

SALAIRE $150.00, RÉCEPTIONNISTE. Vous aimez le contact avec le public et recherchez un poste varié! Vous remplacerez la standardiste à la réception et vous vous occuperez de la papeterie de la compagnie ainsi que plusieurs autres fonctions diversifiées. Le bilinguisme oral et un peu de dactylographie sont requis. Situé à Ville Saint-Laurent. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661 L'UNIVERS DE LA FEMME. 28-4-78

SALAIRE $9,000.00. EN FRANÇAIS SEULEMENT. Bonne connaissance de l'anglais. Pour la personne possédant sténographie et dactylo française bonne grammaire et désirant un poste varié. Excellents bénéfices marginaux et bonne chance d'avancement. Situé Centre-Ville. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661 L'UNIVERS DE LA FEMME 28-4-78

SALAIRE $175.00. PLACE VILLE-MARIE. Bureau magnifiquement décoré, excellents bénéfices marginaux, 3 semaines de vacances dès la première année. Si vous possédez une excellente grammaire dans les deux langues, possédez quelques années d'expérience en tant qu'opératrice de machine télex ce poste est sur mesure pour vous. Appelez Marie-Josée Forand, 842-9661 L'UNIVERS DE LA FEMME. 28-4-78

SALAIRE $$$. STANDARSITE. Si vous possédez de l'expérience en tant que standardiste, bilingue que vous adorez travailler en relation avec le public voilà votre chance! Apparence soignée et excellente personalité. Situé au Centre-Ville. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661 L'UNIVERS DE LA FEMME. 28-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE dactylo demandée à Ville St-Laurent, Mme Litalien 747-9844 1-5-78

PRESSEUSE de chemises avec expérience pour nettoyeur, s'adresser à 2240 Fleury E. 381-6560 29-4-75

SECRÉTAIRE avec expérience, bilingue, bureau d'avocats au centre-ville, 866-4043 29-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE BILINGUE
AGENCE DE PUBLICITÉ
Notre compagnie requiert les services d'une secrétaire rapide et précise et parfaitement bilingue.
Nous sommes une importante compagnie internationale offrant d'excellents bénéfices ainsi que des conditions de travail au-dessus de la moyenne. Salaire selon expérience, (minimum 4 à 5 ans d'expérience).
Sylvia Robert
La Cie J. Walter Thompson
844-2092
28-4-78

REPRÉSENTANT TECHNIQUE
Manufacturier de produits chimiques et équipements pour l'entretien industriel fabricant depuis 35 ans requiert un représentant spécialisé dans le domaine de la vente aux industries, aux institutions et aux hôpitaux. Territoire protégé, bilingue avec voiture. Salaire selon compétence et expérience. Communiquez par téléphone avec **M. Normand: 637-4631.**
3-5-78

$180. à $200.00 — ST-HUBERT. Quelle belle occasion, vous aurez 2 semaines de vacances en juillet dès la première année. Si vous possédez 2 à 3 ans d'expérience en tant que sténodactylo bilingue, une grammaire impeccable dans les 2 langues, vous décrocherez sûrement ce poste. Vous travaillerez pour 1 président et 2 vice-présidents. Poste intéressant et varié. Ambiance agréable, excellents bénéfices marginaux. Appelez Marie-Josée Forand 842-9661. L'UNIVERS DE LA FEMME 28-4-78

LOCAL À LOUER

STE-ADÈLE
Local commercial établi depuis 25 ans, actuellement librairie papeterie, très bien situé, rue Valiquette (voisin de l'imprimerie Desjardins). Libre prochainement. **Tél.: 229-2644** 1-5-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

MONSIEUR BAIGNOIRE
Refait la porcelaine des baignoires sur place. Prenez rendez-vous.
336-1133
J. Laurendeau
Estimation sans obligation
26-4-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

les MOTS CROISÉS du Devoir

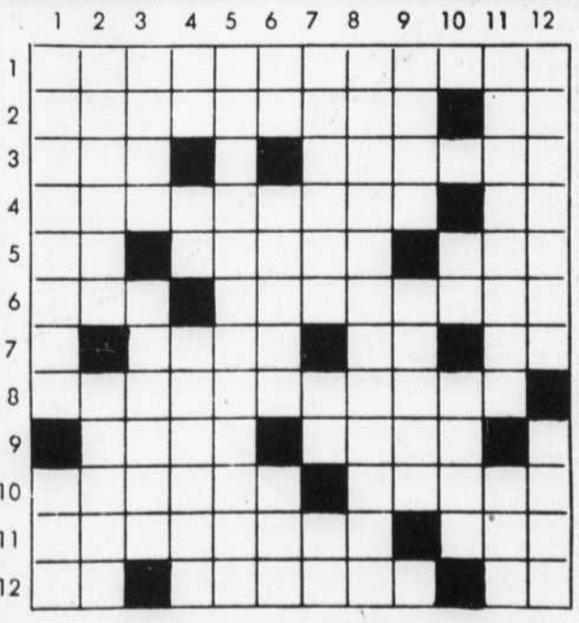

Horizontalement
1—Science des comptes.
2—Qui a rapport aux huîtres. — Dans.
3—Genre de légumineuses. — Qui ne peut être différé.
4—Science des idées. — Cinq cent un.
5—Mesure chinoise. — Beaucoup, très (vx.). — Grande ouverte.
6—Se rendra. — Dieu.
7—Aurochs. — Brome. — Ile de l'Atlantique.
8—Décollerions (nous).
9—Victoire de Napoléon sur les Prussiens en 1806. — Courbe.
10—Vaurien, mauvais sujet. — Met à l'écart des autres hommes.
11—Superposeront les poissons salés dans les barils. — Aucun, pas un.
12—En les. — Débarrasser de son humidité. — Cuivre.

Verticalement
1—Inflammation des lèvres. — Plante herbacée annuelle.
2—Tramer, machiner. — Simple, un peu sot.
3—Placée, posée. — Petit toit en saillie au-dessus d'une porte, d'une fenêtre.
4—Platine. — Oblat Marie. — Circulaires.
5—Divisé en trois loges.
6—Du verbe avoir. — Femelle de l'ours. — Bruit sec.
7—Pousse des beuglements. — Révérend Père. — New-Hampshire.
8—Etat de celui qui est irritable.
9—Se dit d'un navire sans chargement ni cargaison. — Un nombre.
10—Béryllium. — Gaz rare.
11—Ceux qui tendent quelque chose. — Évangéliste.
12—Complète. — Poilu.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	S	C	H	E	M	I	E	■	P	A	T
2	N	O	U	E	R	■	L	U	G	U	E	U	R
3	F	I	L	L	E	U	L	■	R	U	S	E
4	I	N	■	A	P	T	E	R	E	■	S	I
5	N	■	O	S	S	E	T	E	■	C	I	L
6	I	L	S	■	I	R	T	Y	C	H	■	L
7	M	I	■	U	N	I	R	■	L	E	S	E
8	E	N	G	R	E	N	E	M	E	N	T	■
9	N	A	I	N	■	E	■	E	M	I	E	R
10	T	I	R	E	R	■	A	N	E	L	■	O
11	■	R	I	■	A	R	I	E	N	■	■	U
12	F	E	E	R	I	E	■	E	T	U	D	E

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 25, 26, 27, 29 et 30

OFFRES D'EMPLOIS

DACTYLOS & STÉNO DACTYLOS

La Banque Canadienne Nationale recherche des candidates bilingues de préférence ayant au moins deux ans d'expérience.

Nous avons quelques postes ouverts au siège social. Bonne possibilité d'avancement. Nombreux avantages sociaux.

Vous êtes intéressés(es) ?

Veuillez vous adresser à:

Mlle Rachel Gautreau

tous les jours de 9:00 à 15:00 au:

Service du personnel
13e étage
500 Place d'Armes
Montréal H2Y 2W3
281-6392

28-4-78

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SECRÉTAIRE - STÉNO DACTYLO-RÉCEPTIONNISTE

— Vous recherchez un emploi
— Vous pensez à changer
— Vous avez de l'expérience
— Vous avez une bonne connaissance de la langue seconde
— Mettez-vous en contact avec des centaines d'employeurs par notre service professionnel et confidentiel.

Une seule application qui se multiplie
Ne ratez pas cette chance d'améliorer votre situation.

Pour rendez-vous, appelez :

DUCHARME GIROUX ET ASSOCIÉS
1455 rue Peel, suite M-19
Montréal, Québec H3A 1T5
Tél.: 284-0452

P.S.: Nous pouvons vous rencontrer après 5 heures. Sur rendez-vous seulement.

29-4-78

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Pour une Institution Culturelle située au centre-ville.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Bilingue
— Très bonne connaissance de la grammaire française et de la langue anglaise parlée et écrite.
— Dictaphone
— Rapidité et précision à la machine à écrire.
— Esprit d'initiative
— Assiduité au travail
— Minimum de 5 ans d'expérience dans le secrétariat.

Pour rendez-vous:

TÉLÉPHONEZ AU SERVICE DU PERSONNEL
285-1600

28-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

DACTYLO
statistique, média

Nous sommes à la recherche d'une dactylo rapide et précise. Un peu de travail de bureau. Français parlé nécessaire et un excellent orthographe anglais requis. Nous offrons toute une série de bénéfices. Salaire selon expérience. Une personne mature seulement doit appliquer pour ce poste.

Sylvia Robert
La Cie
J. Walter Thompson
Tél.: 844-2092 4-5-78

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE

Bilingue, connaissance comptable et dactylo.

Tél.: 735-1163

1-5-78

SECRÉTAIRE

Un an ou plus d'expérience, sténo, dactylo bilingue, bureau situé Place du Canada.

878-9381 1-5-78

SECRÉTAIRE, sténo-dactylo, expérience dans bureau de notaire, Leduc & Groulx 842, boul. Ste-Croix, St-Laurent. Tél: 747-4731 1-5-78

DÉLÉGUÉS: informateurs auprès de la femme avec ou sans expérience du public de 18 à 30 ans. Travail de jour de 9 hres à 4 hres. Pour informations: 387-6441 28-4-78

Vendeuse demandée pour pâtisserie, avec expérience, s'adresser à 1003 Laurier ouest. 1-5-78

$11,000.00 RELATIONS PUBLIQUES – Si vous avez de l'expérience en tant que secrétaire bilingue, le vice-président de cette excellente compagnie sera enchanté de travailler en collaboration avec vous. Si vous possédez une grammaire impeccable dans les deux langues, une dactylo précise, ce poste intéressant et diversifié vous attend. En plus des bénéfices marginaux que cette compagnie située à Côte-Vertu vous offre. Appelez Marie-José Forand 842-9661. L'UNIVERS DE LA FEMME 28-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

CURRICULUM VITAE VOTRE IMAGE

Service rapide par professionnels. toutes carrières et professions. Attention et présentation personnelles.

Avancement et bénéfices de carrières
a/s Marc Falardeau
1010, ouest, Ste-Catherine suite 724
Montréal
866-5664

28-4-78

OPÉRATRICE I.B.M. mag card II

Centre de traitement des mots, bureau de courtiers d'assurances. Bilingue - dictaphone. Préférence 2 années d'expérience.

Communiquez **M.A. Tremblay 285-4405.**

28-4-78

COMPTABLE

Fabricant de luminaires recherche comptable d'expérience. Salaire selon expérience. Pour rendez-vous, **526-9151.**

1-5-78

SECRÉTAIRE bilingue pour bureau d'avocats. 845-1243. 28-4-78

COMMIS DE BUREAU: Femme/Homme, bilingue, sérieux (se), débrouillard (e), prendra charge des commandes téléphoniques et du service aux clients, de l'expédition et de la réception. 733-6237 ou 8255 Mountain Sights, suite 403, Angle de la Savane. 3-5-78

GAGNEZ de l'argent par temps perdu. Si vous avez 2 soirs libres par semaine, nous vous donnerons la formation nécessaire. Téléphoner M. Chartier: 334-7348 28-4-78

Secrétaire exécutive bilingue avec expérience pour compagnie de films, excellent salaire. Centre-ville. Appelez Doreen 866-5453. 1-5-78

Agent de voyage demandé, homme ou femme, minimum 4 ans d'expérience, pour plus amples informations, veuillez communiquer avec Marie-France: 845-6203 1-5-78

Secrétaire comptable demandée, prière de se présenter avec expérience seulement, très bon salaire. 271-1131 29-4-78

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

DIRECT FILM
cherche
Vendeurs(euses)
Emplois permanents

Exigences:
Bilingue, connaissance photographique nécessaire, personne dynamique avec de l'entregent, belle personnalité, expérience dans la vente, chance d'avancement rapide.

Lieu de travail:
Montréal métropolitain.

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de communiquer à **374-4200 poste 312, Lili Bordeleau.**

29-4-78

stelco
SECRÉTAIRE

Notre société a présentement un poste vacant dans ses bureaux de Montréal pour une secrétaire.

EXIGENCES:
- minimum de 2 ans d'expérience
- bilingue, français et anglais parlé et écrit
- expérience pratique du dictaphone requise.

Nous offrons un excellent salaire et un éventail complet d'avantages sociaux.

Pour une entrevue, prière de communiquer avec:

Le service du personnel
933-8686, poste 267

28-4-78

Chef de service demandé

Personne dynamique, ayant de l'expérience en gestion de personnel et distribution alimentaire. Traitement selon expérience et qualification. Lieu de travail: Montréal.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Service d'Alimentation Universel
1490 rue Cunard
Chomedey, Laval
a/s Directeur des services

29-4-78

OFFRES D'EMPLOIS

INSPECTEURS ET TECHNICIENS EN ÉVALUATION MUNICIPALE

Exigences: une expérience dans le domaine de l'évaluation serait appréciée.
Communiquer à:
Therrien, Dansereau, Courcelles & Associés
a/s N. Choquette
282-0102

3-5-78

Nouveau gradué en
OPHTALMOLOGIE
demandé pour former une association et établir une longue pratique privée. Certificat de licence et bilinguisme sont requis. usagées avec 7,161 p.c. de ter-
Dr. Raymond G. Ingalls, 297 Pleasant Street, Berlin, New Hampshire 03570, téléphone: (603) 752-4455.

28-4-78

Secrétaires juridiques

Place Ville-Marie

Grande étude légale située à P.V.M. cherche secrétaires bilingues avec expérience juridique et dicta. Bonne ambiance de travail. Salaire selon l'expérience. Tél.: **David Samain: 879-1353.**

1-5-78

ÉTUDE LÉGALE

Commis comptable-dactylo-réception bilingue, bon français, un atout, salaire $125 à $150. **560 Henri-Bourassa ouest. Tél.: 337-2181.**

1-5-78

CONCIERGE demandé, 1er juillet, Longueuil, propriété de 34 logements. Préférence: couple sans enfants ou avec grands enfants. Tél.: 659-9754 2-5-78

DAME, demoiselle démandée, 30 hres par semaine, pour pharmacie Léger, 3998 rue Masson, 727-9889 28-4-78

LES LIBRAIRIES Fimarion, recherche un responsable au service de la réception des colis. Exigence: 2 ans d'expérience dans un service de réception de livres. Communiquer avec Denise Roy. Tél.: 866-0196 28-4-78

Comptable junior, bilingue, avec 1 à 2 ans d'expérience en comptabilité générale, étudiant en comptabilité, T.M.R., salaire: $12,000. Appeler Mlle Côté: 284-0452. 28-4-78

Secrétaire du personnel, compagnie à PVM, recherche secrétaire administrative au niveau du personnel (exp. dans la paye + bénéfices, etc.). Salaire: jusqu'à $15,000. Appeler Mlle Côté: 284-0452. 28-4-78

SECRÉTAIRE bilingue, avec expérience de notaire complexe Desjardins, Mme Cartier, 281-1609 8-5-78

OFFRES D'EMPLOIS

ENTREPRISE Liberté Soleil Enr.

Anciens hommes d'affaires, si vous avez quelques heures libres, redevenez les chefs que vous étiez. Opération multi-millions. Prenez rendez-vous à: **376-1568.**

28-4-78

SECRÉTAIRE COMPTABLE

Bilingue, bonne expérience en secrétariat, comptabilité et dactylo. Avoir initiative et capacité de prendre direction d'un bureau, au centre-ville. S.V.P. Appelez: **866-9060** M. Jolicoeur.

29-4-78

SECRÉTAIRE

Avec expérience pour prendre charge du secrétariat d'une association, sténo-dactylo, très bon français. Faire parvenir curriculum vitae à:

C.P. 1825,
Succursale B
Montréal, H3B 3L4

1-5-78

SECRÉTAIRE

Dactylo et dictaphone, pour bureau d'avocats situé près métro Peel. Expérience dans le domaine juridique, bonne orthographe française requise; très peu de travail en anglais.

849-5311

29-4-78

HOMME DEMANDÉ pour ouvrage général dans magasin de peinture d'auto. Expérience non nécessaire, acceptons personne âgée. **8450, 10e avenue, St-Michel.**

29-4-78

JEUNE avocat demande secrétaire légale, bilingue, avec expérience, au centre-ville. 866-7921. Demander Robert Castiglio 4-5-78

COMMIS-ACHETEUSE: Une municipalité de l'Ouest de la métropole est à la recherche d'une commis-acheteuse. Ce poste intéressant offre un défi et est ouvert à toutes personnes parfaitement bilingues, possédant dactylo précise et étant en mesure de travailler sous pression. Le salaire est en fonction de l'expérience. Envoyez votre résumé qui sera traité confidentiellement en indiquant vos qualifications et votre expérience au: Directeur des achats C.P. #117, Brossard J4Z 3J1 Dossier C-152 28-4-78

COURTIER licencié en assurance générale. Très bonnes conditions de travail. Poste, centre-ville. 849-5650 7-5-78

MAINTENANCE, 60 ans, en échange de 1½ ou 3½. 271-3158 1-5-78

OFFRE D'EMPLOIS

COMMIS COMPTABLE DEMANDÉE (FILLE)

Enregistrement de journaux, achats, ventes, déboursés, recettes, salaires, et cardex. Expérience de base en comptabilité nécessaire. Curriculum vitae apprécié. Téléphonez pour rendez-vous de 9 a.m. à 5 p.m.

André Leblanc
288-0191

1-5-78

SECRÉTAIRE JURIDIQUE

1 an ou plus d'expérience, sténodactylo, dictaphone, bilingue, expérience en procédure civile, pour étude du centre-ville.

Me Gaston Lafleur
871-9324

28-4-78

PERSONNEL

ETRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit

Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal J.N.O.

FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.

1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.

Appelez **288-5253 ou 659-2248.**

Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.

J.N.O.

Femmes d'affaires de Montréal, honnête, distinguée, désire rencontrer célibataire, veufs seulement 60-65 ans, sérieux.

Agence Valrain,
C.P. 117,
Brossard, J4Z 3J1
Dossier C-101

29-4-78

¡ARRETEZ de fumer dans 10 jours, Épargnez $365. par année. Satisfaction garantie ou argent remis. Seulement $5.00. Envoyez un mandat poste à Je Ne Fume Plus, André Charette, 46 Delaware, Ottawa, Ontario, H2P 0Z3. 2-5-78

AMASO. Service de rencontres, sérieux Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5. Tél.: 878-2801 ou 524-3852 Sherbrooke 565-7598. J.N.O.

Française, réside au Québec, veuve, cinquantaine, libre, ayant des intérêts variés, cherche compagnon stable. Écrire à: E. Boiteux, R.R. #2, Magog. 28-4-78

RAPPORTS D'IMPÔTS

RAPPORTS D'IMPÔTS

Service à domicile: $8 premier T4.

677-4484

1-5-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Abaissement 10¼%, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir 729-4333. J.N.O.

A-1-Absolument confidentiel, $1,200. à $600,000. 1ère 10%, 2ième. Mlle Léona Laberge, Courtiers. 486-1106 jour - soir. J.N.O.

VILLÉGIATURES

À LOUER, Côte d'Azur, France, studio équipé, pouvant loger 4 personnes, sur mer, mai à octobre, mois ou semaine. Tél.: 819-568-3419 28-4-78

TABLEAUX - PEINTURES

PEINTURES à l'huile originales, pastel, aquarelle, à vendre, oeuvres de C. Carette, T.K. Thomas et Solange St-Pierre, de 6 hres p.m. à 11 hres p.m. 670-3428. 1-5-78

TERRAINS À VENDRE

ST-LUC, Cté St-Jean, beau terrain 100x100, tous services, résidentiel, secteur tranquille, près de tout, valeur $3,000, meilleure offre, vente rapide, 384-5009. 1-5-78

BROSSARD, 13,850 p.c., zoné 3½ étages, très bien situé, 671-3129 1-5-78

Lac Écho, bord de l'eau, grand terrain, vue superbe, secteur tranquille, 35 minutes de Montréal, soirée, 337-1118. 1-5-78

LA PLAINE, terrain boisé, 120 x 125, $0.17 du p.c., appeler après 18 hres. 653-5706. 1-5-78

Lac L'Achigan, terrain 17,000 p.c. accès à un plage privée, prix $6,800, tél.: 767-6600. 1-5-78

ST-ZÉNON, lac St-Louis, puits, égoûts, prêt recevoir maison. Inf.: 259-6541 après 6 hres p.m. 1-5-78

Lac Des Îles, 26,000 p.c. face au lac, prêt à construire, $4,600.00. Tél.: 585-3524. 1-5-78

TERRAINS À VENDRE

Terrain bord du lac rond, Vendee, comté d'Argenteuil, idéal chasse et pêche. 389-8659. 29-4-78

St-Norbert, comté de Bertier, terre 70 arpents non bâtie, cultivée avec ruisseau $21,000.00. 525-6456, 523-3744. 29-4-78

TERRES À VENDRE

Mont St-Grégoire, terres 100 et 200 arpents, semi-boisées, 35 minutes de Montréal, 659-2677 le soir. 1-5-78

CANTONS DE L'EST, aubaine, terre boisé, 105 arpents, dont 7 arpents sur route secondaire, très élevée, vue magnifique, érablière, beau ruisseau alimenté par des sources, près de 3 lacs, particulier: 1-819-758-3872. 29-4-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Montréal Trust

ST-BRUNO: Duplex — 2 x 4½ loués — grand terrain. Près de la nouvelle polyvalente. Exclusive. **Anna Smith 653-2496, 653-6686.**

ST-BRUNO: Cottage jumelé, 3 chambres à coucher, salle familiale — foyer Franklin. Exclusive. **Anna Smith 653-2496, 653-6686.**

ST-BRUNO: Bungalow 9 pièces, 4 chambres à coucher, salle familiale. Terrain 120' profondeur, cours exceptionnelle. Près des transports. **Anna Smith 653-2496, 653-6686.**

STE-JULIE (DOMAINE HAUT-BOIS): Secteur calme et reposant, flanc de montagne, 8 pièces, garage, foyer. Prix demandé: $48,500. **Michel M. Lafontaine 653-2496 ou Monique Prévost 653-2496, 653-0587.**

ST-BRUNO: Secteur calme et établi. 10,075 p.c., boisé. 7 pièces, paliers multiples. **Michel M. Lafontaine 653-2496 ou Monique Prévost 653-2496, 653-0587.**

STE-JULIE (DOMAINE HAUT-BOIS): Grand split-level donnant sur parc, 7 pièces, foyer, garage double, 10,625 p.c. **Michel M. Lafontaine 653-2496 ou Monique Prévost 653-2496, 653-0587.**

Courtiers

28-4-78

Montréal Trust

BOUCHERVILLE: Split/Level, bord de l'eau, près tous services. Beaucoup de possibilités. Belles grandes pièces, belle opportunité.

Idéal pour jeune professionnel ou exécutif. Bungalow 6 pièces plus 4 pièces, foyer en pierre. Garage. Entrée séparée.

Maison uni-familiale. Agréable pour jeune famille, 9 pièces, près centre civique. Taxes annuelles $750.00.

Nouvelle inscription. Bungalow 5½ pièces, foyer au salon. Très beau terrain.

Echangerais. Split/level avec piscine creusée. Pour propriété à revenu est de Montréal ou Rive-Sud.

LONGUEUIL: Beau 15 logements. Chauffage électrique. Bon revenu. Immeuble impeccable. Bon placement.

Sixplex de 4½, tous loués. Comptant $15,000.

Logez-vous à bon compte dans un triplex. Beau secteur, beau terrain. Pour informations:

HUGUETTE MONGEAU
651-1000, 655-0179
Courtiers

28-4-78

ST-HUBERT près BROSSARD, superbe maison québécoise, construite pièces sur pièces, réplique exacte d'autrefois, toute beauté, terrain paysagé, 4450 BEAUSÉJOUR soir 678-9122 2-5-78

Duvernay, Val-des-Arbres, cottage extra luxueux, qualité supérieure, coin rue, terrain 93 x 100, 10 grandes pièces, piscine creusée 18 x 38, très beau paysage. À voir. Prix demandé: $155,000. 589-3176. 4-5-78

St-Louis de Terrebonne, maison québécoise neuve, 26 x 42, terrain 70 x 100, 6½, appeler après 2 hrs. 471-9995 15-5-78

BROSSARD, split-level, 7 pièces, 2 salles de bains, garage, foyer, taxe municipale et scolaire. $1,009. 671-1131. 16-5-78

POINTE-CLAIRE sud, bungalow 1,400 p.c., 3 chambres, cuisine, salon, salle à dîner, sous-sol fini, foyer, terrain paysagé, 75x150, garage, Tél.: 697-8313 ou 695-4767. 5-4-78

LORRAINE, cottage pierres des champs 4 côtés, 1972 8 pièces, salle familiale, cuisine dînette, salon, salle à manger, 3 vastes chambres à coucher, 2 foyers, sous-sol fini, 90x100, paysagé, clôturé, tranquille, avenue en croissant, situé avantageusement, 1/6 mille centre d'achat, tennis, piscine, golf, $69,500. C21-4609. 8-5-78

ST-LAMBERT: Cottage, 4 chambres à coucher, 2½ salles de bains, salon, salle de séjour avec foyer, salle à manger, cuisine dînette, proximité du métro et des écoles, possibilité de bureau pour exécutif ou professionnel 672-9960 J.N.O.

ST-EUSTACHE: 1976, 3 chambres à coucher, bungalow, $34,900. 473-8817, 472-3408. 1-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE **PROPRIÉTÉS À VENDRE**

Trust Royal Courtier

ROSEMONT: bungalow de prestige en pierres de taille. Architecture originale, 11 pièces, 2 foyers, 5 chambres à coucher, 4 salles de bain, belles pièces spacieuses et bien éclairées. Garage 2 places. **Huguette Guerette 354-0360, 376-6715.**

VIEUX LONGUEUIL: "Prix réduit". Cottage pierre et brique, salle à dîner, sous-sol fini avec bar, tuyauterie, électricité et fournaise. Refait à neuf. Garage, 5,600 pi.ca. clôturé. **Hélène Lesage 651-4900, 672-0357.**

BROSSARD: Bungalow 6 pièces, sous-sol fini, foyer, salle à dîner, décoration de bon goût. Propriété impeccable. **Jacqueline Marcoux 672-6020, 678-6595.**

TERREBONNE: bungalow split-level, piscine chauffée 8' prof. 18 x 38 clôturée, vue sur la rivière. 5 pièces plus grande salle de séjour au sous-sol avec foyer plus chambre à coucher et atelier. Bien décoré. M.L.S. **Huguette Guerette 354-0360, 376-6715.**

STE-THÉRÈSE EN HAUT: Secteur boisé. 8 pièces air-climatisé. Chauffage électrique, 8 pièces. Piscine creusée 16' x 34'. Construction supérieure. Occupation sur demande. $1,000.00 comptant ou plus. M.L.S. **Adrien Rouleau 621-6100, 430-5225.**

ST-BRUNO: Merveilleux terrain 10,453 pi.ca. sur du Bocage, 8 pièces, garage double, prop. excellente condition, clôturé $75,000. **Thérèse Bienvenu 653-1576, 653-7344.**

ST-LAMBERT: Prix défiant toute compétition, $57,500.00. Secteur de choix, bungalow de finition de luxe, 7 pièces, salle à manger, foyer, porte patio, piscine, occupation immédiate. **Yves Lefebvre 672-6020, 671-1979.**

ANJOU: résidence de prestige, 9 pièces, salon 24 x 40, piscine intérieure, chauffage radiant, climatisée, garage 4 voitures. Extérieur pierres de marbre blanc. **Jeannine Bergeron 354-0360, 353-6765.**

BROSSARD: Grande maison à paliers, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain, grandes pièces, tapis mur à mur, sous-sol fini, une maison familiale de grandes dimensions. **Arthur Barbeau 672-6020, 465-2892.**

VIEUX LONGUEUIL: Élégante grande maison, 5 chambres à coucher, situé dans cul-de-sac, foyer, solarium, cuisine rénovée, faut voir pour apprécier, taxes raisonnables. **Arthur Barbeau 672-6020, 465-2892.**

CANDIAC: Parc Laurier. Modèle exclusif, 3 ou 4 chambres à coucher, salon avec superbe foyer, salle à dîner, cuisinière et four encastrés, fenêtres "Pella", construction supérieure, patio intérieur. **Louise Tardif 672-6020, 678-3449.**

BROSSARD: Cottage pierre des champs, 4 chambres à coucher, hall d'entrée, maison élégante dans un secteur prestigieux, salle à dîner, salon, foyer, grande cuisine. Faut voir. **Arthur Barbeau 672-6020, 465-2892.**

BROSSARD: Bungalow 3-1 chambres à coucher, salle familiale, beau district. A voir. **Cécile ou Arthur Barbeau 672-6020, 465-2892.**

BROSSARD: Asterville. Secteur de prestige. Bungalow familiale, 7 pièces, 4 chambres à coucher, terrain privé, grande cuisine avec porte patio, salle familiale, financement 6¼%, pour $48,000.00. **Yves Lefebvre 672-6020, 671-1979.**

BROSSARD: Bungalow $148,000.00 planifié pour professionnel, salon luxueux, immense cuisine, appareils et accessoires encastrés, four mural, jardin d'hiver, salle séjour, foyer, 6 chambres, garage double, très grand terrain, secteur choisi. **Gisèle Sirois 672-6020.**

BROSSARD: Cottage pierre et brique. 10 pièces, doté 4 chambres à coucher, 3 foyers de pierre, salle à dîner, "pièce garde-robe" attenante à la chambre principale, grand terrain avec piscine creusée chauffée, garage, nombreux autres avantages. **Gisèle Sirois et Claude Boisvert 672-6020, 744-1703.**

ST-LAMBERT: Cottage semi-détaché, 8½, 4 chambres à coucher, salle à manger, foyer dans salon. Très beau terrain, secteur recherché. **Hélène Truchon 651-4900, 672-8555.**

28-4-78

Trust Royal Courtier

LAURENTIDES

STE-ADÈLE: Split-level spacieux, 4 chambres, 2 salles de bains, possibilité 2 revenus, meublé. **Claire Fafard 435-3443.**

VAL DAVID: Propriété ensoleillée, 4 chambres, foyer Franklin, toutes commodités, vue splendide, impeccable. $34,500. **Claire Fafard 435-3443.**

ST-SAUVEUR: Domaine 5 acres, immense chalet suisse dominant St-Sauveur, 4 chambres, 2 foyers, salle de jeux, garage, piscine Val Mar, vue spectaculaire. **Thérèse Larose 435-3443, 1-227-3654 (rés.).**

ESTÉREL: Propriété 4 chambres, piscine chauffée, tennis, impressionnante par sa beauté et son architecture. Terrain 97,000 p.c. 600' bord de l'eau. **Thérèse Larose 435-3443, 1-227-3654 (rés.).**

ST-ADOLPHE D'HOWARD: Cottage 7 pièces, garage, atelier, très grand terrain, belle vue. $38,000. M.L.S. **Gilles Langelier 435-3443, 1-229-2374 (rés.).**

ST-SAUVEUR: Style suisse, 4 chambres, foyer, 34,000 p.c. terrain, 100'/lac. $40,000. M.L.S. **Aline Lalonde 435-3443.**

BELLEFEUILLE: Canadienne centenaire, rénovée, 6 milles de St-Jérôme, approx. 3 acres, idéal pour petite ferme. $63,500. M.L.S. **Aline Lalonde 435-3443.**

PIEDMONT: Magnifique cottage pierre/brique, splendide vue sur golf, 4 chambres, 2 cheminées, $99,000. **Ben Benoit, 435-3443, 1-819-327-2215 (rés.).**

ST-ADOLPHE D'HOWARD: Vieille canadienne, avec 5 bachelors 1 & 2 chambres, foyer pierres, 100' bord lac St-Joseph, très bon revenu. $125,000. **Ben Benoit 435-3443, 1-819-327-2215 (rés.).**

PRESQU'ÎLE STE-AGATHE: 5 chambres, 2 foyers, 3 salles de bain, piscine, 190' bord de l'eau, terrain 1 acre, prop. parti du pays. Très vendeur. **Ben Benoit 435-3443, 1-819-327-2215 (rés.)**

LANTHIER: 6½ milles de Ste-Agathe, cottage canadien 3 chambres, foyer, meublé, impeccable. $36,000. bord de l'eau. **Gisèle Patry 435-3443, 1-228-3063 (rés.).**

STE-ADÈLE: Terrain 97,000 p.c., canadienne pièces sur pièces, 4 chambres, 2 foyers, 2½ salles de bains, sous-sol fini, bar. M.L.S. **Gisèle Patry 435-3443, 1-228-3063 (rés.).**

28-4-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

VAL-DAVID, maison neuve, 2 foyers, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, buanderie, garage, terrain boisé, 230,000 p.c., lac privé, vue panoramique, $75,500, comptant à discuter. Pas d'agent. Soir: 276-8604 29-4-78

ROSEMÈRE, grand bungalow, briques et pierres, garage, salle de jeu, 2 salles de bain, superbe foyer de pierres, hypothèque $30,000 à 11½% taxes peu élevées, particulier. Soir: 621-5267 28-4-78

ST-LIBOIRE, à 2 milles de route Trans-Canadienne sur route asphaltée, maison en briques, 2 étages, chauffage central à l'huile, terrain 24,000 p.c. prix $15,000. 514-793-2211 2-5-78

ST-BASILE: au pied du Mont Bruno, bungalow, 30 x 42, tout brique, foyer, sous-sol fini, abri d'auto, grand terrain paysagé, etc... Prix à discuter, pas d'agent. 653-8708 8-5-78

ST-GUILLAUME, située au centre de la rue principale, avec 1 arpent de terrain de profondeur, maison 30 x 30, 2 étages, 7½ pièces, système de chauffage électrique et au bois, grand jardin, hangar, $26,500, raison du départ: part en affaire. Si intéressé: 1-819-396-2241 29-4-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

STE-THÉRÈSE EN HAUT: Reprise de finance — Cottage briques et alum. Const. 1972. 3 chambres, 2 salles de bain. Salle à dîner séparée. Salon avec mur en briques et baie window. Chauffage électrique, four et poêle encastré. Terrain 9,000 p.c. avec arrière complètement boisé. Prix $47,000.00 Denyse Dubois 625-6977 Immeubles Supérieurs 1-5-78

BOUL. PIE IX, face au Jardin Botanique, pour professionnel ou famille, très grande maison avec cheminée en ONIX, jardin, maison très ensoleillée, 849-4551. Appelez entre 3 et 5 hres du mardi au samedi. Dimanche et lundi: 253-1918 1-5-78

LAVAL OUEST, près autoroute Mirabel et route 640, split-level, 3 chambres, 2 salles de bain, sous-sol fini, tapis mur à mur. 627-2766 1-5-78

PIERREFONDS, cottage, 8 pièces, briques et aluminium, sous-sol fini, prix: $36,000. 626-3556 ou 626-9995 29-4-78

BROSSARD bungalow, briques et aluminium, 3 chambres à coucher, plancher en bois franc, sous-sol fini, foyer, bar, tapis, humidificateur, salle de lavage, patio, clôturé, paysagé, garage. Pas d'agent. 678-1446. J.N.O.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 465-2145

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
465-2145
861-0921
- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en pages 25, 26, 27, 28 et 30

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

On s'en fait autant que vous pour votre argent.
COURTIER

Vous cherchez une meilleure rentabilité pour votre argent!

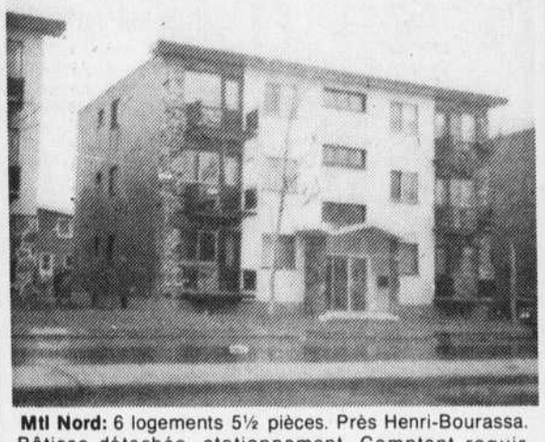

Mtl Nord: 6 logements 5½ pièces. Près Henri-Bourassa. Bâtisse détachée, stationnement. Comptant requis $15,000.
Inf:

Mario Beaulieu
Bur: 353-8770
Rés: 253-3545

Claude Lévesque
Bur: 353-8770
Rés: 585-2202

28-4-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

DES ROSIERS
Service des immeubles en copropriété
Le Maître Courtier

Vous ne confiez pas vos intérêts à n'importe qui

LE TOURNESOL
205, Chemin de la Côte Ste-Catherine
60 unités résidentielles
Outremont
276-2627

Le Cours Le Royer
Locaux commerciaux
60 De Brésoles
Vieux-Montréal
844-9341
28-4-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIER

BOUCHERVILLE
Beau bungalow dans secteur tranquille près du fleuve. 6 pièces plus sous-sol fini. Grand salon avec foyer, 2 salles de bain complètes, abri à l'extérieur, magnifique terrain. Prix: $45,000. Information: **Richard Hinch 672-0321, 672-4170.**

POINTE CLAIRE
CEDAR PARK — Emplacement idéal! Merveilleuse occasion d'aquérir un cottage splendide. 4 chambres à coucher. Grand salon, foyer, salle à dîner, portes patio. Grand terrain en partie boisé. Près du parc, tennis, piscine, train. **Pierrette Charbonneau, Brady 694-1440, 697-4460 M.L.S.**

ST-LAMBERT
Bungalow très distingué dans le secteur "Park Dulwich". 12 pièces, 6 ou 7 chambres. Construction supérieure, très beau terrain boisé. Garage double etc. Prix: $115,000. Information: **Richard Hinch 672-0321, 672-4170.**

BOLTON OUEST
Charmante maison de stucco, retirée sur 5½ arpents, 3 chambres, meubles inclus. Jardin boisé. Petit étang. Près des centres de ski $37,000. Devez voir pour apprécier. **John Andrews — frais virés — 1-800-363-1233, soir: 243-5956.**
28-4-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

STE-ROSE
VISITES LIBRES
DOMAINE CHAMP FLEURY
Dimanche 30 avril, 1978 de 1:30 à 4:30 hrs
6530 des Perruches

Route 137 jusqu'à Domaine Champ Fleury, bungalow 3 chambres à coucher, salle à dîner, grand terrain gazonné, très propre, un plaisir à visiter. Prix demandé $38,000.00. Comptant requis $3,000.00. Je vous attends **Francine 661-9030, 667-3884.**
28-4-78

STE-THÉRÈSE En Haut, cottage luxueux de type "Monaco" 4 c.c., 2 s/bains, foyer pierres, immense salon, garage, décoration impeccable, terrain 12,000 p.c., paysagé. Andrée Wurtèle, 430-0914, Louise Léveillé 621-5094, TMS 430-4207 28-4-78

STE-THÉRÈSE En Haut, bungalow 7 pces, plus logement 3½, 2 foyers, grand terrain, piscine creusée chauffée, le tout très bien aménagé, occupation immédiate. Claudette Myre, 430-5311, TMS 430-4207 28-4-78

MAISON à vendre à l'Assomption, duplex, 2 logis, 5½ pièces, quartier résidentiel, près cégep, aucune hypothèque, particulier, prix $57,000. Tél.: (514) 586-1530 1-5-78

BEACONSFIELD, superbe maison de 4 chambres à coucher, piscine, cheminée, patio, située à 172, Woodside Crescent, sera vendue aux enchères à l'hôtel Bonaventure le 6 mai à 2 h 30 p.m. Peut être visitée le 30 avril ou matin et le jour de la vente à partir de 10 h. ou sur rendez-vous, détails tél.: à 286-9663 ou 488-0141 1-5-78

RIVE SUD: à la campagne, grand terrain paysagé, vieille maison renovée, à 30 minutes de Montréal, Hélène DeSerres, 658-4117 ou 656-0660. Des Rosiers, Le Maître Courtier 28-4-78

CENTRE Est, beau 3x7, garage, sous-sol semi-fini, 220V, jardin. MLS, Christiane Rubbiani, 354-2950, 325-2116. Des Rosiers, Le Maître Courtier. 28-4-78

LONGUEUIL: Place commerciale, cottage, 7 pièces, 3 chambres avec garage de 12x32. Située sur le Chemin Chambly, pour renseignement Adrien Manseau, 655-6222 ou 679-4770 Des Rosiers, Le Maître Courtier 28-4-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

Trust Royal
Courtier

PLATEAU MONT ROYAL, 5-plex, belle propriété à revenus, bonne location, vis-à-vis d'un parc, voisinage tranquille. **Dan Cosoreanu 672-6020, 651-8892.**

LAVAL:DES:RAPIDES, 2 x 7 logements, construction 1976, 1 grand 6½, 2 x 5½, 2 x 4½, 2x3½, revenu $20,760. chacun. Propriétaire pourrait habiter le 6½. Impeccable. M.L.S. **Ginette Faucher 687-1840.**

C.D.N. 14 logements tous loués avec baux. Revenu garanti $28,848.00. M.L.S. **Ginette Faucher 687-1840.**
28-4-78

Montréal Trust
SERVICES IMMOBILIERS

MTL NORD - Huit logements. 5½ chacun. Construction 1976. Certificat dépréciation. Comptant $20,000.

MONTRÉAL NORD - Six logements. 5½ chacun. Construction 1969. Complètement détaché. Comptant $15,000.

ST-LÉONARD: 20 logements. 12 x 4½ - 8 x 3½. Revenu $45,300. Construction 1970. Garage au sous-sol. Faut visiter.
28-4-78

TERREBONNE, duplex brique, 1967, 2x5½, pièces plus bachelor, bon revenu, excellente condition, secteur résidentiel, M.L.S., Michel Rochon, 326-3926 ou 667-3333. Des Rosiers, Le Maître Courtier 28-4-78

3927 ST-ZOTIQUE, 22 logis, 2½, 3½, 4½, 13 meublés, revenus $48,00. Prix: $245,000. Comptant $30,000. environ. 253-2524 15-5-78

LONGUEUIL, 8 logements, neuf, 1974, 4½, 5½, chauffage électrique payé par locataires, revenus $17,220, revenu possible en juillet, $19,300. Vente immédiate, 873-4266, demander Guy ou 388-7728 28-4-78

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

CANTONS DE L'EST: municipalité Dulverton, domaine d'environ 100 arpents de montagnes, maison finie moderne, 4 chambres à coucher, grand vivoir avec foyer, une autre petite maison pour les visiteurs, garage, grange, verger, bâtie au bas de la montagne sur les bords de la Rivière St-François, vue panoramique de la rivière et des montagnes sur une grande route près des marchés, pas d'agents. Prix: $49,000. Tél.: 819-826-3209 28-4-78

MAISON de campagne, rénovée, 5 acres, grange, remise, garage, foyer Franklin, chauffage central, 4 c.c., jardin, idéal pour équitation, 6 milles de Sherbrooke, $48,000 négociable 819-846-4611 1-5-78

MAISON de campagne canadienne, poêle à bois, chauffage électrique, grand terrain, faut vendre. 352-3837 29-4-78

MAISON de campagne avec remise, hangar, 8 arpents, grange, petit boisé, Cté St-Hyacinthe, prix avantageux, acheteur sérieux. Appelez après 6 hres: 514-792-5182 12-5-78

CANTONS DE L'EST, 60 milles du Pont Champlain, 4 chambres à coucher, garage, grange, verger, 83 acres, vue panoramique $65,000. Particulier, 768-4239 ou 1-243-6307 29-4-78

Ptop. industrie;le Q vendreolonguil, LONGUEUIL Industriel. Bâtisse 1969, très bonne construction, 7,047 pieds carrés, 3 portes d'expédition. Bureau 2,046 pieds carrés. Grandes pièces. Décoration de qualité. Faut voir. Roger Chénier 651-4900, 463-2898 TRUST ROYAL COURTIER 28-4-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAURENT: cottage, construction récente, fonctionnel, ensoleillé, tapis, porte-fenêtre sur jardin clôturé, idéal pour famille jeune. **Mme Huguette Fortin, 735-6381, 488-4186.**

Fiducie du Québec
courtier
28-4-78

AHUNTSIC, duplex détaché, 10,822 Grande Allée, $89,500. 5-5-78

BOUCHERVILLE: cottage style "Normand", 9 pièces, 4 chambres, foyer, sous-sol fini, chauffage électrique, garage, pour information Adrien Manseau, 655-6222 ou 679-4770. Des Rosiers, Le Maître Courtier 28-4-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

ST-JUDE: Ferme de 88 arpents avec cottage québécois, 12 pièces, 3 salles de bain, 7 chambres, authentique, grange, poulailler, remises, garage détaché et 1 attaché à la maison. Peut se vendre en partie. Appelez **Lionel Hébert 467-1120, 866-1307.**
STE-ANGÈLE: Maison de ferme, 6 pièces et 3 bâtiments. Environ 2 arpents. **Anita Desmarais. 467-1120, 293-4095.**
ST-CÉSAIRE: Ne tardez pas. Cottage brique, campagne, 6 pièces, 2 arpents. **Anita Desmarais, 467-1120, 293-4095.**
FARNHAM: Cottage, sept grandes pièces, près de l'école. Beau terrain clôturé, piscine, garage. **Anita Desmarais 467-1120, 293-4095.**
COURTIER
28-4-78

CÔTE DES NEIGE
À VENDRE OU À LOUER: splendide maison, idéal pour professionnels, intérieur rénové, design contemporain, logement avec mezzanine et toit cathédrale. Bureaux rez-de-chaussée et sous-sol, 2½ salles de bain terrasse sur plusieurs niveaux. Piscine creusée et chauffée, bar extérieur, aménagement paysagé exceptionnel et totalement privé. Pas d'agent **341-7025, 731-7308.**
29-4-78

Montréal Trust

LONGUEUIL: "Bellerive". Bungalow, pièces spacieuses, éclairées. Décor moderne. Terrain paysagé. **Claire Dugal 651-1000, 641-0959.**
COURTIERS
28-4-78

WESTMOUNT: localité centrale, résidence privée, tout équipée, 5 chambres à coucher, 2 salles de bain, cuisine moderne, salon séparé avec foyer, salle à manger, grande entrée, sous-sol fini, garage pour 2 autos, grand sun deck, patio, jardin paysagé, avec terrain libre à côté. Superficie totale environ 12,000 pi. ca. Le tout pour $150,000.00. Appeler 937-1494 11-5-78

ST-BASILE LE GRAND, maison canadienne, 7 pièces, sous-sol semi-fini, avec cave à vin, 2 foyers, magnifique escalier tournant en chêne, $59,000. Cause: transfert. Pas d'agent. 653-8134 1-5-78

COTEAU Station, 40 milles de Montréal, près gare, cottage de briques 8 pièces, chauffage central, terrain 14,400 pi. c. paysagé, jardin, garage, prix $32,000. 1-267-3244 3-5-78

6 LOGEMENTS RÉSIDENTIELS. 3 étages, entrées séparées, 2 caves, plusieurs rénovations, le logement du propriétaire actuel avec garage et cave très propre, moderne, libre à l'acheteur. Près métro Jarry, zone du parc Jarry. Valeur environ $100,000 vendrait $60,000. Les locataires sont toujours les mêmes, bons revenus. 277-1883 28-4-78

ST-LUC: rivière Lacadie, 4 arpents boisés, 2 foyers, 2 étages, dessiné par architecte, 8 pièces, demandez Denis: 659-1994 1-5-78

Montréal, rue St-Dominique près Beaubien, 30 appartements rénovés, en majorité loués, 2 systèmes de chauffage central, offre exceptionnelle, comptant $20,000 253-9300 6-5-78

Montréal 59 beaux appartements, 3½, avec tous services, incluant ascenseur, chauffage central, près parc Lafontaine, Excellente aubaine, comptant $40,000 253-9300 6-5-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Montréal Trust

BOUCHERVILLE: Pour professionnel. Bijou. Extraordinaire, 2 foyers, 4 chambres. Salle familiale, cuisine sortant de l'ordinaire avec accessoires provenants d'Allemagne. Extérieur comprenant piscine, bain tourbillon, serres. Il faut voir. Appelez **Renée Lessard 651-1000, 655-5374.**
BOUCHERVILLE: Superbe split-level, 4 niveaux, 7 pièces. Construction 1977. Chauffage électrique. Informations **Thérèse Chartrand 651-1000, 256-6724.**
LONGUEUIL: Pour loyer modique, possédez votre bungalow brique, 3 chambres. Sous-sol fini. Demandez **Irène Toulouse 651-1000, 468-0547.**
Courtiers
28-4-78

RICHELIEU: Magnifique propriété cèdre et pin, terrain 33,000 p.c., avec ruisseau. Matériaux de première qualité. À visiter. Demandez **Mireille Poulin, 653-7841, 653-0652.**
ST-BASILE: Bungalow, pierres/aluminium, sous-sol fini avec foyer, bar, faux-plancher, nombreux supplé ments. Demandez **Mireille Poulin, 653-7841, 653-0652.**

TRUST NATIONAL
courtier
28-4-78

IBERVILLE
30 minutes de la métropole.

BUNGALOW: Briques et pierre, construction 1955, 5½ pièces, demi sous-sol fini, accès facile à zones commerciales. **828 St-Georges 658-6604** 9:A.M. à 4: P.M. Après 6 hres: **1-347-7627.**
24-4-78

CARTIERVILLE, O'Brien près de Louisbourg, cottage détaché, impeccable, 6 pièces plus sous-sol fini avec foyer. Toit neuf, terrain 50 x 100. $49,000.00. Pas d'agent, 331-4794 1-5-78

DORVAL Sud, endroit tranquille, grande maison de luxe, sous-sol fini, garage chauffé, entrée double, remise et patio, terrain clôturé, piscine. Demande $54,900. 514-636-1231 11-5-78

LAURENTIDES, Piedmont, 2-3 chambres à coucher, foyer, meublée, flanc de montagne, près des pentes et du golf, vue superbe, comptant $1,500., prix total $26,500. 1-229-3198 1-5-78

MAISON de ville (Brossard-secteur T), 3 chambres à coucher, garage, terrain privé, près école, autobus, centre d'achats, $29,500. 671-8330 pas d'agent 11-5-78

BOUCHERVILLE 76, cottage luxueux, 8 pièces, 4 chambres, foyer, beaucoup d'extras. $76,000. Propriétaire, pas d'agent. 655-0282. 28-4-78

ST-BRUNO: bungalow surélevé, 8 pièces, 2½ salles de bain, garage double, moquette de qualité professionnellement paysagé, impeccable, secteur de choix. Pas d'agent. $59,500. 653-7730 1-5-78

KIRKLAND sud, split-level, moderne, pour personne cadre, 8 pièces, garage double, foyer, climatisation centrale, bar, construction supérieure, prix réduit: $58,000. Propriétaire: 695-7405 1-5-78

CHOMEDEY OUEST: Superbe cottage tout brique, s.d., 3 très grandes chambres avec s-de-bains communiquante. C. C.M. Salon combiné avec salle à diner, cuisine et dînette, foyer au sous-sol, garage, tout près de l'autoroute 13. Finition de grand luxe. Faut visiter... Prix très réduit... Faire une offre. Denise Dubois 625-6977 Immeubles Supérieurs 28-4-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Courtiers de votre région
TMS

STE-THÉRÈSE
Maison historique ayant appartenu à C. ADOLPHE CHAPELEAU. Construite en 1810. 24 pièces au total. Possibilité très intéressante pour transformations. Zonage commercial. **Gabriel Trahan 430-5252, Diane Roy 435-4390.**
28-4-78
430 4207 Ste-Thérèse 208 boul. Labelle

Montréal Trust

BROSSARD: Ce charmant bungalow vous plaira: salle à dîner, terrain clôturé, grande galerie, salle de famille avec foyer, chambre Sauna. **Suzanne Palmer 672-6450, 672-7876.**
Courtiers
28-4-78

Montréal Trust

OUTREMONT: Cottage pierre détaché. Cheminée, 10 pièces. Jardin. Garage. Prix suggéré $125,000. **Mme Parent 353-8770, 273-1401.**
28-4-78

ROSEMÈRE: Prix réduit! gros split-level, 3 chambres, salle à dîner séparée, foyer, garage, terrain 15,015 p.c. beaucoup d'extras..., plafond cathédrale, comptoir moulé, poutres au plafond, armoires en chêne, etc... Denyse Dubois. 625-6977 625-6977, Immeubles Supérieurs, 28-4-78

LAVAL: 1341 Lafontaine, bungalow, 6 pièces, garage, terrain paysagé, aussi terrain adjacent 70x90. À 5 minutes du train centre-ville, venez voir, faites une offre, 689-1914 28-4-78

BOUCHERVILLE, près du golf, cottage de prestige, 8 pièces, salle à manger, salle familiale, foyer au rez-de-chaussée, garage, décoration de bon goût. MLS. Johanne Roy 655-3060, 655-5269, Probitec, Courtier 28-4-78

PIERREFONDS Ouest, bungalow de style attrayant, immaculé, entièrement clôturé, 3 chambres à coucher, grande cuisine claire, salle de jeu 20x24, den, garage, lave-vaisselle neuf, moquette, tout près des écoles et services, coin calme, $36,500. pas d'intermédiaire. 626-7180 1-5-78

LAVAL, campagne, maison de pièces, foyer, restaurée, 2 chambres, 2 salles de bains, vendre: $65,000. Louer $400. par mois, grand terrain, 622-9187 1-5-78

OUTREMONT: excellente condition, cuisine rénovée, sous-sol aménagé, 9 pièces, boiseries de chêne, garage, propriétaire 273-2098 29-4-78

LOR-RAINE, Canadienne 1974, 4 chambres à coucher, 3 toilettes, salon avec foyer en pierres, salle à dîner, garage, terrain 100x100, $60,000. 621-0656. 28-4-78

ST-BRUNO, cottage 1½ étage, 7 pièces, plus salle de jeux et 2 petites chambres dans sous-sol, terrain 90x125 pi., 653-6216 1-5-78

JEAN-TALON Est, 30 logements, revenu $48,000.00 comptant $15,000.00 Tél.: 627-2138 1-5-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montréal Trust

ST-HUBERT: 16 logements, classe 32. Construction 1977. Revenu $38,280/an. Aucune vacance. Pour informations: **Bernard Savard 651-5300, 651-8738.**
LONGUEUIL: Bâtisse commerciale 2 étages. Superficie de 5670 p.c. plus sous-sol. Située près des transports dans secteur très achalandé. Idéal pour médecins, avocats, etc. Demandez **Bernard Savard 651-5300, 651-8738.**
LONGUEUIL (Vieux). Cottage, 8 pièces, avec bachelor. Secteur historique. Grand terrain. Idéal pour bureau d'affaires ou professionnels. Autobus CTCUM à la porte. Mireille Leduc 651-5300, 679-6130.
28-4-78

VILLE ST-LAURENT - cottage townhouse bâti en 1976. Six pièces, garage, fenêtres et corniche aluminium. Excessivement propre, habité par couple sans enfant. Cause de vente, transfert. **Léon Rousseau, 731-7981 ou 388-1544.**

TRUST NATIONAL
courtier
28-4-78

OUTREMONT
Maison moderne détachée, 8 pièces très éclairées, foyer naturel, 2 salles de bain, powder room, jardin paysagé. Vente privée. 77 avenue Beloeil, **342-3618.**
28-4-78

ROSEMONT, triplex 1x5, 2x3 plancher bois franc, installation laveuse/-sécheuse, grand terrain, libre pour juillet 1978. Gilles Drouin 254-4566 ou 325-5587, Trus Général Courtier 28-4-78

ROSEMONT, bâtisse de 6 logements avec un grand 5½, plus garage, double pour le propriétaire. Pierre Chamoux 254-4566 ou 354-7756, Trust Général Courtier 28-4-78

ANJOU, beau duplex, 2x5½, sous-sol fini, très bien situé, garage, Pierre Chamoux 254-4566 ou 354-7756, Trust Général Courtier 28-4-78

ROSEMONT, grand triplex, 15 ans, 30x44 pi., 1x5½, 2x31/2, sous-sol fini, cuisine au sous-sol, chambre froide, garage double, Prix: $72,500. Tél.: 253-3374 1-5-78

BROSSARD: Secteur "M", cottage "La Grive", 9 pièces, 4 ch. à coucher, salle familiale avec foyer pierre, hall 17' haut avec mezzanine, très propre, propriété de grand prestige, exclusif, Jean Barrette, 656-5300, 656-9316. Immeubles Brossard, Courtiers 28-4-78

CHAMBLY, bungalow pierres briques, terrain paysagé, 5 pièces, sous-sol fini, chauffage électrique, pas d'agent après 18 hres: 658-4927. Fin de semaine entre 9 et 20 hres, hypothèque 6¾ 1-5-78

STE-THÉRÈSE, rue Sherbrooke split level, 6 pces, garage, terrain 11,124 p.c., piscine creusée chauffée, près du CÉGEP, Claudette Myre, 430-5311, TMS 430-4207 28-4-78

STE-THÉRÈSE En Haut, bungalow dans secteur prestigieux, 9 pces, s/-manger, piscine creusée, nombreux avantages. Claudette Myre, 430-5311, TMS 430-4207 28-4-78

STE-THÉRÈSE, bungalow, 7 pces, garage, près de toutes commodités, 2 s/bains, nombreux avantages, à voir. Claudette Myre, 430-5311, TMS 430-4207 28-4-78

ESTEREL: vue sur le lac Masson, cottage avec 3 foyers, terrain de 29,175 p.c., quai avec un mur de ciment, il faut le voir, un vrai bijou. Adrien Manseau, 655-6222 ou 679-4770. Des Rosiers, Le Maître Courtier 28-4-78

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

BAIL de 2 ans minimum, 4 chambres, dans la région de Montréal. Téléphonez à M. Lalonde 276-3601 le jour seulement. 28-4-78

LES MICROFILMS DU DEVOIR

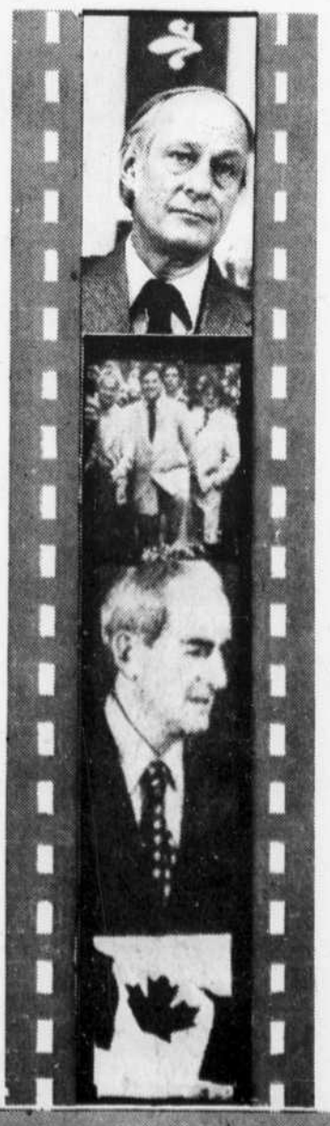

Des idées, des événements, des hommes...
Depuis 1910, Le Devoir a toujours été à la fine pointe de l'actualité.
Aujourd'hui, en plus de demeurer fidèle à son image, Le Devoir est l'outil d'une excellente documentation.

Les microfilms du Devoir
Ils sont encore plus petits, vous permettant ainsi de sauver temps et espace en plus de vous éviter tout autres ennuis que comporte l'accumulation des journaux
Et ils sont maintenant disponibles depuis les tout premiers numéros !

Le Devoir sur microfilms
est source de renseignements indispensables dans les bibliothèques, les centres de documentation et toutes les bonnes maisons d'enseignement...

Pour plus d'information
écrivez à:

Le Devoir
Service du microfilm
211 rue du St-Sacrement
Montréal, Qué.
H2Y 1X1

ou téléphonez à
M. Bertrand Soucy,
844-3361, poste 245.

des quatre coins du MONDE

Erlichman sort de prison

NEW YORK (Reuter) — John Erlichman sort aujourd'hui de la prison de Safford (Arizona) où il vient de passer dix-huit mois pour son rôle dans l'affaire du Watergate. L'ancien collaborateur du président Nixon va poursuivre sa carrière littéraire. Son premier livre, "The Company", mettait aux prises un président des Etats-Unis et la CIA (Central Intelligence Agency). Le deuxième, qui est presque achevé, raconte l'histoire d'un avocat idéaliste de Californie qui se lance dans la politique à Washington et devient corrompu. Avant de travailler à la Maison Blanche, M. Erlichman était lui-même avocat sur la côte ouest des Etats-Unis. Séparé de son épouse et de sa famille, John Erlichman va s'installer à Santa Fee, au Nouveau Mexique, où il avait loué une maison avant d'entrer en prison en novembre 1976. Son avocat a déclaré qu'il pensait déjà à un troisième ouvrage, consacré à M. Nixon, et étudiait aussi les offres qui lui ont été faites de devenir chroniqueur politique.

Enquête sur Henry Ford 11

NEW YORK (AFP) — Le FISC américain a ouvert une enquête sur Henri Ford 2 accusé par des actionnaires de la "Ford Motor Co" d'avoir utilisé des fonds de la société à des fins personnelles, affirmait hier en première page le "New York Post". Selon le quotidien du soir, le service fédéral des impôts "Internal Revenue Service" a décidé de s'intéresser à la comptabilité de la compagnie Ford à la suite d'une plainte déposée par plusieurs actionnaires. Selon ces derniers, la "Ford Motor Co" aurait notamment payé plusieurs millions de dollars pour l'achat par M. Henri Ford d'appartements privés à New York et à Londres. Le puissant homme d'affaires américain est en outre accusé d'avoir reçu $750,000 de pots-de-vin de la société "Canteen Corp." en échange de la concession exclusive des cantines pour les bureaux et les usines Ford. Ces accusations ont été démenties par un porte-parole de la "Ford Motor Corporation".

Lancement d'un satellite HCMM

VANDENBERG (Californie),) (AFP) — Un satallite expérimental HCMM, destiné à mesurer les variations de température de la Terre a été lancé par la NASA mercredi à l'aide d'une fusée Scout du centre spatial de Californie à la base aérienne de Vandenberg. HCMM (Heat Capacity Mapping Mission) sera placé sur une orbite circulaire à 620 km d'altitude lui permettant de mesurer les températures d'un même point de la Terre de jour puis de nuit. Il couvrira une bande du globe large de 700 km. En mesurant les températures minimum et maximum, les spécialistes de la NASA espèrent notamment trouver un moyen de différencier les roches, de contrôler les changements d'humidité ou de fournir des informations sur la quantité d'eau qui sera relâchée par la fonte des neiges. Les sites désignés pour les mesures d'HCMM sont situés aux Etats-Unis, en Europe occidentale et en Australie.

Syndicats contrôlés par la mafia

WASHINGTON (AFP) — L'influence de la mafia sur les syndicats américains augmente, ont affirmé récemment plusieurs responsables du ministère de la Justice devant une sous-commission du Sénat. Ainsi, le ministre adjoint de la Justice, M. Benjamin Civiletti, a révélé lundi qu'environ 300 sections syndicales locales sont "sévèrement influencées par le gangstérisme". Il a souligné que cela ne représente que 0,05% des 75,000 sections syndicales locales existant aux États-Unis mais a noté que celles qui sont touchées, appartiennent en général à un nombre limité de syndicats qu'il n'a pas nommés. À Chicago, "le degré de corruption du mouvement syndical est l'un des pires du pays", a affirmé de son côté M. Peter Vaira, chef du bureau local de la "force de lutte contre le crime organisé". "Presque toutes les principales sections de trois syndicats sont contrôlées par le syndicat du crime de Chicago", a-t-il poursuivi. Il a déclaré que la mafia s'intéressait de plus en plus aux fonds de retraites des syndicats comme sources de revenus supplémentaires. À ce propos, M. Civiletti a précisé que l'influence de la mafia sur les syndicats s'exerçait de plusieurs manières:

- embauche par les sections locales d'employés fantômes, généralement des gangsters, payés à ne rien faire;
- pots-de-vin aux gérants des fonds de retraite pour obtenir des prêts consacrés à des investissements peu sûrs;
- pots-de-vin à des responsables syndicaux pour que le syndicat limite ses revendications salariales dans telle ou telle entreprise.

Un autre représentant du ministère de la Justice, M. Douglas Roller, a affirmé qu'à Cleveland, grande ville industrielle de l'Ohio, nombre de dirigeants syndicaux sont "soit des personnalités du crime organisé, soit associés à de telles personnalités".

Grève des transports au Japon

TOKYO (Reuter) — Pour la deuxième journée consécutive, la plupart des trains et autobus japonais ont été immobilisés mercredi par une grève. Quelque 35 millions de personnes ont été privées de leurs moyens de transport habituel. Il semble toutefois que l'on s'approche d'une solution. Le Korokyo, centrale syndicale qui compte 890,000 employés du secteur public et dont font partie les deux plus importants syndicats de cheminots, demande une augmentation de 7,2% du salaire mensuel moyen. Il a rejeté une offre de 3,8% mais il pourrait renoncer à la grève dès aujourd'hui. Les syndicats des employés des chemins de fer privés, qui envisageaient une grève de trois jours, ont renoncé à leur mouvement. Ils demandaient une augmentation de 16,7% et ont finalement accepté 5,5%. Pour la deuxième journée consécutive, des débrayages ont également eu lieu parmi le personnel volant de la compagnie aérienne JAL "(Japan Airlines"). 43 vols intérieurs et 12 vols internationaux ont été annulés. Si aucune solution n'est trouvée d'ici-là, 80% des vols prévus jeudi pourraient à leur tour être annulés. Les employés de la compagnie intérieure "All Nippon Airways" (ANA) menacent également de se mettre en grève aujourd'hui.

Une excavatrice heurte une bombe

RHEINE, RFA (Reuter) — Heurtée par une excavatrice, une bombe datant de la Deuxième guerre mondiale a explosé mercredi sur le chantier du nouvel hôtel de ville de Rheine (Westphalie), tuant au moins trois personnes. 10 passants ont été transportés à l'hôpital. Certains sont grièvement blessés. C'est alors que l'excavatrice creusait le sol dans une tranchée profonde de dix mètres que la bombe a explosé. Le mécanicien de l'engin a été tué sur le coup. Un porte-parole de la police a déclaré qu'une quarantaine d'automobiles parquées à proximité ont été catapultées dans les airs "comme un ballon de football".

Québec: les cols bleus votent la grève

QUÉBEC — Les 800 cols bleus à l'emploi de la Ville de Québec pourraient déclencher la grève à partir du 7 mai si aucune entente n'intervient d'ici là entre les parties. Réunis lundi soir en assemblée générale, les cols bleus ont rejeté à l'unanimité les dernières offres de la Ville.

Les 450 cols bleus présents ont de plus adopté une résolution autorisant leur comité de négociation à prendre tous les moyens de pression necessaires pour faire avancer les négocations, qui en sont présentement au stade de la conciliation.

Hier, le président du syndicat a annoncé que le comité de négociation présenterait probablement des contre-propositions, cette semaine, dans un effort ultime pour régler ce conflit sans qu'il soit nécessaire d'avoir recours à la grève. La semaine dernière, le maire M. Jean Pelletier avait déclaré que la Ville ne prendrait aucune nouvelle initiative tant que le syndicat n'aurait pas fait de contre-propositions.

La Ville offre à ses employés une hausse salariale de 12% répartie sur deux ans et le statu quo pour les clauses normatives, alors que les cols bleus réclament une augmentation de 15% pour la première année et des améliorations au chapitre des vacances, des heures de travail et des congés. La convention collective des cols bleus est échue depuis le 31 décembre 1977.

La CIP écope d'une amende de $53,000

QUÉBEC (PC) — La Commission des accidents du travail a imposé une amende de $53,800 à la Compagnie internationale de Papier.

La division forestière La Tuque de la CIP a été reconnue coupable d'avoir omis de signaler quelque 854 cas d'accidents de travail et d'avoir tardé à rapporter au moins 334 autres cas d'accidents survenus sur ses chantiers entre janvier 1972 et septembre 1977.

Des 854 cas cachés par la compagnie, 795 ont été jugés bien-fondés.

La Commission des accidents de travail poursuit des enquêtes semblables dans les autres entreprises d'exploitation forestière du Québec.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

DÉCARY Lucienne Mlle — À Montréal, le 25 avril 1978 à l'âge de 75 ans, est décédé, Mlle Lucienne Décary, fille de feu Gervais Décary et de feu Marie-Louise Quesnel. Elle laisse ses frères et soeurs, Louis Amédé (époux de feu Germaine Marchand), Olivier (époux de Cécile Décarie), Joséphine (épouse de Hector Martin), Rita, sr. Gertrude Décary c.n.d., et Jacques M. (époux de feu Madeleine Toupin) ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 avril. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée angle boul. Décarie et Notre-Dame de Grâce, pour se rendre à l'église St-Antonin où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de Dorval lieu de la sépulture. Parnts et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la société canadienne du cancer seraient grandement appréciés. Salon fermé de 5 à 7 heures.

DURAND Liguori — À Montréal, le 26 avril 1978 à l'âge de 74 ans, est décédé, M. Liguori Durand époux de Germaine Gadbois. Les funérailles auront lieu samedi le 29 avril. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée No 400 rue Henri-Bourassa est, pour se rendre à l'église St-Gilles de Pont-Viau où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière de St-Louis de Terrebonne lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARTRAND Irène Soeur — À Pierrefonds, le 26 avril 1978, à l'âge de 78 ans, 9 mois, est décédée, après 60 ans de religion, sr. Irène Chartrand, fille de feu Aimé Chartrand et de feue Treau De Coeili. Elle laisse ses soeurs, Mme Louisa Cornut de Montréal, Mme Yvette Cornut de Montréal, Mme Berthe Boivin de St-Jérôme, ses frères, M. Jean Albert de Timmins et Edmond de Nominingue et de nombreux neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 avril. Le convoi funèbre partira de la Maison Provinciale de Bon Pasteur No 9465 boul. Gouin Ouest, pour se rendre à la Chapelle de la Communauté où le service sera célébré à 2:00 heures, et de là au cimetière de Ste-Geneviève, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MIREAULT Laurette — A Montréal, le 26 avril 1978 à l'âge de 75 ans, est décédée, Mme veuve Oscar Mireault née Laurette Chénier. Elle laisse un fils, Roger (époux de Lilianne Laniel), 2 filles, Suzanne (épouse de Roger Gaudette) et Huguette (épouse de Maurice Jodoin). Les funérailles auront lieu vendredi le 28 avril. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bougie Ltée, No 2095 rue de Salaberry, pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN Léopold — Au C.H.U.L., le 25 avril 1978 à l'âge de 61 ans, est décédé, à la suite d'une longue maladie, M. Léopold Martin, ex-président de John Miller & Sons Ltd. Époux de Dame Jeanne d'Arc Côté. Il demeurait au 2706 route Marie-Victorin, St-Antoine de Tilly. Il laisse outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: Mlle Louisette Martin (Guy Chouinard), M. Mme Yves Martin (Charlotte Mercier), M. Mme Jacques Ménard (Paulette), M. Mme Donald Martin (Daniel Arsenault), M. André Martin, M. Mme Pierre Lalonde (Thérèse), ses petits-enfants: Isabelle, François, Frédéric, Martin, Louisa Pierre, ses frères, beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Arthur Martin, M. Mme Ernest Martin, Mme Berthe Fleury, M. Mme Eucharist Côté, Mme Hélène Vermette, M. Mme Maurice Langlois, M. Mme Hermas Côté, Mme Marguerite Joly, M. Mme Raoul Brousseau, M. Patrick Côté, M. Mme Raymond Côté, M. Mme Stanislas Gosselin ainsi que plusieurs neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 avril. Le convoi funèbre partira du funérarium Lépine-Cloutier Ltée no 1584 chemin St-Louis à 1:45 hres, pour se rendre à l'église St-Michel de Sillery où le service sera célébré à 2:00 hres. Et de là au cimetière St-Michel de Sillery, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la société canadienne du cancer, 575 St-Cyrille Ouest, Québec.

PILON Suzanne — Subitement a St-Lambert, le 25 avril 1978, est décédée, Mme Rosaire Pilon, née Suzanne Venne. Outre son époux, elle laisse ses enfants, Luc (époux de Véronique Brossard) et Louise ainsi que 2 petits-fils, Yanick et Gabriel. Les funérailles auront lieu vendredi le 28 avril. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie Ltée No 63 rue Lorne, St-Lambert, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 10:00 heures, et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NÉCROLOGIE

Dame Emma Drapeau

À Montréal, le 26 avril 1978, à l'âge de 62 ans, est décédée Mme Fernand Drapeau née Emma Gaulier, demeurant à Montréal et à Beloeil.

Les funérailles auront lieu le samedi, 29 avril. Le convoi funèbre partira des salons Maurice Demers, 231 boul. Laurier, Beloeil à 9:45, pour se rendre à l'église Ste-Marie Goretti, Beloeil, où le service sera célébré à 10:00. Et de là au cimetière de l'est lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 31

Léon Charbonneau Laval, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Francine Thibault Montréal Nord, le permis no M-503091 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10 c. artisan. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution. CHOUINARD & ROY procureurs. 1259 Berri. Suite 425, Montréal.
1ère publication: 25 avril 1978
2ième publication: 26 avril 1978
3ième publication: 27 avril 1978

Cyrille Blais Abitibi-Est demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Paul Lefebvre Abitibi-Ouest, le permis no M-501896 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08 c. artisan. Tout intéressé peut s'opposer àcette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution. CHOUINARD & ROY procureurs, 1259 Berri suite 425, Montréal.
1ère publication: 25 avril 1978
2ième publication: 26 avril 1978
3ième publication: 27 avril 1978

Lucien Martin de 21 A. Taché, Rivière-du-Loup, P. Qué. et détenteur du permis de camionnage en vrac Q-505647-001 pour la Région 3, Catégorie Entrepreneur, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à transférer ledit permis à Les Industries Georges Deschênes Ltée dont le siège social est situé au C.P. 146, Ville Degelis, comté Témiscouata, P.Qué. ce pour le camion Ford 1968, numéro de série F-80EVC14352. Cette requête est faire en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement 2. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours du présent avis.
1ère parution: 26 avril 1978
2e parution: 27 avril 1978
3e parution: 28 avril 1978

Prenez avis que Guy Lalonde, 10455 rue Verville, Montréal, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:
Transport restreint, remorquage seulement, contrat, transport par remorque pour tirer les remorques vides ou chargées de la requérante-conjointe: Metro Liquid Carriers, détentrice du permis 17645-V, qui agira comme voiturier-roulier. Ce service s'effectuera en vertu de toutes les clauses du permis du roulier précité. Demande est aussi faite par le voiturier-roulier dans le but d'obtenir un permis de courtier en transport réciproque.
Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.
Première publication: 24 avril 1978
Deuxième publication: 25 avril 1978
Troisième publication: 26 avril 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
"En Faillite"

No: 11-000902-789
014544

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
JEAN-JACQUES LAUZON, Gérant de Magasin, demeurant au 620 Lechasseur, Beloeil, Québec J3G 2L2, ayant fait affaires sous le nom de Foyerathec Ltd., à 455 Ste-Foy, Longueuil, Québec.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que JEAN-JACQUES LAUZON a fait cession de ses biens le 19e jour d'avril, 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10e jour de mai, 1978, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau de Séquestre Officiel, 10 est rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Daté de Montréal, ce 24e jour d'avril, 1978.

LOUIS GOLDBERG, C.A.
SYNDIC

Bureau de:
GOLDBERG, WOLKOVE & GOLFMAN
1255 Phillips Square, Suite 904
Montréal, Québec H3B 3G6
Tél.: 849-6274

Gilles Grenier Abitibi-Est, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Fernand Sigouin Val d'Or Abitibi-ESt le permis M-503949 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08 c. entrepreneur. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
CHOUINARD & ROY, procureurs,
1259 Berri Suite 425, Montréal.
1ère publication: 27 avril 1978
2ième publication: 28 avril 1978
3ième publication: 29 avril 1978

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québac, que MARC HERVÉ INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Drummond a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 8ième jour du mois de mars 1978 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Drummond le 4ième jour du mois d'avril 1978 sous le numéro 236896.

Daté à Montréal ce 14ième jour du mois d'avril 1978.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

TRANSFERT

PRENEZ AVIS QUE JACQUES BRAULT INC. détenteur du permis 18534-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, pour transférer son système de transport à Transport C. Boucher Express Inc., permis 4506-V et à l'occasion de ce transfert les clauses A1, A2, A3, seront annulées.
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est rue Sherbrooke, — Place du Cercle, Montréal.
1ère publication: 26 avril, 1978.
2e publication: 27 avril, 1978.
3e publication: 28 avril, 1978.

ADRIEN R. PAQUETTE
SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT
RIVET & GROLEAU

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS QUE Madame Micheline Gagné-Couture, veuve de Claude Couture décédé à Montréal le 21 décembre 1977, a accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de Feu Claude Couture, en son vivant domicilié et résidant au 11560, rue St-Réal Montréal, par acte notarié portant minute reçu le 6 février 1978, par Me André Bourassa, Notaire, 1259, Berri, Suite 510 Montréal, acte enregistré le 8 février 1978 au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le no 2848447.

Toute contestation y relative devra être adressé au soussigné.

(S) de GRANDPRÉ, COLAS, AMYOT, LESAGE
DESCHÊNES & GODIN
2501 Tour de la Bourse
Montréal

de GRANDPRÉ, COLAS, AMYOT, LESAGE
DESCHÊNES & GODIN
Suite 2501 — Case postale 108
PLACE VICTORIA — MONTRÉAL H4Z 1C2
TÉ-L.: 878-4311.

CÔTE-DES-NEIGES COMMERCIAL COLLÈGE, INC.

Prenez avis que la compagnie CÔTE-DES-NEIGES COMMERCIAL COLLÈGE, INC. demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, Québec, ce 14 avril 1978.

Kierans & Guay
Les procureurs de la compagnie.

Anthyme Bélard Barraute Abitibi-Est demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à Armand Tardif Barraute Abitibi-Est le permis M-501858 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 08 c. artisan. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande en s'adressant à la Commission dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
CHOUINARD & ROY procurreurs,
1259 Berri Suite 425, Montréal.
1ère publication: 27 avril 1978
2ième publication: 28 avril 1978
3ième publication: 29 avril 1978

"Prenez avis que Transport des Monts Ltée s'adressera à la Commission des Transports du Québec en vue d'obtenir l'octroi d'un permis de transport par autobus, catégorie économique, pour le transport saisonnier des élèves le midi de leur résidence située entre Les Capucins et Sainte-Marthe, aux écoles de la Commission Scolaire Régionale Des Monts, à Sainte-Anne des Monts, et retour. La requérante transporte actuellement des élèves sur ce territoire suite au contrat avec la Commission Scolaire Régionale Des Monts.
Quiconque désire s'opposer à la présente requête peut le faire en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585, boulevard Charest Est, Québec, dans les cinq (5) jours qui suivent la troisième (3ème) parution.
1ère publication: 25 avril 1978
2ème publication: 26 avril 1978
3ème publication: 27 avril 1978
Roger Pelletier, avocat
Procureur de la requérante,
C.P. 638,
Sainte-Anne des Monts,
COmté de Matane, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO.: 500-12-077118-788

ROSE MARIE JOSEPH, résidant et domiciliée en les cité et district de Montréal.

REQUÉRANTE

-vs-

MARC EDDY MATHIEU, présentement de lieux inconnus.

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé MARC EDDY MATHIEU est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 24 avril 1978.

RÉNALD CHASSÉ
Régistraire-adjoint.

Me JEAN SAULNIER
6984 rue St-Denis
Montréal, Qué.
PROCUREUR DE LA REQUÉRANTE

Avis est donné que Autobus Benoît St-Jean Enr., Rang Lamontagne, Albanel, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, aux fins d'obtenir l'émission d'un permis de transport saisonnier catégorie économique, en vertu du Règlement 19: Transports de travailleurs demeurant à Dolbeau, Rang Lamontagne, rue des Pins à Girardville et Rang St-Joseph à destination du Moulin de Sciage Donahue, situé à Rivière Gervais, soit à environ 10 milles de Girardville; ce service sera donné lors de chaque changement de "quarts de travail"; de plus, le requérant demande à la CTQ que la décision devienne exécutoire immédiatement après avoir été rendue, en vertu de l'article 2.58.1 du Règlement 2.
Cette demande est formulée conformément à l'article 2.72.7 du dit Règlement 2.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième parution de cet avis en s'adressant à la CTQ, 585 est, boul. Charest, Québec.
1ère publication: 26 avril 1978
2ème publication: 27 avril 1978
3ième publication; 28 avril 1978

GABY L. DROLET ENR.
CONSEILLER EN TRANSPORT
C.P. 3396, Québec. G1K 6Z3
Tél: (418) 827-4764

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO.: 500-12-076912-785

DAME LISETTE BERNARD, hôtesse de l'air, résidant et domiciliée à Ville Emard, district de Montréal.

REQUÉRANTE

-vs-

JACK SPATES, autrefois résidant et domicilié au Naval Hospital TRFAC Bathesda, Maryland, U.S.A., présentement de lieux inconnus.

INTIMÉ

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé JACK SPATES est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 24 avril 1978.

A. BEAULIEU
Régistraire-adjoint.

Mes GOULET & ST-AMOUR
3250 est rue Jean-Talon
Montréal, QUÉ
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

PHILIPPE FORTIN

Requérant

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 — RÉG. 2(1976).

Le requérant PHILIPPE FORTIN s'adresse à la Commission des Transports du québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées en possession légale de la compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC., détentrice du permis numéro 8077-V et ce sur chacune des clauses III), mmm), nnn), vvv), yyy), jjjj), xxxx), ooooo), ppppp) et qqqqq); ladite compagnie TRANSPORT BRAZEAU INC., fait une demande de permis de courtier réciproque. Durée: 364 jours.

La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2(1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (Chapître 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports 505 est, Sherbrooke, Montréal.

1ère publication: 27 avril 1978.
2ème publication: 28 avril 1978.
3ème publication: 29 avril 1978.

SIGNÉ: Me Benoit Groleau
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET
& GROLEAU
200 St-Jacques, ouest
suite 900
Montréal, Québec.

UNE NOMINATION...

C'EST UNE BONNE NOUVELLE

...DANS LE DEVOIR

c'est une excellente idée !

contactez
BENOÎT MARCOTTE
844-3361

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DUPLESSIS

VILLE DE FERMONT
AVIS PUBLIC

La Ville de Fermont demande des soumissions pour la construction des services d'aqueduc, d'égouts fluviaux et d'égouts sanitaires sur une longueur approximative de 3,000 pieds.

Les personnes intéressées peuvent demander les formules de soumission et les devis en s'adressant à:

Hôte de Ville de Fermont
C.P. 520
Fermont, Cté Duplessis
Québec
G0C 1J0
Tél: (418) 287-5411

Les soumissions devront être retournées le ou avant le 10 mai 1978 à:

Andrée Bouchard
Assistant-Greffier

Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES

Pour 10h30, heure de Montréal, aux dates indiquées

CPE.84178.F
16 mai 1978
CHARPENTES D'ACIER GALVANISÉ POUR APPAREILLAGE 315/161/120 ET 25kV
Garantie de soumission: $8,000.

PCL.87093.F
16 mai 1978
2 BÂTIMENTS 12' X60' FORMÉS D'UNITÉS MOBILES PRÉFABRIQUÉES
Garantie de soumission: $5,000.

AMR.80072.F
16 mai 1978
7 CAMIONS, CHÂSSIS ET CABINE RÉGULIERS (PBV 21,000 LB.MIN.)
Garantie de soumission: $6,000.

AMR.80058.F
16 mai 1978
2 TRACTEURS DE FERME À 4 ROUES MOTRICES
Garantie de soumission: $6,000.

AMR.80061.F
9 mai 1978
2 TRACTEURS D'UTILITÉ
Garantie de soumission: $4,000.

Toutes les conditions de chacun des appels d'offres sont contenues dans le document qui peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 à 16h30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
DIRECTION DES ACHATS
BUREAU Nº 700
75 OUEST, BOUL. DORCHESTER
MONTRÉAL, QUÉ., CANADA H2Z 1A4

Pour renseignements, tél. (514) 285-1711, poste 1863.

La garantie de soumission susmentionnée doit être, au choix du soumissionnaire soit un chèque visé, soit un bon de garantie de soumission, au montant indiqué ci-haut. Sauf s'il est contrairement indiqué, une soumission partielle est acceptable, et dans ce cas, la garantie doit être d'un montant égal au multiple de $1,000 le plus près de DIX POUR CENT (10%) de la somme totale de la soumission, jusqu'à concurrence du montant indiqué.

Seules les personnes, sociétés et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau sus-indiqué sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque, ou toutes les soumissions reçues.

Le secrétaire, M.-A. DEMERS

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 30

"Avis est par la présente donné que le contrat par lequel ENTREPRISES LAVAL BOULAY INC. transporte et cède toutes ses dettes de livre présentes et futures, à la Banque de Montréal à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Sept-Îles, le 17 avril 1978 sous le no. 33319.

BANQUE DE MONTRÉAL, le 18 avril 1978".

Avis est donné que ANDRÉ RIOPEL 11760 Ste-Gertrude, Mtl-Nord, détenteur du permis ou de l'attestation no M-504033 D-002, catégorie Entrepreneur, région 16, s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation, en faveur de ROGER GINGRAS, 10147 St-Michel, Mtl-Nord, catégorie entrepreneur région 10 conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976).

Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaux.

1ère parution: 26 avril 1978
2ième parution: 27 avril 1978
3ième parution: 28 avril 1978

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par les procureurs soussignés, que la Cité de la Pointe-aux-Trembles s'adressera à l'Assemblée Nationale du Québec, au cours de la présente session ou à la session suivante, pour demander l'adoption d'un projet de loi pour:

1. être autorisée à acquérir de gré à gré ou par voie d'expropriation les lots (ou parties de lots) suivants: 102 (Ptie), 104-4 (Ptie);
2. obtenir le pouvoir de céder ces immeubles à titre gratuit à la Société d'Habitation du Québec pour faire partie du projet "Les Immeubles Laporte".

LARAMÉE & CORDEAU
avocats
500 boul. St-Jean-Baptiste, suite 202
Pointe-aux-Trembles, P.Q. H1B 3Z7
645-8774
Domicile élu:
10 ouest, St-Jacques, suite 608
Montréal, Qué.
Code: BL 1134

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE RIMOUSKI

COUR SUPÉRIEURE

NO: 100-05-000089-786

LÉON BERNARD TREMBLAY,
demandeur
-vs-
LAURENT ANDRÉ TREMBLAY,
&
MICHEL FISET,
défendeurs

ORDONNANCE

Il est, par les présntes, ordonné aux défendeurs de comparaître personnellement ou par le ministère de leur procureur, au Greffe de la Cour Supérieure du district de Rimouski, et ce, dans un délai de UN MOIS à compter de la première publication du présent ordre dans: Le journal LE DEVOIR de Montréal.

Prenez AVIS qu'une copie du bref et de la déclaration a été déposée au dit Greffe à votre intention.

BUREAU DU PROTONOTAIRE
Le 10 avril 1978 h(S) CLAUDETTE DESJARDINS
PROTONOTAIRE ADJOINT C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE

NO: 500-43-000322-78
500-43-000323-78

Monsieur et madame X
Requérants

AVIS A: Madame Pauline Desjardins Mireault et Monsieur Jacques Mireault de lieux inconnus.

PRENEZ AVIS qu'une requête en adoption des enfants prénommés JOSEPH CAMILLE JACQUES CLAUDE MIREAULT (né le 22 mai 1972 à Lachine) et de JOSEPH JEAN JACQUES RENÉ MIREAULT (né le 1er février 1974 à Lachine) sera présentée au Juge en Chef du Tribunal de la Jeunesse de Montréal, le 29 mai 1978 à dix heures de l'avant-midi ou aussitôt que Conseil pourra être entendu au 410 est, rue Bellechasse, chambre 100a, Montréal.

Vous êtes donc requis de vous présenter à ces lieu et date.

Vous pouvez également, en tout temps, avant la date précitée, produire au Greffe de l'Adoption de cette même Cour votre comparution.

MONTRÉAL, ce 20 avril 1978
d'AMOURS & VILLENEUVE
Procureurs des requérants

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 avril 1978 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Comfin Commodities Canada Inc. — Les Denrées Comfin Canada Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 14e jour d'avril 1978, sous le numéro 2864839.

Ce 18e jour d'avril, 1978.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de Millet, Roux & Company Limited ayant sa seule place d'affaires en la Cité de Laval, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 14 janvier 1965, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Laval, le 9 mai 1969, sous le numéro 271165, et au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 19 janvier 1965, sous le numéro 1802878.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Montréal, 24 avril 1978.

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Avis de demande de modification d'horaire, de parcours et de tarif de transport de personnes par autobus relativement à la décision M/PV/01198 en ajoutant un nouvel horaire avec parcours et en appliquant le tarif en vigueur dans le territoire de la Commission, de l'entrée sud du Pont Tunnel Louis Hypolite Lafontaine jusqu'à la station de métro Radisson, à Montréal, aller et retour et sans service local dans Montréal.

Tout intéressé peut faire opposition à cette demande dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution dans ce journal.

1ère publication: le 27 avril 1978.
2ème publication: le 28 avril 1978.
3ème publication: le 29 avril 1978.

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA RIVE SUD DE MONTRÉAL
1,000 de Sérigny
Longueuil, Qué. J4K 2T4

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-05-007475-781

CARL SULLIVAN
Partie Demanderesse
C.
PAULINE ANSELL MARSHALL
Partie Défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR:

La partie défenderesse PAULINE ANSELL MARSHALL est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.

Montréal, ce 24 avril 1978.

Protonotaire, C.S.M.
RÉNALD CHASSÉ

Mes Bourgeois & Legault, avocats
3380 Notre-Dame Ste 200
Lachine, P.Q.
Tél.: 637-5569.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-009156-782

DAME GHYSLAINE AUTHIER JETTÉ
DEMANDERESSE
-VS-
M. GILLES MELOCHE
DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Il est ordonné au défendeur M. Gilles Meloche, de comparaître au greffe de cette Cour dans trente (30) jours à compter de l'insertion des présentes.

Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis a été laissée à son intention au greffe de Montréal.

Avis qu'à défaut par vous de déposer une comparution dans les délais indiqués la partie demanderesse procédera à obtenir jugement contre vous par défaut.

Montréal, ce 24 avril, 1978.

A. Beaulieu, greffier adjoint.

Mes Pépin, Létourneau & Ass
360 St-Jacques, Suite 1800
Montréal.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 24 juillet 1975 par lequel SOMS FASHIONS LTD a transporté et cédé toutes les dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 5 août 1975 sous le numéro 2623279, Banque de Montréal, 5 août 1975.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
"En Faillita"

NO: 11-000925-780
014573

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

RENÉ JULIEN, Contrôleur, demeurant au 9251 St. Denis, Apt. 1, Montréal, Québec H2M 1N9, ayant fait affaires sous le nom de Bellevue Ford, 1975 Ltd., à 26 Boul. Anjou, Châteauguay, Québec.

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Avis est par les présentes donné que RENÉ JULIEN a fait cession de ses biens le 21e jour d'avril, 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12e jour de mai, à 10:30 heures de l'avant-midi, au bureau de Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, Québec.

Daté de Montréal, ce 24e jour d'avril, 1978.

LOUIS GOLDBERG, C.A.
SYNDIC

Bureau de:
GOLDBERG, WOLKOVE & GOLFMAN
1255 Phillips Square, Suite 904
Montréal, Québec H3B 3G6
Tél.: 849-6274.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO.: 500-05-007294-786

THÉRÈSE BÉLANGER,
Partie demanderesse
-VS-
ALFREDO LATIN,
Partie défenderesse
-ET-
M. LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,
Mis-en-cause

IL EST ENJOINT à ALFREDO LATIN, domicilié et résidant à Lovran, en la cité et district de Opatija, Croatie, Yougoslavie, à l'intention de qui une copie du bref de saisie avant jugement et de la déclaration ont été laissés au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

MONTRÉAL, le 24 avril 1978.

(S) RÉNALD CHASSÉ
GREFFIER

de GRANDPRÉ, COLAS, AMYOT, LESAGE, DESCHÊNES & GODIN.
Avocats de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-012313-784

GARAGE LUCIEN INC., propriétaire de taxi, corps politique et incorporé dûment constitué selon la loi, ayant son bureau chef en les cité et district de Montréal.
DEMANDERESSE
-VS-
DAFTARY ATAROD (qu ATARAD DAFTARY) autrefois de Ste-Anne-de-Bellevue district de Montréal, présentement de lieux inconnus.
DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur DAFTARY ATAROD (ou ATARAD DAFTARY) est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 24 avril 1978.

RÉNALD CHASSÉ G.A.C.P.M.

Me EDWIN J. WINSTON
1410 rue Guy
suite 23
Montréal, Qué
PROCUREUR DE LA DEMANDERESSE

Avis est donné que Transport Jacques Lavoie 3648 boul. Ste Rose, Laval, détenteur du permis ou de l'attestation no M-506717 D-001 catégorie entrepreneur région 10 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis ou son attestation en faveur de Sylvestre Transport Inc. 105 Michaud, Laval des Rapides catégorie entrepreneur région 10, conformément aux dispositions de l'article 2.59.1 du règlement 2 (1976). Tout intéressé peut y faire opposition dans les 5 jours qui suivent la date de la troisième parution dans les journaUx.

1ière parution: 25 avril 1978
2ième parution: 26 avril 1978
3ième parution: 27 avril 1978

Prenez avis que Le Grand Véhicule, 15 boul. Marois, Laval-des-Rapides, s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir le permis spécial suivant:

1—De tout point à tout point au Québec
2—D'un point au Québec à la frontière Québec-Ontario (tout port d'entrée) et retour
3—D'un point au Québec à la frontière Québec-Nouveau-Brunswick (tout port d'entrée) et retour
4—D'un point au Québec à la frontière Québec-U.S.A. (tout port d'entrée) et retour

Dans les quatre (4) cas, pour le transport d'équipement de systèmes de son et d'éclairage professionnel.

Tout intéressé peut faire opposition à cette requête dans les cinq (5) jours suivant la troisième publication de cet avis.

Première publication: 26 avril 1978
Deuxième publication: 27 avril 1978
Troisième publication: 28 avril 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO.: 500-02-006117-787

CITÉ DE LA POINTE-AUX-TREMBLES, corporation légalement constituée en vertu de la Loi des Cités et Villes, ayant son siège social au no. 11,953 de la rue Notre-Dame à Pointe-aux-Trembles, district de Montréal.
DEMANDERESSE
-vs-
JACQUES GRENIER, autrefois résidant et domicilié en la cité de Pointe-aux-Trembles, district de Montréal, présentement de lieux inconnus.
DÉFENDEUR

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur JACQUES GRENIER est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 jours de cette publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 24 avril 1978.

A. BEAULIEU G.A.C.P.M.

Mes LARAMÉE & CORDEAU
500 boul. St-Jean-Baptiste
suite 202
Pointe-aux-Trembles, Qué
PROCUREURS DE LA DEMANDERESSE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

TRANSFERT

PRENEZ AVIS QUE RÉAL MESSIER & LOUIS MESSIER, faisant affaires sous la raison sociale de RE-LOU LOCATIONS ENRG., détenteurs du permis 1170-DYV s'adresseront à la Commission des Transports du Québec, pour demander à être autorisés à céder leur commerce de location à Les Locations RE-LOU LTÉE qui sera contrôlé comme suit:

Louis Messier — 1,799 actions ordinaires; 8,000 privilégiées.
Florent Messier — 1,199 actions ordinaires; 4,000 privilégiées.
Jeannine Messier — 1 action ordinaire.
Madeleine Messier — 1 action ordinaire.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est rue Sherbrooke, — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: 26 avril 1978
2ème publication: 27 avril 1978
3ème publication: 28 avril 1978

SIGNÉ: ADRIEN R. PAQUETTE
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT
RIVET & GROLEAU

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO. 500-14-001327-782

DANS L'AFFAIRE DE
La succession du défunt HELMUT STRIPF
-et-
ALBERT STRIPF, Jr.
Requérant

Avis est donné que le 12 juin 1978, à 9:30 heures, le requérant, ALBERT STRIPF, Avocat, résidant à 75 Karlsruhe, Moltkestrasse 27, demandera à un des juges de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, Palais de Justice, Montréal, Québec, Chambre 2.16, d'obtenir des lettres de vérification établissant que la succession d'HELMUT STRIPF, fitter, résidant à 12425 rue Olivier, Montréal, Québec, a dévolu aux PAULINE HEIL, ANNE MARIE STRIPF et ALBERT STRIPF, Jr.

MONTRÉAL, le 21 avril 1978.

TINKOFF, SEAL, SHAPOSNICK & MOSCOWITZ
Procureurs du Requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT
RÉG. 2 (1976) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE LA COMPAGNIE STONE TRUCKING CO. s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir tous les droits, titres, intérêts et privilèges que détient et/ou peut détenir la compagnie Asselin Transport Ltée dans la clause k) du permis numéro 6523-V des dossiers de la C.T.Q. dont la compagnie Asselin Transport Ltée est détentrice, le tout tel que décrit à la codification administrative du 15 octobre 1973 déposée au dossier de la C.T.Q.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est Sherbrooke, Montréal, Québec.

1ière publication: jeudi, le 27 avril 1978.
2ième publication: vendredi, le 28 avril 1978.
3ième publication: samedi, le 29 avril 1978.

SIGNÉ: Me François Perreault
Paquette, Paquette, Perreault,
Rivet & Groleau
Suite 900
200 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT
RÉG. 2 (1976) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE Messieurs Gérald Gamache, Richard Nuckle, Dame Louise Lavoie Nuckle, s'adressent à la C.T.Q. afin d'obtenir l'autorisation d'acquérir toutes et chacune des actions de la compagnie Capri Transport Ltée, laquelle détient le permis numéro 3933-V M-300326 et demandent au surplus que lors de l'approbation de ce transfert des actions, ledit permis soit maintenu tel qu'il se lit actuellement.

Si le transfert est approuvé, les actions seront ainsi réparties: Gérald Gamache, secrétaire trésorier, 50 actions ordinaires Richard Nuckle, président, 49 actions ordinaires, Louise Lavoie Nuckle, vice-présidente, 1 action ordinaire.

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505 est de la rue Sherbrooke à Montréal, P.Q.

1ière publication: jeudi, le 27 avril 1978.
2ième publication: vendredi, le 28 avril 1978.
3ième publication: samedi, le 29 avril 1978.

SIGNÉ: Me François Perreault
PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT,
RIVET & GROLEAU
Suite 900
200 ouest St-Jacques
Montréal, Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT
RÉG. 2 (1976) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS que la compagnie FERN REALTY CO. LTD. demandera au ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions Financières la permission d'abandonner sa charte.

MONTRÉAL, le 24 avril 1978.

JOYCE ROSENHEK
Secrétaire

"PRENEZ AVIS que Jacques Dussureault, Marie-Thérèse David-Dussureault, Guy Dussureault et Chantal Dussureault, tous du District de Montréal, seuls héritiers légaux de Normand Dussureault, en son vivant de Montréal, décédé le 16 septembre 1976, ont accepté la succession de ce dernier sous bénéfice d'inventaire, suivant acte reçu devant le notaire soussigné, le 30 mars 1978, enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 2861590.

Claude Beauregard, notaire
10 rue St-Jacques, Suite 804
Montréal, Qué."

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-050004-774

WAWANESA MUTUAL INSURANCE COMPANY
-et-
BRYNA SHATENSTEIN
Demandeurs
-vs-
YVON DUBÉ
NORMAND CLÉMENT
RENÉ CADIEUX
Défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, Normand Clément, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette insertion.

Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis 119A CPC a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame, Est, à Montréal.

FAUTE PAR le défendeur de comparaître dans les délais requis, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, ce 28 avril 1978.

A. BEAULIEU, Greffier-adjoint.

MES RIOPEL ET ASSELIN
276, rua Saint-Jacques, Ouest.
Montréal, Qué

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

DIVISION DES DIVORCES
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-069-617-771

DAME RÉJANE DUCHESNE, ménagère, domiciliée et résidant au 5147 de la 5ième avenue à Montréal, district de Montréal.
requérante
-vs-
ROLLAND LAVOIE, présentement de lieux inconnus.
intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé, ROLLAND LAVOIE est par les présentes avisé qu'un jugement conditionnel de divorce a été rendu le 19 janvier 1978, dont copie a été laissée à la Division des Divorces à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre procédure en Appel dans les délais légaux, la requérante procédera à obtenir contre vous un jugement irrévocable de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL CE 13 avril 1978.

LABELLE, CHARBONNEAU, BUSHEY
& LAPORTE
4935 est rue Beaubien
Suite 105
Montréal, Québec.
PROCUREURS DE LA REQUÉRANTE

MONTICO LIMITED

PRENEZ AVIS qu'un projet de loi sera déposé au secrétariat de la Commission de l'Assemblée Nationale, dans le but d'obtenir révocation de la dissolution de la charte de Montico Limited et de changer le nom de ladite compagnie pour Montico Limitée.

TINKOFF SEAL SHAPOSNICK & MOSCOWITZ
Procureurs de Montico Limited

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
NO.: 500-12-077116-782

FERNAND ARSENEAULT, résidant et domicilié à Longueuil, district de Montréal.
REQUÉRANT
-vs-
COLETTE BOURGEOIS-ARSENEAULT, présentement de lieux inconnus.
INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimée COLETTE BOURGEOIS-ARSENEAULT est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

Montréal, ce 24 avril 1978.

RÉNALD CHASSÉ
Régistraire-adjoint

Mes DEVEAU & LAVOIE
8602 est rue Sherbrooke
suite 102
Montréal, Qué.
PROCUREURS DU REQUÉRANT

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

TRANSFERT
Règlement 2 (1976) Article 2.59.1

Prenez avis que la requérante-acquéreur, Location Bélair (1978) Inc. — Belair Rental (1978) Inc., s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'acquérir les droits, titres, intérêts et privilèges du permis de location ayant trait au bureau de location de véhicules de promenade situé au 1169 ouest, avenue Bernard, Montréal, détenu par Belair Rental Service Ltd. et portant le numéro 589-DY, lequel permis se lit comme suit:

Location à court terme de véhicules de promenade (automobiles & stations wagons):

— 1169 ouest, avenue Bernard, Montréal;
— 4520 est, rue Jean-Talon, Montréal;
— 7340, avenue Mountain Sights, Montréal;
— 6004 est, rue Sherbrooke, Montréal.

La présente demande est présentée en vertu des dispositions de l'article 2.59.1 du règlement (2) 1976 sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (Lois du Québec, 1972, chapitre 55).

Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal.

1ière publication: 26 avril 1978.
2ième publication: 27 avril 1978.
3ième publication: 28 avril 1978.

Me Marc Rochefort, procureur
Guy, Vaillancourt, Mercier,
Bertrand, Bourgeois & Laurent
1010 ouest, rue Sherbrooke
bureau 2306
Montréal, Québec
H3A 2R7

Permis no: M501695-DA-002

Prenez avis que M. Adonai Boudreau, détenteur de Permis no: M501695-DA-002, catégorie entrepreneur de la Région 5, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour un permis additif pour effectuer du transport en vrac dans la région 8, Baie James, pour une période moindre d'un an.

1ère publication: 26 avril 1978
2ème publication: 27 avril 1978
3ème publication: 28 avril 1978

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

PERMIS SPÉCIAL
ART. 2.74 - RÉG. 2(1976)

PRENEZ AVIS QUE BULK CARRIERS LTD. détenteur du permis no. 16151-V s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation d'effectuer le service suivant:

TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT — CITERNES A TEMPÉRATURE CONTRÔLÉE

De la frontière Québec — Ontario (ports d'entrée: Cheminis et Judge) à tous les sites de construction hydro-électriques situés dans la municipalité de la Baie James pour le transport de nitrate d'amine liquide (explosifs, classe 2) par véhicules citerne à température contrôlée, pour le compte de DU PONT OF CANADA LIMITED, et retour avec marchandises refusées ou avariées.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports — 505 est, rue Sherbrooke, — Place du Cercle, Montréal.

1ère publication: le 27 avril 1978.
2e publication: le 28 avril 1978.
3e publication: le 29 avril 1978.

SIGNÉ: PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, St-Jacques, suite 900, Mtl

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

PERMIS SPÉCIAL — ARTICLE 2.74
RÉG. 2 (1976)

PRENEZ AVIS QUE ROGER TÉTREAULT qui détient le droit de transporter dans un rayon de 250 milles de Marieville des maisons mobiles, avec retour avec maisons mobiles refusées, endommagées ou pour réparation, pour le compte Laurin & Fils Enrg. s'adresse à la C.T.Q. afin d'obtenir la modification de la clause f) de son permis 1481-V, ci-haut résumée, de la façon qui suit:

f) TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — RAYON — CONTRAT —

f) De Marieville à toutes les localités situées dans un rayon de 350 milles des limites de ladite ville, pour le transport et/ou remorquage de roulottes, maisons mobiles, bureaux, entrepôts, remises ou hangars mobiles, maisons préfabriquées, unités domiciliaires modulaires et/ou systèmes fold-away et leurs composantes ou toutes structures servant à l'habitation résidentielle, industrielle ou commerciale pouvant être tirées ou transportées sur leurs roues ou chassis fournis par le manufacturier ou client, et retour avec les mêmes marchandises refusées, endommagées ou à être réparées et chassis vides, le tout pour le compte de C. Laurin & Fils Ltée et L.M.L. Ltée.

DROIT ADDITIONNEL:

A l'occasion du service ci-haut mentionné le requérant aura le droit de tirer les remorques, semi-remorques, châssis ou toute autre construction servant dans le transport et/ou remorquage des items ci-haut énumérés appartenant et/ou loués par le manufacturier et/ou les clients du requérant.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, — Place du Cercle, Montréal.

SIGNÉ: PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

1ière publication: le 27 avril 1978.
2ième publication: le 28 avril 1978
3ième publication: le 29 avril 1978.

CITÉ DE WESTMOUNT

Des soumissions seront reçues au Bureau du Greffier de la cité, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Québec jusqu'à midi, le 5 mai 1978, pour le projet suivant:

" 77 LUMINAIRES POUR L'ÉCLAIRAGE DE RUE SELON DEVIS # SL 11 POUR LAMPE CLAIRE AVEC ADDITIF MÉTALLIQUE DE 400 WATTS"

Les spécifications peuvent être obtenues au bureau de l'Acheteur, 4333 ouest, rue Sherbrooke, Westmount, Québec.

Ni la plus basse ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.

R.B. Seaman
Greffier de la Cité

Société d'énergie de la Baie James

APPEL D'OFFRES: 1QP-620-02-001
Aménagement de La Grande Rivière

CAMPEMENT LG-4
FINITION DE LA CAFÉTERIA

Date de fermeture: mardi 30 mai 1978 à 15h30 heure de Montréal.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans un document qui est disponible pour examen et peut-être obtenu contre paiement d'une somme non remboursable de $75.00 pour chaque exemplaire complet, payable par chèque visé ou mandat à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James, du lundi au vendredi inclusivement, de 8h.30 à 16h.30, à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction de l'Approvisionnement, 19ème étage
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal, Québec H2L 4M8

Une garantie accompagnant la soumission au montant de $400,000.00 est requise selon les termes et conditions de l'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies, corporations et entreprises en co-participation ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont autorisées à soumissionner.

La Société d'énergie de la baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

A. ROUSSEAU, Directeur de l'Apprivisionnement.
Pour information: appeler 844-3741 poste 308

Transports Canada — Transport Canada

APPEL D'OFFRES

PROJET: L'INSTALLATION D'UNE SOURCE D'ALIMENTATION STATIQUE SANS INTERRUPTEUR (SASSI) ET D'UNE SOURCE D'ALIMENTATION À L'INTERRUPTION (SAI) ET LES TRAVAUX CONNEXES AU SITE RADAR ASR-5 À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL, DORVAL, P.Q.
DATE DE CLÔTURE: le 12 mai 1978.
EXAMEN DES DOCUMENTS: Association de la Construction de Montréal et de Québec.
PROJET: INSTALLATION DE TROIS (3) GÉNÉRATRICES DE 15KW ET RÉNOVATION DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE ET DE LA BÂTISSE DES OPÉRATIONS AU LAC EON, P.Q.
DATE DE CLÔTURE: le 19 mai 1978.
EXAMEN DES DOCUMENTS: Association de la Construction de Montréal et de Québec.

Les soumissions cachetées et adressées au Surintendant, Gestion du Matériel, Transports Canada, pièce 175-C, Édifice de l'Administration régionale, Aéroport de Montréal, Dorval, Québec, (636-3203) seront reçues jusqu'à 15:00 heures, heure locale aux dates stipulées.

Les documents de soumission seront obtenus sur demande à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé remboursable de $50.00 pour chaque projet, fait au nom du Receveur Général du Canada.

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions.

A.O. Dumas,
Administrateur régional du Québec,
Administration canadienne des Transports aériens.

le 17 avril 1978.

MOUNT SAINT PATRICK

6100 DEACON ROAD MONTRÉAL H3S 2P3 737-6521

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MOUNT SAINT PATRICK INC.

AVIS à tous les parents, gardiens ou tuteurs adultes dont les enfants, ou pupilles, résidaient à Mount Saint Patrick le 1er mai 1978, de leur droit de participer à l'élection de deux membres du Conseil d'administration de ladite institution.

Ils sont invités par le présent avis à assister à une séance au cours de laquelle cette élection aura lieu, et qui sera tenue le 26 mai 1978, de 19h00 à 21h00, dans la salle de jeux du centre d'accueil situé au 6100 chemin Deacon, Montréal.

Les personnes désireuses de présenter leur candidature doivent le faire à l'aide de formulaires, lesquels peuvent être obtenus auprès du directeur général de l'institution à l'adresse précitée; la date d'échéance pour retourner ce formulaire est le 8 mai 1978.

Tout usager adulte du centre d'accueil, assistant à ladite réunion et désirant s'octroyer de son droit de vote, doit détenir une preuve que leur(s) enfant(s) ou pupille(s) résidait(aient) à Mount Saint Patrick le 1er mai 1978.

Sauf contre-ordre, l'élection aura lieu à la date, à l'heure et à l'endroit précités.

Vincent Nucci, L.Péd.
Président

John T. McIlhone, Ph.D.
Directeur général.

AVIS AUX ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Concernant les appels d'offres parus dans ce journal les 6 et 7 avril 1978, pour les deux projets:

Modifications au Bâtiment d'Agriculture Phase II et Modifications au Bâtiment Barton au Macdonald College Campus, Université McGill, à Ste-Anne-de-Bellevue, Québec.

Veuillez prendre note de ce qui suit:

1. Les soumissions pour les deux projets peuvent être combinées en une somme forfaitaire globale.
2. Une somme forfaitaire pour chaque projet devra être présentée séparément.
3. L'Entrepreneur peut soumissionner pour un seul projet s'il le désire.
4. Le Propriétaire se réserve le droit de rédiger des contrats séparés pour chaque projet.
5. Les soumissionnaires devront se conformer aux exigences de l'arrêté ministériel N. 2380, daté à Québec le 7 décembre 1961.

CITÉ DE WESTMOUNT
RÔLE DE VALEURS LOCATIVES 1978

Avis public est par les présentes donné à tous les contribuables et citoyens de la Cité de Westmount et à tous ceux qui peuvent être concernés.

QUE le rôle d'Evaluation pour la location commerciale, de la Cité de Westmount, pour l'année 1978, préparé par le Service d'Evaluation de la Communauté urbaine de Montréal, a été déposé le 24ième jour d'avril 1978, au Bureau du Greffier, à l'hôtel de ville de Westmount, 4333 ouest rue Sherbrooke, où il sera à la disposition du public, pour vérification, par les personnes intéressées pour leurs représentants.

Cet avis est conforme aux exigences de la Loi sur l'Évaluation foncière, chapitre 50 des Lois du Québec de 1971, tel que modifié et c'est votre privilège de contester la valeur locative ci-dessus. Dans ce cas, la plainte s'effectue par sa remise ou son expédition par poste recommandée accompagnée d'une copie ou d'un facsimilé du compte de taxes au Bureau de Révision de l'Evaluation foncière du Québec, 3 Complexe Desjardins, Case Postale 185, Montréal P.Q. H5B 1E3, dans les quatre (4) mois à compter de la date à laquelle la taxe est exigible. La plainte doit exposer succintement les motifs invoqués à son soutien. Si elle allègue que la valeur locative de l'immeuble inscrite au rôle est trop élevée, elle en doit indiquer la valeur locative réelle selon l'Opinion du plaignant.

Donné à Westmount, ce 25ième jour d'avril, 1978.

VENTE TRANS CANADA EATON

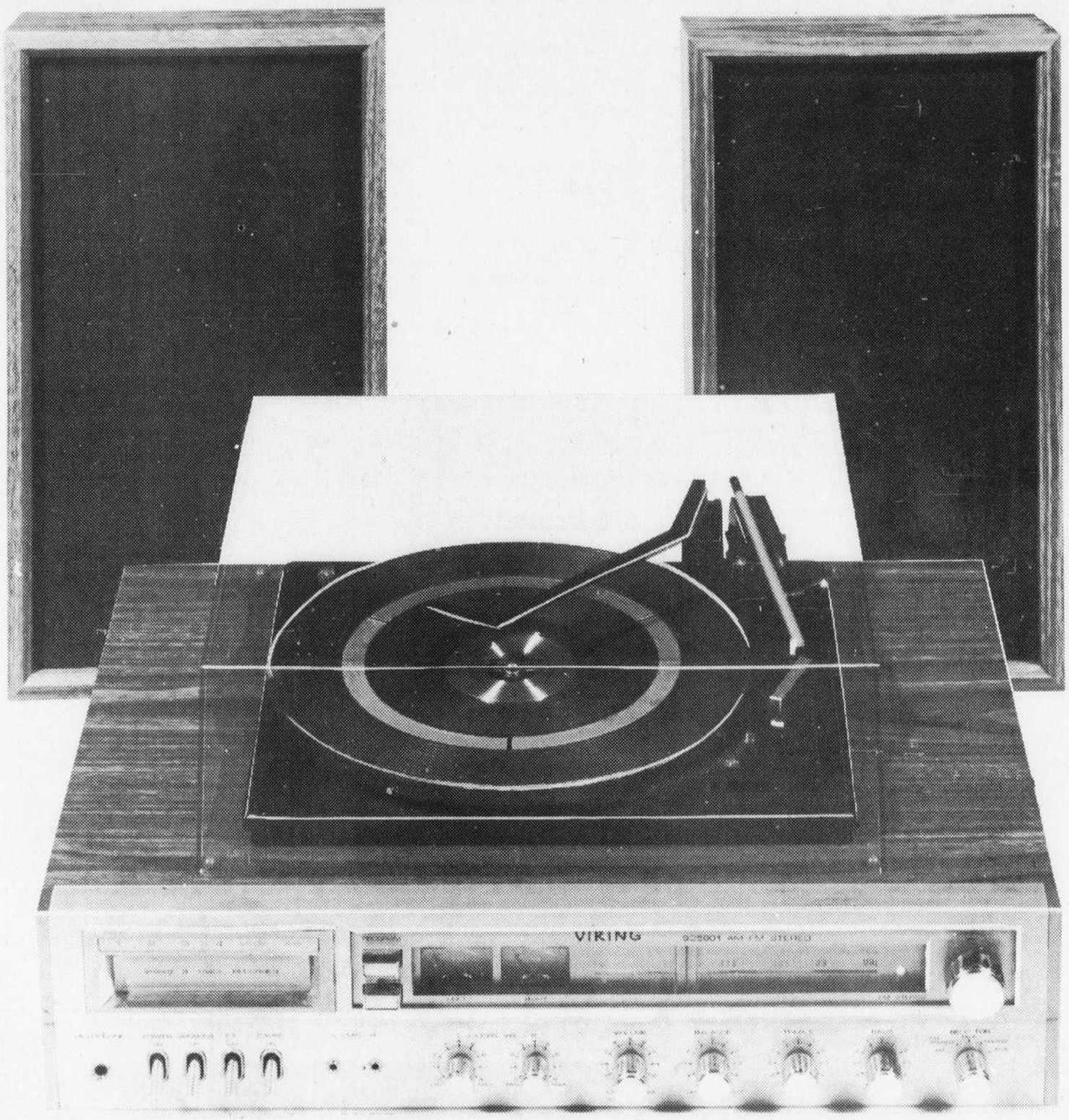

Ensemble stéréo Viking Eaton

Prix Eaton

179.99 l'ens.

(2800) Ensemble compact vous permettant d'écouter ce que vous préférez: station de radio, disques ou cartouches 8 pistes. Comprend: **Récepteur AM/FM/MPX** avec cadran de syntonisation à vernier et lampe-témoin de réception stéréo. Plus correcteur physiologique et commande automatique de fréquence. Avec **lecteur-enregistreur de cartouches 8 pistes** intégré, 2 microphones inclus.
Platine tourne-disques automatique à 3 vitesses avec dispositif de repérage, plateau de 10" diam., cartouche céramique et couvercle antipoussières.
Jeu de haut-parleurs 2 voies.
Demandez le modèle SC5801
Non représenté: (2803) Support, modèle ST9861. Prix Eaton **35.99** ch.

Eaton Centre-ville (5e étage) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Ottawa, Sherbrooke, Ste-Foy, (260)

Venez rencontrer Henri Gazon auteur de "Horoscope 78"

Le célèbre professeur Henri Gazon, ingénieur, architecte et astrologue diplômé, est reconnu pour la réalisation de ses nombreuses prédictions. Son livre "Horoscope 78" comprend l'avenir pour tous les signes en 1978. Ses prévisions sont basées sur votre caractère, vos chances, vos amours, vos possibilités et votre santé.
Venez rencontrer l'auteur jeudi 27 avril et vendredi 28 avril de 17h à 20h.

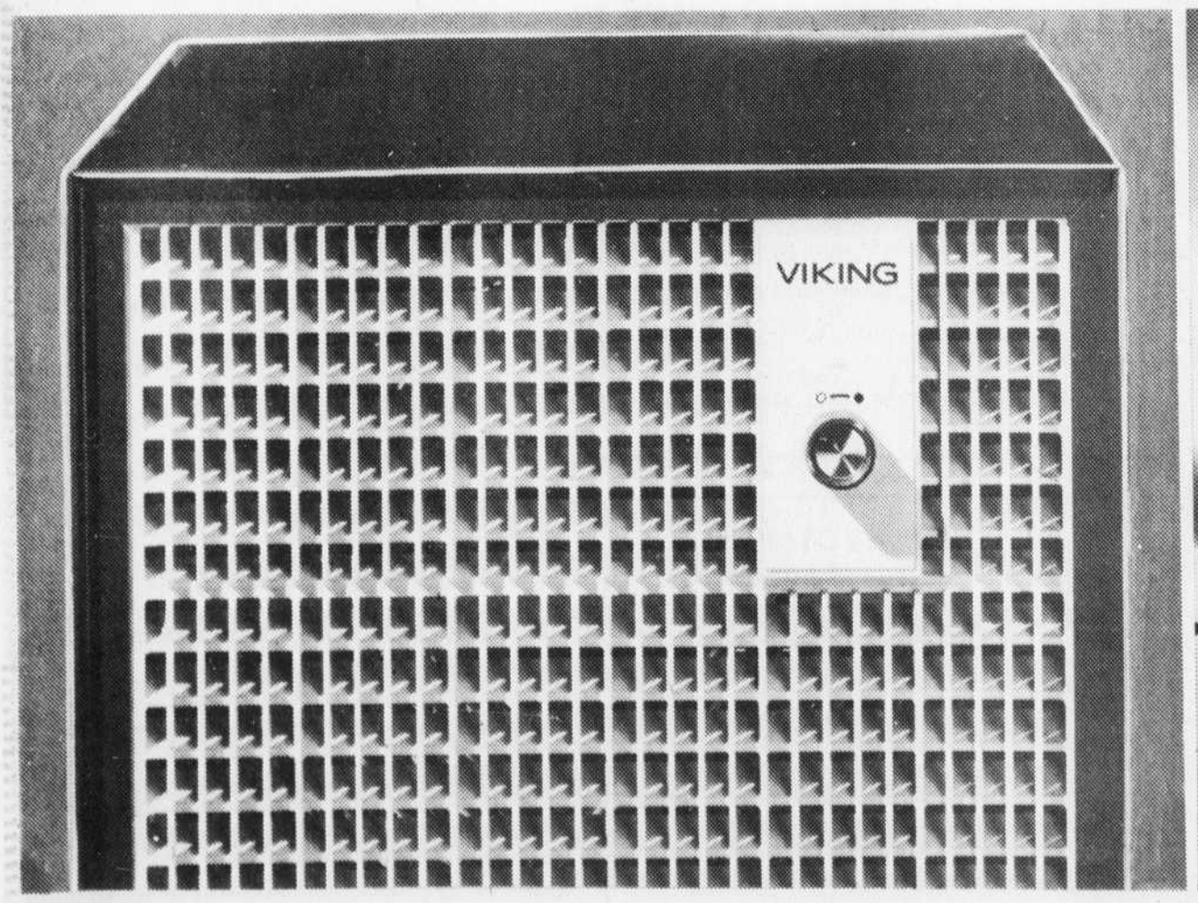

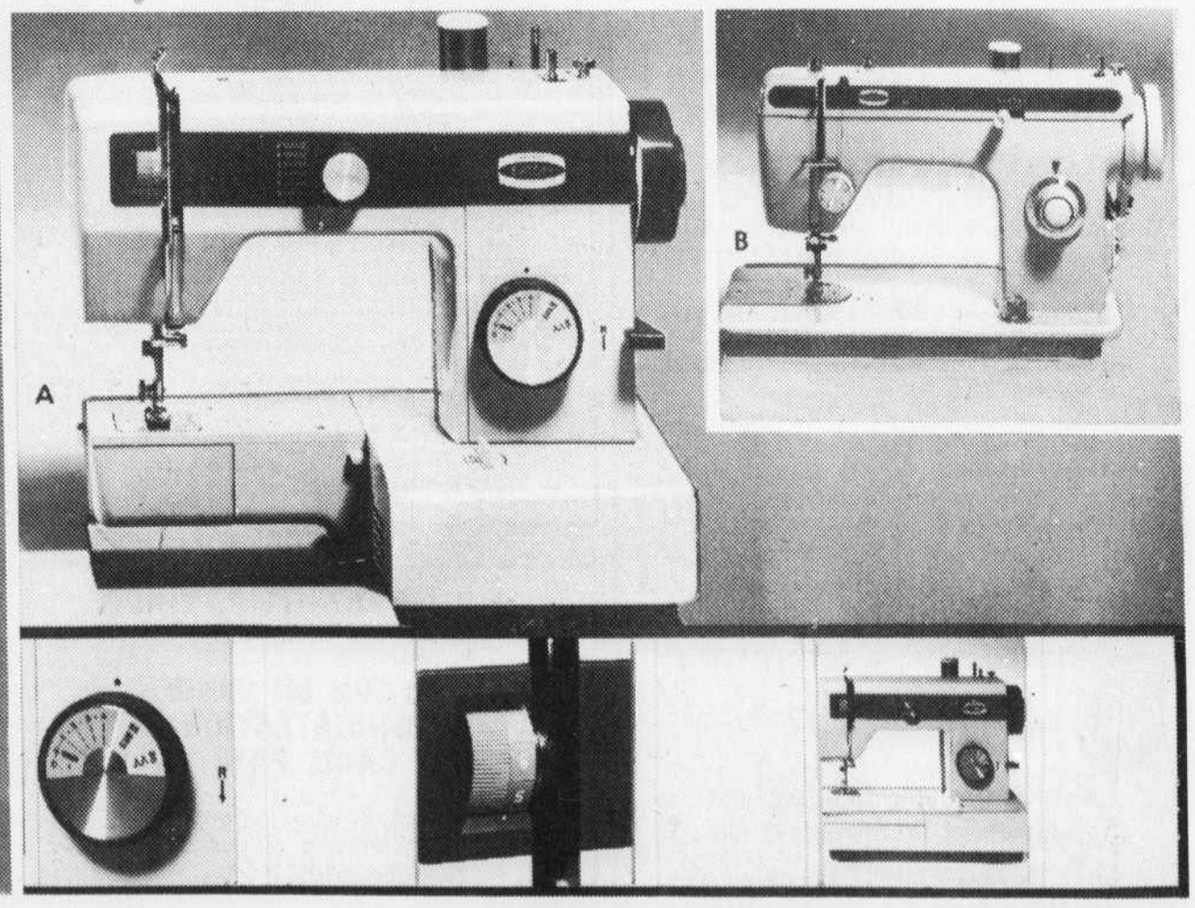

Déshumidificateur Viking Eaton

Prix Eaton

154.99 ch.

L'été sera plus agréable avec un déshumidificateur Viking Eaton. Le modèle DR18 déshumidifie à raison de 15 chopines par 24 heures à 27°C et humidité relative de 60%. Il est équipé d'un réservoir amovible, d'un humidistat automatique, d'une commande marche/arrêt. Il est monté sur roulettes et mesure environ 21¼" x 13½"L" x 16½"P. Demandez le modèle DR18 et profitez de l'été sans subir les inconvénients d'un excès d'humidité.

Eaton Centre-ville (5e étage) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, Sherbrooke, Ottawa, Ste-Foy (356)

Viking Eaton, pour coudre facilement à bas prix

La Con 1, la machine à coudre convertible

Prix courant Eaton **249.95** **219.99** ch.

(2500) A. Se transforme en un coup de pouce en modèle à bras libre. Le panneau de rallonge se replie complètement. Cette machine vous permet de coudre des jambes de pantalon, des manches et des revers. Un cadran vous indique un choix de 5 points: 3 points ordinaires, 2 points extensibles. Rhéostat au pied compris. Modèle Con 1.

Machine à coudre Zig Zag

Prix courant Eaton **109.95** **84.99** ch.

(2501) B. Facile à opérer, même pour une personne qui débute. 3 réglages de base: cadran pour l'étendue des points, cadran pour leur largeur, bouton-poussoir pour marche arrière. Peut broder, coudre les boutons et les boutonnières. Points de base ordinaire, droit et zig zag. Modèle 621 A.

Eaton Centre-ville (2e étage) et à ou par Anjou, Pointe-Claire, Laval, Ottawa, (570)